

CHANOINE D. GOSSELIN

FIGURES

D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

A TRAVERS

SAINT-LAURENT, I. O.

Deuxième volume

QUÉBEC

IMPRIMERIE FRANCISCAINE MISSIONNAIRE

1919

FIGURES
D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

FIGURES
D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

A TRAVERS

SAINT-LAURENT, I. O.

PAR

LE CHANOINE GOSSELIN

Deuxième volume

QUÉBEC

IMPRIMERIE FRANCISCAINÉ MISSIONNAIRE

1919

CS90

66

1919

112

Québec, 2 janvier 1919.

NIHIL OBSTAT :

L.-A. PÂQUET, ptre,
Censor.

Québec, 6 janvier 1919.

IMPRIMATUR :

L.-N. CARDINAL BÉGIN,
Archevêque de Québec.

Tous droits réservés.

DÉDIÉ

A

GABRIEL GOSSELIN

MON PREMIER ANCÊTRE CANADIEN

A SES INNOMBRABLES DESCENDANTS

ET PARMI EUX

A MON PÈRE ET A MA MÈRE

AINSI QU'AUX

VIEILLES FAMILLES DE SAINT-LAURENT I. O.

Chanoine Gosselin.

DU MEME AUTEUR

Manuel du pèlerin à la Bonne-Sainte-Anne-de-Beaupré, 1879.

Abrégé complet de l'Histoire Sainte, 1887.

Tablettes chronologiques et alphabétiques des principaux évènements de l'Histoire du Canada, 1887.

Histoire populaire de l'Eglise du Canada, 1887.

Catéchisme populaire de l'Encyclique sur la condition des ouvriers, 1891.

Code Catholique ou Commentaire du catéchisme de la province de Québec, 1896.

Histoire du Cap-Santé, continuée de 1830 à 1887 : 1899.

Généalogie de la famille Gosselin, 1902.

Pages d'histoire ancienne et contemporaine de ma paroisse natale, 1904.

Dictionnaire généalogique des familles de Charlesbourg, 1906.

Les Etapes d'une classe au Petit Séminaire de Québec, 1908.

Neuvaine au Saint-Esprit, 1909.

Refonte du Manuel des parents chrétiens, 1909.

Figures d'hier et d'aujourd'hui à travers Saint-Laurent, I. O. 1919.



LE CHANOINE D. GOSSELIN

GOSSELIN

GOMBRAY A VOL D'OISEAU

GOMBRAY est le berceau de mon premier ancêtre canadien. C'est là qu'il est né, en 1621, dit Tanguay, qu'il a été baptisé et qu'il y fit sa première communion. Comme, en ce temps-là, les tournées épiscopales étaient rarissimes il émigra avant d'être confirmé. Cependant il n'oublia pas le "mieux vaut tard que jamais." C'est pourquoi cet ancien diocésain de Bayeux fut confirmé à Château-Richer, en 1660, à l'âge de trente-trois ans, d'après le registre des confirmands. Dans ce cas, le millésime 1621 de sa naissance serait problématique ; cependant j'ai lieu de le croire exact, non pas précisément parce qu'il est donné par Tanguay, mais parce que l'arbre généalogique que m'a transmis le maire de Combray mentionne le même millésime. Cette fantaisie peut étonner, mais il est certain que le premier ancêtre de la famille Gosselin a jonglé avec son âge. Ainsi, en 1660, il prétend avoir trente-trois ans ; en 1666, quarante ans ; en 1667, quarante-quatre ans ; en 1681, soixante ans. Conséquence : s'il est tombé juste la dernière fois, il est bel et bien né en 1621. Sa femme, autorisée probablement par son mari, n'était pas plus scrupuleuse.

En 1666, elle se dit âgée de trente ans ; en 1667, elle a encore trente ans ; en 1672, seulement vingt-cinq ans. Ces déclarations fantaisistes font involontairement penser aux époux Ananie et Saphire. Heureusement, cet accroc à la vérité n'était pas en matière grave, et le recenseur n'était pas l'apôtre saint Pierre. Ils pouvaient donc, sans pécher contre le Saint-Esprit, mystifier l'interrogateur. D'ailleurs, le sexe féminin peut licitement jongler avec l'impertinent qui ose s'enquérir de son âge. Les naïfs seuls sont trompés en pareille occurrence.

Bien que la famille française restée là-bas ne se soit pas plus arrêtée que la famille canadienne fondée ici par Gabriel Gosselin, elle ne compte plus de descendants à Combray. Mais le temps n'a pu réussir à y effacer son souvenir, puisque l'ancien "Hameau des Gosselin" n'est pas encore débaptisé ; aujourd'hui comme autrefois, c'est sous cette rubrique qu'il est désigné. Je l'ai constaté personnellement, en 1910, au cours du pèlerinage à Combray que je rêvais depuis un quart de siècle.

Cette petite commune est l'une des moins populeuses de l'arrondissement dont Thury-Harcourt — situé à quelques kilomètres — est le chef-lieu. Sa population a toujours oscillé entre deux cent quinze et deux cent quatre-vingts âmes ; et là, comme ailleurs, elle tend plutôt à diminuer pour la même cause. Il y a sans doute des hambins à Combray, puisque ce bourg possède son école officielle, mais évidemment ils n'y sont pas légion car — au cours de ma promenade — je n'en

ai pas vu un seul. Je ne comptais pas — en mon honneur — sur une exposition de petits normands, mais, du moins, j'espérais en croiser quelques-uns sur le seuil des portes et au carrefour des rues. Quel contraste avec le moindre de nos villages canadiens-français, où les enfants sont ce qui manque le moins ! Mes yeux, pourtant grands ouverts, n'ont entrevu qu'un monde d'âge mûr, des têtes branlantes et des visages ravagés par les années. Le bourg, bien qu'ensoleillé ce jour-là, était morne et silencieux, et j'éprouvais presque l'impression du touriste qui circule dans une nécropole. Je puis même dire, sans exagération, que l'incomparable cimetière de Gênes est infiniment plus gai que Combray. Tout de même, cette excursion historique avait pour moi un charme facile à concevoir. Quand j'arrivai à l'église, but principal de mon pèlerinage, j'étais donc suffisamment averti pour ne pas m'étonner.

Saint Martin est le titulaire de la vieille église de Combray, que la gravure ci-contre reproduit fidèlement. Ce n'est pas un euphémisme d'écrire la " vieille église, " car elle est âgée de huit cents ans environ. A ce point de vue elle est incontestablement une précieuse relique historique qui, malheureusement, grâce aux Boches du Palais-Bourbon, finira par s'écrouler. En attendant, elle pourra continuer de vieillir encore assez longtemps, car les murs et le toit ne sont pas trop décrépits. Son intérieur est pauvre et nu à un degré presque choquant. Ni images ni tableaux appendus aux murs, conformément à la doctrine des iconoclastes. Il y a beau temps, paraît-il, que le titulaire en peinture

a déserté la place d'honneur où on l'avait originairement installé. Il a sans doute cédé à l'ennui de n'avoir plus de clients. Il est parti, et il a bien fait. Il serait peut-être plus exact de dire que la Révolution française l'a brutalement descendu. Quoi qu'il en soit, l'absence de saint Martin ne serait qu'un demi-mal si, du moins, le Maître de céans n'avait pas, lui aussi, quitté sa maison. L'église de Combray n'est plus que — nominalement ou accidentellement — la maison de Dieu. Quand bien même la lampe morte du sanctuaire ne nous en préviendrait pas, l'air profane qu'on y respire indique suffisamment que l'Hôte divin du tabernacle est absent. A part le maître-autel, plutôt rustique, encore debout, et attendant le desservant qui n'y monte plus guère, aucun meuble, aucune sculpture dans le chœur séparé de la nef par une balustrade dans le même style.

La nudité du sanctuaire laisse présumer celle du vaisseau de l'église. Deux coups de plume suffisent à sa description : une allée centrale bordée, de chaque côté, par dix-huit à vingt bancs rustiques, grossièrement peints, et pouvant asseoir cinq ou six personnes. Ni chaire, ni stations du chemin de la croix, ni emblèmes religieux ; en résumé, une salle protestante aussi bien que catholique. L'entrée principale de la haute tour qui fait bloc avec le long-pan de l'église, côté de l'épître, est sur la nef, à quelques mètres de la balustrade.

C'est la tour des cloches ; je la préfère au clocher — presque toujours inélegant — à cheval sur le portail des églises canadiennes. Cette tour des cloches, il

me semble, est plus originale, plus à la portée des sonneurs chargés de les faire chanter, et ne brûle jamais puisqu'elle est en pierre. Notre Assurance mutuelle des fabriques, en tout cas, ne s'en porterait que mieux. Tel est l'intérieur de l'église de Combray, que j'ai visitée sans prendre de notes, sûr qu'il resterait exactement imprimé dans mes yeux. Le portail, que l'on peut appeler le visage de toute église, n'a pas mauvaise mine. Il est sûrement parent avec ceux de nos anciennes églises telles que, par exemple, Sainte-Anne-de-Beaupré et Saint-Laurent. Inutile, par conséquent, d'en faire la description.

Conformément à une coutume immémoriale qui n'a décimé aucune paroisse, quoi qu'on en dise, le cimetière longe le long-pan opposé à celui de la tour, et ne fait qu'un avec l'église et la sacristie qu'il enserre en partie. Il rappellerait exactement celui du Cap-Santé, si ce dernier était au nord de l'église. Il est traversé dans sa longueur par un sentier qui aboutit à la sacristie. J'avais à peine fait quelques pas que je remarquai à portée de la main, une inscription reproduisant — avec un changement de temps — les paroles du Psalmiste : *Retribuerunt mihi mala pro bonis*. Si j'avais été tenté de l'oublier, elle m'eût rappelé que j'étais bien en Normandie. Je connais trop bien ma province pour me scandaliser de ce que j'ai lu. Il ne m'eût pas déplu de jeter un coup d'œil sur d'autres pierres tombales, mais j'y renonçai pour la bonne raison que le cimetière — un véritable maquis — n'était pas encore fauché le 24 juillet 1910. Son état disgracieux ne fait donc pas

plus honneur à Combray que l'atmosphère glacée et glaçante de son église, fermée le jour comme la nuit. La clef est entre les mains du desservant de Dauray, commune voisine. C'est grâce à sa bienveillance et à sa confiance en mon cicerone, M. Albert Gosselin, que nous avons pu visiter cette église huit fois centenaire. Cette clef, il en est le gardien officiel, en sa qualité de desservant de Combray. Cette fonction est, d'ailleurs, presque une sinécure. A part les appels auprès des malades en danger de mort ou déjà inconscients, et quelques services secondaires, personne ne le dérange, même pour la messe dominicale. Ce jour-là, l'église est muette comme en semaine, et le peuple qui vit à son ombre ignore Dieu, comme les bêtes de somme à son usage. Pourtant, me disait le desservant, bien qu'il sache que je désire lui donner la messe, il préfère s'en passer plutôt que de se charger de l'aller et du retour. Ce simple fait aussi lamentable qu'éloquent, donne bien le diapason de la mentalité religieuse dans ce coin de Normandie. Sans doute, là comme ailleurs, il doit y avoir quelques âmes privilégiées ; mais, en somme, Combray est aujourd'hui un village pratiquement païen, ressemblant trop à l'*animalis homo* dont parle saint Paul. Ce jugement sévère, mais juste malheureusement, le sixième descendant direct de Gabriel Gosselin en assume toute la responsabilité¹.

1. Cette appréciation, ma cousine, Mme Royer-Gosselin, de Luc-sur-Mer, la confirme dans une lettre en date du 9 novembre 1917. " Vous êtes sévère, dit-elle, mais juste pour le pauvre pays de Combray. "

Le plus fortuné des mortels de Combray, apparemment du moins, est l'instituteur officiel. Il est doublement le curé laïque du village, puisqu'il façonne — ou plutôt déforme — les jeunes cerveaux, et qu'il réside dans l'ancien presbytère, restauré et modernisé pour ce grave personnage. Cet immeuble, affecté sans doute, c'est-à-dire volé par le gouvernement, est un véritable petit palais. Un simple coup d'œil permet de constater qu'il fait bon y vivre, si l'intérieur ne dément pas l'extérieur. Bien que la porte cochère fût ouverte, je n'ai pas cru qu'elle m'invitait, et j'ai passé outre. Mais si les oiseaux scolaires eussent encore été dans la volière, j'eus probablement cédé à la tentation d'entrer, avec autorisation bien entendu, et de causer avec eux. Ce tête-à-tête avec un groupe de petits normands m'eût peut-être laissé un meilleur souvenir de Combray.

Les impressions de mon pèlerinage, ceux qui parcourront ces lignes les devineront aisément. Toutefois, je me félicite de l'avoir fait ; et je le rééditerais certainement si je retournais en Normandie. Je me suis un peu attardé dans ce Combray dont je n'ai guère fait que médire, mais les légions canadiennes sorties de Gabriel Gosselin ne seront pas tentées, je crois, de me le reprocher.

J'ai dit, plus haut, que la famille française de mon premier ancêtre canadien n'a plus de représentants à Combray. Mais, grâce à Dieu, elle n'est pas encore éteinte. Elle a seulement transporté ses pénates dans le voisinage, à Thury-Harcourt. Il y a là deux cousins

authentiques, descendants du même ancêtre français que ma famille, Nicolas et Marguerite Dubréal. Si je n'ai pas découvert la Normandie, je puis dire en revanche, que j'ai découvert ces deux parents. Il était bien temps — pour les deux familles — de renouer des relations interrompues depuis deux siècles et demi. Ne connaissant personne, je me suis adressé au maire de Combray, que je supposais exister, et qui a eu la bienveillance de transmettre ma lettre à l'aîné des cousins, de Thury-Harcourt auquel je cède maintenant la parole :

Thury-Harcourt, 3 mai 1899.

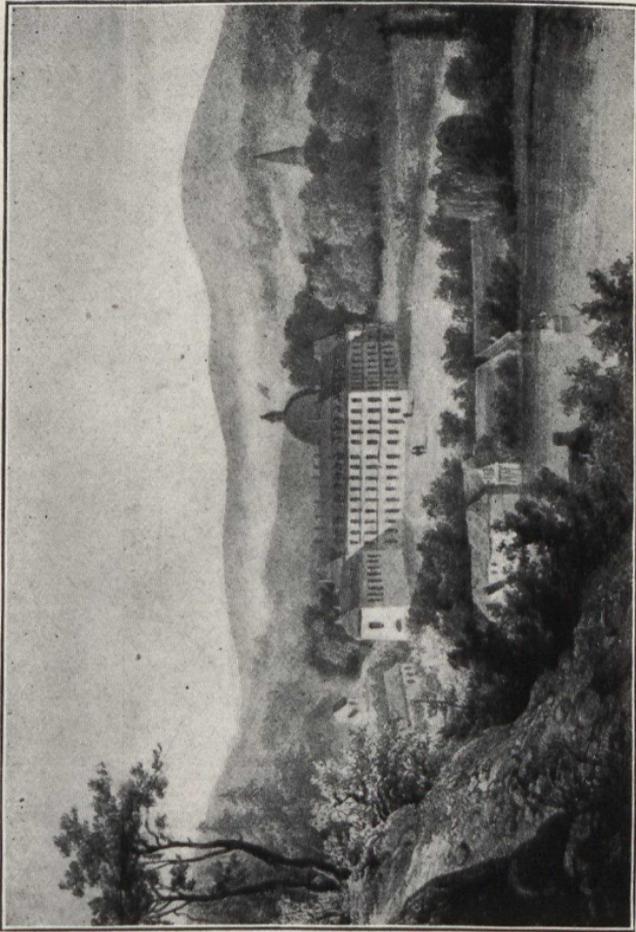
“ Monsieur le Curé,

“ Votre lettre, datée du 11 avril, est parvenue en France le 24, et m'a été remise par coïncidence, le facteur ne trouvant pas le destinataire à Saint-Omer.

“ Je me permets d'y répondre, étant l'aîné de la principale branche de ce nom.

“ Ce nom s'écrivant comme le vôtre absolument, et étant, moi aussi, par mes ancêtres, issu de Combray, j'ai tout lieu de croire que nous sommes de la même filiation.

“ Je vais m'occuper de vous fournir le plus de détails que je pourrai classer, et vous les envoyer ; cela va peut-être me demander quelques jours, car par suite de la Révolution de 1793, il existe dans les papiers des mairies des lacunes. Combray, après avoir eu dans son temps un château-fort et avoir donné le jour à des seigneurs qui ont joué un certain rôle dans l'histoire,



THURY-HARCOURT

est tombé en décadence. Depuis plusieurs années il n'y a plus de prêtre, du reste comme beaucoup de paroisses en France où le recrutement de ces Messieurs devient malheureusement difficile, la loi militaire entravant beaucoup cette noble carrière.

“ Ici, la famille Gosselin n'est pas, comme au Canada, très nombreuse. La plupart de nos oncles ont fait les guerres du premier Empire. Ils ont suivi Napoléon I^{er} et ne sont pas revenus. Deux d'entr'eux sont morts en Russie au passage de la Bérézina.

“ Mon père s'appelait Pierre Gosselin. Il est mort en 1870 ainsi que ma mère, laissant orphelins, un frère, une sœur et moi. Etant donc très jeune à l'époque de son décès, je n'ai jamais su beaucoup de choses sur la généalogie de nos ancêtres.

“ Puisque l'occasion se trouve de le savoir, j'en serai aise pour moi et aussi pour vous, Monsieur, et si par là je puis contribuer à votre œuvre de reconstitution de famille, j'en serai heureux ainsi que de correspondre avec vous.

“ Croyez, je vous prie, Monsieur, à mon entier concours, à mon dévouement, et acceptez les saluts bien sincères que je vous envoie au Nouveau-Monde.

“ Bien à vous,

ALBERT GOSSELIN.”

“ Thury-Harcourt, 7 juillet 1899.

“ Monsieur le curé,

“ Vous trouvez sans doute que ma deuxième lettre s'est fait attendre bien longtemps, mais je ne voulais pas vous écrire sans avoir des certitudes dûment fondées et très sûres à vous présenter.

“ Je vous envoie ci-joint la généalogie de ma famille, (je peux dire de notre famille), et certifiée par le maire de Combray. :

“ Ce qui fait que j'ai été longtemps sans pouvoir vous l'envoyer, c'est qu'il m'a fallu beaucoup de démarches pour y réussir ; la Révolution ayant été la cause du déplacement d'une masse de registres de l'état civil.

“ En fouillant un peu partout, à Falaise, au greffe, à Bayeux, à l'évêché et à la préfecture de Caen, j'ai pu réunir les pièces nécessaires et convaincantes que nous descendons tous les deux du même ancêtre : de Nicolas.

“ Vous vous en rendrez compte vous-même par l'extrait que je vous envoie.

“ Les descendants de Nicolas, outre la filiation masculine que je vous expédie, ont donné le jour à d'autres enfants, des filles qui se sont mariées et sont entrées dans d'autres familles, et dont les membres sont un peu éparpillés dans les communes environnantes.

“ Ce souvenir de l'émigration de Gabriel s'était

presqu'effacé de la mémoire de ses arrière-petits-neveux tels que moi ; mais en consultant les cousins éloignés qui aujurd'hui sont très âgés, et qui eux, ont connu leurs grands-parents, ils ont la souvenance que ceux-ci leur ont dit qu'ils avaient un grand-oncle parti pour les Colonies ; c'est tout ce qu'ils savent : le souvenir vague d'une tradition de famille.

“ Je suis heureux d'avoir trouvé les papiers nécessaires pour établir ce fait et constater notre parenté.

“ Ici, en Normandie, la famille Gosselin est bien notée, pieuse, honnête et travailleuse. Ceci dit entre parenthèse, à titre de renseignement et sans orgueil.

“ Tous mes petits descendants vous envoient au Canada leurs meilleurs vœux ; ils sont heureux d'avoir comme cousin un homme de Dieu dans cette immense colonie, et ils vous prient instamment de leur transmettre votre bénédiction dans la vieille patrie de vos ancêtres.

“ Croyez, Monsieur le Curé, à mes meilleurs sentiments, et soyez assuré que mon frère, ma soeur et moi, nous sommes charmés et honorés de pouvoir vous appeler avec confiance et certitude notre cher cousin et notre nouvel ami.

“ Bien à vous,

ALBERT GOSSELIN. ”

ARBRE GÉNÉALOGIQUE

EXTRAIT des registres de l'état civil de la Commune de Combray, Calvados.

“ Nicolas Gosselin, époux de Marguerite Dubréal, a eu pour fils, en 1616, Jean Gosselin, des filles, et en 1621, Gabriel. Le dit Gabriel parti du pays.

“ Le dit Jean, mort le 20 octobre 1690, a eu pour fils en 1662 : Guillaume.

“ Le dit Guillaume a eu pour fils en 1700 : Michel, mort en 1756.

“ Le dit Michel a eu pour fils : Nicolas, marié le 8 janvier 1754 avec Marie Leforestier, en présence de Daniel son frère et de Jeanne Gosselin.

“ Le dit Nicolas a eu pour fils en 1757 : Pierre, mort en 1824.

“ Le dit Pierre a eu pour fils en 1814 : Pierre, mort en 1870.

“ Le dit Pierre a eu pour descendants: Pierre-Albert, né en 1855, Anatole, en 1858, Clémentine, en 1863.”

Vu et certifié exact.

A Combray, le 6 juillet 1899,

LE MAIRE P. LETAVERNIER.

{Place du sceau}

Ce document officiel met surabondamment en évidence l'unité de filiation de la branche française et de notre branche canadienne. Le fait de se retrouver ainsi, après une période de deux cent cinquante ans, n'est pas, je le sais, le privilège exclusif de la famille Gosselin, mais il n'en est pas moins rarissime.

Les cousins Albert et Anatole, avec lesquels je suis depuis 1899 en correspondance régulière, j'ai eu le plaisir de les connaître plus intimement, en 1910. Lors de mon pèlerinage en Normandie, j'ai été trois jours durant leur hôte choyé. Ils m'ont accueilli avec une politesse bien française et même comme un parent du premier degré. Ce sont, Dieu merci, des Français qui vénèrent et aiment le prêtre. Telle est, d'ailleurs, la note générale dans ce coin de la France.

Ces cousins, je les ai trouvés tels que je les avais rêvés : ni riches, ni pauvres ; bien notés, auprès du curé et du seigneur de Thury-Harcourt, en particulier ; catholiques avec la caractéristique canadienne, c'est-à-dire publiquement comme privément, en semaine aussi bien que le dimanche. Leur mentalité religieuse m'est apparue pure de tout alliage ; en un mot, à l'unisson de celle qui fait l'honneur de l'ancienne Nouvelle-France. Cette concordance, je puis l'affirmer, est encore la règle générale en Normandie. Mais que la mentalité politique soit aussi presque identique, ce fait, très réel bien que moins général, a lieu d'étonner. Les choses de la politique, abstraction faite des principes premiers, sont, en effet, essentiellement variables, influencées par une foule de contingences. En tout cas,

telle est bien l'atmosphère politique de Thury-Harcourt. La branche française des Gosselin, sans détester — autant que la branche canadienne — la troisième République, la subit plus qu'elle ne l'aime. Sans être antirépublicaine, elle est plutôt royaliste. Une preuve, c'est que l'aîné de mes deux cousins représentait le seigneur de Thury-Harcourt, élu maire le dimanche même que j'y ai passé et dont le château compte trois cent soixante-cinq fenêtres. La "Marianne" de 1789 n'a donc pas égorgé toute la caste des seigneurs puisqu'il en reste quelques-uns. Ces deux mentalités, d'inégale valeur toutefois, on devine aisément combien j'ai été heureux de les constater sûrement. En réalité, les deux branches sont comme deux sœurs qui se rencontrent après une longue séparation, et se reconnaissent immédiatement à l'air de famille : même foi, mêmes vertus familiales, même langue et même accent. Les Gosselin de là-bas parlent absolument le même français que ceux d'ici. Plus de correction dans la phrase est l'unique différence. Plus que cela, le coin de Normandie que j'ai visité ressemble tellement à la région de Québec qu'un Canadien-français n'y est nullement dépaysé. J'en ai fait l'expérience surtout pendant la journée dominicale passée à Thury-Harcourt, où naturellement j'assistai à la grand'messe paroissiale chantée à la même heure qu'ici. La vieille église, une contemporaine de celle de Combray, n'était pas noire de monde comme celle de Charlesbourg, mais l'assistance était bonne et recueillie. Le curé, un vieillard de soixantedix-huit ans, fort ressemblant à l'abbé Narcisse Beau-

bien, ancien curé de Saint-Pierre, Montmagny, et chantant presque aussi bien, officiait dignement¹. Deux chapiers laïques, ténors incomparables, sur banquettes presque au milieu du chœur, dos au peuple, composaient le chœur. L'illusion d'être en terre canadienne était d'autant plus complète que notre prononciation du latin à cette époque était encore normande. Sur la fin de l'Évangile, le vicaire monta en chaire et fit un prône pur canadien. Après l'annonce des offices en semaine, il lut le passage de l'Appendice du Rituel recommandant aux fidèles la retraite du clergé, qui s'ouvrait, à Caen, le lendemain ; puis il prêcha simplement et très bien une quinzaine de minutes. Il parla à peu près comme un curé canadien qui ne tente pas le Saint-Esprit. Après la messe, la foule s'écoula lentement, s'attarda un peu sur la place de l'église, regarda passer le seigneur et sa famille ; puis elle se dispersa. Ce jour-là, on dîna en famille chez l'aîné des deux frères, et le vicaire fit à tous le plaisir et l'honneur de s'asseoir à la table de cet excellent paroissien. Le lendemain, dîner chez Anatole. Le vicaire était forcément absent, il est vrai, mais il fut remplacé par le frère de Mme Anatole, alors curé-doyen de Creully, Calvados. Il est actuellement archiprêtre d'une paroisse plus importante. Je le remercie — encore une fois — d'avoir bien voulu être mon cicerone dans mes courses à travers Caen. Je me rappelle, en particulier, notre visite à Guillaume le conquérant, qui dort dans

1. Il est décédé en 1913 ou 1914.

l'église Saint-Etienne, je crois, bâtie à ses frais et dont la présence est indiquée par une longue inscription encastrée dans le plancher, en plein milieu du sanctuaire, comme celle de Monseigneur d'Esglis dans l'église de Saint-Pierre, Ile d'Orléans.

Sept ans à peine se sont écoulés depuis mon passage à Thury-Harcourt, et cependant, que de changements déjà ! Le vieux curé est décédé ; son vicaire est remplacé ; les familles Gosselin, auxquelles souriait la vie en 1910, sont dans le deuil. Albert n'a pas été directement atteint, puisqu'il n'a pas d'enfants, mais son frère Anatole a été cruellement frappé. Son unique fils Maurice, est mort pour la France, le 8 novembre 1916, à l'âge de 25 ans. Je l'ai connu à Paris où, en 1910, il préparait une carrière commerciale que la guerre de 1914 a brisée. Lorsqu'il est tombé, il résidait à Alençon, attendant la conclusion de la paix pour contracter un mariage avantageux. La mort de ce porte-flambeau de la famille Gosselin est ce qu'on peut appeler un désastre familial, puisqu'il ne reste plus aucun descendant pour perpétuer le nom de cette branche française. Quand les cousins Albert et Anatole auront vécu, la dernière page de son histoire aura été écrite.

Leur sœur Clémentine, plus jeune que ses frères, leur survivra probablement, mais ses enfants portent naturellement le nom de leur père, Fernand Royer, chef-de-gare à Luc-sur-Mer, Calvados. D'ailleurs, la guerre a également endeuillée son foyer. Marcel, l'aîné de ses deux fils, grièvement blessé au genou, est tempo-



MAURICE GOSSELIN



FERNAND ROYER-GOSSELIN
TOMBÉ AU CHAMP D'HONNEUR, LE 29 AOUT 1915

rairement impropre au service militaire, et le cadet a été tué en août 1915, à la bataille de Charleroi. On me saura gré, je crois, de reproduire la carte de faire-part, qui permet de faire connaissance avec le groupe des parents et des alliés de la famille.

“ Fernand Royer ;

“ Monsieur et Madame Royer ;

“ Madame veuve E. Royer ;

“ Monsieur Marcel Royer ;

“ Mademoiselle Madeleine Royer ;

“ Monsieur et Madame Albert Gosselin ;

“ Monsieur et Madame Anatole Gosselin ;

“ Monsieur et Madame Voisin et leurs enfants ;

“ Monsieur et Madame Joigneaux et leur fils ;

“ Les familles Gallet, Gosselin, Groult, Legrand et Isabel,

“ Ont la douleur de vous faire part de la mort de

“ MONSIEUR FERNAND ROYER

“ Caporal au 5^e Régiment d'Infanterie

“ Tombé au Champ d'honneur, le 29 août 1914, au combat du Mont d'Origny, près Guise, (Aisne), à l'âge de 21 ans,

“ Leur fils, petit-fils, frère, neveu et parent.

“ Priez pour lui.”

Il me plaît de souligner l'invitation contenue dans les trois derniers mots qui sont, en quelque sorte, la signature du document. Ils prouvent clairement que j'avais bien saisi, en 1910, la mentalité religieuse de ces familles normandes, et que je n'avais rien exa-

géré pour embellir le tableau que j'en ai esquissé.

Parmi les noms mentionnés plus haut, je remarque celui de la famille Isabel. Je savais que la famille canadienne du même nom est normande et originaire de Lisieux, mais j'en ai maintenant une nouvelle preuve. Cette famille, qui m'a fourni mon aïeule maternelle, si elle n'est plus représentée à Saint-Laurent, poursuit cependant sa marche en terre canadienne.

PREMIÈRE BRANCHE

Premier ancêtre

Gabriel

Que mon premier ancêtre canadien soit venu tenter fortune à Québec, ce fait me semble encore plus naturel depuis mon pèlerinage à Combray. Ce village, proche Thury-Harcourt aujourd'hui relié à Caen par chemin de fer, est à proximité de Rouen et de Dieppe, sur les bords de la Manche. Or autrefois, ces deux ports de mer étaient la tête et le terminus de la navigation océanique entre l'ancienne et la Nouvelle-France. Gouverneurs, prêtres, soldats, fonctionnaires militaires et civils, négociants et colons s'embarquaient pour Québec, et débarquaient au retour, soit à Rouen, soit à Dieppe. Il est donc impossible que la Normandie, en général du moins, connût peu ou point la perle des colonies françaises de l'époque. Les recrues qu'elle lui a fournies, la juridiction colorée exercée — à l'ori-

gine — par son Primat l'indiquent suffisamment. Il n'est même pas improbable que notre jeune Combray-sien, mêlé — un jour — aux Rouennais, ait salué le départ ou l'arrivée de l'un des voiliers qui remontaient et redescendaient le Saint-Laurent tous les ans. Quoi qu'il en soit, débrouillard en diable, — ses faits et gestes le prouvent, — il connaissait sûrement Québec et ses alentours lorsqu'il quitta son village natal pour aller — vraisemblablement — s'embarquer à Rouen qui était le port de mer le plus rapproché de Combray. Aujourd'hui, il prendrait l'un des transatlantiques qui partent de Cherbourg, "sentinelle avancée, en face de l'Amérique."

Quel mobile poussa ce tempérament positif et calculateur à quitter sa belle Normandie qu'il ne devait plus revoir ? Dieu lui intima-t-il un ordre similaire à celui qu'il avait donné à Abraham : "Sors de ton pays et viens dans la terre que je te montrerai ; tu seras le père d'un grand peuple ?" Il serait puéril de lui attribuer une vocation divine ; et, bien qu'il s'agisse du fondateur de la famille Gosselin, je ne suis même pas tenté d'auréoler son nom en le représentant comme un homme providentiel. Il n'émigra — comme la plupart des colons — pour aucun motif surnaturel ou même simplement patriotique. Rien, dans sa carrière, ne l'indique. Au contraire, il courait plutôt à la conquête de la Toison d'or. Il rêvait probablement de compter, *Deo favente*, parmi les bourgeois de la Nouvelle-France. Cette supposition est, pour moi du moins, une conviction.

Les objectifs surnaturels hantent rarement le cerveau de ceux qu'on appelle des hommes d'affaires. Or, telle était bien sa caractéristique, les casiers poussiéreux du greffe de Québec en fournissent la preuve. Ils ne contiennent pas moins d'une quarantaine de documents relatifs aux transactions auxquelles il fut mêlé. Il fut évidemment, pour les notaires de cette époque, l'un des meilleurs clients. Il ne fréquentait pas la Bourse, parce que cette institution était encore dans les limbes.

Mais s'il n'a pas été poussé par le Saint-Esprit, il n'en a pas moins secondé les vues de la Providence, qui fit sortir de lui — non pas un peuple — mais une légion innombrable de descendants dont la liste s'allonge tous les jours. Il réalisa, par surcroît, son rêve probable de compter un jour parmi les bourgeois de Québec. C'est ainsi qu'il est qualifié dans plusieurs des pièces auxquelles je viens de faire allusion. Je puis même dire, au sens large du mot, qu'il a été — comme presque tous les colons du dix-septième siècle — l'une des pierres prédestinées par Dieu aux assises de l'édifice national commencé en 1608. La Providence manipule les hommes, à leur insu le plus souvent, utilise leurs aptitudes, leurs goûts, leurs ambitions même à la réalisation de ses desseins. Presque toujours ils font sa volonté en croyant faire uniquement la leur. . .

Si, comme j'ai lieu de le croire, Gabriel Gosselin débarqua à Québec, la bourse légère, la fortune lui a certainement souri. Il n'est pas mort millionnaire, il est vrai, mais sa donation au " Bureau des pauvres

de Québec," que nous reproduisons plus loin, mentionne qu'il possédait sept terres à l'île d'Orléans, et une maison à Québec, rue Sous-le-Fort.

Quelques années après son arrivée son nom apparaît sur la liste des censitaires de l'île et "comté de Saint-Laurent," comme s'appelait alors l'île d'Orléans. Son ami, Jacques Gourdeau, seigneur du fief "Beaulieu," lui concéda une "Habitation" sur laquelle il s'installa en 1652.

Un inventaire, en date du 8 novembre 1677, la décrit comme suit :

"Une habitation au village de Beaulieu, de quatre arpents de front, traversant l'île du nord au sud ; et une autre habitation d'un arpent à côté de celle-ci, traversant l'île ; faisant 74 arpents de terre labourable ; il y a encore quelques souches.

"De plus, une petite pièce de prairie, nette en nature, de trois arpents. "

Cette désignation correspond parfaitement à celle que nous lisons dans sa "donation conditionnelle" faite en 1689, et que je reproduis plus loin.

Maintenant, pour les profanes qui ne connaissent guère ce coin de terre, je vais préciser davantage.

Cette terre porte le numéro deux du cadastre officiel de Saint-Pierre, île d'Orléans, dressé en 1689 par l'ingénieur Villeneuve. Aujourd'hui elle est comprise, ainsi que le village Beaulieu, dans la jeune paroisse de Sainte-Pétronille.

La maison de Gabriel Gosselin, on s'en doute bien, n'était pas précisément un palais. La clause suivante

de l'inventaire dressé, en 1677, par Becquet, nous renseigne mieux qu'une photographie, qui me ferait pourtant un gros plaisir. Voici ce qu'on y lit sous la rubrique *Bâtiments* : " Une vieille maison, en laquelle Gabriel Gosselin est demeurant présentement, de 36 pieds de longueur ; 17 de largeur ; de pierre et de bois ; couverte de paille ; évaluée à 300 livres. "

On remarquera sans doute la mention du " bois ", comme s'il était possible d'éliminer ce matériel dans la construction d'une maison, surtout à cette époque. Le chaume dont elle était couverte ne doit pas étonner. Quand je n'étais encore qu'un enfant, j'ai vu, à Saint-Laurent, plusieurs granges ainsi couvertes.

Cette maison avait l'honneur d'héberger le missionnaire lorsqu'il faisait le tour de l'île, ou que ses services y étaient requis ; car, à cette époque, il n'y avait pas un seul curé résident là où il y en a actuellement six.

A ce presbytère d'occasion, qui fournissait " bonne table et bon gîte ", une minuscule chapelle, presque adjacente à la maison, permettait au missionnaire de dire la messe et de réunir les fidèles des alentours. Il appert, en effet, par un acte inséré dans les registres de Château-Richer, en date du 27 septembre 1664, que l'abbé de Maizerets, du Séminaire de Québec, y suppléa les cérémonies du baptême de Marie-Anne Leclair, " à la pointe de l'île, dans la chapelle de Gabriel Gosselin "

Cette suppléance n'était pas la première, comme le prouve l'extrait suivant :

" L'an de grâce mil six cent soixante-un, le vingt-

uniesme jour de feburiel, le Père Paul Ragueneau suppléa les cérémonies du St Baptisme à Marguerite le Clair née le 26 Décembre de l'année 1660, et ondoyée par le P. Claude Dablon, du mariage de Jean le Clair et Marie Blanquette sa femme. Le Parrain fust Gabriel Gosselin et Marguerite de Chavigny Marraine¹.

(Signé)

PAUL RAGUENEAU

Si la maison de Gabriel Gosselin n'était pas un château, la chapelle affectée au service du culte était encore moins une cathédrale. La description qu'en fait l'inventaire que j'ai déjà cité en est la preuve manifeste. Il la décrit comme suit :

“ Un petit bâtiment proche de la dite maison, et servant de chapelle, de 27 pieds de long, sur 19 de large ; de colombage pierroté ; sans fondement autre que pièces de cèdre qui font la clôture d'une petite cave ; le dit bâtiment, couvert de paille, évalué 300 livres. ”

Cette chapelle provisoire est peut-être la doyenne de celles que l'on érige dans les missions qui attendent la nomination d'un curé. D'ailleurs, l'important est d'être à l'abri des intempéries de l'air.

Notre premier ancêtre fit preuve d'un remarquable coup d'œil en plantant sa tente sur le sommet du village Beaulieu, dont le nom de baptême est bien en harmonie avec la réalité. Sans sortir de sa maison, il avait à la fois sous les yeux : en face, la cataracte du Mont-

1. Registres de N.-D. de Québec.

morency ; à l'est, la côte Beaupré ; au nord-ouest, le marche-pied boisé des Laurentides sur lequel se sont installés Beauport et Charlesbourg ; en ligne droite avec la pointe de l'île, le Cap Diamant ; au sud-ouest, la Pointe-Lévy.

C'est là que — de 1652 à 1684 — il a vécu heureux et béni dans son travail. Il fut un cultivateur amoureux de la charrue et progressif. Les recensements et ses inventaires en font foi. C'est là que sont nés ses douze enfants, tous baptisés à Québec pour la bonne raison qu'il n'y avait pas encore de curé résident à Saint-Pierre. Le missionnaire passait probablement trop tôt ou trop tard. Cette famille faisait sa religion à Québec, distant seulement de trois milles.

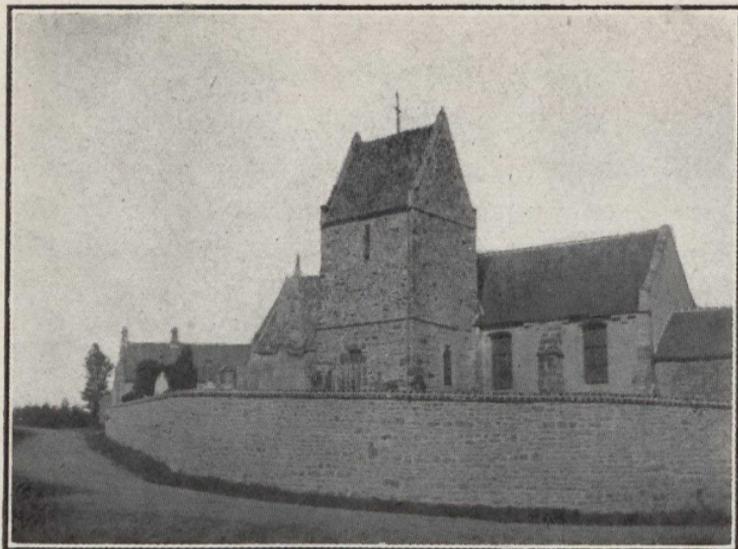
Il ne se montra pas moins avisé en choisissant la terre qu'il donna à son fils Ignace, le premier Gosselin qui ait compté parmi les paroissiens de Saint-Laurent, terre actuellement occupée par son sixième descendant.

A part le fait que les recensements de 1666, 1667 et 1681 mentionnent Gabriel Gosselin parmi les censitaires de l'île d'Orléans, ils sont particulièrement instructifs sur plusieurs points.

Le premier est maigre toutefois. Il indique seulement son âge, son domicile, et qu'à part le personnel de sa famille, il compte trois domestiques.

Le deuxième est plus communicatif. Il déclare que sa famille comprend sept enfants et trois domestiques ; que ses bestiaux sont au nombre de 20, et qu'il possède cinquante-cinq arpents en valeur.

Un coup d'œil sur le troisième nous apprend qu'il est



ÉGLISE DE COMBRAY



FAÇADE DE L'ÉGLISE

le père de neuf enfants ; sans compter deux enfants adoptifs ; et qu'il a un domestique à son service. Il a de plus, en 1681, soixante arpents en valeur, un troupeau de quarante-cinq bêtes à cornes, une ânesse et quatre-vingts brebis. On voit par ces détails que l'aisance augmentait graduellement.

Lors du recensement de 1681, outre sa terre, il possédait, " au Bout de l'île ", la terre du Fort, sur laquelle se trouvait la chapelle des Hurons pendant leur séjour en cet endroit. Ce domaine historique, il l'avait acquis de J.-B. Peuvret, sieur du Mesnu, greffier du Conseil Souverain, et seigneur de Gaudarville, décédé en 1697.

Les recensements ne sont pas inutiles, mais ils n'ont qu'une valeur relative, bien inférieure en tout cas à celle des inventaires. Le formulaire des premiers est souvent dressé par des employés inexpérimentés, et les réponses sont généralement données au petit bonheur, parce que personne n'aime qu'on mette le nez dans ses affaires. Les inventaires, au contraire, détaillent minutieusement meubles, immeubles, et jusqu'aux infiniment petits. On n'a pour s'en convaincre, qu'à consulter les deux inventaires de 1677 que je reproduis à la fin, et à les comparer avec les recensements que j'ai cités.

Après avoir localisé la terre de Gabriel Gosselin, j'ajoutais : c'est là qu'il a vécu heureux. On a sans doute lu entre les lignes, car il ne fut pas exempt d'épreuves. Dieu ne lui accorda pas le paradis sur la terre plus qu'aux autres mortels. Sa vie fut une édition de la vie humaine en général, un mélange de joies et de peines. Riche de terres et d'enfants, sa barque voguait heureu-

sement quand, soudainement, elle fut rudement secouée par un coup de vent qui emporta sa femme. Cette mort fut, je crois, la pire épreuve de sa vie.

Il restait seul avec une famille de dix enfants. Ces accidents, dont j'ai maintes fois été le témoin, m'ont toujours profondément impressionné. Abstraction faite du divorce, la disparition de l'un des époux, surtout s'il laisse des enfants, m'a toujours semblé un malheur souverain. Sans doute la Providence peut amortir les conséquences du coup ; mais les compenser pleinement, elle ne le pourrait que par une résurrection. De plus, personne pour tenir sa maison et compléter l'éducation de sa famille. Sa dizaine d'enfants comptait une fille, il est vrai, mais âgée seulement de dix ans, incapable, par conséquent, de remplacer sa mère. On devine aisément la solution qui s'imposait dans l'intérêt de tout le monde. D'ailleurs, il n'avait que cinquante-six ans. Il se remaria donc, en 1677, avec Mme Mathurin Renaud, née Louise Guillot. Cette jeune veuve de 18 ans, intelligente et jolie, était sœur de mère de Louis Jolliet, le découvreur du Mississipi. Leur filiation n'est guère compliquée. Ils avaient tous deux pour mère Marie Avaucour, mariée en premières noces avec Jean Jolliet, et en secondes noces avec Godfroy Guillot.

Le contrat du second mariage de Gabriel Gosselin fut reçu par le notaire Becquet, le 28 septembre 1677.

Le mariage eut lieu à Sainte-Famille, le 4 octobre de la même année, " en présence des honorables hommes Jacques de la Lande, François de Chavigny, Antoine

Gourdeau et Julien Samson, bourgeois de Québec et habitants de la dite île.”

Signé “ F. Lamy, curé de Sainte-Famille.”

Les témoins dont je viens de citer les noms lui rendaient une politesse qu'il ne refusait jamais, car les registres de cette paroisse mentionnent fréquemment son nom en pareille circonstance.

Lors de son mariage, il était depuis plusieurs années un ami de la famille Guillot. Le document suivant, passé le 16 juin 1675 par le notaire Becquet, permet de le présumer :

“ Gabriel Gosselin, Honorable homme, habitant demeurant en l'île d'Orléans, vend à Vincent Guillot une habitation sise du côté sud de l'île : 2½ arpents ; bornée d'un côté à Gilles Godereau, et de l'autre à Guillaume Lemieux, à condition, entre autres choses, que le dit Guillot rendra à Gabriel Gosselin “ bons et fidèles services, ” tout le temps des récoltes prochaines.

Gabriel Gosselin avait acheté cette terre des Ursulines de Québec, le 9 avril 1675.

Si cette vente n'était pas en fait un acte plutôt gracieux, la main d'œuvre n'était pas moins rare qu'aujourd'hui.

Ce second mariage nécessita l'inventaire des biens de Gabriel Gosselin puisqu'il était marié avec sa première femme en communauté de biens. Ses goûts procéduriers le poussaient à en faire deux, à quinze jours de distance. Le premier, passé le 26 octobre 1677 par le notaire Becquet, est une vraie mosaïque de maisons,

granges, hangars et bergeries, instructive et intéressante, maintenant qu'elle est vieille de deux siècles. Il agit en cette circonstance en qualité de tuteur, et Jean Le Rouze comme subrogé-tuteur. Les enfants mentionnés dans l'inventaire sont : Ignace, 20 ans ; Michel, 16 ans ; François-Amable, 14 ans ; Gabriel, 13 ans ; François, 11 ou 12 ans ; Jean, 10 ans environ ; et Geneviève, 9 ans. On remarquera plus tard, qu'ils ont tous été rajeunis, et que ces âges ne concordent pas avec la date de leur naissance.

Le second inventaire, en date du 8 novembre 1677, est une description détaillée de chacune de ses terres, mentionnant bornes, étendue et noms des fiefs sur lesquels elles sont situées. Sur ce point, il renseigne beaucoup mieux que le premier.

Muni de ses deux roues par un second mariage, le char familial continua de rouler paisiblement, sans être cahoté par la mésintelligence. Il y a, quoi qu'on en dise, des belles-mères qui ne sont pas des marâtres. Le défaut capital et l'unique peut-être de la nouvelle reine du foyer, que corrige d'ailleurs chaque année qui passe, était d'être un peu jeune. Ce n'était certes pas sa faute, et son mari était parfaitement justifiable car, à cette époque, les alliances assorties sous tous les rapports n'étaient pas toujours possibles. *L'angustia loci* du droit canonique existait invariablement.

D'ailleurs, ce qui recommande hautement cette jeune femme, c'est le fait qu'elle se remaria une troisième fois avec un négociant de Québec, Pierre Haimard, et qu'elle adopta l'un des petits-enfants de Gabriel Gosselin,

dont elle fut la marraine. J'en parlerai plus longuement en son temps.

La majeure partie de la décade qui suivit le second mariage de Gabriel Gosselin fut, je pourrais presque dire, une lune de miel ininterrompue.

En tout cas, elle fut exempte de deuils et d'infortunes. Ses affaires prospéraient, son domaine terrien allait toujours s'agrandissant et, à part le chagrin de vieillir, que je présume sans preuve positive, il ne semble pas avoir eu de déceptions. Cependant, il commençait à sentir le poids des années, et la preuve c'est qu'en 1684 il fut frappé de paralysie. J'ai lieu de croire exact ce millésime, car il fit précisément cette année-là son premier testament. Heureusement, la " Bonne sainte Anne " eut pitié de lui, le soigna si bien qu'elle le remit complètement sur pied. Il la connaissait à son arrivée à Québec, car la Bretagne confine à sa Normandie, et la connaissant, il ne pouvait pas ne pas l'aimer. Cette guérison merveilleuse est relatée comme suit dans un cahier de procès-verbaux des miracles opérés par la " Bonne sainte Anne. "

" Gabriel Gosselin, habitant de l'île d'Orléans, lisons-nous dans ce Recueil, étant devenu comme paralytique du col et du bras, ne pouvant qu'avec peine lever la tête et se tourner, ayant fait vœu à Sainte-Anne, a reçu guérison et continue, tous les ans, d'aller dans son église du Petit-Cap, lui rendre ses actions de grâce¹ ".

Ce pèlerinage annuel à Sainte-Anne-de-Beaupré me

1. Mgr A. G., archives du Séminaire.

rappelle celui que faisait mon père, en mars généralement. Il partait vers trois heures du matin, afin d'arriver à temps pour aller à confesse, communier et vénérer la relique. Puis, après avoir passé au sanctuaire national une partie de la matinée, il reprenait le chemin de Saint-Laurent. Le fait qu'il n'y manquait jamais me fait croire que ce pèlerinage était la conséquence d'un vœu. Ce que je sais pertinemment, c'est que mon père et ma mère avaient en la Bonne sainte Anne une foi à transporter les montagnes, et qu'après la sainte Vierge, elle occupait dans leurs cœurs la première place. Aussi, l'apparition du premier *Manuel du pèlerin à la Bonne Sainte-Anne-de-Beaupré*, que je publiai en 1879, leur causa un plaisir infiniment plus grand que si j'avais été l'auteur d'un ouvrage couronné par l'Académie française. Ils manifestaient ainsi ce que la théologie appelle le don de sagesse que possèdent généralement les humbles. Ces leçons de choses se gravent profondément dans l'âme des enfants, et déposent en elle des germes qui, avec les années, poussent et fructifient. Le souvenir de ce Manuel m'est donc doublement cher ; il a fait plaisir à mes parents, et il a peut-être contribué à faire connaître et aimer notre patronne canadienne, qui semble avoir été si maternelle pour mon premier ancêtre canadien.

Cette maladie et cette guérison eurent probablement lieu en 1684, car son premier testament, passé par le notaire Duquet, porte la date du 8 mars 1684, et déclare qu'il est malade. D'ailleurs, l'expérience démontre que les hommes d'affaires en santé pensent à tout, ex-

cepté à leur testament. C'est un détail dont ils n'ont pas le temps de s'occuper et qui ne presse guère, surtout quand ils n'ont que soixante-trois ans, l'âge de Gabriel Gosselin à cette époque.

Un testament est, jusqu'à un certain point, un thermomètre de la mentalité du testateur ; c'est pourquoi ses descendants au moins ne seront pas fâchés d'en parcourir les principales clauses.

(Gabriel Gosselin) habitant du comté de Saint-Laurent étant présent en cette ville, malade :

“ Après avoir donné son âme à Dieu, etc., il désire que son corps soit enterré dans l'église paroissiale ou dans le cimetière d'icelle ; et s'il meurt à l'île Saint-Laurent, qu'il soit inhumé dans l'église Saint-Pierre, sa paroisse.

Pour son service et les messes, il s'en rapporte à son exécuteur-testamentaire, qui sera J.-B. Peuvret du Mesnu.

On prendra sur le plus clair de ses biens : 1500 livres pour des messes ; 400 livres à MM. les ecclésiastiques du Séminaire, s'ils veulent bien dire des messes pour cette somme ; 200 livres à la Congrégation de N.-D. de l'Immaculée Conception de cette ville, laquelle lui fera dire cent messes dans la chapelle ; 400 livres aux Récollets de N.-D. des Anges pour quatre cents messes ; le reste sera pour faire dire des messes à Saint-Pierre.

Il donne 1500 livres à sa fille Geneviève si elle persévère. En cas contraire, cette somme retournera au fonds commun.”

Cette pluie de messes contraste singulièrement avec

les vingt-cinq ou cinquante intentions imposées aux donataires par les testaments modernes. Il est imprudent, règle générale, de beaucoup compter sur le souvenir pieux des survivants. Il vaut mieux, en homme d'affaires, se voter soi-même son budget de messes, à l'exemple de mon premier ancêtre, et ne pas redouter un excédent, car, dit la Sainte Ecriture : *Homo repletur multis miseriis.*

Evidemment, il avait ce que je puis appeler la dévotion des messes, et comprenait, par conséquent, que le saint sacrifice est l'hommage le plus agréable qui puisse être rendu à Dieu.

Ainsi les archives du Séminaire de Québec mentionnent la fondation de cinq messes à la cathédrale de Québec, qui devaient être acquittées comme suit : une, le 10 janvier, à l'autel Sainte-Famille ; une, la veille de la fête de saint Louis, roi de France ; une troisième, le 16 mars, fête de son patron ; une, le mardi, et une cinquième, le mercredi de la première semaine du Carême.

Ces messes fondées sont encore acquittées à leur date, comme le prouve le tableau de ces fondations que l'on peut consulter à la sacristie de la basilique de Québec. Aujourd'hui les fabriques n'acceptent pas facilement ces fondations à perpétuité. "Autre temps, autres mœurs !"

Un testament, malgré le préjugé populaire, n'est pas l'équivalent d'un arrêt de mort, car le testateur vécut encore treize ans, relativement bien. Mais si la Bonne sainte Anne guérit les malades elle ne les rajeunit jamais. Le demander serait de l'impertinence. Après



ANCIEN PRESBYTÈRE DE COMBRAY

comme avant sa guérison, Gabriel Gosselin resta donc sexagénaire avec la perspective de compter bientôt parmi les septuagénaires. Il comprit que ses épaules ne pourraient longtemps porter le fardeau habituel, qu'il lui fallait songer prendre sa retraite et aller se reposer dans sa maison rue Sous-le-Fort. En effet, une attaque de paralysie, même contrôlée, est un premier coup de cloche signifiant que l'heure du déménagement approche. Alors il offrit à ses enfants de se dépouiller en leur faveur s'ils voulaient faire valoir ses terres et le continuer à l'île d'Orléans. Ceux-ci, soit manque de vocation pour la charrue, soit divergence d'opinions sur le mode de répartition des terres et les conditions imposées, refusèrent de souscrire à l'arrangement proposé. Cette dernière hypothèse, je crois, est la plus probable ; et le fait qu'ils se ravisèrent plus tard le démontre suffisamment. Acquérir des terres est souvent plus facile que plaire aux héritiers en les léguant. Quoi qu'il en soit, Gabriel Gosselin ne crut pas devoir capituler et, le 7 mai 1689, année de son départ définitif pour Québec, par une donation reçue par le notaire Genaple, et que je vais citer en partie, il céda " au bureau des pauvres " de Québec toutes ses terres de l'île d'Orléans.

" Gabriel Gosselin, bourgeois de cette ville... disant que, depuis l'établissement fait par le Conseil souverain de ce pays d'un bureau des pauvres en cette ville, dans le désir qu'il a de participer aux prières des dits pauvres et d'attirer par là les bénédictions de Dieu sur sa famille, il aurait pris le dessein de donner quelque portion des biens qu'il a acquis par son labeur, pour

aider à l'entretien et subsistance des dits pauvres ; et considérant encore que, depuis qu'il ne peut plus entretenir et faire valoir ses terres lui-même, n'ayant pu trouver aucun fermier capable de les gouverner comme il faut, et aucun de ses enfants n'ayant voulu les faire valoir ni les affermer, elles ne lui reviennent qu'à charge et dépérissent et se détériorent journellement ; il s'est enfin décidé et résolu d'en disposer ainsi qu'il en suit, à savoir...

“ Qu'il donne, cède... à Nos Seigneurs les Illustrissimes et Révérendissimes Pères en Dieu, Mgr J.-B. de la Croix de St-Vallier, évêque de Québec, et Mgr François de Laval, Premier et ancien évêque de Québec, ainsi qu'à M. François Dupré prêtre, curé de l'Eglise Notre-Dame, paroisse de cette ville, M. Dupuy, procureur du Roi, Peuvret du Mesnu, et Charles Auber de Lachesnaye, directeurs du bureau des pauvres, les terres ci-mentionnées, savoir...”

Après cette nomenclature, le document continue : “ Le tout pour être employé à la nourriture et entretien des pauvres de la ville, voulant que s'il s'y établit un hôpital général ou particulier pour les dits pauvres, par lettres patentes du Roi, comme l'espèrent les dits Seigneurs évêques et les dits curés et directeurs ; en ce cas, dès lors et aussitôt, les dites choses données passent et demeurent en propriété du dit hôpital des pauvres qui sera établi en ce pays...”

Donation ainsi faite à la charge, par les acquéreurs, “ des cens et rentes, ” etc., et que, de ce jour à perpétuité, les directeurs du dit Bureau ou Hôpital susdit

fassent dire en l'Eglise de cette ville, jusqu'à ce qu'il y ait une chapelle pour le dit Bureau ou Hôpital, tant à l'intention du donateur que de Louise Guillot sa femme présente, Françoise Lelièvre sa première et défunte femme, que de tous leurs enfants et descendants, une messe basse tous les premiers lundis de chaque mois de l'année pour les vivants et trépassés d'iceux, et que le premier lundi d'après le décès du donateur, au lieu de la dite messe basse, sera dite et célébrée une grand-messe et service pour le repos de son âme, ainsi qu'au premier lundi de l'anniversaire.

De plus, les Directeurs seront tenus lui payer pour rente viagère, sa vie durant seulement, la somme de 150 livres avec, en plus, dix cordes de bois.

Dans le cas où les enfants du dit Gabriel prétendraient rentrer en possession des dits biens donnés, ils devront payer aux donataires la somme de 6,000 livres, et les améliorations, accroissements, etc. ”

Au pied de ce document on lit les signatures suivantes:
Jean, Evêque de Québec.

François, ancien évêque de Québec.

Auber Lachenaye, (commis général de la Compagnie des Indes Occidentales).

François Dupré.

Peuvret, Poisset et Nolan.

Deux jours après, le 9 mai, Mgr de St-Vallier, Mgr de Laval, le curé Dupré et les Directeurs, accompagnés du notaire Génaple, prennent un canot et se rendent à l'île pour visiter les terres données par Gabriel Gosselin. Tous les excursionnistes signent l'acte relatant cette visite.

Le 12 mai, le donateur renonce aux dix cordes de bois, dont la mention, dans l'acte de donation, étonne ou détonne.

On a sans doute lu avec intérêt le long document que je viens de reproduire. Les motifs énoncés sont en accord avec les faits, et font honneur au donateur, bien que le désir de bénéficier des prières des pauvres ne soit pas le mobile premier et principal de la donation. Au risque d'étonner, celle-ci me semble plutôt le geste d'un diplomate qui renonce à négocier plus longtemps, tout en laissant une porte ouverte. Cette supposition me semble découler du " proviso " inséré à la fin de l'acte. Le père, évidemment, a raté l'arrangement proposé à ses enfants. Leur refus de faire valoir ses terres laisse présumer qu'ils boudent leur portion d'héritage, vu les conditions imposées, car la nature humaine n'est pas coutumière de pareil détachement. Les successions, l'expérience en fait foi, manquent rarement de courtisans.

D'un autre côté, il est naturel de le supposer, le donateur regrettant l'attitude de ses héritiers légaux, désirait être continué par ceux qui étaient sa chair et son sang ; mais sans capituler. En stricte justice il ne leur devait rien. Alors il imagina le recours à une donation grosse de conséquences pour l'avenir des héritiers en cause, et en réalité, un ultimatum indirect. Ils le comprirent sans doute, et purent rentrer en possession du domaine familial — en son temps — grâce au " proviso. " C'est ainsi que la diplomatie du père lui permit de réaliser son objectif.

A l'appui de cette hypothèse fort vraisemblable je ne puis citer aucune preuve directe ; mais il n'appert nulle part que les directeurs du bureau des pauvres soient pratiquement entrés en possession. Au contraire, les terres désignées dans l'acte de donation semblent bien n'avoir pas changé de titulaire. En effet, le 17 juillet 1689, le donateur baille à son fils Michel le bien de famille sur lequel il a demeuré jusqu'à cette époque. Puis, en 1695, il cède à son fils Ignace une terre de trois arpents qu'il avait acquise, dans le fief " du Mesnu. " de Vincent Poirier. Cet acte est signé par Ignace, Gabriel et François Gosselin.

Une légende n'est pas un article de foi, mais celle-ci vivra, je crois, tant qu'elle ne sera pas ostracisée par une pièce authentique.

J'ai déjà écrit que Gabriel Gosselin, tout en étant un insulaire authentique, possédait " pignon sur rue " à Québec, comme l'on dit en France, paraît-il. Aussi son déménagement se résumait, en définitive, à un changement de local d'autant plus facile qu'il était assez avisé pour ne pas attendre la débâcle du pont de glace. Il quitta probablement l'île sur la fin d'avril. Le 19 du même mois, il signifie à Mme veuve Jean Army, née Madeleine Roy, qu'ayant l'intention d'aller demeurer en ville avec sa famille, il reprend la partie de sa maison qu'il avait promis de lui louer. Le 7 mai, il est à Québec où il passe l'acte de donation au bureau des pauvres, dont j'ai parlé plus haut. Le 9, il le modifie sur un point secondaire. Le 19, il fait une autre transaction par devant le notaire Genaple.

Rendons immédiatement visite à ce nouveau paroissien de N.-D. de Québec. Il résidait rue Sous-le-Fort, presque à l'encoignure sud-ouest de celle-ci et de la rue Saint-Pierre. C'est là qu'il a vécu ses huit dernières années. Sa maison était bâtie sur un emplacement de 20 pieds de front sur 22 de profondeur, acquis de Mme veuve Chs Amiot, née Geneviève de Chavigny, pour la modique somme de cent livres tournois¹. Le contrat, dressé par le notaire Duquet, porte la date du 23 février 1676. Le gouverneur Frontenac l'avait concédé à Mme Amiot, le 4 mai 1674. Cet immeuble, la transaction le décrit comme suit : " Joignant d'un côté la rue Sous-le-Fort ; d'autre, le bord du fleuve ; d'un bout, la pointe des Roches, prenant en droite ligne l'alignement de M. de Villeray ; et, d'autre bout, le restant du dit emplacement appartenant à la dite veuve. "

La description du notaire Genaple, en date du 1^{er} février 1688, est peut-être plus claire : " Rue Sous-le-Fort, joignant, d'un côté, le sieur Lespinay ; d'autre, la pointe des Roches ; par devant, rue Sous-le-Fort et, par derrière, la grève du Cul-de-sac. "

Gabriel Gosselin menait les choses rondement car, le lendemain de son acquisition, le contrat de la maçonnerie de sa nouvelle maison était signé par un Pamalon de cette époque, le maçon LeRouge ; et celui de la charpente par Jean Marchand et Rémi Dupille.

Dans l'inventaire du 26 octobre 1677, cette maison, qui comptait deux étages, est ainsi décrite : 37 x 26 ;

1. La livre tournois équivalait à 20 sous.

en maçonnerie ; de 28 pieds de hauteur, que le dit Gosselin fait construire à la basse-ville de Québec ; estimée à 3,500 francs.

Commencée en 1676, elle n'était donc pas encore achevée en 1677. Evidemment, les entrepreneurs du dix-septième siècle ressemblaient à ceux du vingtième.

On a sans doute remarqué que la maison en question était plus longue et plus large que l'emplacement. Tout sorcier qu'il fût, puisqu'il était un habitant de l'île d'Orléans, mon premier ancêtre n'a pas dû bâtir une maison de 37 pieds sur 26, sur une superficie mesurant seulement 20 pieds de front sur 22 de profondeur, sans acheter une lisière de terrain. Bien que je ne puisse produire aucun document à l'appui de cette supposition, on me croira sans peine.

Une fois fixé à Québec, Gabriel Gosselin ne fut pas un paroissien nominal. Il fut intimement mêlé à la vie paroissiale, et possédait un banc dans l'église de la basse-ville, au pied de la chaire¹.

Le premier ancêtre de la famille Gosselin sut judicieusement ordonner les étapes successives de sa carrière. Ce que j'ai relaté jusqu'à présent le prouve amplement. Positif, méthodique et clairvoyant, il avance hardiment sans jamais regarder en arrière. Il semble avoir l'intuition des futurs contingents autant que du présent. Il ne manqua à ce cerveau que d'être meublé pour jouer un rôle.

A peine débarqué à Québec, il s'installe sur le pla-

1. Bail du 23 février 1697 par le notaire Chambalon.

teau du village Beaulieu, île d'Orléans. Un simple coup d'œil lui a permis de saisir les beautés et les avantages de ce coin de terre. Trente-deux ans durant, il arrondit son domaine qui finit par enserrer presque la moitié du Bout de l'île. On dirait qu'il ambitionne de doter ses enfants au fur et à mesure qu'ils arrivent. Il poursuit son objectif sans perdre une minute. Puis, lorsque ses épaules commencent à sentir le poids des années, il comprend qu'il a vieilli. Sans s'illusionner comme tant de fous qui ne consentent pas à cesser d'être jeunes, il juge que son programme est à peu près rempli. Alors il monte à Québec pour vivre — dans le nid qu'il s'y est préparé — la vie modeste et paisible d'un petit rentier. Il avait assez peiné pour avoir le droit de ne pas mourir les armes à la main. Agir ainsi est d'un sage, à mes yeux du moins. Cette saine philosophie est si souvent méconnue que je puis bien dire tout haut mon admiration pour un ancêtre qui l'a mise en pratique.

Il lui sembla probablement que sa vie de rentier était à son début au moment où elle allait finir. C'est un fait d'expérience que les dernières années de toute vie humaine paraissent passer plus vite. Le 4 juillet 1697, Gabriel Gosselin, dit le notaire Rageot, "gisant au lit malade," fit un second testament, qui devait être le dernier. Il était plutôt agonisant que malade, puisque son service et sa sépulture eurent lieu le 7 du même mois, comme il appert par l'acte suivant que je dois à l'obligeance du notaire Ernest Labrègue : "Le septième jour du mois de juillet de l'an mil six cent quatre-vingt-dix-sept a été inhumé par moy prêtre, curé de Québec,

Gabriel Gosselin, bourgeois de Québec, âgé de quatre-vingt-quatre ans ou environ, après avoir reçu les sacrements de pénitence, viatique et extrême-onction en présence de Jean Dubreuil et Jacques Michelin témoins. ”

(Signé) F. DUPRÉ.

(Vraie copie) H. NICOLE, ptre.

Malgré la teneur de l'acte cité, je ne crois pas que Gabriel Gosselin, bien qu'il se soit confessé, ait reçu le sacrement de pénitence en présence des témoins mentionnés. Quant à son âge, il est loin de concorder avec la date de sa naissance, 1621.

Le témoin Jean Dubreuil était fils de Pierre et de Catherine Gosselin, petite-fille de Gabriel Gosselin.

Les procédures légales ne traînèrent guère car l'inventaire des biens du défunt fut dressé le 10 juillet, et Louis Jolliet nommé tuteur des enfants. Le même jour, la maison rue Sous-le-Fort fut louée à un nommé Babin, aubergiste. Puis, le 16 mai 1699, elle fut définitivement cédée à Pierre Haimard, négociant, qui avait épousé en 1698 Mme Gabriel Gosselin.

Je résume immédiatement ce testament du 4 juillet 1697, dont certaines clauses sont une peinture des mœurs de cette époque.

Il donne 30 livres à l'église de N.-D. de la Victoire ; 30 livres à la chapelle Ste-Geneviève de la même église ; 50 livres aux Récollets pour participer à leurs prières ; 30 livres à l'Hôpital Général ; 30 livres à la Grande Congrégation.

Il veut que pendant son service l'on dise des messes aux autels de la Ste-Famille et de Ste-Anne.

Cette clause prouve bien que l'on n'a rien inventé sur ce point. Il ordonne que 600 messes soient dites pour le repos de son âme.

Pour s'assurer plus de prières il donne un mouton à chacun des prêtres dont les noms suivent, et qui devront lui dire quelques messes :

Dupré, curé de Québec ; M. Philippe Boucher, curé de la Pointe de Lévy ; aux curés de l'île : MM. Dauric, Lamy et Davion ; au Père récollet qui fait fonctions curiales à Saint-Paul¹.

Il entend que ses enfants soient payés de ce qui doit leur revenir, et les prie de ne pas créer de difficultés à leur belle-mère.

Il nomme, pour son exécuteur-testamentaire, Jean Sébille, marchand.

Enfin, il déclare qu'il ne sait ni écrire ni signer, de ce enquis.

Au pied du testament, on lit les signatures, en bien bonne écriture, des enfants suivants : Ignace, Michel, Frs-Amable, Gabriel et François.

Le premier ancêtre de la famille Gosselin est donc parti à l'âge de 76 ans, limite que ses descendants dépassent et même atteignent rarement. Sa mission, comme celle des autres membres de la Légion d'honneur chargés de poser les assises de la nationalité cana-

1. Saint Paul était alors le titulaire de la paroisse Saint-Laurent.

dienne-française, était terminée. Il avait fait l'œuvre de Dieu sans peut-être le soupçonner ; et, — ce qui est bien humain — pensant faire uniquement la sienne propre. Peu importe ! L'important est de la faire. Il était le père de douze enfants, et un peu plus tard le grand-père de soixante-dix petits-enfants, dont l'un est inhumé dans le premier cimetière de Charlesbourg. C'est bien le meilleur capital qu'il pût laisser à son pays. Ses rêves de fortune, car il n'avait pas émigré pour vivre la vie du *poveretto* d'Assise, s'étaient presque réalisés. Il possédait des terres et des maisons ; il avait pignon sur rue à Québec ; il appartenait à la caste des bourgeois, et frayait avec la meilleure société de cette époque. Il rendit son âme à Dieu en pleine connaissance, muni des sacrements de l'Eglise, après avoir — une dernière fois — mis ordre à ses affaires temporelles ; laissant à ses enfants un nom respecté, et dont ses descendants peuvent légitimement s'enorgueillir. En résumé, il avait fourni une belle carrière. Que pouvait donc ambitionner, à part cela, ce normand illettré, ne sachant même pas signer son nom, comme il le déclare au pied de son testament de juillet 1697 ?

* * *

Si je ne me fais pas illusion, je crois suffisamment lire dans son âme pour risquer un portrait, suivi d'un parallèle mettant en relief les ressemblances et les dissemblances entre ce premier ancêtre et ses descendants. Les lois de l'atavisme, bien qu'elles ne soient pas ri-

goureusement invariables comme celles du monde physique, sont toujours intéressantes à noter. Naturellement, je ne prétends pas que cette ébauche rend justice à l'original autant qu'une photographie qui d'ailleurs n'existe pas.

Etant donné ses faits et gestes, il me semble que je puis le portraiturer ainsi : un croyant du dix-septième siècle, catholique pratiquant jusque dans les moëlls, ce qu'on appelle sommairement un bon paroissien ; intelligent, pensant et raisonnant juste, bien qu'illettré ; sérieux plus que badin, et ne laissant rien au hasard, autant qu'il est humainement possible ; convoitant la fortune ; puis, ni timide ni nerveux.

Les trois premières caractéristiques, que je suis tenté d'assimiler aux vertus cardinales, pour moi du moins, sont visiblement l'apanage de ses descendants en général, qui, sous ce rapport, n'ont pas dégénéré d'un iota.

Débrouillards et hommes d'affaires, ils le sont moins que lui. Je n'en connais qu'un qui l'égale et le surpasse peut-être : simple cultivateur, et ne sachant encore — à vingt-huit ans — ni lire ni écrire, ce descendant de Gabriel, M. Joseph Gosselin, de Lévis, monopolise aujourd'hui presque tous les Travaux publics de l'Etat — dans la région de Québec. Le tablier du pont de Québec eût été installé du premier coup s'il en avait été l'artisan.

Des spéculateurs, des capitalistes, des malheureux en proie à la fièvre de l'*auri sacra fames*, sa lignée, Dieu merci, n'en compte aucun que je sache. L'aisance qu'ils

ambitionnent légitimement suffit à leur bonheur. Venant de si loin, on peut l'excuser si son idéal planait un peu au-dessus de l'*aurea mediocritas*.

Ni timide ni nerveux, tels sont les deux derniers traits du portrait que je viens de crayonner. Sa carrière le proclame. Aussi je m'étonne que ce double déficit soit l'une des caractéristiques de beaucoup de ses descendants. Il y a sans doute un coupable ; mais celui qu'ils peuvent appeler leur premier père canadien ne leur a sûrement pas transmis ce péché véniel. Ce génie mal-faisant doit être plus jeune. Quoiqu'il en soit, ce fluide néfaste, embusqué on ne sait où, réveillé par le moindre choc, instantané comme le courant électrique, envahit, tyrannise sans pitié l'être tout entier et même le torpille parfois. Le qualificatif "néfaste" n'a rien d'exagéré, car ses méfaits sont presque innombrables. Les victimes seules le savent pertinemment. Heureux ceux qui en sont indemnes ou, du moins, qui ne sont pas des timides ! J'en connais quelques-uns qui ont fraudé les lois de l'atavisme et je les en félicite. Leurs dons naturels ont chance de ne pas rester à l'état embryonnaire et de donner cent pour cent.

J'ignore si notre premier ancêtre canadien avait une main de maître. Les circonstances ne lui ont probablement pas permis de le démontrer. Mais une foule de ses descendants en sont dotés, et se la transmettent de génération en génération. Ils naissent experts dans les arts et pourraient justement redire les paroles que le poète Claudel, un contemporain, met sur les lèvres d'un constructeur d'églises : "Béni soit Dieu

qui a mis l'intelligence dans mon cœur, et le sens des trois dimensions." Plusieurs d'entr'eux, s'ils eussent été des contemporains de Moïse — n'auraient pas offert leurs services pour la construction du Tabernacle et de l'Arche d'alliance — mais le libérateur du peuple choisi les eût réclamés. Sans être, comme Béséléel et Ooliab, directement inspirés par Dieu, " pour inventer et exécuter toutes sortes d'ouvrages," ils eussent été, au moins, des contre-mâtres appréciés, des collaborateurs compétents. Ces héritiers d'un talent qui a bien sa valeur, j'en ai connu plusieurs, et je les signalerai au fur et à mesure que leur prénom viendra au bout de ma plume. Dans leurs ouvrages en bois ou en fer, je puis l'affirmer, ils pratiquaient presque trop à la lettre le précepte littéraire de Boileau :

Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage.
Polissez-le sans cesse, et le repolissez.

Grâce à Mgr Amédée Gosselin, professeur d'histoire du Canada au Séminaire de Québec,¹ notre premier ancêtre canadien est menacé d'une biographie presque complète. Il a bien voulu colliger aussi les inventaires que j'ai déjà utilisés, mais sans les reproduire, pour ne pas entraver la marche du récit. Ces dossiers sont ici, je crois, à leur place naturelle.

Le premier, dressé par le notaire Becquet, le 26 octobre 1677, a pour titre :

1. Je lui dois la plupart des détails inédits sur notre premier ancêtre.

Inventaire des biens de Gabriel Gosselin

Gabriel Gosselin agit en qualité de tuteur, avec Jean LeRouge comme subrogé-tuteur. Il déclare demeurer au village Beaulieu, en l'île d'Orléans.

Il appert, par les litanies du mobilier, qu'il a un bon ménage et 100 livres en monnaie.

Grains : 250 minots de blé ; 35 de pois ; 8 de blé d'Inde ; 6000 bottes de foin.

Bestiaux : 6 bœufs ; 12 vaches ; 6 taures ; 4 veaux de l'année ; une ânesse ; 12 grands cochons ; 29 nouritureaux, et 84 moutons.

Bâtiments : Une vieille maison en laquelle Gabriel Gosselin est demeurant présentement, de 36 pieds de longueur ; 17 de largeur ; de pierre et "bois," couverte en paille ; évaluée à 300 livres.

Un petit bâtiment, proche la dita maison, servant de chapelle ; de 27 pieds de long sur 19 de large ; de colombage *pierronné*, sans fondement autre que pièces de cèdre qui font la clôture d'une petite cave ; le dit bâtiment couvert de paille, évalué à 350 livres.

Un petit vieux bâtiment servant de boulangerie, de 10 pieds de long sur 9 de large, clos de madriers ; avec petite cheminée, couvert de paille, évalué à 100 livres.

Une vieille grange de 81 pieds sur 20, couverte de paille ; évaluée à 300 livres.

Vieille bergerie de 30 x 20, évaluée à 80 livres.

Hangar de 24 x 15 pour foin. Autre vieux hangar.

Autre hangar avec une habitation de 6 arpents, qu'il a au fief du Mesnu, côté sud de l'île.

Maison à Québec, 37 x 20 ; en maçonnerie ; 28 pieds de hauteur, que le dit Gosselin fait construire à la basse-ville de Québec ; estimée à 3500 livres.

Titres indiqués dans l'inventaire.

1. Contrat de mariage en communauté de biens.
2. Contrat d'acquisition par G. Gosselin, de Jacques Bernier dit Jean de Paris, d'une habitation à l'île, de deux arpents au sud et un au nord, payée 110 livres, 28 avril 1674.
3. 6 arpents achetés de Vincent Poirier. Contrat perdu.
4. Acquisition de deux arpents, côté nord de l'île, acheté de Pierre Mirault. Fillion, 7 novembre 1663.
5. Acquisition de deux arpents au fief de La Chevalerie (de

la Chevrotière), côté nord (de l'île), achetés de Pierre Gilbert dit Lachasse. Vachon, 15 août 1664.

6. Acquisition de M. et Mme du Mesnu, de cent arpents de terre en fief, situés en la dite île, au lieu dit " Le Fort des Hurons. "

7. Terre achetée de l'Hôtel-Dieu, le 21 novembre 1676.

Autre inventaire des terres en date du 8 novembre 1677.

1. Une habitation au village Beaulieu, de 4 arpents de front, traversant l'île du nord au sud ; et une autre habitation d'un arpent à côté de celle-ci, traversant l'île, faisant 74 arpents de terre labourable. Il y a encore quelques souches. De plus, une petite pièce en prairie nette en nature, de trois arpents.

2. Une terre au lieu dit le Pavillon¹ ; ce sont les deux arpents acquis de Pierre Gilbert, où il y a huit arpents de terre labourable ; encore quelques souches ; deux arpents de prairie naturelle.

3. Une habitation dans le fief de la Groisandière (de la Chevrotière)² à côté de Jean Leclerc : trois arpents de front, cinq arpents labourables et quelques souches.³

Il doit s'agir ici du fief de Chavigny de la Chevrotière, qui avait épousé Eléonore de Grandmaison. Celle-ci avait concédé à son fils François de la Chevrotière une terre en la seigneurie de Beaulieu le 27 octobre 1668.⁴

4. Autre habitation dans le dit fief, acquise de Pierre Mirault : 2 arpents de front, où il y a 4 arpents labourables ; quelques souches.

5. Habitation appelée le " Fort des sauvages " contenant

1. Il y a dans la paroisse Saint-Pierre, un endroit appelé " Pointe-au-Pavillon, " sur la terre d'Abraham Durand. Il se trouve à une dizaine d'arpents à l'est de la terre occupée par mon premier ancêtre, Jean Leclerc, marié à Marie Blanquet. Pourquoi cette place s'appelle-t-elle " Pointe-au-Pavillon " ? On ne le sait plus. Serait-ce parce que, jusqu'à une date fort avancée dans le siècle dernier, les sauvages qui allaient en canot à Sainte-Anne-de-Beaupré pour le 26 juillet, faisaient là une halte de plusieurs jours ? Les tentes des sauvages, que nos anciens pouvaient bien appeler des pavillons, auraient-elles valu à cette pointe de s'appeler " Pointe-au-Pavillon " ? (C. Leclerc C. SS. R).

2. Terre paternelle du R. P. C. Leclerc C. SS. R.

3. A. G.

4. Duquet, notaire.

100 arpents de terre en fief, acquis de M. et Mme du Mesnu : 29 arpents de terre labourable de peu de valeur.¹

6. Autre habitation au fief "du Mesnu," joignant Louis Sivadier, dont huit arpents de terre labourable.

7. Autre habitation au fief "du Mesnu," acquise de Vincent Poirier, de 6 arpents de front en arrière-fief ; et autre habitation, achetée de l'Hôtel-Dieu, de deux arpents, faisant en tout dix arpents de terre labourable à la pioche ; 4 arpents de bois abattu et débité, dont il y a le tiers de brûlé et où il n'y a plus que les gros arbres.

Dans le contrat d'acquisition, en date du 12 novembre 1676, cette terre est décrite comme suit : bornée, d'un côté, par Jean Marandeu (Maranda) ; et de l'autre, par ses terres à lui ; 2 arpents de front. Il paya 100 livres 40 sols de rente, 2 chapons annuellement.

Cette terre faisait partie d'une autre de huit arpents, donnée à l'Hôtel-Dieu par un nommé Frs Boivin, le 27 janvier 1675. Boivin l'avait acquise des propriétaires du fief "du Mesnu" vers 1667 ou 1668.²

Acte de partage, très général, par-devant Rageot, en date du 7 novembre 1684. Il attribue une moitié des biens au père, et l'autre moitié aux enfants.

Il est dit aussi que Ignace est établi sur le fief "du Mesnu".

Cette terre d'Ignace n'a jamais changé de nom, et c'est ce qui a valu à Frs-Horace, en 1908, de compter parmi les médaillés.

Par un acte du 10 novembre 1688, Gabriel Gosselin afferme pour sept ans, à partir du 22 novembre, à ses fils Michel et François-Amable, une terre de trois arpents, voisine de celle de Mlle de la Tesserie ; et une autre de deux arpents, bornée à l'est et à l'ouest par le domaine de Mlle de la Tesserie.

1. Une sablonnière en réalité.

2. Ces deux terres, à l'est de la terre Maranda, furent annexées plus tard à celle que possédait Ignace, et indiquée sur la carte de l'ingénieur Villeneuve.

Sa dernière transaction, l'année de son départ de Beaulieu, en date du 17 juillet 1689, par le notaire Rageot, loue à son fils Michel la terre sur laquelle il avait résidé environ trente-sept ans.

On s'étonne peut-être que je n'aie mentionné qu'en passant les deux mariages de Gabriel Gosselin ; le fil historique de sa carrière n'a pourtant pas été rompu, et la dernière des pages que je consacre à sa mémoire me semble autant que les premières la place naturelle de ce complément.

Il épousa d'abord une lorraine, Françoise Lelièvre, fille de Christophe et de Georgette Clément, de Nancy. Le mariage eut lieu à Québec, le 18 août 1653, et le contrat, maintenant au greffe de Québec, fut passé par Rolland Godet, le 22 juin de la même année.

Quand cette femme fut-elle enlevée à l'affection de son mari ? Probablement entre les années 1672 et 1675 ; je ne puis préciser davantage, car je n'ai pu trouver son acte de sépulture. Quoi qu'il en soit, il se remaria en 1677, comme je l'ai dit plus haut.

Lorsqu'il est décédé il était le père de douze enfants : dix issus de son premier mariage, dans l'ordre suivant : Ignace, Guillaume, Michel, Frs-Amable, Gabriel, François, Jean, Geneviève, Françoise, Hyacinthe ; et deux seulement de son second mariage, bien que Tanguay en mentionne quatre : Pierre et Louis.

Après avoir fait connaissance avec leur premier ancêtre canadien, ses descendants seront sans doute bien aises que sa famille leur soit présentée.

Enfants de Gabriel Gosselin

1. L'aîné, Ignace, n'apparaîtra qu'en dernier lieu ; non pas parce que l'Évangile déclare que " les premiers seront les derniers ", mais parce que je parlerai plus longuement du fondateur des familles Gosselin de Saint-Laurent, premier paroissien de ce nom.

2. Guillaume, qui suit Ignace, n'est qu'un tout petit grain de la dizaine du premier mariage. Son acte de baptême, en date du 7 octobre 1657, résume toute son histoire. Son nom n'apparaît ensuite nulle part ; et tout en présumant qu'il est mort jeune, j'ignore même en quelle année il est reparti.

3. Michel, baptisé à Québec, le 16 juillet 1659, épousa le 12 novembre 1684, à Québec, Marie Miville. Il a été toute sa vie un paroissien de Saint-Pierre, où ses treize enfants, sauf un, ont été baptisés, et où il a été inhumé le 17 janvier 1703. Il reposait dans le cimetière depuis un mois lorsque son dernier enfant lui est né. Le 17 juillet 1689, devant Mr Rageot, son père lui bail-la sa terre de Saint-Pierre, " près du Bout de l'île¹".

Il a dû, plus tard, devenir le titulaire de cette terre qui, en 1709, n'avait pas encore changé de nom, comme il appert par la carte de Decouagne. Michel, fils de Michel, fut probablement son successeur sur le bien primitif de Gabriel Gosselin. Je ne sais combien de générations se sont succédées sur cette terre, mais

1. Numéro 2 du cadastre officiel de 1689.

il y a longtemps qu'elle ne porte plus le même nom.

En tout cas, Jean Gosselin, marié avec Luce Nolin en 1835, et son frère Laurent, marié en 1847 avec Marguerite Godbout, descendent directement, tous deux, de Michel auquel son père loua sa terre en 1689.

4. François-Amable, écrit Forgues, et François tout court, dit Tanguay, fut baptisé à Québec, le 14 février 1667. Il épousa, le 10 juillet 1690, à Saint-Pierre, Françoise Labrecque. Sans pouvoir localiser sa terre, je puis affirmer qu'il fut un paroissien de Saint-Laurent, où ont été baptisés tous ses enfants.

Sa famille comptait trois filles et quatre fils : Marguerite, baptisée le 29 mars 1694 ; Geneviève, baptisée en 1701, mariée avec Jacques Bouffard, en 1731, et décédée en 1751 ; Madeleine, baptisée en 1702, mariée en 1733 avec Clément Couture, et décédée en 1760.

Sauf Antoine, qui ne bougea pas de Saint-Laurent et y continua son père, les trois autres frères abdiquèrent leur titre d'insulaires et allèrent s'établir sur la rive sud du fleuve, en face de l'île d'Orléans. L'un de ces petits-fils du premier ancêtre canadien de la famille Gosselin devait être le trisaïeul maternel de l'auxiliaire du cardinal Bégin. Il n'est donc pas sans intérêt de jeter un rapide coup d'œil sur leur installation dans leur paroisse adoptive.

Pierre épousa en 1728, à Saint-Vallier, Marie-Joseph Clément ; et en 1732, à Beaumont, Elizabeth Lacasse. Il a été inhumé à St-Michel en 1755.

Ignace, baptisé en 1698, marié à Saint-Laurent, en

1727, avec Madeleine Isabel, fut inhumé à Saint-Vallier où il résidait, le 29 mai 1749. Il a l'honneur d'être le trisaïeul maternel d'une famille cinq fois sacerdotale, qui compte en particulier l'archevêque de Séleucie ; et de plus le trisaïeul de l'abbé Odilon Gosselin, procureur du Séminaire de Québec.

François, baptisé en 1705, épousa en 1734, à Saint-Laurent, Geneviève Rousseau. Il était probablement un paroissien de Beaumont, car tous ses enfants y ont été baptisés, et l'une de ses filles s'y est mariée, en 1750, avec un nommé Michel Turgeon.

Les relations de ces émigrés avec leurs cousins de Saint-Laurent durèrent assez longtemps. La tradition rapporte que la chaloupe qui faisait le service hebdomadaire entre Saint-Vallier et Québec arrêta, une fois ou deux dans l'été, pour permettre à ces anciens insulaires de revoir leurs parents.

Quant à Antoine, comme je l'ai dit plus haut, il a toujours vécu à Saint-Laurent, où il est décédé en 1763. Il épousa en 1721, Marie-Joseph de la Joûe, et en 1748, M.-Marguerite Crépeau.

5. Gabriel second, cinquième fils de Gabriel premier, a toujours été, comme son frère Michel, un paroissien de Saint-Pierre. Baptisé en 1662 ; marié en 1692, avec Madeleine Pichet, il repose dans le cimetière de Saint-Pierre depuis le 11 décembre 1700.

Son père songea à lui faire faire un cours d'études et le plaça au Petit Séminaire de Québec, à l'âge de sept ans. Il était trop jeune et ne mordit pas à l'appât. Entré en mai, 1690, il en sortit peu après, disent les annales

du Séminaire ¹. Je n'en suis pas étonné. Le printemps me semble la plus mauvaise saison pour transplanter un bambin dans une maison d'éducation. Il était écrit qu'il serait cultivateur ; et dix-huit ans plus tard, le 4 septembre 1688, par acte passé par le notaire Genaple, il acheta de Mme Roger Ducolombier une terre située à Saint-Pierre, dans la seigneurie de la Chevalerie. [de Chavigny La Chevrotière]. Lorsqu'il est décédé, âgé seulement de trente-huit ans, il était le père de cinq enfants, dont le dernier, Pierre, faillit être le premier prêtre choisi par Dieu dans la famille Gosselin. Le cours classique que le père avait refusé de faire, le fils le fit en entier. Il mérite donc plus qu'une simple mention nominale.

Je commence sa courte histoire par une citation cueillie dans les annales du Séminaire ². " Pierre Gosselin dit Haimard, né dans l'île d'Orléans, est entré le 9 mars 1712, âgé de douze ans. Il est sorti du petit séminaire pour entrer dans le grand, le jour de saint Michel 1719. "

Ce Gosselin dit Haimard est un Gosselin pur et un Haimard nominal. Il était bien le fils de Gabriel II et de M.-Madeleine Pichet, et, par conséquent, petit-fils du père Gabriel. Le petit Pierre fut baptisé à Saint-Pierre, le 15 février 1700, et tenu sur les fonts baptismaux par Pierre Haimard, négociant de Québec et Claire Jolliet, fille de Louis Jolliet, de Québec elle aussi. La Providence

1. Par Mgr Amédée Gosselin.

2. Mgr Amédée Gosselin.

préparait déjà son avenir, car son père spirituel devait être son père adoptif.

Gabriel Gosselin décéda en décembre 1700, et sa veuve, Madeleine Pichet, se remaria en 1703. Ce fut probablement à l'occasion de ce mariage que Pierre Haimard, parrain du petit Pierre, et qui avait épousé Louise Guillot, seconde femme de Gabriel premier, adopta l'enfant et l'éleva. Il portait son prénom, et il voulut naturellement qu'il portât son nom. Le petit Pierre a donc vécu dans la maison de son grand-père, rue Sous-le-Fort. Après avoir terminé son cours au Petit Séminaire, il entra au Grand Séminaire, et il était sur le point d'être fait prêtre lorsque Dieu le rappela.

Voici les étapes de sa carrière cléricale :

Tonsuré, le 8 septembre 1719.

Minoré, le 11 septembre 1721.

Sous-diacre, le 22 février 1722.

Diacre, le 1^{er} mars 1722.

Dans une note de Barbel, 7 avril 1723, Pierre Haimard dit qu'il a élevé ce Pierre Gosselin, sur le point d'être fait prêtre, qu'il est son parrain et qu'il l'a pris à l'âge de trois ans.

Le jeune diacre signe à cet acte : Gosselin-Haimard.

Il mourut le 22 novembre 1723, et fut inhumé à la cathédrale, le lendemain. L'acte dit : " diacre de cette église. "

6. Le cadet des deux François, qu'on appelait, paraît-il, " Franciscot " pour le distinguer de son frère, fut comme ses frères, Michel et Gabriel, un paroissien de Saint-Pierre. Baptisé en 1664, il épousa en 1688 M.-

Charlotte Côté, et mourut en 1745, à l'âge de 81 ans ¹.

Il acheta de François Noël, le 16 mars 1687, une terre sise dans le fief " du Mesnu ". La carte de Villeneuve ne le mentionne pas, mais celle de Découagne, en 1709, donne son nom. Père de dix enfants, il mena la vie paisible du cultivateur canadien. Il n'a plus, je crois, de descendants directs à Saint-Pierre. A part ces maigres détails, je ne connais rien autre chose.

7. Jean, septième fils de Gabriel I, né en 1666, épousa en premières noces Jeanne Tardif. Je n'ai pu trouver le lieu et le millésime de son mariage, dont l'acte est probablement noyé dans le registre d'un missionnaire ambulante. De ce premier mariage, il n'eut qu'une fille à laquelle on donna le prénom de sa mère, et qui épousa en 1713, à Québec, Pierre Mons, de Beauport.

Devenu veuf, il se remaria, en 1694, avec Marie Cadieu, veuve de Jean Langlois. Ce mariage l'éloigna de l'île d'Orléans et orienta autrement sa vie. Son domicile, jusque-là, est incertain et m'est inconnu. Il semble même n'avoir eu que des quasi-domiciles. Il est né et il est mort insulaire, mais non pas sur sa même île. Sa famille, si le *post hoc, ergo propter hoc* n'était pas un sophisme, en fit une espèce de Robinson Crusocé, car après son mariage il alla planter sa tente à l'île-aux-Grues. Il est naturel de s'y plaire si l'on y est né, mais l'île-aux-Grues de cette lointaine époque devait être fort ennuyeuse. Il est cependant un autre insulaire de l'île d'Orléans, François Baillargeon, père de l'ancien

1. Mgr Amédée Gosselin.

archevêque de Québec, qui fut plus héroïque puisqu'il vécut un certain temps sur la minuscule Ile-au-Canot, en face de l'Ile-aux-Grues. C'est dans cette dernière île que sont nés les enfants de Jean Gosselin, tous baptisés au Cap Saint-Ignace, dont le curé était le desservant de cette petite paroisse. C'est là aussi que sont nés les cinq enfants issus du mariage de son fils aîné, Jean-Baptiste, avec Marie Lemieux. Le père et le fils dorment côte à côte dans le cimetière du Cap, car le fils a été inhumé le 13 mars 1733 et le père, le 20 avril de la même année.

Une preuve que Jean Gosselin était bien un habitant de l'Ile-aux-Grues, c'est qu'il est ainsi désigné dans son contrat de mariage par le notaire Chambalon. J'incline à croire que cette branche n'a plus de descendants directs. S'il y en a, il leur sera facile de se raccrocher au premier ancêtre.

Jusque-là, seul l'élément masculin était représenté dans la famille de Gabriel Gosselin. La Providence s'obstinait à ajourner la venue d'une fille, et quand la petite Geneviève arriva elle trouva sept frères installés au foyer domestique. Elle se vengea sans violer le droit chrétien, — en les éclipsant tous. — Je pourrais presque dire qu'elle a été l'unique fille de cette nombreuse famille, car Françoise, née en 1670, est décédée en 1674.

Née à Saint-Pierre, le 11 septembre 1667, Geneviève ne put être baptisée que le 25 du même mois. Comme je l'ai déjà écrit, la famille Gosselin, à cette époque lointaine, faisait sa religion à Québec. De là des retards

inévitables. Elle eut pour parrain François de Monnery, lieutenant d'une compagnie du régiment de Carignan, et pour marraine Madame Eléonore de Grandmaison, épouse du sieur de la Tesserie.

Elle n'était encore qu'une fillette de quinze ans lorsqu'elle entra à l'Hôtel-Dieu de Québec, en février 1382. En ce temps-là, les jeunes filles, à peine adolescentes, se mariaient ou se consacraient à Dieu. Aujourd'hui elles sortent de leur famille plus âgées, plus consciencieuses généralement, mais non toujours plus expérimentées. En tout cas, bien que ce ne soit pas mon affaire, quinze ans me paraît un peu trop juvénile en pareille matière. La Providence le pensa peut-être puisqu'elle ramena la postulante dans sa famille en novembre de la même année. Elle reprit donc sa place au foyer, confiante que l'avenir dénouerait la question de sa dot, cause unique de sa sort. Son père, plus riche de terres que d'argent, ne pouvait la payer en entier. Alors, en pareil cas, pourquoi ne pas baisser une barrière qui n'est certainement pas sacro-sainte ? Qu'on exige un trousseau, *transeat* ! Mais que la dot soit une condition *sine qua non*, une règle invariable, *dura lex*, suis-je tenté de dire. On risque ainsi de fermer la porte aux meilleures recrues, on les empêche de suivre la voie des conseils évangéliques. Le don total de soi-même, il me semble, est un capital équivalent au moins à une dot en argent, qui ostracise les plébéiennes sans profit pour des castes qui n'existent pas chez notre peuple. Nos congrégations canadiennes l'ont compris dès le début, et bien qu'elles se soient multipliées presque à

l'infini, elles regorgent de novices. Je crois d'ailleurs que nos maisons nées sous le régime français se sont canadianisées même sous ce rapport.

L'attente fut longue, car la future supérieure de l'Hôpital-Général ne put réintégrer le monastère qu'en 1688. Elle fut de nouveau agréée, lorsque les 3000 livres de dot eussent été garanties. Cette faveur, elle la dut à ses frères qui, en cette circonstance, se firent honneur. Le 1^{er} février 1688, Michel, François-Amable, Gabriel et Franciscot signent une obligation " promettant à leur sœur Geneviève, leur père Gabriel acceptant pour elle, de payer chacun trente livres, pour contribuer de faire entrer leur dite sœur dans le monastère de l'Hôtel-Dieu pour y être religieuse. "

Le 8 mai, Ignace, établi à Saint-Laurent, promet la même somme. Comme Gabriel Gosselin avait déjà donné 600 livres pour la dot de sa fille Geneviève, il est stipulé, dans l'obligation du 1^{er} février 1688, qu'il retiendra ce montant sur la part due à Geneviève par la succession.

Le même jour il fonde un " constitut " de 200 livres de rente, ainsi rédigé par le notaire Génaple : " Constitution de 200 livres de rente par Gabriel Gosselin et honnête femme, Louise Guillot, à l'Hôtel-Dieu de Québec, au capital de 2600 livres. "

Evidemment, les relations de la famille Gosselin avec l'Hôtel-Dieu n'avaient pas été refroidies par la sortie de Geneviève.

Gabriel Gosselin était sûrement un passionné des fondations, car, le 30 mars 1692, il fonde quatre

messes à la cathédrale aux intentions de sa famille.

Libre enfin de suivre l'appel de Dieu, Geneviève ne s'attarda pas plus longtemps au milieu des siens. Peu après, elle descendait une dernière fois le plateau du village Beaulieu et traversait à l'Hôtel-Dieu. Du monastère, on voit très bien — même à l'œil nu — le Bout de l'île d'Orléans, qui, depuis qu'il est érigé en paroisse, a sainte Pétronille pour titulaire. Si elle a parfois succombé à la tentation de jeter un coup d'œil sur la maison paternelle, je le conçois sans étonnement. Cette curiosité si naturelle me plaît même plus qu'une indifférence qui ressemble à un manque de cœur. On semble avoir tenu compte des six mois de noviciat faits en 1682 car elle fut admise à la profession en 1689. La cérémonie fut présidée par l'abbé de Maizerets, du Séminaire de Québec, assisté des abbés Boulard et Dubos. A partir de ce jour Geneviève Gosselin ne fut plus connue que sous le nom de Mère Sainte-Madeleine.

Sa carrière démontre que la communauté n'eut pas fait une mauvaise transaction en l'admettant même sans dot. Elle semble, plus que ses frères, avoir hérité du savoir-faire de son père. Quand Mgr de St-Vallier, en 1693, transforma en Hôpital-Général le monastère des Récollets dont il avait fait l'acquisition, elle fut l'une des fondatrices choisies par le conseil pour organiser l'hôpital à l'image de l'Hôtel-Dieu, et en devint plus tard la supérieure. Après y avoir vécu vingt-deux ans, elle revint à la maison-mère en 1735, où elle est décédée en 1739, après avoir exercé successivement les charges les plus importantes.

Pour compléter la dizaine d'enfants nés du premier mariage de Gabriel Gosselin, il ne me reste plus qu'à mentionner Hyacinthe. Quand fut-il baptisé ? Je l'ignore ; tout ce que je sais c'est qu'il épousa Marie Hallé. Où et quand ? Je ne saurais le dire. Il est permis de présumer qu'il a passé sa vie sur l'île d'Orléans : car, en 1716, son fils Gabriel épousa, à Sainte-Famille, Marie-Anne Renaud. Cette pénurie de détails contraste avec ce que l'on sait de plusieurs de ses frères, et donne lieu de croire qu'il n'a pas dû porter ombrage à ses contemporains.

La seconde famille de Gabriel Gosselin ne compta que deux enfants : Pierre et Louis.

Pierre, né en 1679, épousa à Rimouski, en 1701, M.-Madeleine Garinet, et devint le père d'une dizaine d'enfants ; il est probablement le fondateur des familles Gosselin de cette région.

Louis, né en 1680, suivit son père à Québec. C'est là que ce négociant a vécu et est mort. Les annales du Petit Séminaire mentionnent le fait qu'il commença son cours classique. " Louis Gosselin, y lisons-nous, âgé de 14 ans, est entré le 31 décembre 1694 ; il en est sorti le 31 décembre 1697, incommodé pour sa santé ¹. " Je veux bien le croire, mais la mort de son père, en juillet de la même année, a pu aussi influencer sa sortie du Séminaire. Ignorant son passage dans cette maison d'éducation, sa signature dans les registres de Charlebourg m'étonna ; souple et élégante même, elle dénote

1. Mgr Amédée Gosselin.

une main sûre et exercée. Ce dernier fils de Gabriel épousa, en 1711, Jeanne-Marguerite Duroy, dont le père possédait — au pied de la côte Duroy, Charlesbourg, qui porte son nom — une ferme sur laquelle il passait une partie de l'année au moins. Naturellement, sa femme visitait fréquemment ses parents, et c'est ce qui explique la sépulture dans l'ancien cimetière de Charlesbourg, le 6 juin 1724, d'un bébé de Louis Gosselin, baptisé sous le prénom de Louis-Jean. La Providence ne lui marchandait pas les enfants, mais la moitié de la dizaine dont il hérita mourut en bas âge. Heureusement, ces deuils ne comptent guère.

Le 31 mai 1727, sa femme lui donna un nouvel héritier, qui fut le dernier et l'auteur inconscient de la mort de sa mère. Le 25 juin suivant, celle-ci était inhumée dans la cathédrale de Québec, à l'âge de 35 ans.

Malgré les raisons qui militaient en faveur d'un mariage hâtif, il était veuf depuis vingt et un ans lorsqu'il se remaria en 1748. Seulement, en épousant Elizabeth Rasset, alors âgée de 53 ans, il fit, je suppose, un mariage de raison. Je suis fier de ne pas être obligé de le classer dans la catégorie trop nombreuse des vieux fou : qui convolent et ne veulent convoler qu'avec une jeune fille.

Le fils de Gabriel et de Louise Guillot est décédé en 1756, âgé par conséquent de 76 ans. Sa sortie du Séminaire pour cause de santé, comme je l'ai rappelé plus haut, ne l'a pas empêché de mourir septuagénaire, et lui a été une compensation appréciable.

Lorsqu'il est mort, en 1756, le Canada français était

à la veille de devenir colonie anglaise, et la famille Gosselin en avait fait sa patrie adoptive depuis un siècle. Elle croit donc avoir le droit de conserver son caractère national, et de parler sa langue maternelle sans en demander l'autorisation aux puissances de la terre, et encore moins à cet élément pour lequel le Canada n'est qu'un comptoir commercial.

Deuxième ancêtre

Ignace

Ce fils aîné de Gabriel premier est le deuxième ancêtre des familles Gosselin de Saint-Laurent, et de celles qui sont originaires de cette paroisse. Contrairement à ce que j'ai écrit dans une brochure, en 1908, il a été le premier paroissien porteur de ce nom de famille. François-Horace est le titulaire actuel de sa terre sur laquelle se succèdent — depuis 1684 — ses descendants. Gabriel, il est vrai, comptait parmi les censitaires de Saint-Laurent, puisqu'il était propriétaire de la terre sur laquelle il a établi son fils Ignace ; mais il n'y a jamais résidé. Censitaire et paroissien ne sont pas une seule et même chose, bien que, pratiquement, ils soient presque synonymes.

Le premier ancêtre de la famille Gosselin a donc ménagé à ses descendants de la paroisse Saint-Laurent ce nid incomparable. Si aux alentours de Québec, il se fût trouvé un coin du paradis terrestre, son rare coup

d'œil l'aurait certainement déniché. Son habitation, sur le plateau du village Beaulieu, et celle de son fils Ignace, sur le versant sud, si mes yeux ne sont pas éblouis par le mirage, sont assises sur les deux plus beaux sites de la pointe ouest de l'île d'Orléans. Le panorama que, de la première, l'œil embrasse, je l'ai décrit sommairement en son temps. Celui de la seconde, que je préfère naturellement, sans prétendre avoir raison, n'est pas moins grandiose. De la maison, installée à 500 pieds au-dessus du niveau du fleuve, dans un pli de la colline qui descend jusqu'au rivage, l'œil droit contemple Beauport, Charlesbourg, la Canardière et Québec, pendant que l'œil gauche, traversant le fleuve, regarde les deux Lévis et plonge même dans le comté de Dorchester. Québec surtout est si bien visible que, 60 secondes avant d'entendre l'écho du canon de midi, on le voit parfaitement fumer. Au sud-est, le massif rocheux, dont la crête et les versants sont couverts de chênes et d'érables, ressemble presque à un paysage suisse. S'il barre l'horizon, en revanche il protège contre l'haleine humide du vent de nord-est dont il fait dévier la course. En vérité, je le répète, Gabriel Gosselin avait le sens et le goût du pittoresque et du beau.

Ignace est né à Saint-Pierre en 1654. D'après le recensement de 1681, il demeurait encore chez son père à cette date, et ne s'en est séparé qu'après son mariage. Le 23 novembre 1683, il épousa, à Saint-Pierre, Marie-Anne Raté. En 1684, l'acte de partage du 7 novembre le mentionne comme résidant sur une terre du " fief du Mesnu ", à lui donnée probablement comme

partie de l'héritage de sa mère. Son droit d'aînesse ne lui avait pas valu le privilège de rester à la maison paternelle. Il ressemblait pourtant à son père plus que ses frères, du moins comme homme d'affaires. Sans doute, le fils n'égalait pas le père, mais une fois libre de diriger sa barque à son gré, il prouva qu'il était de taille à reculer les frontières d'une principauté de trois arpents, contiguë à la terre de Vincent Poirier, dans laquelle elle était originairement enclavée.

Il inaugura sa poussée à l'ouest par l'acquisition d'une terre de deux arpents, concédée à son père, en 1676, par l'Hôtel-Dieu de Québec. Cette lisière de terrain était voisine de la terre Maranda. Ce premier pas en facilitait un second qu'il ne tarda pas à faire, comme le prouve le dossier suivant préparé par le notaire Rageot : " Le 20 janvier 1695, Gabriel Gosselin, bourgeois de cette ville, vend, quitte, cède, transporte et délaisse à sieur Ignace Gosselin, habitant du comté de Saint-Laurent, une habitation contenant trois arpents de front sur le fleuve Saint-Laurent, du côté du sud, consistant en terre labourable, joignant d'un côté, le dit acquéreur, et de l'autre côté aussi, par devant, le fleuve ; par derrière, la route qui doit traverser l'île de pointe en pointe ; le vendeur Gabriel l'ayant acquise de Vincent Poirier du fief " du Mesnu ", pour le prix de 400 livres et dix-huit minots de blé par année, la vie durant du vendeur. "

L'acte porte la signature de l'acheteur et de ses deux frères, Gabriel et François. Ignace se trouvait donc en possession des six arpents acquis par son père de Vincent

Poirier. Ces six arpents, ajoutés aux deux arpents dont j'ai parlé tout à l'heure, acquis par son père de l'Hôtel-Dieu, donnaient à sa terre un front de huit arpents. Cette donnée concorde parfaitement avec la carte dressée, en 1709, par Decouagne. Une décade lui avait suffi pour tripler presque l'étendue du premier lopin de terre. La Providence, qui le prédestinait à être le chef d'une longue file de descendants, bénissait son travail, et lui aidait à se mettre à l'abri des coups de vent de la fortune. Il s'aidait d'ailleurs, et n'était pas loin d'être aussi débrouillard que son père. Aussi, il me plaît de rendre hommage à ce pionnier des Gosselin de Saint-Laurent, qui serait surtout enchanté de constater que sa terre n'a pas changé de nom. Sa physionomie n'a guère changé non plus. Si son premier titulaire faisait une descente sur les lieux, il ne serait sûrement pas dépaysé. Il pourrait même se rendre, sans guide, droit à la maison, pourvu qu'on lui indiquât le chemin Bowen qui n'existait pas de son temps. Sauf que le tracé du chemin du roi est un arpent plus au nord, la descente, qui fait angle droit avec celui-ci, est la même. Maison, dépendances et verger sont groupés au même endroit. Le jardin seul a émigré de l'ouest au sud de la maison. Le côteau boisé a conservé sa caractéristique primitive, son apparence des anciens jours. Toutefois, Ignace Gosselin n'aurait pas le plaisir de causer avec les descendants de ses trois voisins immédiats : Antoine Mondain, son vis-à-vis au nord du chemin du roi ; Pierre-Thomas Rousseau, à l'est ; et Jean Maranda, à l'ouest. La terre du premier est depuis longtemps annexée à

celle de la famille Gosselin ; et un vieux pommier, qu'on appelait le pommier Mondain, rappelait — il n'y a encore qu'une trentaine d'années — le souvenir de son ancien propriétaire. François, fils de Michel Gosselin, remplace Pierriche le dernier descendant, à Saint-Laurent, de la famille Rousseau. La famille Maranda, comme le pommier Mondain, était encore à son poste, il y a une trentaine d'années. C'est maintenant la famille Ferland qui fait les honneurs de la maison.

Mon deuxième ancêtre, décédé en 1727, à l'âge de 73 ans, repose dans le cimetière paroissial depuis le 7 avril. Deux ans après, le 16 mai 1729, sa femme, âgée de 64 ans, prenait le même chemin.

Les enfants de Ignace

La famille de Ignace comptait onze enfants : Joseph, Michel, Ignace, François, Gabriel, Jean-Baptiste, Guillaume, Pierre, Antoine, Geneviève et Madeleine.

Joseph, né en 1685, épousa en 1710, Françoise Godbout. Il fut un paroissien de Saint-Jean où ont été baptisés la plupart de ses enfants. Il est l'aïeul de l'abbé Antoine Gosselin, né à Belœil en 1793, et curé de Saint-Jean de 1829 à 1867, année de sa mort. Il est parti subitement emporté par l'apoplexie.

Michel, né en 1686, épousa en 1718, M.-Catherine Gobeil. J'ai lieu de croire qu'il fut comme son frère aîné, un paroissien de Saint-Jean.

Ignace, baptisé en 1687, épousa en 1714, Marguerite

Godbout. Ses neuf enfants ont été baptisés à Saint-Laurent, dont il était le paroissien. Je ne puis l'affirmer, mais il est probablement mort à Saint-Charles, dans l'automne de 1765, en promenade chez son fils Antoine, arrière petit-fils de Gabriel I, et trisaïeul de Monseigneur Amédée Gosselin, ancien recteur de Laval. Cette branche reviendra, plus loin, sous ma plume.

François, baptisé en 1686, épousa en 1716, Françoise Lemelin. Ils sont décédés tous deux vers la fin de 1759, et ont été inhumés à Québec, bien qu'ils fussent des insulaires de Saint-Laurent. L'île d'Orléans avait été évacuée à l'apparition de la flotte anglaise, et cet exode explique leur décès et leur inhumation à Québec.

Gabriel, dont la date de naissance m'est inconnue, épousa en 1718, Marguerite Lemelin ; et en 1732, Marguerite Couture.

On constate par le recensement de 1725 qu'il était propriétaire de la terre voisine ouest du moulin seigneurial. Cette terre fut plus tard échangée par l'un de ses descendants avec la famille Coulombe qui, autrefois, possédait la terre dont Edouard Gosselin est le titulaire actuel.

Ce petit-fils de Gabriel est le bisaïeul de Mgr Gosselin, curé de Lévis, et de l'abbé Auguste-Honoré Gosselin, de Saint-Charles, dont je mentionnerai les branches en son temps.

Jean-Baptiste, baptisé en 1694, épousa Marie-Thérèse Vallières et fut un paroissien de Beauport.

Guillaume, baptisé en 1696, épousa à Québec, en 1718,

Geneviève Gravel. Ce mariage l'entraîna à Château-Richer où ont été baptisés ses nombreux enfants. Ce fils d'Ignace, et petit-fils de Gabriel, est le troisième ancêtre de Joseph Gosselin, entrepreneur public que j'ai mentionné plus haut.

Pierre, né en 1702, mourut en 1718.

Antoine, le futur héritier du bien paternel, né en 1704, épousa en 1726, à Saint-Laurent, Marguerite Crépeau.

Geneviève, née en 1706, épousa en 1724, Prisque Bélanger, natif de la Baie Saint-Paul.

Madeleine, la cadette de la famille, épousa en 1720, Jean Leclerc, paroissien de Saint-Laurent.

Troisième ancêtre

Antoine

Sur le désir, paraît-il, de celui qui devait être son unique héritier, Ignace laissa tomber une moitié de son manteau sur les épaules de sa fille Geneviève, et l'autre moitié sur celles de son fils Antoine. Ce dernier, dit-on, craignait qu'une aussi grande terre ne fut, pour lui, un éléphant. Si cette tradition n'est pas une légende, ce geste n'est ni banal ni habituel. En pareil cas, les héritiers manquent rarement de bouder et de se chamailler. Evidemment aussi, le petit-fils n'avait pas l'appétit de son grand-père, dont les sept terres égalaient presque un fief. Quoiqu'il en soit, car je n'assistais pas au conseil de famille, le partage de cette terre en deux moitiés est un fait certain. La côte carrossable qui conduit à la

grève l'atteste, car elle porte encore le prénom du mari de Geneviève, "Prisque". Que le donateur ait ainsi agi par complaisance pour son fils ou pour sa fille, il n'importe. Pratiquement, et l'avenir le démontra, il commit une erreur. Aujourd'hui peut-être, cette terre nourrirait aisément deux familles ; mais non pas à cette époque. Déjà l'agriculture était paralysée par le manque de bras et par le cortège des misères qui précédèrent et suivirent 1759. D'ailleurs, le continuateur du père sur le bien de famille ne saurait être trop solidement assis et assuré contre les revers de fortune, si l'on tient du moins à ce qu'il soit presque indéterminable. Cette générosité ne valut même pas à mon troisième ancêtre la compensation de garder auprès de lui sa fille Geneviève. J'ai dit plus haut que son mari était natif de la Baie Saint-Paul. J'ai mentionné ce fait sans avoir l'intention de l'incriminer, puisque ce n'était pas sa faute. Mais ce qui est moins excusable c'est, à un moment donné, de s'être laissé envahir par la nostalgie du pays natal. La puissance de ce sentiment naturel est évidemment irrésistible puisqu'elle l'arracha de l'un des plus beaux coins du pays pour le retransplanter à la Baie Saint-Paul qui, en réalité, n'est qu'un Trou Saint-Patrice majuscule. Prisque Bélanger vendit donc la terre donnée à sa femme : la moitié ouest à la famille Maranda, et la moitié est à la famille Gosselin. Ce fut le dernier démembrement de l'ancienne terre Vincent Poirier, mais il dura longtemps. Elle ne fut retrocédée à François-Horace Gosselin que le 1^{er} février 1897, en échange d'un terrain de même étendue qui avait autre-

fois appartenu à la famille Maranda. Grâce à l'entente cordiale des deux voisins, la famille Gosselin est actuellement en possession de la terre entière de son deuxième ancêtre.

Le mariage de Antoine Gosselin avec Marguerite Crépeau, âgée seulement de vingt ans, fut béni seize fois. Non seulement les enfants se succédèrent annuellement, mais, en 1745, deux se présentèrent ensemble. Cependant ils ne s'attardèrent pas, et repartirent quelques jours après avoir reçu le baptême. Ce fut la portion de leur héritage et la seule que convoitaient ces jumeaux. Dieu puisa largement sur ce capital d'enfants, car cinq autres moururent en bas âge, et le huitième fut tué pendant le siège de Québec, âgé seulement de vingt-deux ans. Deux furent des célibataires impénitents, et un autre émigra à Saint-Vallier. C'est ainsi que la famille de ce patriarche fut presque réduite à sa plus simple expression.

Un groupe de seize enfants mérite au moins un bref memento.

Antoine, né en 1728, épousa, en 1753, Elizabeth Vallée, et en 1791, Françoise Rousseau.

Geneviève, née en 1729.

Marguerite, née en 1730 et décédée en 1735.

M.-Angélique, née en 1731.

Prisque, né en 1732 et décédé en 1734.

Jean-Baptiste, né en 1733, célibataire.

Charles, né en 1735, et célibataire.

Joseph, né en 1737 et mort pendant le siège de Québec.

François, né en 1739, épousa le 21 juillet 1765, à Saint-Vallier, M.-Cécile Roy. Il est le bisaïeul de l'abbé Louis Gosselin, actuellement curé à Pointe-Fortune, diocèse de Valleyfield, dont je parlerai plus loin.

Amable, né le 16 mars 1741, épousa, en 1765, Isabelle Maranda, et fut inhumé le 13 mars 1827. Il succéda à son père sur le bien de famille.

M.-Anna, née en janvier 1743, et décédée en décembre de la même année.

Gabriel et M.-Anne, nés en 1745 et inhumés le 22 janvier 1745.

Pierre, né en 1747, et inhumé le 22 août 1747.

M.-Thérèse, née en 1748 et décédée en 1750.

Joseph, né en 1750.

Quatrième ancêtre

Amable

Son mariage avec Isabelle Maranda est la première source de la parenté qui existe entre les familles Gosselin et Maranda. Il ne fut pas aussi fécond que celui de son père : sept enfants seulement et, par surcroît, rien que deux garçons. Il était surtout riche de filles, si elles sont une richesse désirable. Mais, en revanche, son alliance matrimoniale dura un demi-siècle. Il aurait donc pu célébrer ses noces d'or. Bien que je l'ignore, j'incline à croire que ce cinquantenaire passa inaperçu. Ce n'était guère la coutume en ce temps-là. D'ailleurs les fêtes populaires, même religieuses, étaient rares au début de

la domination anglaise. Les cultivateurs de cette époque, pauvres et en butte à une foule de misères, n'avaient pour les reconforter que les jouissances intimes de la famille et les consolations de la religion.

L'aînée des enfants, M.-Elizabeth, née en 1766, épousa, en 1790, Louis Huot, dont la terre, sur le sommet des "Côteaux," est actuellement enclavée dans celle de Joseph Gosselin. Cette famille Huot, comme je l'ai dit ailleurs, n'a plus de descendants à Saint-Laurent. Cette grand'tante est décédée en mars 1849.

François, né en décembre 1767, épousa en 1799 Catherine Beaudoin ; et en 1823, Catherine Hébert. Ce continuateur de son père sur le bien de famille est mon grand-père, et j'en reparlerai plus loin.

Marie-Hélène, née en 1773, épousa en 1790, Paul Gravel, de Québec ; et en secondes noces, un autre québécois, nommé F. Tremblay.

Marie-Josephte, née en 1775, épousa en 1804, à Saint-Denis, diocèse de Saint-Hyacinthe, Pierre Richer-Lafèche ; et en 1815, Charles Lebeau, aussi de Saint-Denis. Les deux mariages eurent lieu à Saint-Denis.

Elle quitta Saint-Laurent pour aller demeurer à Saint-Ours, avec son frère Amable, temporairement du moins. Mais son mariage trancha la question. De son premier mariage elle eut au moins un fils, du nom de Louis. On ne lui connaît, de son second mariage, qu'une fille nommée Domitille, qui épousa, en 1837, Frs Bousquet. Elle mourut à Saint-Denis, peu avant 1853, où elle résidait avec son frère Amable.

Pélagie, née et décédée en 1777, n'a fait que passer.

Mécontente peut-être du prénom choisi par sa marraine, elle est repartie immédiatement, convaincue que son avenir était compromis, et qu'elle vieillirait probablement sans pouvoir sortir du chœur des vierges. Les prénoms ont une importance indéniable.

Marguerite épousa, en 1800, Joseph Hébert, un paroissien de Saint-François, I. O.

J'aurais dû mentionner Amable immédiatement après son frère François, puisqu'il est né en 1771 ; mais, pour être clair, j'ai donné la préséance à ses sœurs.

Amable fut, lui aussi, le fondateur d'une famille Gosselin, dont la lignée masculine est depuis longtemps éteinte. Aux alentours de 1801, il alla planter sa tente à Saint-Ours, avec un jeune Maranda à la fois son cousin-germain et son voisin. Ils avaient probablement entendu vanter la fertilité et la beauté des paroisses sur-Richelieu. Aussitôt arrivés, ils firent l'acquisition de deux lopins de terre adjacents, dans le quatrième rang de Saint-Ours, qui fait actuellement partie de la paroisse Saint-Jude, érigée en 1822. C'est ainsi, que dans cette région comme à Saint-Laurent, les familles Maranda et Gosselin furent voisines un certain temps.

De son mariage avec Catherine Dupré, l'ancien insulaire eut cinq filles et un garçon :

Catherine, née en 1806, épousa en 1826, Pierre Labossière, et décéda vers 1880.

Amable, né en 1808, mourut à l'âge de vingt ans. Il était asthmatique, et de santé si précaire qu'il ne put jamais travailler.

Phélie, née en mars 1810, épousa Michel Labossière

qui, trois ou quatre ans plus tard, émigra aux États-Unis où elle est morte.

Marie-Josephite, née en 1814, et décédée en 1894.

Marie-Louise, née en 1815 ; célibataire comme sa sœur Marie-Josephite, comptait encore, en 1899, parmi les pensionnaires de l'Hôpital de Saint-Denis-sur-Richelieu.

M.-Angélique, née en 1812, épousa, en janvier 1843, Narcisse Courtemanche, et devint la mère de l'abbé J.-Israël Courtemanche, décédé curé de Saint-Roch-sur-Richelieu. Elle est décédée chez son fils en 1884, ainsi que son mari, en 1895.

Les autres enfants nés du mariage Courtemanche-Gosselin sont : Léandre, marié avec Hermine Dufault.

Adéline, née en 1845, et qui épousa, en 1864, J.-B. Allaire, père de l'abbé Arthur Allaire, auteur du dictionnaire du clergé canadien, ancien et contemporain.

Aurélié, née en 1848, épousa William Wilson, marchand de Saint-Jude.

Marie, née en 1850.

Olivier, qui ne vécut que deux jours.

L'abbé Courtemanche, petit-fils de Amable Gosselin, de Saint-Jude, est donc mon cousin du troisième degré ; et l'abbé Allaire, son arrière-petit-fils, est mon cousin du quatrième degré. L'abbé Courtemanche, que j'ai vu en 1898, ressemblait surtout à ses cousins de Saint-Henri. Il est décédé à son presbytère, le 5 décembre 1900 ; et, le lendemain, un journal de Montréal publiait la notice biographique suivante :

L'ABBÉ J.-I. COURTEMANCHE

“ La jolie paroisse de Saint-Roch-de-Richelieu pleure aujourd'hui son dévoué pasteur, et tout le diocèse de Saint-Hyacinthe un de ses prêtres les plus estimés et aimés dans la personne de l'abbé J.-I. Courtemanche. Encore dans la force de l'âge, il pouvait compter sur sa robuste constitution physique pour prolonger son existence ; mais une maladie du foie, qui le minait sans pitié depuis déjà longtemps, a fini quand même par triompher de lui plus vite qu'on ne le croyait dans le cercle de ses parents et de ses amis. Il avait espéré qu'un voyage en Europe ralentirait au moins la marche du mal et il a pris part au dernier pèlerinage canadien de Paray-le-Monial, de Rome et de Lourdes. Pendant deux mois il a respiré l'air étranger et joui des nombreuses distractions qu'offre le vieux monde. Il a reçu la bénédiction du Pape et prié le Sacré-Cœur de Jésus et Marie-Immaculée dans leurs sanctuaires privilégiés. Après cela, on l'attendait au pays avec un regain de santé, mais on se trompait ; il revenait pour mourir.

“ L'abbé Courtemanche appartenait à l'une des plus respectables familles de Saint-Jude. Il est né le 26 mars 1847 du mariage de Narcisse Courtemanche et d'Angélique Gosselin. Formé à la piété par ses bons parents dès son bas âge, il n'a surpris personne en manifestant à treize ans son intention de devenir prêtre. Il ne se démentit pas dans la suite. Son père l'envoya au collège de Saint-Hyacinthe et le petit écolier y fit sérieusement sa préparation au sacerdoce. De 1860 à 1868 il parcourut les cours classique et philosophique et, de 1868

à 1872, il enseigna aux mêmes élèves, depuis les éléments latins jusqu'à la versification, tout en s'initiant lui-même aux études théologiques. C'est le 24 février 1872 qu'il fut ordonné. Quittant alors son *Alma Mater*, il fut ensuite successivement employé comme vicaire à la Présentation, à Saint-Aimé-sur-Yamaska, à Iberville, à Sorel et à Saint-Ours. De ce dernier poste, il alla prendre la cure de Saint-François-Xavier, de Shefford. Il en passa à celle de Saint-Louis de Bonsecours en 1884, puis à Saint-Roch-de-Richelieu en 1889.

“ Homme d'ordre s'il en fut jamais, il a laissé partout des traces de cette qualité si précieuse. Non seulement il se rappelait constamment pour sa propre gouverne que “ celui qui vit selon une règle vit selon Dieu ”, mais dans sa conduite à l'égard des autres quelle ponctualité ! Autant que possible tout était indiqué d'avance dans l'exercice de son ministère. Avec lui on pouvait avantageusement invoquer la coutume pour prévoir ce qui n'était pas encore spécialement annoncé. A moins de circonstances incontrôlables, un office religieux n'était pas retardé, il commençait à la minute. Et il fait bon de voir la correction qu'il mettait dans la tenue de ses divers cahiers de fabrique.

“ La franchise était une autre de ses qualités caractéristiques. Avec lui la vérité conservait ses droits sacrés jusque dans ses moindres détails. Aussi avons-nous souvent entendu dire “ franc comme M. Courtemanche. ”

“ A ces deux amours de l'ordre et de la franchise s'en joignait un autre non moins fort, celui de ses confrères.

Comme il aimait à les rencontrer ! Les sacrifices qu'il a faits pour les visiter quand ils ne venaient pas le disent assez haut. Apprenait-il que quelqu'un d'entre eux fût en danger de mort, il s'empressait d'aller lui donner un dernier témoignage d'affection et aux services funèbres ensuite on remarquait rarement son absence. De même on le voyait toujours aux concours religieux où il devait son aide.

“ Bon et fidèle serviteur de Dieu, en un mot, il aura probablement déjà mérité d'entendre du Très-Haut ces paroles consolantes : “ Entrez dans le repos de votre Maître ”.

“ Il est décédé dans son presbytère de Saint-Roch-de-Richelieu, le 5 décembre 1900. Son service et son enterrement ont eu lieu en cette dernière paroisse, le 11 décembre 1900. ”

Cinquième ancêtre

François

Ce cinquième ancêtre est décédé en mars 1849, âgé de quatre-vingt-deux ans. Puisqu'une longue et heureuse vie a été son partage, il a dû être un fidèle observateur du quatrième commandement. Ils sont rares, en effet, ceux que Dieu récompense ainsi sans qu'ils l'aient mérité.

Des bébés de vingt-quatre mois, on peut dire : *Oculos habent, et non vident.* C'est précisément

mon cas. J'ai vu cet ancêtre, mais sans le voir, pratiquement. Mes yeux étaient trop jeunes pour garder le souvenir de cette vision ; leur mémoire n'était encore qu'à l'état latent, comme toutes les facultés de l'âme. C'était dans l'automne de 1848 ; et cette descente à l'église fut la dernière. Il passa la nuit chez mon père et, le lendemain, après avoir entendu la messe et communiqué, ses jambes le ramenèrent chez lui. Malgré ses quatre-vingts ans passés, il avait encore bon pied et bon œil. Tout de même, cet âge est presque une maladie ou, du moins, la mort survient souvent sans laisser le temps d'être malade. Quatre mois plus tard, le 4 mars 1849, il redescendait à l'église pour aller ensuite se coucher dans le cimetière paroissial où reposaient déjà son père, son grand-père et son aïeul Ignace.

Ses affaires étaient en règle quand la mort se présenta. Depuis le décès de leur mère, les enfants nés de son premier mariage étaient les héritiers légaux de la moitié du bien de famille. Longtemps, on sembla l'oublier de part et d'autre ; mais le père se le rappela en temps opportun et manda auprès de lui les intéressés. Ce congrès familial ne fut ni long ni orageux. L'indemnité proposée fut agréée à l'amiable, et l'unique fils né du second mariage fût, lui aussi, considéré comme héritier légal, bien qu'il ne le fut pas. Je désire qu'il soit traité comme tel, déclara le père, puisqu'il est mon enfant autant que ceux qui sont nés du premier mariage. Ses désirs firent loi, et l'entente eût été aussi parfaite, s'il leur avait même signifié que leur part d'héritage était fondue. L'entente familiale est pourtant toujours

facile, pourquoi est-elle donc si rare en pareil cas ? Il manifesta ensuite l'intention de confier sa vieillesse à son fils aîné, François. Celui-ci, qui aimait beaucoup plus son métier que la charrue, s'excusa respectueusement et fit bien. Alors la succession fut offerte à Amable, son deuxième fils, qui, je crois, était le mieux qualifié pour succéder à son père. La suite le prouva.

Enfants de François Gosselin

De son mariage avec Catherine Beaudoin, célébré à Saint-François, le 7 octobre 1799, ce cinquième ancêtre eut dix enfants : François, Amable, Antoine, Catherine, Jean-Baptiste, Joseph, Michel, Elizabeth, Louis et Henriette.

De son second mariage avec Catherine Hébert, le 8 juillet 1823, à Saint-François comme le premier, il n'eût qu'un fils, baptisé sous le prénom de Magloire que je rencontre pour la première fois dans la lignée de la famille Gosselin.

Ses enfants qui, pour moi, sont des oncles et des tantes, je vais immédiatement rappeler leur souvenir, les passer en revue, par ordre d'âge, tels qu'ils sont mentionnés plus haut ; et même les continuer dans leurs enfants et leurs petits-enfants, pour que leur histoire soit plus complète.

I. François

Né en 1800, il épousa, en 1827, Catherine Charest, décédée en 1830 ; en 1833, Geneviève Brousseau,

décédée en 1839 ; en 1847, Louise Dallaire, décédée en 1884 ; et il est mort en 1873.

De taille un peu au-dessous de la moyenne, très brun, voûté, du moins quand je l'ai connu, il n'était pas ce qu'on appelle un bel homme. Mais, en revanche, Dieu lui avait donné un cerveau auquel il ne manqua que la culture pour briller dans la science des arts et métiers. Forgeron, charpentier, menuisier, mécanicien surtout, il l'a été sans études ni apprentissage. Pour lui, le "fabricando fit faber" du poète est vrai, au sens obvie du mot comme au sens littéral. Fils de cultivateur, il n'avait pas même été initié par des leçons de choses qui sont un commencement d'apprentissage. A ce point de vue, je puis dire qu'il s'est créé tout seul, par la puissance de son cerveau. Dans ces conditions, il procédait naturellement et nécessairement par tâtonnements, mais patient et tenace en allemand, artiste beaucoup plus que mercenaire, il réussissait invariablement à réaliser l'objectif qu'il ruminait. Absorbé par son travail, lent mais incessant, il oubliait l'heure des repas et minuit approchait quand il sortait de sa boutique. En réalité, il travaillait habituellement treize à quatorze heures par jour et, de plus, jeûnait, non pas comme aujourd'hui, mais comme autrefois, sans rien déguster le matin. Il se reposait le dimanche, conformément au précepte du Seigneur.

Sa première entreprise fut celle de sa longue maison qui regarde le couvent dont elle n'est séparée que par le chemin. Elle est presque un fac-similé de l'ancienne maison Couture démolie pour faire place au couvent.

Malgré son âge avancé — car elle sera bientôt centenaire — elle est encore chaude et aussi solide que son vis-à-vis en pierre et en brique pourtant. La maison d'école que l'on voit au sud de l'église est également son œuvre, et lui fait honneur. Bien qu'elle soit octogénaire elle a cependant meilleure mine que bien des sœurs plus jeunes.

Il est aussi l'artisan de l'ancienne maison Godbout que son titulaire actuel a transformée en villa. Quand elle sera sur le marché, elle peut être acquise sans la visite préalable d'un architecte. Pas une fissure qui permette au froid de s'y introduire. Il ne peut entrer que si on l'autorise en lui ouvrant portes et fenêtres. Pour cet ouvrier, le temps n'était pas de l'argent, mais une matière première.

Lors de la construction de l'église, il obtint le contrat du toit. Plusieurs paroissiens en furent quittes pour leurs craintes puérides. Au jour de leur ascension, les chevrons de croupe, de long pan et de remplage s'alignèrent successivement à leur place désignée ; et, le soir arrivé, ils étaient ordonnés comme une armée rangée en bataille, et pas un ne manquait à l'appel. Il lui restait seulement la tâche de les habiller. Pour tout dire, avec plus de hardiesse, il était aussi capable de bâtir l'église que l'entrepreneur Breton.

J'ai dit plus haut qu'il était surtout mécanicien. Il copiait un modèle quelconque, ou le créait au besoin. Dans le premier cas, il lui suffisait d'ausculter le modèle, de plonger les yeux et la main et d'en faire le tour une ou deux fois. C'est ainsi qu'il procéda lorsqu'il fabriqua

sa première machine à carder. Elle valait au moins le modèle qu'il avait entrevu une seule fois. Il l'installa dans le moulin de la rivière Maheu, donné à son fils aîné. On sait que les outils de cette époque étaient rudimentaires et manquaient le plus souvent. La nécessité est industrielle. Alors il forgeait ceux qu'il lui était impossible de trouver chez les quincailliers et perfectionnait ce qui était perfectible. Quel ingénieur renommé n'eût-il pas été, s'il avait eu l'avantage de fréquenter une école des arts et métiers comme il y en a en Belgique, en France et en Allemagne !

Il regrettait de ne savoir que lire et écrire, et n'eût pas marchandé si l'instruction pouvait s'acheter. Les choses d'Europe et de France, en particulier, l'intéressaient au suprême degré. Bonaparte était son idole, le récit de ses campagnes l'hypnotisait au point de lui laisser échapper ses outils. Il pouvait indéfiniment écouter causer sur ce sujet et oublier tout le reste.

Malheureusement, les publications napoléoniennes qui sont légion actuellement, étaient alors introuvables au Canada. Aussi il n'eut jamais la jouissance d'en savourer une. D'ailleurs, si l'on en juge par les prénoms d'une foule de paroissiens de Saint-Laurent, le souvenir légendaire de Napoléon en fascinait beaucoup d'autres. Le génie militaire de Napoléon, ils savaient l'apprécier. Ils croyaient dur comme fer que la France était invincible. C'est pourquoi les défaites de 1870 les laissèrent longtemps incrédules. Je souligne ces minuties, qui sont presque des riens, parce qu'elles révèlent bien une mentalité.

Malgré ses trois mariages, sa famille ne dépassa pas le chiffre onze.

Les enfants nés de son premier mariage sont : François et Amable.

Ce dernier, que je mentionne seulement pour être complet, né en 1829, repartit en 1830. A mes yeux, il fut le plus chanceux. J'ai assez vécu pour avoir le droit de parler ainsi.

François s'acclimata si bien que, né en 1827, il ne retourna qu'en 1899, à Celui qui l'avait envoyé.

Grand, sec, nerveux et impulsif, il ne ressemblait nullement à son père, et ne dépassa pas son nombre d'années, bien qu'il ait moins travaillé. La carrière de son père fut calme et uniforme ; la sienne, au contraire, fut plus mouvementée, un peu fiévreuse même. Aussi, lorsque la fin arriva, il pensait peut-être n'être qu'à mi-chemin.

Son père l'installa sur les bords de la rivière Maheu, où il a passé la première moitié de sa vie. Sa maison, rasée depuis qu'il a déménagé, n'était qu'à une dizaine de pieds du bord de la rivière. Je me rappelle encore l'impression que j'éprouvai la première fois que je vis, par un beau matin, ce petit bras de mer débordant presque sur une distance d'une demi-mille. Le spectacle était ravissant, mais, sept heures après, quand la rivière fut retournée au fleuve, l'ennui me saisit immédiatement, et je ne songeai plus qu'à regagner mon village.

Au début, le jeune François exploita seulement les trois machines que son père lui avait installées : moulin à carder, à scier et à fouler. Plus tard, il construisit un

peu plus à l'est, mais en ligne droite avec le vieux moulin, une minoterie en pierre. Les quatre machines étaient actionnées par l'eau du lac Maheu, emmagasinée avant d'aller se perdre dans le Saint-Laurent. Aujourd'hui, moulins et maison où, sauf les deux derniers, sont nés tous les enfants, sont si bien rasés qu'on n'en pourrait retracer le site qu'en tâtonnant. Son fils aîné tenta d'exploiter ces moulins lorsque son père eût fait l'acquisition du moulin seigneurial ; mais il ne tarda pas à constater que la mine était épuisée.

Fût-il heureux ce riverain actif et laborieux de la rivière Maheu ? Sous serment, je ne voudrais pas affirmer qu'il eût plus que des éclairs de bonheur. Sans doute, le revenu de ses moulins lui permettait de vivre convenablement ; mais l'homme ne vit pas seulement de pain. Ses rapports sociaux ne sont pas un élément négligeable et indifférent. Or, tout le monde sait que, sauf pendant les accalmies, il ne sympathisait pas avec ses deux voisins immédiats. L'un était un halluciné, et l'autre un obtus blindé. Pour plus d'exactitude, je pourrais dire que le trio se regardait comme chiens de faïence. Il ne peut guère en être autrement quand le troisième est un nerveux à un degré presque illimité. Il lui eût fallu maîtriser ses nerfs pour prévenir les conflits. Il le comprenait, j'en suis sûr, il en prenait la résolution ; mais, advenant l'occasion, son système nerveux le trahissait. Ce voisinage empoisonna passablement son existence. Heureusement ces déficits de la nature humaine n'empêchaient pas le trio d'être, en fait, un composé de bons chrétiens.

Rester chez soi, en pareille occurrence, est la meilleure panacée. Mais, rester maître chez soi n'est pas toujours aussi facile. Ce propriétaire de moulins en fit l'expérience. Son meunier, piqué par je ne sais quelle mouche, s'imagina un jour qu'il était chez lui et, par conséquent, le vrai maître. Si elle fut tentée — ce que j'ignore — l'entente n'aboutit à rien, et le propriétaire dût demander aux tribunaux de faire déguerpir le meunier Fortin. Il gagna son point, mais revint "en chemise", comme dit un proverbe, après avoir vécu inquiet, absorbé par les phases de la procédure.

Le moulin seigneurial, dont il fit l'acquisition vers 1871, lui valut un second procès plus inquiétant. L'issue était, pour lui, une question de vie ou de mort. Un bon matin, il remarque les assises d'un futur moulin à farine, en ligne droite avec le sien, de l'autre côté du ruisseau. Il entrevit immédiatement le procès qui montait à l'horizon si on tentait de changer le cours naturel du pouvoir d'eau. Moulin et cours d'eau sont pratiquement deux choses inséparables. A quoi bon une moulange immobile, un édifice en pierre veuf du liquide qui l'alimente ? La succession Drapeau lui avait surtout vendu le pouvoir hydraulique. De plus, c'est un principe de droit qu'un cours d'eau naturel est inamovible. Il plaida donc, et le tribunal ordonna définitivement le rétablissement de l'ancien état de choses. Le ruisseau, contrarié dans ses habitudes séculaires, retourna couler paisiblement sur le lit qu'il affectionnait. Gagner un procès vaut mieux que le perdre ; mais plaider n'en-

richit personne. Il est réellement chanceux le plaideur qui ne compromet pas l'avenir de sa famille, et qui meurt même sans dettes. Ce fut le cas de celui-ci. Quand il partit, en 1899, il ne devait rien et possédait même quelques économies.

Les procès, toutefois, ne sont que des accidents. Ils amincissent la bourse, mais ils ne frappent pas au cœur comme certaines épreuves. Ainsi, ce paroissien perdit, en 1878, la femme qu'il avait épousée en 1850, et restait veuf avec plusieurs enfants en bas âge. En 1881, la typhoïde se ruait brutalement sur sa famille, transformait sa maison en hôpital et, dans l'espace d'un mois, lui ravissait l'aînée de ses filles et un garçon de vingt ans. Un seul resta debout, le jeune Louis, maintenant rédemptoriste. Il n'a jamais été malade, paraît-il, bien qu'il frise la cinquantaine, et il s'imagine passer de vie à trépas sans l'être. Tant mieux si cet espoir n'est pas un peu téméraire ! Pendant ces jours de tribulations, l'honneur d'être marguillier fut son unique compensation.

La mort de sa fille aînée nécessita un second mariage qu'il contracta, en 1881, avec Joséphine Lapointe. Il fut bien inspiré dans ce choix. Ses enfants l'aimèrent autant que leur propre mère et surent l'apprécier. C'est à elle, en premier lieu, que le R. P. Louis est redevable d'avoir fait son cours classique. Cette perle précieuse est décédée en 1894.

Quinze enfants, déjà presque tous morts, lui naquirent de son mariage avec Marie-Françoise Létourneau, une paroissienne de Sainte-Famille. Ce capital en vaut

bien un autre. Repassons brièvement cette litanie :

Aurélié, née en 1851 ; décédée en 1881.

F.-Xavier, né en 1852 ; marié en 1875 avec Délima Roberge ; décédé à Montréal en 1907.

Pierre, né en 1854 ; marié en 1879 avec Belzémire Boissonneault ; décédé à Montréal en 1893.

Marie-Anne, née en 1855 ; décédée en 1857.

Philomène, née et décédée en 1856.

Eugène, né en 1858 ; décédé en 1859.

Edmond, né en 1859 ; décédé à Chicago en 1886.

Au reproche qu'on lui faisait de ne pas abuser de la correspondance, il répondait qu'il n'était pas monté là pour tenir bureau. Sans cette boutade, je n'aurais pu mentionner que sa naissance et sa mort.

Joseph, né en 1861 ; décédé en 1881.

Télesphore, né et décédé en 1862.

David, né en 1864 ; décédé en 1866.

Gaudiose, né en 1866 ; marié à Montréal avec Lucille Neveu ; décédé en 1913.

Cédule, née en 1867 ; décédée en 1868.

Louis, né en 1868 ; ordonné en 1896, le même jour que le curé actuel du Cap-Santé. Ces deux insulaires débutèrent et cheminèrent côte à côte jusqu'à leur prêtrise. C'est probablement la genèse d'une amitié mutuelle qui ne s'est jamais démentie. Entrés au Séminaire le même jour, en 1884, ils en sortirent le même jour, firent ensemble leur Grand Séminaire, furent ordonnés le même jour, en 1896, et célébrèrent simultanément leur première messe dans l'église de leur paroisse natale, le 18 mai 1896. Les

deux familles se fondirent, ce jour-là, dans une commune allégresse, et chacune paya son écot. On dîna dans la famille Pouliot et l'on soupa dans la famille Gosselin. Alors les deux amis du Monomopotapa se séparèrent. Le jeune Pouliot resta temporairement au Séminaire, et l'abbé Louis entra immédiatement dans le ministère paroissial. D'abord, vicaire à Thetford-Mines jusqu'en 1898 ; puis à Saint-Romuald jusqu'en 1903, puis premier curé de Courcelles, de 1903 à 1913. D'une simple mission il a fait une paroisse parfaitement organisée quand il démissionna : érigée civilement et canoniquement, dotée d'une église, d'un presbytère et d'un couvent. Il a bien fait tout ce qu'il a fait, sans surcharger son peuple et sans obérer les finances de sa fabrique. Je mentionne le fait, parce que les principes modernes, en matière d'économie, tendent à éliminer ce qu'on appelle " actif ", ou du moins, à donner le plus d'honneur au " passif ".

Le petit blond du cardinal Bégin semblait heureux dans son modeste presbytère tenu, par sa sœur, comme un boudoir, lorsque le *Vende omnia*, de Notre-Seigneur, *et sequere me*, l'empoigna et le secoua si fortement qu'il entra, en 1913, au noviciat des Rédemptoristes de Sherbrooke. Il avait quarante-quatre ans. C'était presque de l'héroïsme ; mais, avec la grâce de Dieu, la nature humaine peut presque tout. Surpris, mais non étonné, je crus à sa persévérance parce qu'il était resté régulier comme au séminaire. Si jamais il regarde en arrière, me disais-je, ce sera la faute de la petite chaise de bois de sa cellule. Au sortir du Petit Séminaire,

on la trouve supportable, mais à quarante-quatre ans, elle fait involontairement songer à la chaise électrique inventée par Jonathan.

Une année de noviciat, c'est — 365 jours durant — être plongé dans le surnaturel, sans autres distractions que celles de refondre son caractère, d'épousseter son âme, de répondre invariablement *amen* aux espiègleries professionnelles du Maître des novices ; puis, à moins de rester debout, s'asseoir sur la susdite chaise de bois, s'il m'est permis de plagier le style des notaires. On demandait au R. P. de Ravignan ce qu'il avait fait pendant son noviciat ? “ Comme nous étions deux, répondit-il, j'en jetai un par la fenêtre et je restai seul. ” Ce fut probablement la tactique du R. P. Louis Gosselin, C. SS. R., qui, au début, n'a pas dû être seul. D'ailleurs, il y a longtemps que saint Paul a signalé les deux hommes qui étaient en lui, et qui sont dans ses semblables. Depuis qu'il a cessé d'être curé, le cousin, plus favorisé que moi, mène donc la vie parfaite. En tout cas, il a choisi la meilleure part, et je le quitte en lui disant : *ad multos annos !*

Sur quatorze frères et sœurs, il ne lui en reste plus que deux : Eusèbe, héritier du moulin seigneurial, et marié en 1900, avec Joséphine Pouliot, de Saint-Jean, I. O., puis Rose de Lima, pensionnaire à l'Hôtel-Dieu de Lévis dont elle soigne les malades avec le dévouement d'une Sœur.

Les enfants nés du deuxième mariage de l'oncle François avec Geneviève Brousseau, en 1839, sont : Adélaïde, Joseph, Jean-Baptiste et Jonas.

Adélaïde, née en 1833, épousa en 1881, un paroissien de N.-D. de Jacques-Cartier, du nom de Félix Parent. Ce rentier se présenta sans invitation ni directe ni indirecte. La Providence voulait sans doute la récompenser de s'être dépensée à la maison paternelle, sans songer au lendemain. Après avoir remis à Dieu le vieux mari qui avait assuré son avenir, elle continua de résider dans la maison dont elle avait l'usufruit, située au centre du local de l'école des Frères de Jacques-Cartier. Lorsque fut décidée la construction de cet édifice, elle consentit à vendre ; et peu après, elle prit résidence chez son frère Jonas. C'est là qu'elle est décédée, je ne sais en quelle année.

Joseph, né en 1835, est reparti en 1837. Son court séjour ici-bas simplifie ma tâche.

Six jours après son départ, Jean-Baptiste venait remplir la place laissée vacante. S'il n'était né myope, il serait probablement mort prêtre. C'est du moins, chez moi, une conviction que rien n'a pu entamer. Seulement il confondait évidemment l'attrait et l'appel de Dieu. S'il avait été prédestiné au sacerdoce, le bon Dieu n'eût pas plus oublié de lui donner une paire de bons yeux aussi bien qu'un nez à porter lunettes. Ce déficit, il n'en faisait pas mystère, était son cauchemar. Il empêcha son père de le faire entrer au Petit Séminaire. Donc, adieu la prêtrise ! Il en faisait en quelque sorte un paria et l'ennuyait. Ses amis, à l'âge où l'on est sans pitié, ne se gênaient pas d'en abuser. S'ils entraient avec lui dans une famille où ils n'avaient pas l'intention de passer la soirée, ils s'éclipsaient à son insu pendant

qu'il frottait ses verres embrumés. Ces ennuis, il s'en fut toutefois aisément consolé si ses attraites n'avaient pas été contrariés. C'est à cet enfant que je faisais allusion dans la page consacrée à François Bouffard. Il s'était fabriqué un clergé de bois avec lequel il passait ses congés. Or, un jour, il constata que sa chapelle avait été saccagée et qu'il ne restait plus un membre de son clergé. Cruel jusqu'au bout, le mécréant, auteur de tout le mal, le consola en disant que l'évêque était passé et reparti avec tous ses prêtres.

Si ce cousin ne put être prêtre, en revanche il fut un enfant de chœur précieux pour son curé. Ses aptitudes étaient telles qu'il se forma tout seul, et qu'il paradait comme un séminariste. Il évoluait aussi aisément en semaine sainte que les dimanches ordinaires, toujours posément et dignement. Servir thuriféraire ou cérémoniaire lui était indifférent. Pourtant, le maniement de l'encensoir n'était pas alors ce qu'un vain peuple pense. On encensait à la longue chaîne, et les experts n'étaient pas communs. Il fallait faire décrire à l'encensoir une courbe gracieuse, si possible, arrêter son encensoir à la hauteur normale et le ramener mathématiquement au point de départ sans se faire dévisager. Sa gymnastique eut émerveillé les clercs hiberniens, qui ont généralement plus d'aptitudes pour le football que pour l'encensoir.

Ce grand clerc laïque ne sortit du chœur, je crois, qu'à son départ pour Québec, où il compta peu de temps parmi les épiciers de Saint-Sauveur, qui foisonnaient à cette époque. La lenteur des débuts et la

nostalgie le ramenèrent bientôt au village natal. Alors il installa, dans l'ancienne sacristie, un magasin général limité. Tout myope qu'il fut, il avait bien visé. Ce poste commercial était incomparable, l'ancien rendez-vous des paroissiens, encore plus populaire qu'autrefois puisque le tribunal de la Pénitencerie n'y siégeait plus. Grâce à cette désaffectation de la sacristie, on ne pouvait l'assimiler aux vendeurs du Temple que Notre-Seigneur déménagea un jour sans gants blancs. Tout de même, une échoppe en pareil lieu était plutôt indésirable, et impopulaire auprès de certains paroissiens.

Sans avoir ce qu'on appelle la bosse du commerce, il possédait de réelles aptitudes pour le négoce : acheteur avisé, se tenant au courant des nouveautés qui plaisent et sachant faire rayonner sa marchandise. Aussi, les clients ne tardèrent guère, et bientôt il fut évident que la partie était gagnée.

Alors il décida que le locataire deviendrait propriétaire. Il acheta donc — à trente pieds de la sacristie — une lisière de terrain sur laquelle il installa sa maison. Le plan et la disposition des pièces sont son œuvre, et font l'éloge de cet architecte improvisé. Un simple coup d'œil sur cette résidence, juste en face de l'avenue du quai, permet de le constater.

Une fois dans ses meubles, ce vieux garçon de vingt-neuf ans se rappela que les laïques ne sont pas tenus au célibat. Il traversa donc à Saint-Michel et en revint, en janvier 1866, avec une des filles dupilote Ruelland, Marie-Anna, décédée à Québec, en 1887. Son foyer était fondé. S'il avait eu la sagesse élémentaire d'être content de son

sort, de ne pas oublier que la clientèle est généralement susceptible, aime être courtisée, il eût vieilli et fut mort au poste d'affaires qu'il avait créé. Ce fut, je le crois du moins, l'oubli de ces vérités pratiques qui le força, à deux reprises, de rendre les armes à ses créanciers. Mais il se suicida définitivement — comme marchand — pendant la tourmente électorale de 1878. Son comptoir fut transformé en salle de tir dont la cible était Réal Angers. On le criblait de balles tous les soirs, de sept à dix heures ; et ce tir de barrage, j'en suis convaincu, fut l'un des grains de sable qui empêchèrent l'ancien ministre provincial de retourner au parlement. Il crut peut-être, dans son délire politique, qu'il était entré dans la filière qui mène aux grosses prébendes. Hélas ! Trois fois hélas ! Dans ce champ de course, bien peu parviennent au but. A la suite de je ne sais combien de marches, de démarches et de contremarches, il réussit à capter une position de copiste dans un département quelconque. Je ne puis que ne m'étonner quand je constate, sur tant de cerveaux, l'emprise du titre " employé civil ", que s'octroient si libéralement ceux qui manient le pic et la pelle au service du gouvernement provincial !

De gustibus non est disputandum ; mais quant à moi, l'indépendance prime tout. D'ailleurs, la plupart se lamentent quand ils ont dans le bec le fromage — gros ou petit — qu'ils convoitaient. Je suis sûr que le cousin Jean-Baptisten'a pas fait exception à la règle presque générale, et qu'il a plus d'une fois regretté le comptoir avec lequel il divorça en 1880.

De son mariage lui sont nés neuf enfants : J.-J.-B., né et décédé en 1867 ; Marie-Anna, née en 1868 ; Siméon-Jonas, né et décédé en 1869 ; Adelaïde, née en 1870 ; J.-Philéas, né en 1872 et décédé en 1876 ; J.-B.-Arthur, né en 1874 ; M.-Céline, née en 1875 ; Robert, né et décédé en 1876 ; Chs.-Aimé, né en 1878.

Plusieurs de ces enfants ont hérité du talent des Ruelland pour le dessin et la peinture en particulier.

Jonas, le cadet de la famille du deuxième mariage, ne ressemblait à son frère Jean-Baptiste ni de près ni de loin. Je puis le photographier comme suit : Brousseau au physique ; Gosselin dans l'âme.

Il n'a pas moisi au village natal. A peine sorti de l'école, il partait pour Saint-Pierre où il passa deux ans chez l'oncle Isidore Aubin. Puis il monta à Québec et commença son apprentissage chez le boulanger Emond, un insulaire lui aussi. A vingt ans, il ouvrait boutique sur la rue Sauvageau, où il a fourni sa carrière. Malgré ses modestes débuts, il épousa, en 1860, Zoé Dion, encore assez bien portante. Cette octogénaire semble plutôt appartenir à la classe des sexagénaires.

Cet ancien paroissien de Saint-Sauveur, hospitalier non moins que bon chrétien, est décédé en 1894, âgé seulement de cinquante-six ans. Sans doute les boulangers honnêtes ne sont pas tous disparus, mais aucun ne l'était plus que lui. Si ses clients l'eussent été au même degré, il eût laissé une famille presque riche, car, à un moment donné, il fut l'un des boulangers de Québec les plus en vogue. Il lui fallait trois voitures en circu-

lation pour rassasier sa clientèle. En tout cas, l'héritage qu'il a légué à ses enfants vaut mieux que l'argent.

Les enfants nés de son mariage sont : Siméon, né en 1861 ; marié en 1882 avec Eugénie Delisle ; en 1910, avec Blanche Dion, inspecteur des boulangeries de Québec, et décédé en 1918.

Mario-Elizabeth, née en 1862 ; mariée en 1888, avec Célestin Noël décédé en 1913.

Louise-Odile, née en 1864.

Emilie, née en 1866, décédée en 1871.

Virginie, née et décédée en 1867.

Joséphine, née en 1868 ; décédée en 1913.

Elmire, née en 1871 ; mariée en 1893 avec Georges Drolet ; décédée en 1915.

J.-Frs.-Claude, né en 1875 ; reçu médecin en 1899 ; exerce sa profession à Saint-Sauveur, Québec ; échevin de la cité de Québec de 1910 à 1914, et nommé médecin visiteur de la prison de Québec par le Gouvernement provincial, en 1910. Depuis 1914 il fait partie du Bureau d'hygiène de la cité de Québec comme assistant-médecin municipal et comme directeur médical de l'Hôpital des contagieux. Marié en 1900, avec Rosalie-Angéline Dion.

David, né en 1876 ; marié en 1902 avec Corinne Côté ; courrier des malles sur chemin de fer depuis 1899.

Les enfants nés du troisième mariage de François Gosselin avec Louise Dallaire, décédée en 1884, sont : Eugène, Philadelphie, Magloire, Amable et Joseph. Eugène, né en 1848, épousa en 1871, Odile Labbé,

et en 1876, Sophie Carbonneau. Ses enfants sont tous nés du second mariage. Il a succédé à son père et hérité de la maison paternelle.

Philadelphie, né en 1849, épousa en 1877, Philomène Leborgne dit Belisle. Ce père de neuf enfants est cordonnier et réside actuellement à Montréal.

Magloire, né en 1851, marié en 1878, réside à Montréal où il exerce le métier de boulanger.

Amable, né en 1851, épousa en 1882, Georgiana Samson. Il réside avec son frère Eugène et exerce le métier de boulanger.

Il faut, plus que Michaud Cinq-Mars, avoir foi dans les registres pour croire que Magloire et Amable sont jumeaux. Impossible de moins se ressembler.

Joseph, né en 1853, épousa en 1881, Caroline Hudon-Beaulieu.

Après avoir longtemps travaillé en société avec son frère Eugène, il est monté à Québec où il réside actuellement.

Eugène et Joseph sont, comme l'on dit en termes du métier, deux premières mains. Ils piétinent un peu avant de commencer, ils semblent ne jamais se presser et cependant on constate, la journée terminée, qu'ils ont joliment taillé de la besogne. Avec plus d'ambition, d'initiative et de hardiesse, ils se fussent certainement créé une position enviable dans le monde ouvrier, mais je n'ose ajouter qu'ils 'eussent été aussi heureux qu'au village natal. Les gros salaires et le bonheur se coudoient rarement, bien qu'ils ne soient pas insociables.

Avant de terminer cette branche à triple rameau, j'aime à noter que les enfants nés du troisième mariage, sauf Amable, rappellent plutôt le type Dallaire. C'est naturel puisque leur mère appartient à cette famille. D'ailleurs, on ne saurait raisonnablement contester aux mères de famille le privilège d'imprimer leur caractéristique personnelle, si elles le jugent bon.

II. *Amable*.

Après le refus de son frère aîné, dont je viens de faire défiler les enfants et petits-enfants, la terre ancestrale fut offerte à Amable. Il l'accepta bien qu'il ne fut pas un passionné de la charrue. Si cet héritier avait été mis en nomination, il eût certainement été l'élu de sa famille. Il semble, par ce choix, que la Providence préparait les voies au demi-frère prédestiné à figurer parmi les successeurs de Ignace. Le cadet resta l'héritier présomptif de son frère qui est mort célibataire. Il attendit longtemps, il est vrai, mais le joug de celui auquel il succéda était "doux et léger".

Je ne prétends point, en parlant ainsi, le mettre en parallèle avec Celui auquel l'Évangile fait allusion, et ces deux mots n'ont pas, ici, la même ampleur. C'est pourquoi je puis les appliquer à l'oncle Amable si naturellement bon. Ce qualificatif le peint tout entier, exprime parfaitement la beauté d'une âme, transparente même pour celui qui n'était pas psychologue. Il fut — dans la plénitude du terme — ce qu'on appelle

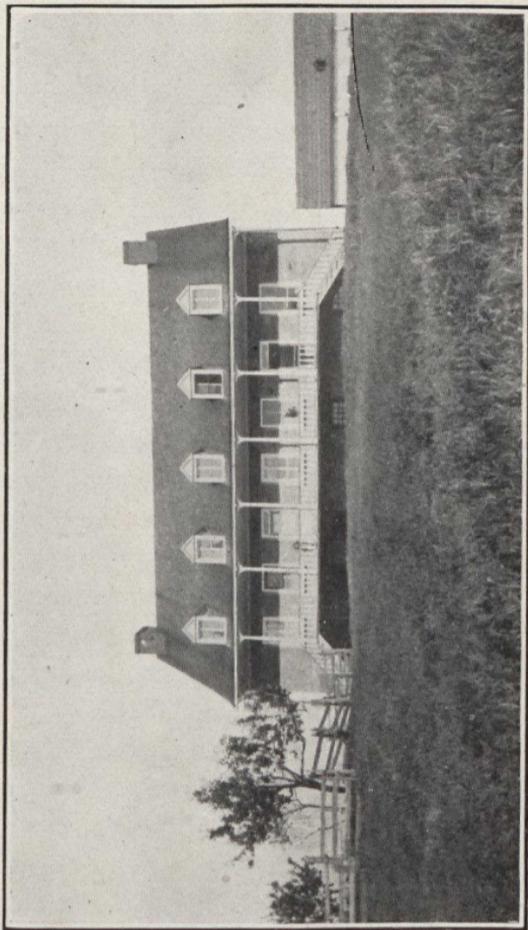
vir bonus et justus. C'est la caractéristique que met en relief sa modeste carrière, et que le suffrage universel des paroissiens se plaisait à lui reconnaître. Je dis sa "modeste carrière", car il ne se mêlait au mouvement paroissial que pour vider sa bourse.

Son âme pouvait être fière d'elle-même, et fière aussi du corps qu'elle habitait. Il n'est sans doute qu'un vêtement temporaire, mais non pas un simple chiffon, puisqu'il est le temple du Saint-Esprit. Sans avoir un physique idéal, ce paroissien était assurément un bel homme. Il possédait dans une bonne mesure les éléments qui le constituent, et que faisaient ressortir une mise toujours soignée et un certain cachet de distinction. Il a été, encore plus, un beau vieillard, dont les ans avaient blanchi la luxuriante chevelure sans altérer un teint qui était pratiquement un bulletin de santé écrit en lettres d'or.

Il n'était pas un fanatique professionnel de l'agriculture. La série des travaux agricoles, qui varie avec les saisons, ne lui plaisait pas également : ainsi, il n'aimait guère labourer, herser ou déterrer les pommes de terre. On devine pourquoi ; faucher, faner, engerber étaient presque les seules spécialités agricoles auxquelles il se pliait assez volontiers. Cependant sa terre l'a enrichi. Ce qu'il n'aimait pas ou ne pouvait faire, des auxiliaires bien choisis et bien payés le faisaient sous sa direction. Mais l'œil du maître voyait tout, et veillait à l'exécution du programme tracé en temps opportun. Le mot d'ordre du lendemain était même précisé chaque soir. Il n'était pas de ceux qui doutent

de tout s'ils ne mettent la main à la pâte. Lorsqu'il pouvait s'éclipser sans préjudice, ou bien pendant les morte-saisons, il s'enfermait dans sa boutique d'amatteur avec ses outils et son tour à pédale. Dans son bureau ouvrier il était successivement menuisier, charron, chaloupier même ; ou bien, il tournait ces longues vis à ligne spirale qui servent à resserrer les deux mâchoires des étaux de bois. Cette marchandise était alors en grande vogue, et il avait peine à suffire aux commandes de sa clientèle québécoise. Là, garanti contre les caprices de la température il besognait à son goût, il était réellement heureux. Une autre spécialité qu'il se réservait, était son fourneau à chaux, à mi-distance entre la maison et le chemin du roi, et un demi-arpenet à l'ouest du chemin qui conduit à la maison. Ce fourneau, il le chargeait lui-même et veillait vingt-quatre heures successives sur le feu d'enfer qu'il y allumait. La carrière avait l'avantage d'être à quelques pas, mais sa pierre transformée en chaux, tout en étant excellente avait une couleur un peu grisâtre. Bien qu'il y ait de la marge entre un simple fourneau à chaux et les hauts fourneaux du Creusot, cette opération chimique, à laquelle j'ai assisté plusieurs fois lorsque j'étais enfant, m'intéressait vivement.

Ce cultivateur, je l'ai dit tout à l'heure, était indifféremment menuisier, charron et chaloupier. Cependant il n'avait fait aucun apprentissage. Ce don — chez lui — était inné comme chez ses frères, un héritage de famille, qui se transmet de génération en génération, et qui compte des privilégiés dans toutes les branches



MAISON ACTUELLE DE LA TERRE ANCESTRALE

actuelles. J'ai déjà mentionné le nom d'un entrepreneur renommé qui corrobore le fait que j'énonce. Je puis même ajouter que pas une famille de Saint-Laurent, bien que cette paroisse fasse partie du territoire des sorciers, ne possède — à ma connaissance du moins — ce talent au même degré. Je pourrais citer une dizaine de cousins-germains qui, sous ce rapport, sont plus fortunés que moi.

On comprend aisément la position privilégiée de celui qui a plusieurs cordes à son arc. Les déboursés étant presque nuls, la boule d'or grossit régulièrement. C'est ainsi que ce cultivateur avisé a fini par être un richard rural et laisser une succession enviable. Pourtant, il n'était pas un adorateur du veau d'or, car son premier geste fut de doubler presque et spontanément la portion d'héritage de ses frères et sœurs. Il estimait qu'elle était trop maigre. Après cela, il commença son œuvre de restauration. Tout fut renouvelé graduellement : dépendances, grange et maison. Cette dernière, construite en 1851, un palais sans tourelles, vaut au moins quinze mille piastres. Lorsqu'il est décédé, il possédait en obligations et en actions de banque un capital assez rond. Trop intelligent pour être un fervent du bas de laine, il fut l'un des premiers actionnaires de la caisse Notre-Dame de Québec, fondée par François Vézina. Des prêteurs à sa ressemblance, il n'y en a plus. Il prêtait pour rendre service plutôt que pour amasser un trésor. Une preuve, c'est que l'intérêt était toujours inférieur à ce que permet la théologie, irrégulièrement payé, qu'il prêtait

parfois de la main à la main et, en certaines circonstances, remettait capital et intérêts. Ce créancier populaire et plus honnête que plusieurs de ses débiteurs n'a cependant jamais actionné personne. Il eût préféré tout perdre.

Il sut prendre le seul moyen infailible de prospérer. Son nom apparaît sur toutes les listes de souscriptions paroissiales. Ainsi, il fit partie du groupe de donateurs qui se chargea de la construction de l'église en pierre de Deschambault, et de la couverture en fer-blanc. Lorsque les fondations furent à fleur de terre, il offrit même d'en solder le coût, à la condition de changer le site de l'église. Sa bourse s'ouvrait chaque fois qu'elle était invitée. Les filleuls masculins et féminins, plusieurs de ses neveux et nièces en ont fait l'expérience. Ces gestes sont naturels, mais celui que je vais mentionner l'est moins.

Lors du typhus de 1847, sans se préoccuper du nombre de bouches que comptait sa famille, il réclama un orphelin irlandais. Son nom était James Donnelly, et à Saint-Laurent tout le monde l'appelait Jimmy. C'est ainsi que je le désignerai en faisant memento de ce disparu que mes sœurs et frères traitaient comme un parent. Nous aimait-il autant ? Peu importe ! La Providence lui avait donné un père adoptif qui l'aima autant que s'il avait été son enfant. Il le plaça d'abord à l'école modèle du village. Lorsque l'École normale Laval ouvrit ses portes, en 1857, il demanda l'admission de son protégé, qui, après avoir conquis son diplôme, débuta à l'école Juneau, Saint-Roch, Québec.

Ce parfait bilingue enseigna cinq ou six ans environ. Puis il butina jusqu'au jour où, sous le nom de Frère Romus, il alla s'enterrer dans un institut de Frères enseignants. Comme professeur il a dû être un sujet exquis. Il est décédé à Baltimore en 1900. Depuis longtemps l'ancien Jimmy n'avait pas donné signe de vie à la famille Gosselin.

Au physique, Donnelly ressemblait étonnamment au journaliste Arthur Dansereau, qui vient de disparaître, et que les politiciens de 1878 appelaient le boss Dansereau. Louis-Honoré Fréchette, qui a bien connu les deux types, s'il vivait, endosserait probablement mon assertion. Le fait est étrange, mais qui peut compter les fantaisies de la nature ?

Très intelligent, aimable, avisé, insinuant, habile à monter ou à descendre au degré de la température ambiante, il manquait rarement son objectif. Il était, en un mot, un héritier des qualités de sa race et du péché originel national. Il fut un normalien supérieur à cette caste, poète à certaines heures, et surtout un traducteur émérite. On dit avec raison que la meilleure traduction reste généralement à longue distance de l'original. J'en sais cependant quelques-unes de notre Jimmy qui échappent à ce reproche, et qui rendent les moindres nuances de l'original. S'il eût fait un cours classique son nom figurerait dans la galerie des lettres canadiennes.

J'ai bien connu cette famille Donnelly qui, outre Jimmy, comptait trois autres orphelins : John, William et une sœur dont j'ai oublié le prénom.

John, marié à une canadienne-française, a fait souche à Notre-Dame de-la-Garde. Il est décédé en 1897.

William, marié aussi à une canadienne-française, réside maintenant à Chicago. Moins chanceux que son frère, il tomba dans une famille irlandaise, près Québec. Il n'en fut pas l'enfant gâté car, à l'âge de quinze ans, il déserta et vint demander l'hospitalité à celui qu'il appela toujours son oncle Amable. Il trouva incomparable ce nid qu'il quitta une dizaine d'années plus tard pour commencer l'apprentissage du métier de boulanger. Son bras amputé n'empêche pas ce catholique exemplaire de gagner honorablement sa vie. Leur sœur avait été adoptée par un citoyen de Lévis, Louis Fréchette. Elle réside à Montréal où, du moins, elle y était encore il y a quelques années.

Cette page n'est pas un hors-d'œuvre. Je me suis attardé, il est vrai, à causer de cette famille irlandaise mais on devine pourquoi. Cet épisode de 1847 attend encore son historien. Il serait pourtant fort intéressant, poignant même, le volume qui ferait défiler — avec notices biographiques — tous ces orphelins irlandais que les mères canadiennes-françaises ont tant choyés. Dans les circonstances actuelles il serait une leçon de choses peu banale.

L'oncle Amable, j'ai déjà mentionné le fait, est mort célibataire. Pourquoi ? Parce qu'il ne s'est pas marié, répliquerait celui qui soulignait qu'un tel était son beau-frère parce qu'il avait épousé sa sœur. Cette explication serait un peu trop simpliste. Le mariage

de son père, suivi de la naissance d'un enfant, a pu le désorienter et lui faire ajourner le passage du Rubicon. On m'a dit qu'il aima une paroissienne que j'ai bien connue, et que ce commencement d'amour n'eût pas de surlendemain. C'est possible, et le fait s'est répété bien des fois. Pourtant, la puissance du cœur humain, en pareille matière, est presque illimitée. Le mariage, comme la contrition, comprend l'amour parfait et imparfait. Il fut, dans mon humble opinion, un célibataire prédestiné, et plus heureux peut-être que s'il se fut marié. Dieu voulait probablement qu'il suivit le conseil de saint Paul, et lui donna pour enfants une myriade de neveux et nièces qu'il affectionna. Je puis affirmer que cette affection était payée de retour, car il fut, pour eux, l'oncle populaire plus que tous les autres. Ils estimaient sans doute les cornets de sucre d'érable qui, chaque dimanche du printemps, gonflaient les poches de son habit. Mais ils l'aimaient surtout parce qu'il était bon et qu'ils se sentaient aimés. Je parle en connaissance de cause. Les jeunes et les timides l'abordaient sans gêne, lui faisaient une visite annuelle. Sa maison était à tous un lieu de pèlerinage.

Lorsque les neveux et nièces suscités par ses frères eurent poussé et grandi, son demi-frère et, à la fois, son héritier, lui en donna quinze autres, qui ensoleillèrent ses vingt dernières années. Ce célibataire n'a donc jamais vécu dans le désert, privé du plaisir d'aimer. Ce fut l'une de ses compensations.

Pendant que j'écris ces dernières lignes, le souvenir

d'un incident qui peint cette belle âme se présente à mon esprit. Il le relatait toujours sur le même ton et avec la même bonne humeur. C'était à l'époque où une audience au confessionnal était aussi difficile à obtenir qu'une audience pontificale. Il fallait emporter la place d'assaut, à moins d'être bon premier. Pour éviter un voyage blanc, il descend donc à l'église sur la fin du jour, et va s'installer dans la salle publique du presbytère. Il se croyait bien chez lui puisqu'il était un paroissien, et il passa héroïquement la nuit sur un simple banc de bois. Mais le lendemain matin, il apprit à ses dépens qu'il n'était qu'un locataire indésirable. Le chien du curé Le Courtois, je crois, ne cessa de grogner et tint tout le monde éveillé jusqu'aux premières heures du jour. On devine ce qui arriva. Il fit un voyage blanc et noir en même temps. Le curé, naturellement énervé, le congédia sans vouloir le confesser, après une mercuriale bien française. L'infortuné dut, cette fois, envier le sort du chien cause de tout le mal, et que l'on caressa probablement pour avoir si bien monté la garde.

Né en 1801, et décédé en novembre 1884, Amable Gosselin a été inhumé, le 7 novembre, près de mon père et de ma mère, sous notre ancien banc, No 7. Il faisait partie de la classe des septuagénaires lorsqu'il fut frappé d'apoplexie en plein champ. Jusque-là, il n'avait jamais été malade. Ce premier coup de cloche fut rude et menaça même de tourner mal. Mais, grâce à sa forte constitution, le malade finit par parer le coup et se rétablir presque complètement. Cependant,

tout en menant son ancien train de vie, il ne s'illusionnait pas. Il savait qu'un second coup se ferait entendre tôt ou tard. C'est ce qui arriva plusieurs années après. Il se redressa encore une fois, mais il était mortellement frappé. Sur la fin, la paralysie s'associa à l'apoplexie, et ces deux néfastes puissances le terrassèrent définitivement. Je le revis une dernière fois, cinq ou six semaines avant sa mort. Fondu, réduit presque à l'état de squelette, cloué sur son lit, mais l'esprit parfaitement lucide, il attendait chrétiennement, avec son sourire accoutumé, le dernier jour de son pèlerinage. Dors en paix, oncle bien-aimé !

III. Antoine

Sa page sera nécessairement plus sobre de détails que celle de ses frères, et généalogique plus qu'historique.

Jeune encore, puisqu'il n'avait que vingt ans, il ne songeait nullement à quitter Saint-Laurent lorsqu'un paroissien de Saint-Henri vint lui proposer d'entrer à son service. Ce cultivateur avait nom Louis Rouleau. Né à Saint-Laurent, là où réside actuellement Didace Rouleau, dont il était le grand-oncle, il connaissait bien la famille Gosselin. Cette fois du moins, il fut vraiment avisé par le Saint-Esprit, comme la suite le démontra. Jusque-là il avait suffi seul à la besogne, mais il lui fallait maintenant compter sur un auxiliaire. Pendant qu'il "fauchait ses blés", par suite d'une

fausse manœuvre, les barbes des longs épis qu'il serrait de sa main gauche lui crevèrent un œil qui finit par s'échapper entièrement de son orbite. Comme ces deux petits miroirs sont sous la dépendance d'un seul et même nerf, il comprit que la sympathie pousserait l'autre à l'imiter, et qu'il était menacé de cécité complète. C'est ce qui arriva, et il devint aveugle avant même d'être un vieillard.

Bien qu'il partit avec l'intention de revenir, ce séjour dans une famille amie, dans une paroisse adossée à Lévis, à dix milles seulement de la maison paternelle, exposait le jeune Antoine à s'y acclimater. Il revint, mais seulement en promenade, car la Providence le prédestinait à compter un jour parmi les citoyens de cette paroisse. Ce fut l'œuvre du temps. Après avoir fidèlement servi son maître quatre ans durant, il songea naturellement à fonder un foyer. Il fit donc l'acquisition d'une terre à Saint-Isidore, qui portait alors le nom de Saint-Higan. J'orthographe ce nom tel qu'il sonne, car ce titulaire créé et canonisé par le populaire n'apparaît pas — que je sache — au calendrier ecclésiastique. La famille Rculeau regretta son départ, mais elle respecta son droit de suivre la filière accoutumée. Il pensait donc vivre et mourir à Saint-Isidore lorsqu'elle le rappela pour l'installer à la première place, s'il agréait ce poste d'honneur et de confiance. Il avait été décidé d'un commun accord que l'héritier temporaire le remplacerait à Saint-Isidore, et que l'ancien serviteur reviendrait, *cum futura successione*, veiller sur la vieillesse du père et de la mère. Il accepta,

et c'est ainsi qu'il est devenu un paroissien de Saint-Henri. Ce fut la première récompense de ses bons et loyaux services. Puis, en cherchant à rendre heureux ceux qu'il avait adoptés, il prit le moyen infailible de faire pleuvoir sur sa famille les bénédictions de Dieu.

Cet oncle, que j'ai entrevu trois ou quatre fois seulement, ressemblait à son frère aîné, François. L'impression que m'ont laissée ces visions c'est qu'il était plus vieux que son âge. Le fait qu'il est décédé âgé seulement de soixante-deux ans est une présomption, sinon une preuve, que je n'exagère rien.

Cette combinaison retarda probablement son mariage qui eût été plus matinal s'il était resté un paroissien de Saint-Isidore. Il avait trente-deux ans accomplis lorsqu'il épousa, le 9 avril 1836, Brigitte Turgeon, née en 1811 et décédée en 1900, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans. J'ai entrevu cette femme encore plus rarement que son mari. La voici telle qu'elle est restée dans mes yeux : petite et délicate comme une fillette de quatorze ans, l'œil intelligent, nerveuse, débordante d'activité, partout à la fois en quelque sorte, conduisant admirablement l'intérieur de sa maison, et parlant peu. Pour un oiseau féminin, cette dernière caractéristique n'est pas banale. Sa famille connaît mieux que moi ses qualités d'âme et de cœur.

Douze enfants sont nés du mariage de Antoine Gosselin et Brigitte Turgeon. Sauf le chapelain actuel de l'hôpital d'Assise que je connais très bien, je ne puis guère que mentionner brièvement les autres. Ils sont presque, pour moi, des cousins-germains étrangers.

Antoine, né en 1838, épousa en 1862, Céline Dutil, de Saint-Anselme, et compte dix enfants. Ce vieillard vit encore, et a pour héritier son fils François, marié en 1893 avec Joséphine Caron. Jusqu'à date il n'a que des filles.

Amable, né en 1839, décédé en 1841.

Brigitte, née en 1840. Elle fait encore partie du chœur des vierges sages.

François, né en 1847, marié en 1868 avec Cédulie Duquet, de Saint-Charles, successeur de son père sur le bien de famille, et père de douze enfants.

Dans sa famille on l'appelle " France " tout court.

Son héritier présomptif est Joseph-Delphis, encore célibataire malgré ses quarante-sept ans. S'il s'obstine, il lui faudra chercher un héritier parmi ses neveux.

France a le privilège, comme son père, de compter un prêtre dans sa famille : l'abbé Onésime, né en 1877, ordonné en 1906, et actuellement curé de Beauregard. Il était au monde depuis quelques jours seulement quand son oncle alla chanter sa première messe dans sa paroisse natale.

Il compte aussi un fils, J.-Edmond, marié avec Eva Blanchet, nièce de monseigneur Blanchet, ancien missionnaire de l'Oregon. Il réside à Saint-Charles.

Louis, baptisé en 1843, et décédé en 1881.

Elizabeth, née en 1844 ; mariée en 1862 avec Magloire Dutil, de Saint-Anselme, et décédée e. 1895.

Amable-David, né et décédé en 1846.

Michel-Zéphirin, né en 1848 et décédé en 1870.

J.-Amable, né en 1850, marié en 1877 avec Delvina

Labonté, et décédé en 1879. Il n'a pas laissé de descendants.

Jean, né en 1852 ; sous-diacre et diacre en 1876 ; ordonné en 1877. Lors de sa première messe à Saint-Henri, je l'assistais avec l'abbé Allyre Collet. Cet ancien curé de Saint-Eugène est actuellement aumônier de l'hôpital d'Assise. J'espère qu'il ne me gardera pas rancune, si j'ajoute qu'il fait bien tout ce qu'il fait et sans bruit surtout.

Les.-Onésime, né en 1854 et marié en 1878 avec Elmire Bernier, de Saint-Charles, et père d'une huitaine d'enfants. Il a pour héritier, sur le bien de famille, son homonyme, marié en 1910 avec Odélie Caron.

Le douzième enfant de l'oncle Antoine est une fille qui a nom Adéline. Née en 1856, elle n'a jamais quitté la maison paternelle.

La famille d'Antoine Gosselin est donc bien ancrée à Saint-Henri, et peut escompter l'avenir avec confiance.

IV. Catherine

Catherine fut d'autant mieux accueillie qu'elle était la première représentante du sexe féminin dans sa famille. Elle prit donc place à la suite de ses trois frères qui, eux, s'étaient plus empressés. Malheureusement son apparition fut de courte durée. Née en avril 1805 elle repartait en avril 1807, s'ennuyant peut-être de ne pas avoir au moins une petite sœur pour se distraire, et mécontente de ce que le dernier arrivé était encore un garçon.

V. Jean-Baptiste

Né en 1806, sa sœur Catherine dût déménager et lui céder le berceau qu'elle avait occupé jusque-là. C'est dans l'ordre et conforme à la coutume familiale. Ce meuble au fond duquel chaque enfant dort, mange, boit, fait de la gymnastique, rit et braille, appartient, presque en même temps, à tous et n'appartient à personne en particulier. J'ignore si elle a fait la lippe ou si elle a souri à son petit frère en le voyant arriver, mais ce dont je suis sûr c'est qu'il se laissa installer sans se préoccuper de ces minuties. Ce nouveau-né devait en son temps faire son chemin et finir par compter parmi les paroissiens.

Sachant que son héritage encore lointain ne le ferait pas entrer dans la caste des rentiers, le jeune Jean-Baptiste ne tarda pas à tenter fortune. D'ailleurs, quand la mère est partie les enfants quittent aisément la maison paternelle, car on pourrait presque dire que l'âme en est absente. Son idéal était d'être cultivateur. Mais il y a loin de la coupe aux lèvres quand on n'a ni terre ni argent. Le capital requis pour l'achat d'une terre, se dit-il, je l'amasserai piastre par piastre, et alors je serai cultivateur. Le procédé est long, mais infailible quand on ne regarde pas en arrière. C'est ce qu'il fit. Il descendit donc au village de l'église pour être plus à portée de sa clientèle, et débuta sans apprentissage, car il avait reçu, comme ses frères, le don de travailler le bois. On n'a, pour s'en convaincre, qu'à

jeter un coup d'œil sur la maison de Paul Pouliot, ancien pilote, qui a encore bonne mine malgré son âge avancé. Cependant, anxieux de réaliser son rêve, sûr de réussir, il fit l'acquisition d'une terre, à vingt arpents à l'est de l'église. Il la paya le haut prix parce que le site lui convenait à merveille. Il se mit immédiatement à l'œuvre et ses calculs se réalisèrent comme il l'avait prévu. Il tripla la superficie de la terre primitive ; restaura la maison ; rebâtit la grange, construisit un hangar au sud de la maison et une boutique sur le sommet de la côte qui aboutit au chemin du roi. C'est dans ce local que, pendant les mortes-saisons, il fabriquait pour son compte les traînaux, charrettes et voitures indispensables à un cultivateur. Ce savoir-faire n'est pas un mince avantage et prévient des déboursés qui, au bout de l'année, représentent un montant appréciable. C'est ainsi qu'il arriva à l'aisance, pendant que d'autres paroissiens, en meilleure position au début, s'appauvrissaient. Lors de son décès, à l'âge de soixante-sept ans seulement, il léguait à l'aîné de ses fils une double terre pour ainsi dire, parfaitement en ordre, et de l'argent en banque. Ces merveilles, le mot n'a, ici, rien d'exagéré, furent son œuvre à une époque où les patates se vendaient vingt sous le minot ; l'avoine, trente-cinq ; les œufs, dix sous la douzaine ; le beurre, quinze sous la livre, et le reste proportionnellement.

Si les prix actuels eussent eu cours à cette époque, il fut devenu capable d'acquérir, argent comptant, la moitié de la paroisse de Saint-Laurent. Les inintelligents

et les fainéants seuls ne comprennent pas que toute terre est une poule aux œufs d'or. Il l'aimait cette terre qui lui avait rendu au centuple les sueurs qu'elle lui avait coûtées. Aussi, si son héritier eût cédé à la tentation de la désertier, je crois presque qu'il serait sorti de son tombeau pour lui reprocher cet acte, en ces termes mordants qui tombaient parfois de ses lèvres. Si son petit-fils, qui sera le troisième titulaire de ce bien de famille, lit ces lignes, il jurera, j'en suis sûr, de ne jamais compter parmi les déracinés. Le rôle honorable et bienfaisant du cultivateur, la récente guerre mondiale le met en évidence. On comprend mieux qu'il est le nourricier du genre humain, et qu'une grève agricole générale serait vite suivie du fléau de la famine. Puisse la crise actuelle être une leçon de choses, sous ce rapport au moins, hâter le retour à la terre et retenir ceux qui seraient tentés de lui être infidèles !

Une terre qui change de nom, c'est la fin d'une page d'histoire, d'un monde de souvenirs. Ces mutations finissent par dépayser même dans sa paroisse natale ; on peut passer devant la maison de la nouvelle famille, mais sans avoir le plaisir d'entrer. C'est pourquoi je regretterais particulièrement la présence d'un autre titulaire dans une maison où la tante Flavie nous servait un délicieux sirop, sur une terre que j'ai plusieurs fois arpentée de long en large, où je suis allé un millier de fois au moins, que j'aurais pu, si j'avais su dessiner, minutieusement crayonner du désert au fleuve, sans même oublier les cerisiers qui se tenaient au pied

de la côte pour nous séduire. Leurs grappes étaient si bonnes et si belles que je ne suis jamais passé là sans succomber à la tentation. La côte était si longue que je présumais invariablement l'autorisation. Que celui qui est sans péché sous ce rapport me jette la première pierre !

Se marier jeune est toujours possible, mais difficile quand le père n'installe pas le fils à ses frais. Aussi cet oncle avait trente-six ans lorsqu'il épousa, le 18 août 1842, Flavie Lapierre, sœur de ma mère.

Son mariage fût béni dix fois, mais il n'en fut pas moins pauvre d'enfants, car Dieu ne fut pas lent à les réclamer presque tous. Naissances et décès se suivirent généralement de près.

Flavie, l'aînée, née en 1844, mariée en 1869 avec Jean Maranda, fils de Francis. Cette vaillante mère d'une dizaine d'enfants et d'une trentaine de petits-enfants, encore parfaitement bien, réside sur la rue Bagot, Québec. Je ne me repens donc pas de lui avoir servi de secrétaire au temps où elle était courtisée. Je n'ai pas oublié le tact du canevas verbal qu'elle me dictait en réponse aux lettres reçues. La mesure ne manquait jamais. J'ai également dans une circonstance analogue, été le secrétaire d'une autre cousine-germaine. Mais, cette fois, il s'agissait d'une lettre de consolation en réponse à une déclaration d'amour. J'ai dû chagriner ce pauvre malade du cœur, car je n'ai guère le don de dorer les pilules. Pour être efficaces, il faut qu'elles conservent leur saveur naturelle.

Jean, né en 1846, mourut en 1851.

François, ancien maire de sa paroisse, le remplaça en 1848. Je l'ai marié, le 7 juillet 1874, avec sa cousine-germaine Rose de Lima Gosselin. Le mariage était très bien assorti, et la jeune femme n'avait d'autre défaut que celui d'être trop proche parente de son mari. Onze ans à peine après son mariage, en octobre 1885, elle partait en lui laissant six filles et un garçon : Joseph-Adélarde, héritier du bien de famille. Ces enfants, tous mariés, ont déjà fait à leur père cadeau de je ne sais combien de petits-fils. Cependant ce grand-père ne croit pas que ce soit une raison de se presser de vieillir.

La mention des autres frères et sœurs se résume à une liste nécrologique.

Joseph, né en 1851, décédé en 1853 ; Pierre, né en 1853, décédé en 1854 ; Magloire, né en 1854, marié en 1878 avec Marie Langlois, père de dix enfants, décédé à l'Hôtel-Dieu, le 29 avril 1908 et inhumé au Sault-Montmorency où il résidait alors.

Marie, née en 1856 et décédée en 1870 ; Philomène, née en 1858 et décédée en 1875 ; Céline, née en 1860 et décédée en 1879 ; Flore, née en 1862, et décédée en 1864.

Jean-Baptiste Gosselin et son épouse sont décédés le premier, en juillet 1873 ; la seconde en juillet 1895. Ils sont tous deux inhumés dans l'église paroissiale.

La maison de ces deux bons chrétiens, et c'est par ce détail que je termine, était le refuge de nuit des mendiants en tournée.

VI. Joseph

Ce sixième enfant, né le 19 mai 1809, du mariage de François et de Catherine Beaudoin, devait être mon père. C'est à lui, après Dieu, que je dois l'existence, les dons sans lesquels une vie humaine ne peut être ni utile ni agréable ; en un mot, tout ce que je suis. Cette dette de reconnaissance, rien en ce monde ne saurait l'acquitter.

A peine âgé de dix-huit ans, sur appel de l'aîné de la famille, il descend au village lui donner un coup de main. Puis, la vocation se manifestant, il se fait son disciple jusqu'au jour où il ouvre boutique à son tour. Dans l'intervalle, il visa un emplacement dont il fit l'acquisition par acte passé devant le notaire A. Côté, le 2 décembre 1829 ; enregistré le 5 décembre 1843 sous le numéro 3870, et désigné sur le cadastre par les numéros 119 et 120. Il fit un choix sûrement avisé, car cet emplacement est l'un des plus beaux du village. Tous les autres sont exclusivement au nord ou au sud du chemin. Celui de mon père, au contraire, compte une lisière au nord et descend jusqu'au rivage du Saint-Laurent. De cette façon, le chemin du roi, le fleuve et une fraction de Beaumont sont à la fois dans les yeux.

Cet emplacement, composé de deux lots : l'un de quatre perches et l'autre de soixante pieds de front, était borné comme suit : le premier : au nord, par le chemin du roi ; à l'est, par Antoine Noël ; au sud, par le fleuve : à l'ouest, par Joseph Couture.

Le second : au nord et à l'est, par le vendeur, Ignace Bouffard ; au sud, par le chemin du roi ; à l'ouest, par François Pouliot.

Que de permutations chez ces anciens voisins depuis 1829 !

Ainsi, Antoine Noël a eu pour successeurs : Louis Godbout, David Bouffard, pilote, représenté actuellement par ses héritiers.

Joseph Couture a eu pour successeurs : Joseph Lapière, pilote, David Cinq-Mars, pilote, et Frédéric Bouffard, pilote.

Ignace Bouffard a eu pour successeurs : Prisque Plante, Joseph Plante, Pierre-Luc Pouliot et son fils Samuel.

François Pouliot a eu pour successeurs : Mme Jean Dumas, François Cinq-Mars, Jean Coulombe, pilote, et son fils Jean.

En 1830, je crois, le jeune forgeron s'installait dans la boutique qu'il a lui-même construite, et faisait ses débuts. Heureusement, ils coïncidaient précisément avec l'essor que venait de prendre l'industrie des chaloupes de toutes dimensions. Le village de Saint-Laurent tripla en un clin d'œil, et finit par présenter l'aspect d'un immense chantier qui lançait annuellement trois à quatre cents chaloupes. Ce fut l'âge d'or de cette spécialité, qui dura près d'une quarantaine d'années. Elle commença de décliner aux alentours de 1870, lorsque le fer devint le rival du bois. La clientèle des chaloupiers, beaucoup plus payante que celle des cultivateurs, et que mon père monopolisait presque, fut

pour lui une poule aux œufs d'or. Il se fut peut-être, sans elle, tiré d'affaire, mais la vie eût été dure parfois. D'ailleurs, il n'était pas un simple forgeron dont tout le savoir-faire se borne à clouer un fer au sabot d'un cheval ou à poser un soc de charrue, mais il manipulait le fer comme une cire molle. Artiste en fer, il l'était incontestablement. Il reste encore des témoins oculaires qui peuvent l'attester. Il poussait même trop loin le principe : polissez et repolissez sans cesse. Aux instruments de travail dont il était l'artisan, tels que haches, herminettes, pioches, il fallait le brillant de l'acier et le vernis. Supérieures par la trempe aux mêmes articles en magasin, elles ne leur en cédaient guère par le fini. Quand l'échantillon sorti de ses mains lui plaisait réellement, il le regardait avec complaisance, sans se préoccuper du temps dépensé. Cette qualité, comme toute médaille, a deux côtés qui n'ont pas la même valeur. Tout entier à sa besogne lorsqu'il faisait résonner l'enclume, il écoutait d'une oreille distraite les désœuvrés groupés autour du poêle, se contentant de saluer le passage d'un mot spirituel par un bon rire des lèvres et du buste même. Sa jouissance, après avoir terminé un ouvrage qui l'avait absorbé, était d'avaler une pipe de bon tabac grillé par une baguette de fer rouge, car il n'avait pas le temps de la déguster. C'est ainsi que fumait mon ancien curé, M. Forgues, en travail de son dictionnaire généalogique. Il vidait sa pipe par bouffées ininterrompues, presque aussi vite qu'un verre d'eau. A part l'ameublement indispensable : soufflet, enclumes et un arsenal complet d'outils, il avait aussi

installé une machine à tourner et perforer le fer. Actionnée d'abord par une grande roue, l'élu de la manivelle l'empoignait sans enthousiasme, par pure obéissance. La corvée n'était pas fatigante mais maussade. Bien entendu, en pareil cas, j'avais l'humilité de penser que mon père gaspillait son temps en polissant et repolissant. Je prenais même la liberté, après avoir intensifié le mouvement de rotation de la roue, de courir à la machine en travail dans l'espérance d'apercevoir à l'horizon le dernier coup de ciseau. Aussi, le moteur qui nous remplaça, une roue extérieure avec ailes auxquelles le vent imprimait un mouvement rotatoire, fut cordialement salué. Il suffisait alors de lever ou baisser le frein. Ma seule excuse, si elle en est une, c'est que j'étais encore à cet âge que les Romains appelaient la *pueritia*, et que j'étais sans attrait. Il ne manquait rien à cet atelier. Sans bouger, le maître pouvait consulter un cadran solaire de sa facture, simplifié *ad summum*. Je dis cadran, bien qu'il n'en eût pas la forme, car il se réduisait à des rainures tracées sur un feuillard posé sur le seuil de la porte.

Même si la vocation fait défaut, il est malaisé de rester indifférent en présence de certaines œuvres du marteau et de l'enclume, qui font ressortir le talent et la compétence de l'artisan. Ainsi, la fabrication d'un grappin m'intéressait vivement, et n'était pas une tâche facile. Il est aisé de le démontrer. La base de cette opération est une simple barre de fer rond mesurant environ deux pouces de diamètre. Il faut ensuite tripler la grosseur de l'un des bouts sur lequel sont

greffées cinq ou six branches plus ou moins recourbées, et terminées en pointe. La facture d'un grappin trapu et inélégant est relativement facile, mais le dossier de mon père n'en compte pas un seul. J'admirais bien un bel ouvrage qui faisait honneur à l'ouvrier, mais sans songer une seconde à embrasser cette carrière. Bien que mon père souhaitât un successeur, il n'a jamais tenté de m'amorcer. Il savait probablement mieux que moi que je n'étais pas idoine. Il me serait peut-être arrivé l'aventure de ce jésuite canadien qui fut quelques mois le novice d'un forgeron, et que j'ai relatée ailleurs. Seulement, je n'ai jamais entendu un seul juron tomber des lèvres de mon père. Sur sept garçons, la Providence ne lui en a pas réservé un seul pour le continuer, et ce fut pour lui un gros désappointement.

C'est dans cette boutique qu'il a — un demi-siècle durant — observé la lettre et l'esprit de l'obligation imposée à l'homme en l'expulsant du paradis terrestre. Mais je sais que le travail — pour mon père — était une jouissance plutôt qu'une corvée. On conçoit qu'il m'aurait plu de conserver cette relique telle qu'il la laissa en donnant son dernier coup de marteau. La chose m'étant pratiquement impossible, j'adoptai un terme moyen. Grâce à l'habileté des ouvriers Fillion et Leclerc, que la paroisse a toujours appréciée, elle a été transformée en 1887, et annexée à la maison paternelle qu'elle est loin de déparer. De cette façon, l'ancienne boutique subsiste encore, rajeunie, il est vrai, mais la mémoire peut aisément ressusciter sa physionomie intérieure et extérieure d'autrefois. Il suffit même

d'un peu de cœur pour n'avoir pas oublié le passé. Il me semblait, en tout cas, que j'étais agréable à mon père.

Il est naturel que la boutique d'un ouvrier ait la priorité sur les autres installations. Cette logique s'impose nécessairement à celui qui n'a d'autre capital que son travail quotidien. C'est pourquoi le nid familial ne fut commencé qu'en 1832. Sans avoir l'apparence d'un palais, il n'en a pas moins bonne mine, bien qu'il soit presque nonagénaire. Un simple coup d'œil, en passant, permet de le constater. Il est chaud, confortable et solide en 1918 comme en 1832 ; pas une fissure ni dans les fondations ni dans la menuiserie. Les seules restaurations nécessitées par l'accumulation des années ont été, à l'extérieur, la couverture du toit ainsi que la peinture ; et à l'intérieur, les planchers de la salle commune et du rez-de-chaussée. Je puis bien baptiser ainsi une cave qui n'a pas moins de dix pieds de hauteur, à peu près semblable à celle du presbytère de Charlesbourg, et au fond de laquelle je suis descendu *ex abrupto*, à l'âge de sept ou huit ans, oubliant que la trappe était ouverte. Je fis, à mes risques et périls, une promenade dans le vide. Comme, à cet âge, l'enveloppe humaine est une espèce de caoutchouc, je m'en tirai indemne, avec seulement un doigt qui porte une légère marque de la mésaventure, et remerciant Dieu de n'être pas une faïence.

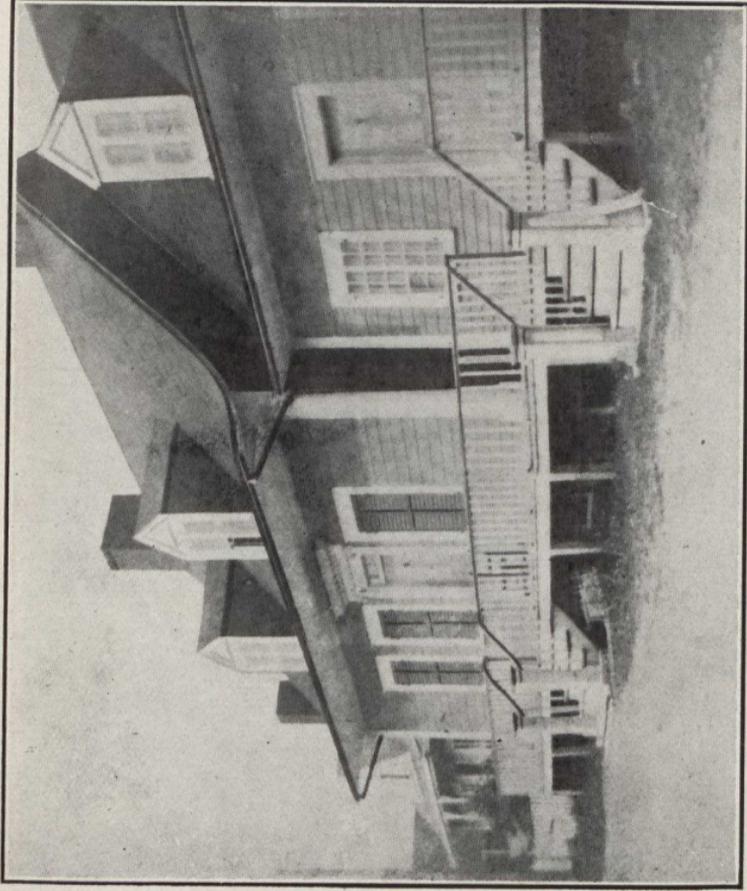
Fait presque incroyable, mais réel, la peinture du plafond de la pièce que je puis appeler le salon n'a jamais été rafraîchie depuis 1832. Néanmoins il est aussi blanc que si le pinceau du peintre l'avait touché hier. Je

crois même qu'une couche du blanc de plomb actuel donnerait une teinte inférieure. Un reste de cette peinture, retrouvé il y a trente ans au fond d'une armoire, ressemblait à s'y méprendre à une crème pure de tout mélange. Sauf la petite salle à manger, aménagée en 1887 aux dépens de la pièce du foyer de famille, la maison paternelle, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, a gardé sa physionomie d'autrefois. Son modeste mobilier occupe la même place, le timbre musica¹ de la grande horloge continue de sonner les heures et de résonner dans tous les coins. C'est précisément ce qui en fait encore le charme, bien que son corps et son âme soient maintenant séparés. C'est parce que les apparences n'ont pas changé que le passé se réincarne, prend couleur et vie instantanément chaque fois que je franchis le seuil de la maison paternelle. Je revois tout mon monde à la place accoutumée et, tout en causant, en badinant même, je suis obsédé par les plus minutieux souvenirs d'enfance, et mon âme est plutôt triste bien que je ne lui aie jamais permis de me trahir. Ces impressions sont tellement naturelles que tout mortel, je suppose, doit les éprouver. Cette confiance me rappelle justement celle que me fit, un jour, un confrère de classe retourné à la maison paternelle alors qu'elle portait un autre nom. Il en fit silencieusement le tour, et repartit vite en proie à une tristesse mortelle.

Cette maison, mon père en a été l'architecte et l'artisan, car il travaillait le bois avec la même dextérité que le fer. Une preuve sculptée, c'est la corniche extérieure qui couronne la porte principale. Aucune maison de

Saint-Laurent n'en possède une semblable. Pourtant, à cette époque, l'outillage ne favorisait guère les artistes. Pour réussir il fallait plus que le talent. Si, toutefois, cette preuve laisse incrédule, il suffit d'entrer et de jeter un coup d'œil sur le cadre de la cheminée, sur les boiseries des portes et fenêtres ; ou, encore mieux, sur la boîte de la grande horloge dont les sœurs sont présentement haut cotées par les amateurs. Le mécanisme, il l'acheta ; mais les deux cylindres en cuivre aux reflets d'or, dont la fonction est de promener à pas de tortue les aiguilles, sont de sa facture.

Sa maison érigée, garnie de portes, chassiss, et d'un mobilier sommaire, mon père pouvait absolument se marier. Ils ne sont pas rares, en effet, ceux qui s'enrôlent dans l'armée matrimoniale quoiqu'ils n'aient encore ni feu ni lieu. Cependant, il attendit encore un peu plus de trois ans. Comme je l'ai dit plus haut, pauvre de capital, il procédait par étapes. Peut-être aussi, par délicatesse et par amour pour la belle paroissienne qui lui était tombée dans l'œil, il désirait un foyer plein de gaieté. D'ailleurs, il était sûr de l'approbation du curé de cette époque, qui ne se gênait pas d'oublier la publication des bans d'un mariage qui n'était pas assuré du lendemain. Sur la fin de 1835, il jugea qu'il avait assez longtemps compté parmi les célibataires puisqu'il avait vingt-six ans accomplis, et il demanda la main de celle qui devait être ma mère, la jeune Soulanges Lapierre. Cette démarche, grave de conséquences, et que le populaire a raison d'appeler "la grand' demande", je la trouve pratiquement



MAISON DE LA FAMILLE JOSEPH GOSSELIN
1832

formulée dans les deux strophes suivantes, que je cueille dans une page de Mgr Baunard :

Si tu veux y consentir, Marie,
Nous pourrons nous donner la main,
Pour suivre ensemble le chemin
Qu'on appelle ici-bas la Vie.
C'est mon espoir, c'est tous mes vœux ;
Car le bonheur est, sans nul doute,
D'avoir à deux la même route,
Le même cœur, le même Dieu !

On ne saurait mieux exposer et résumer le symbole mystérieux du mariage chrétien spiritualisé et surnaturalisé par l'Eglise : " même route, même cœur et même Dieu. " Il est alors un réel mariage d'âmes, le seul qui puisse procurer un peu de bonheur humain et rendre plus supportables les peines et les épreuves de la vie. Toute alliance matrimoniale que ne sanctifie pas l'Eglise n'est que prosaïque œuvre de chair, ou même un simple accouplement légal, jouet de la passion et du caprice.

Le 24 janvier 1836, un peu après l'office des vêpres, les deux familles intéressées étaient réunies dans le modeste salon de la maison paternelle de ma mère. A part les futurs époux on y remarquait : mon grand-père François Gosselin ; mes deux oncles François et Amable, et un grand-oncle Charles Maranda ; Nicolas et Pierre Lapière, frères de la mariée ; Flavie, sa sœur ; ses deux oncles Joseph Côté et Antoine Gosselin, puis sa tante madame Antoine Gosselin. Le pontife de cette cérémonie préliminaire, un laïque, était le jeune notaire François Rouleau, décédé à Sainte-

Claire, en 1891, âgé de quatre-vingt-quatre ans. Admis tout récemment dans la confrérie, il rédigea, ce jour-là, ce qu'on appelle en style professionnel sa première " Minute ". Il débutait par un contrat de mariage et n'oublia pas, j'en suis sûr, conformément à la coutume des notaires anciens et nouveaux d'embrasser la future mariée, lecture faite. Ce contrat, qui couvre quatre grandes pages, c'est-à-dire trois de trop, stipulait la communauté de biens entre les époux. Ce simple détail laisse déjà soupçonner qu'un mariage d'âmes était leur idéal.

Au pied de ce contrat enregistré en 1843, sous le numéro 3861, on lit les noms suivants : Soulanges Lapiere, Joseph Gosselin, François Gosselin, Antoine Gosselin, Charles Maranda et F. Rouleau, N. P.

Huit jours plus tard, le 1^{er} février qui, cette année-là tombait un lundi, le mariage fut béni par le curé, M. Naud, qui commença par la lecture de l'exhortation aux époux. Son texte est bien *ad rem* ; mais si j'étais chargé de le reviser, j'intercalerais peut-être cet avertissement de Bossuet :

" Pères et mères chrétiens, apprenez que vos enfants vous seront des croix. Préparez-vous donc à celles que Dieu vous ménage dans ces gages de votre amour mutuel. Et, après les avoir offerts à Dieu comme Joseph et Marie, attendez-vous comme eux à en recueillir, quoique peut-être d'une autre manière, plus de peine que de douceur. " La famille de Nazareth, on le sait, n'a pas été soustraite à cette loi générale. Jésus à peine entré, il n'y a point de repos pour elle.

Je puis assez exactement reconstituer la liste des conviés aux noces. Mon père suivit la coutume, ni plus ni moins. Le cortège nuptial comprenait, au premier rang, le père du marié ; puis les frères et sœurs des deux époux ; les voisins immédiats, que les mœurs canadiennes assimilent aux parents, ainsi que les amis privilégiés. Tous les conviés firent acte de présence, et il ne fut pas nécessaire, pour garnir les tables, d'aller en racoler à droite et à gauche comme au festin que relate l'Évangile. Quelques jours après commençait donc, sous le regard de Dieu, la vie réelle de mes chers parents. Je ne sais pas un plus bel hommage à la Providence que celui d'un jeune homme qui gagne la haute mer et qui, comme le dit si bien Bossuet : " n'a pas d'autre héritage que ses mains, d'autre bien que sa boutique, d'autre ressource que son travail, qui se voit tous les jours au bout de ses fonds. " Aussi Dieu ne manque jamais de le récompenser en multipliant les berceaux, et en augmentant au fur et à mesure la ration du pain quotidien. Puisse cette mentalité nationale, sauvegarde des mœurs et gage infailible de notre survivance, se perpétuer sans dépression !

J'ai en ce moment sous les yeux, appendus dans mon bureau, les portraits de mon père et de ma mère alors qu'ils étaient sexagénaires. A l'époque de leur mariage les photographes canadiens n'étaient pas encore nés. Vivants et ressemblants autant que l'art le permet, ils me font naturellement penser à les crayonner dans ces pages consacrées à la famille Gosselin. Je ne leur en demande pas l'autorisation, car leur humilité me

la refuserait sans pitié. Le souvenir des autres ascendants que je ressuscite, ils le trouvent bon, j'en suis sûr. Mais, semblent-ils me dire, pour nous, la simple mention des noms et prénoms suffit. Pourtant ils méritent davantage, et j'ai cette fois-ci une excellente raison de ne pas obtempérer à leur désir. De plus, je crois que le quatrième commandement ordonne d'honorer ses père et mère, même *post mortem*. D'ailleurs, je ne songe nullement à les transfigurer et encore moins à les canoniser. J'ai seulement l'intention, en conciliant la vérité avec la piété filiale, de les peindre aussi fidèlement que l'instantané les a photographiés. Ces deux âmes n'ont pas besoin d'être poétisées.

Les époux, comme tous les mortels, naissent plus ou moins inégaux. Les mêmes dons ne leur sont pas souvent octroyés, ni surtout dans la même mesure. C'est la loi naturelle. Les uns reçoivent un don, les autres un autre. Les uns reçoivent dix talents, les autres cinq seulement et moins parfois. La Providence est admirable en cela comme dans tout le reste. Les mariages qu'elle a décrétés sont presque toujours l'occasion d'une nouvelle répartition que font les époux. C'est un fait qu'il est aisé de constater et qui crève même les yeux. La surabondance de l'un compense, par la mise en commun, le déficit de l'autre. C'est, en définitive, le libre échange auquel les époux sont les premiers intéressés puisqu'ils ne font qu'un et qu'ils en bénéficient tous deux.

Naturellement, mon père et ma mère n'ont pas échappé à cette loi générale. Le prétendre serait pur aveugle-

ment. Cependant, je puis dire en toute vérité qu'ils se ressemblaient plus qu'ils ne se différenciaient sur certains points secondaires. A mesure qu'on avance dans la vie les aînés nous semblent généralement rapetisser. Néanmoins, le recul des années n'a pas modifié mes premières impressions à l'endroit de mes chers parents. Ils m'apparaissent encore tels qu'autrefois : foi du charbonnier, mentalité religieuse et morale profondément chrétienne, compréhension identique de leurs devoirs professionnels, même souci de leurs responsabilités, très intelligents tous deux, et évoluant également bien dans leur sphère mutuelle.

Mais l'homogénéité des caractéristiques de chaque tempérament n'était pas aussi parfaite. Mon père était un nerveux, naturellement inquiet, préoccupé parfois jusqu'à la perte du sommeil. Un peu scrupuleux par surcroît, et bon à un degré qui est plutôt l'apanage des cœurs féminins. Il a dû, j'en suis sûr, envier bien des fois le tempérament indépendant de ma mère, indemne de ces légères infirmités, planant aisément au-dessus des contrariétés humaines et d'inquiétudes naturelles, il est vrai, mais sans influence sur le cours ordinaire des choses.

Doublement orpheline lorsqu'elle n'était encore qu'une fillette, sa première école—celle de l'épreuve—a pu aguerrir un tempérament qui n'était pas purement circonstanciel, mais qu'elle avait sûrement apporté en naissant. C'est ainsi que les deux époux, comme tant d'autres, se complétaient. Cette disposition de la Providence est une preuve que les mariages chrétiens

sont écrits dans le ciel avant d'être inscrits dans les registres paroissiaux.

Après avoir souligné ces nuances, j'ai jeté un nouveau coup d'œil sur les deux portraits que j'ai dans les yeux autant que sous les yeux, et il suffit d'être un psychologue ordinaire pour constater qu'elles sont même visibles à l'œil nu, écrites en gros caractères.

Encore un trait de plume pour compléter cette ébauche : ils étaient tous deux *vultu decori*. Les beaux yeux noirs, francs et limpides de ma mère n'ont jamais vieilli. Une présomption que je n'ai pas, à l'instar des photographes, embelli leurs figures, attribué à ces deux âmes une beauté qu'elles n'avaient pas à ce degré, c'est le fait qu'elles n'ont jamais oublié que le foyer familial est un sanctuaire confié à la garde des parents, et que je n'ai jamais saisi un mot, un geste qui pût scandaliser. Ce témoignage, si j'en étais requis, je pourrais l'attester sous la foi du serment. Leur vie matrimoniale peut donc se résumer dans les termes suivants : quarante-deux ans de labeur, de sacrifices, et de bonheur dans le fidèle accomplissement des devoirs d'état, assaisonnés de quelques pincées de bonheur purement humain ; car, dit excellemment Mgr Baunard : " Il y a bien des courants dans le grand fleuve qui baigne notre vallée de larmes. "

Les quarante-deux ans assignés par la Providence expiraient en 1878. Le bon Dieu les prolongea d'une dizaine de semaines, mais il ne recula pas le millésime. Ma mère, qui n'était pourtant pas encore une septuagénaire, partit la première. Sa santé, depuis quelques

années, déclinait évidemment, mais aucun symptôme d'une mort prochaine n'apparaissait. Sauf une certaine dépression physique, naturelle chez une mère de dix enfants, elle était presque la même qu'autrefois : tout entière à ses fonctions, gaie et aimant encore la vie. Le printemps qu'elle appréciait tant, parce qu'il était l'aurore de l'été, elle renaissait en quelque sorte avec la nature. Il était commencé, et elle espérait bien en vivre d'autres lorsqu'une indisposition la força de s'aliter. Rien d'alarmant apparemment. Cependant les jours se succédaient sans changement sensible et, bientôt, le médecin constatait un commencement de congestion pulmonaire. C'était la fin prochaine et inévitable ; mais j'étais trop intéressé pour voir clair. Le quinze avril, lendemain du dimanche des Rameaux, à 6 heures et 40 minutes du matin, ma mère s'éteignait en parfaite connaissance, sans secousses et sans souffrances, comme une lampe qui manque d'huile. Ce jour-là seulement, comme tant d'autres, j'ai commencé à comprendre ce qu'est une mère que, dans une pièce intitulée : "*Au tombeau d'une Mère*", Lamartine apprécie — sans exagération poétique — comme suit :

Ilà dorment soixante ans d'une seule pensée,
D'une vie à bien faire uniquement passée ;
D'innocence, d'amour, d'espoir, de pureté,
Tant d'aspirations vers son Dieu répétées,
Tant de foi dans la mort, tant de vertus jetées
En gage à l'immortalité.

Le service eut lieu le mercredi saint, et fut chanté par Mgr Gosselin, alors curé de Saint-Roch, Québec,

assisté des abbés Sexton et T.-G. Rouleau. L'abbé Beaudet, alors vicaire à Saint-Laurent, présida la levée du corps, et M. Forgues, son curé, récita les prières de l'absoute. La dépouille mortelle fut ensuite inhumée dans la crypte de l'église, sous le banc No 7, alors la propriété de ma famille.

Désormais mon père était bien seul, presque en plein désert au beau milieu de son village. La population, il est vrai, n'avait pas diminué, mais ses voisins et ses intimes étaient presque tous partis. Tant que ma mère vécut, la vie lui fut supportable, bien qu'il fut condamné à une demi-inaction. Les longues et délicieuses causeries du soir, lorsque les enfants étaient assoupis, lui étaient encore possibles. C'était du moins la vie à deux, mais le lien une fois rompu par la mort, elle ne fut plus que de l'histoire ancienne. Le survivant resta un isolé dans toute la force du terme. Aussi la superbe santé qui lui avait permis de jeûner depuis l'âge de dix-huit ans jusque dans la soixantaine, minée par l'ennui, déclina au galop à partir de cette époque. Il le constatait tout en se faisant plus ou moins illusion, mais le contraste entre le présent et le passé l'obsédait, ne cessait de l'étonner. C'est généralement la mentalité de ceux dont la santé se maintient invariablement au même niveau. Il lui fallut même l'expérience d'un voyage à Québec pour le convaincre définitivement que l'estomac était irrémédiablement usé. Il en est ainsi depuis le commencement du monde.

J'ai dit ailleurs la confiance illimitée de mon père en la Bonne Sainte Anne. J'ignore s'il a demandé de

partir le jour de cette fête, mais je sais qu'il le désirait. Ce *desideratum* fut exaucé car il est décédé le 26 juillet 1880, presque à la même heure que ma mère et, comme elle, en parfaite connaissance jusqu'à la fin.

Ses funérailles eurent lieu le 29 juillet, en présence d'une assistance plus qu'ordinaire. Après la levée du corps à la maison et présidée par M. le curé Forgues, le service fut chanté par un neveu, M. Jean Gosselin, actuellement aumônier à l'hôpital d'Assise, assisté des abbés Sexton et Arthur Belleau, aujourd'hui curé de Lambton. Le curé de Saint-Roch, M. F.-X. Gosselin, récita les prières de l'absoute, puis mon père alla reposer à côté de ma mère qu'il a tant aimée et regrettée. C'est là, sous le banc No 7, que dorment les êtres que j'ai le plus aimés : mon père, ma mère et l'oncle Amable. Quand je passe maintenant à Saint-Laurent, ce qui n'arrive guère plus d'une fois l'an, ma promenade est incomplète si les circonstances m'empêchent de m'agenouiller dans ce banc.

L'acte de sa sépulture que je retrouve accidentellement, se lit comme suit :

Le vingt-neuf juillet mil huit cent quatre-vingts, nous soussigné, curé de Saint-Roch, avons inhumé dans l'église de Saint-Laurent, sous le banc No 7, rangée du milieu, côté de l'épître, le corps de Joseph Gosselin, forgeron, veuf de Soulanges Lapierre, décédé depuis trois jours dans la dite paroisse, à l'âge de soixante-onze ans, deux mois et sept jours.

Présents : Messieurs Sexton, vicaire à Saint-Roch,

Jean Gosselin, professeur au collège de Sainte-Anne, soussignés ainsi que plusieurs autres.

(Signé)

J.-P. Sexton, ptre
 J.-B. Gosselin, ptre
 Arthur Belleau, ptre
 D. Gosselin, ptre
 M. Forgues, ptre
 J. Rouleau, eccl.
 F.-X. Gosselin, ptre
 Curé de Saint-Roch

Comme je l'ai noté en passant, dix enfants, trois filles et sept garçons, sont nés du mariage des deux époux dont je viens de rappeler le souvenir : Adeline, Joseph, François-Régis, Henriette, Soulanges, David, Louis, Pierre, Jean et François-Xavier.

Cette dizaine, à laquelle il manque actuellement la moitié des grains, est égrenée par ordre d'âge. L'aînée est née en 1836 et le cadet en 1856. Il n'est donc pas étonnant qu'il ait été élevé, en partie du moins et, en tout cas, choyé par cette sœur.

On ne trouvera pas mal, j'aime le croire, que je dise un mot des miens, comme des membres des autres familles de Saint-Laurent. Au reste, je comprends parfaitement la réserve qui s'impose de plusieurs points de vue et, avec la grâce de Dieu, j'espère bien ne pas l'oublier.

1. Adeline : baptisée le 4 novembre 1836 ; décédée au presbytère de Charlesbourg, le 5 juin 1904 ; inhumée à Saint-Laurent, le 8 juin, après être entrée à l'église

une dernière fois. Elle aimait tellement son village qu'il eût été presque cruel de ne pas lui permettre de dormir dans le cimetière paroissial.

Après avoir passé les deux tiers de sa vie à la maison familiale, se dépensant pour ceux qu'elle affectionnait, elle prit la direction de mon presbytère, et me débarrassa. — 18 ans durant — des ennuis de ce qu'on appelle les affaires de cuisine. Le bon Dieu réserve sans doute de belles couronnes à toutes les cousines de celle qui faisait si bien les honneurs de la maison de Béthanie. Si cette sœur intelligente et avisée, je puis bien le dire, avait eu à se choisir une devise, elle eût probablement préféré celle d'un évêque français dont j'ai oublié le nom, et qui se lisait comme suit : " Qui s'y frotte, s'y pique. "

2. Joseph : baptisé le 14 décembre 1837 ; inhumé le 11 septembre 1866.

L'arrivée de ce premier fils dût faire plaisir à mon père. Ce sentiment est si naturel que je puis le présumer sans témérité. Une preuve de circonstance, c'est qu'il s'empressa d'en faire l'héritier de son prénom, en attendant d'en faire son successeur. La Providence ne devait pas favoriser la réalisation d'un rêve parfaitement légitime.

Ce frère aîné avait une excellente main pour les ouvrages en bois ou en fer. Une commode et un damier encore à la maison paternelle rendent témoignage à ses aptitudes. Le fils eût sûrement fait honneur à son père dont il consentit à devenir le disciple. Le mot " consentir " est, ici, employé à dessein. C'est ma conviction, aujourd'hui encore, qu'il entra dans cette carrière sans enthousiasme, plutôt sollicité et poussé par les circons-

tances. Bien que je ne fus encore qu'un enfant, j'éprouvais l'impression irrésistible qu'il n'était pas dans sa sphère naturelle, et les années accumulées depuis, loin de la modifier, l'ont au contraire accentuée. Cette impression, il est plus aisé de la sentir que de la définir, sans compter qu'elle n'est pas un critère infaillible. D'ailleurs, malgré un physique apparemment solide, il n'était certes pas de santé robuste. La preuve c'est qu'il est mort relativement jeune, après plusieurs années de maladie.

Il n'a donc jamais quitté son village, il a toujours vécu la vie des jeunes de son temps, qu'il dépassait presque tous par l'intelligence, le jugement et l'instruction. Pétri par l'instituteur Toussaint, sous sa houlette, ou plutôt, sous sa baguette jusqu'à l'âge de quinze ou seize ans, il valait en somme un normalien canadien. Malheureusement le milieu ambiant ne lui permit guère de grossir son bagage de connaissances. Ni journaux ni livres, tel était le sort commun de notre jeunesse à cette époque. Je me rappelle très bien que la fondation de la bibliothèque paroissiale de Saint-Laurent ne remonte qu'à l'année 1860. Dans ces conditions, il est malaisé de grimper jusqu'aux bancs des intellectuels. Il ne lui restait donc qu'à s'amuser le mieux possible et, parfois, d'autres passe-temps que de tuer le temps. Ce qui est impossible aux Anglais en général, est généralement facile aux Canadiens français. Ils aiment rire, et le mot plaisant et spirituel leur vient aisément. Le magasin Plante et la maison Lapointe étaient alors les deux centres populaires. S'ils pouvaient causer, ils auraient de

jolies choses à narrer. Ces réunions étaient inoffensives en soi, et le seul amusement à la portée des jeunes de cette époque. J'admets bien que les soirées invariablement passées en dehors de la famille ne sont pas l'idéal, mais les mœurs que je souligne étaient alors parfaitement excusables. D'ailleurs, il ne m'appartient pas de les condamner, car si j'eus passé ma jeunesse dans mon village, quelque chose me dit que j'aurais suivi le courant général d'autrefois.

Cependant, je n'oserais nier que cette dépense d'énergie vitale n'eût pas un effet déprimant sur la santé de ce frère aîné, et n'ait été la cause première du mal qui commença par le miner sournoisement. Il est possible qu'elle ait préparé les voies à la maladie qui l'emporta après une lutte pénible et crucifiante, surtout dans sa dernière période. Quoiqu'il en soit de ces conjectures, sa mort, arrivée le 8 septembre 1866, fut pour lui une délivrance qu'il souhaitait. La "bonne souffrance" l'avait détaché des fascinations humaines, et les sacrements l'avaient préparé à affronter sans crainte l'entrée dans l'éternité.

Je ne me repens pas de l'avoir tant regretté, mais j'étais trop jeune pour comprendre qu'il était un privilégié. Ce que j'estimais sincèrement être un malheur, a changé de nom depuis longtemps. Maintenant je réalise pleinement que la Providence est toujours admirable dans ses voies et que les malheurs, ainsi qualifiés par le langage humain, sont presque toujours des grâces. La carrière des amis de ce frère, que j'ai pu observer à distance du moins, le prouve. Qu'ont-ils

gagné en définitive ; et lui, qu'a-t-il perdu ? Une longue vie importe peu ; son emploi est la seule chose qui compte. Ces réflexions me rappellent un souvenir d'enfance. Chaque fois que ma mère entendait la cloche sonner le décès d'un enfant reparti aussitôt, elle le félicitait d'avoir gagné le ciel à si bon marché, sans risques ni périls. Cette philosophie chrétienne, que je ne comprenais guère à cet âge, eût sans doute scandalisé ceux qui n'ont d'autre objectif que la somme des unités nationales. Mais elle n'en est pas moins la seule qui mérite ce nom, puisque la fin dernière de l'homme est de peupler le ciel. Je suis positif que cet aîné, en meilleure position que moi pour juger sainement, endosse cette manière de voir, et ne sera pas lent à me dire, — quand nous nous reverrons, — qu'il a été un heureux mortel, et que Dieu l'a bien aimé en le rappelant au début de la vie réelle.

3. François-Régis : baptisé le 20 juin 1839 ; entré au Petit Séminaire de Québec en septembre 1852 ; élève finissant en 1858 ; admis à l'étude du droit en 1859 ; reçu avocat en 1862 ; exerce sa profession à Chicoutimi ; protonotaire de la Cour supérieure à Chicoutimi, en 1870 ; démissionnaire en 1886 ; décédé au presbytère de Charlesbourg, le 24 mai 1912, puis, inhumé au Cap-Santé, où reposait depuis janvier 1909 la dépouille mortelle de sa femme. Son service, à Charlesbourg, fut chanté par Mgr F.-X. Gosselin, curé de Lévis, qu'il avait initié aux éléments du latin.

Si ce frère comptait encore parmi les vivants, je m'en tiendrais naturellement à cette sèche nomenclature.

Mais puisqu'il est parti, ses enfants et petits-enfants seront probablement heureux que j'en cause un peu plus longuement. D'ailleurs, je l'ai déjà dit, ces pages sur les familles de Saint-Laurent sont spécialement pour leurs parents et leurs amis. Je puis donc, sans que personne ait raison de s'en étonner, ressusciter une foule de souvenirs intimes et inédits, qui, pour les intéressés du moins, ne sont peut-être pas sans charme.

Ce bambin de treize ans, qui en accusait dix au plus, débuta en quatrième et fit honneur au professeur Toussaint qui l'avait poussé jusque-là. Les palmarès de 1852 à 1858 le citent invariablement à l'ordre du jour. Il brillait, presque trop facilement, dans la plupart des matières. Son talent, il l'a parfaitement décrit, mais sans s'en douter, peu après son entrée au Petit Séminaire. M. Adolphe Legaré, plus tard procureur, lui dit un jour, sur un ton dont la sévérité était feinte : " Mon petit bonhomme, gare à vous, si les pancartes vous mentionnent toujours parmi les premiers! "

Intimidé, car il fut un timide jusqu'à la fin, l'enfant répondit " qu'il ne le faisait pas exprès. "

L'excuse était parfaitement exacte, car il a vécu sans ambition. Je puis même affirmer qu'il a toujours semblé s'ignorer. Ses condisciples, il les louangeait volontiers, leur donnait la place d'honneur sans jamais faire allusion à sa valeur personnelle. Le propos que je viens de rappeler m'a été rapporté par M. Legaré lui-même, dont j'ai été l'assistant de 1868 à 1872. L'orgueil est sans doute souverainement détestable, mais pourvu que l'on rapporte tout à Dieu, l'humilité n'exige pas que

l'on soit aveugle et que l'on s'estime au-dessous de zéro.

M. Ls.-Jacques Casault, premier recteur de Laval, qui l'avait remarqué dès ses débuts, en fit son secrétaire privé. Sa discrétion et sa belle écriture justifiaient ce choix. Je puis rendre témoignage à la première, car, à part quelques incidents banals, il est toujours resté muet sur les confidences entendues. Quant au talent du calligraphe, il le possédait à un haut degré. Sauf Mgr Edmond Langevin, l'abbé Carbonneau, ancien secrétaire du premier évêque de Rimouski, et Alphonse Drouin, du secrétariat d'Etat, je ne lui en ai pas connu de supérieurs, bien qu'il puisse y en avoir.

La mort de ce protecteur, en mai 1862, fut — humainement parlant — un malheur pour l'élève en droit dont il connaissait à fond le tempérament et auquel il fallait surtout infuser la confiance en soi. Il eût orienté sa carrière en le faisant nommer professeur à Laval, car ce recteur était tout-puissant. La preuve est trop intime pour que j'en dise plus long, et sur ce point encore, on peut me croire sur parole. Cette nomination n'eût pas dépopularisé Laval. L'ancien clerc auquel ses patrons, Legaré et Malouin, reconnaissent ce qu'on appelle le sens légal, eût été un excellent professeur. Doué d'une mémoire restée légendaire, juriste plus que plaideur, sans vocation pour les choses de la politique, il se serait confiné dans la science du droit. Professeur et politicien en même temps, c'est "courir deux lièvres à la fois."

Mais, je l'ai écrit plus haut, sans ambition, trop modeste, et timide par-dessus le marché, il ne songea

pas un instant à exploiter ses relations avec son recteur. Alors, peu après son admission à la profession, il alla s'enterrer à Chicoutimi. Huit ans plus tard, il était nommé protonotaire de la Cour supérieure, et son idéal était réalisé. Il serait décédé à son poste si la maladie ne l'eût forcé à démissionner. C'est un fait d'expérience que, pour être ce qu'on appelle un soldat heureux, il faut de l'énergie active, de l'ambition, du toupet, même si le talent est plus qu'ordinaire. *Audaces fortuna juvat.*

De son mariage avec Mary-Ann O'Neil, le 25 juillet 1864, six enfants naquirent : Frs-Joseph-Adolphe en avril 1865; Eva, en juillet 1866, et qui épousa, en octobre 1892, Henri Quetton de Saint-Georges, registraire des hypothèques pour le comté de Portneuf, décédé en 1914; Frs-Guillaume-David, né en 1867, décédé en juin 1918, et inhumé à Cap-Santé; M.-Geneviève-Ida, née en mai 1869, mariée en 1892, avec Ls-Joseph Savard, employé civil à Chicoutimi; Edwin, né en août 1871; M.-Mathilde-Elizabeth, née en juillet 1875, mariée en octobre 1901, avec J.-A. Bédard, ancien employé civil.

Lorsque ce frère est décédé il comptait au moins une douzaine de petits-enfants.

4. Henriette : baptisée le 4 janvier 1841. Diplômée de l'École normale Laval en 1860, elle enseigna trois ou quatre ans, puis elle renonça, pour raison de santé, à une carrière qu'elle aimait passionnément. Elle réside avec moi depuis vingt-cinq ans, menant un genre de vie en harmonie avec ses goûts. Le texte suivant la résume parfaitement : *Optimam partem elegit, quæ non auferetur ab eâ.*

5. Soulanges : baptisée le 27 septembre 1842 ; décédée le 8 novembre 1863, qui, cette année-là, tombait un dimanche, et inhumée le 10.

Cette belle adolescente, aimable et aimant la vie, fut terrassée par la typhoïde en deux semaines. Cette mort inattendue a été mon premier gros chagrin, et il me sembla que cette indésirable visiteuse me frôlait. Trop jeune pour ne pas m'illusionner, je plaignais la victime au lieu d'envier son sort. J'ai assez vécu pour envisager sous un autre angle ces déchirements de la nature. Tout de même, il n'en est pas moins vrai que la mort est amère et fait justement pleurer. Cette vérité, saint Augustin l'a consignée dans une page de sa *Cité de Dieu* :

“ Comment, écrit-il, ne pas nous attrister de la mort de ceux dont la vie nous charmait à cause des joies de l'amitié ? Si vous prohibez cette joie, prohibez aussi, si vous le pouvez, les entretiens amicaux, interdisez, supprimez l'affection des amis, et, d'un cœur inhumainement cruel, coupez les liens de toutes les relations humaines, ou bien défendez-leur de répandre toute douceur dans les âmes. Si cela est impossible, comment ne pas trouver amère la mort de celui dont la vie nous était douce ? ”

Un fait certain, c'est que la mort, de quelque point de vue qu'on l'envisage, n'empêche jamais les larmes de couler. D'ailleurs, celles-ci sont aisément conciliables avec la soumission à la volonté de Dieu.

Je ne sais si c'est pure coïncidence ou si la mort voulait être plus amère, mais la première sœur partie por-

1861



1868



1915



1876



1890



tait le prénom de ma mère, et le frère aîné qui la suivit, trois ans plus tard, portait le prénom de mon père. C'est une circonstance qui ne peut, il me semble, laisser les parents indifférents.

6. David : baptisé le 22 novembre 1846 ; première communion en 1856 ; entré au Petit Séminaire de Québec, le 4 février 1861 ; confirmé à Notre-Dame de Québec, le 4 juin 1861 ; entré au Grand Séminaire de Québec en septembre 1868 ; tonsuré le 4 octobre 1868 ; minoré le 3 octobre 1869 ; sous-diacre le 3 juin 1871 ; diacre le 4 juin 1871 ; ordonné à Notre-Dame de Lévis le 26 mai 1872, par l'archevêque Taschereau ; vicaire à Saint-Thomas, 1872-74 ; à Sainte-Anne-de-Beaupré, 1874-75 ; aux Eboulements, 1875-76, et desservant de cette paroisse une dizaine de semaines ; vicaire à Saint-Roch, Québec, 1876-1882 ; desservant de Notre-Dame de-la-Garde, du 28 juillet au 1^{er} octobre 1882 ; desservant de la Congrégation de Saint-Roch, Québec, 1882-1885 ; curé de Saint-Honoré, Beauce, 1885-86 ; pensionnaire de la caisse Saint-Joseph, 1886-1887 ; curé du Cap-Santé, 1887-1899 ; directeur de la *Semaine religieuse* de Québec, 1888-1901 ; curé de Charlesbourg depuis le 11 juillet 1899 ; chanoine honoraire du Chapitre métropolitain de Québec, depuis le 11 novembre 1915.

7. Louis : baptisé le 11 novembre 1848 ; élève du Petit Séminaire de Québec, de 1862 à 1864 ; élève de l'École normale Laval, dans l'année académique 1870-71 ; admis à l'étude de l'arpentage en 1871 ; admis à la profession le 15 avril 1875 ; décédé à Québec,

rue Saint-Denis, le 10 mai 1902, et inhumé à Saint-Laurent, le 14 mai 1902.

Ces étapes de sa carrière sont un peu l'image ou, plus exactement, la résultante de son caractère. Au physique, il ressemblait aux jeunes Larue, de Saint-Jean, à tel point qu'il a souvent été pris pour l'un d'eux. Son tempérament vif et belliqueux lui a valu — de la part de ses camarades d'enfance — l'appellation de *paddy from Cork*. Beaucoup de Canadiens-français sont irlandais sous ce rapport.

Préparé par un stage à l'École militaire, il s'enrôla dans le premier contingent des zouaves pontificaux, et passa à Rome les années 1868-69 et 1869-70. Cette mobilisation spontanée et volontaire au service du Saint-Siège était un honneur apprécié et recherché. On sait que ces canadiens furent choyés par leurs chefs militaires, et que leur régiment ne fut pas émietté et fondu, comme on l'a fait en Angleterre, pendant la guerre actuelle, avec les unités étrangères.

Plus chanceux qu'un groupe de ses camarades, il revint sain et sauf et même un peu italianisé. Cependant il faillit laisser à Rome ses os, cloué sur un lit d'hôpital par les fièvres romaines contractées pendant un cantonnement sur le site de l'ancien camp d'Annibal.

Cet ancien soldat de Pie IX a eu des funérailles imposantes. A part un contingent notable de québécois, un détachement de zouaves commandé par un vétéran de 1868, le commandant C.-E. Rouleau, escorta la dépouille mortelle de Québec à Saint-Laurent, et monta la garde du corps pendant le service funèbre que je

chantai. Comme adieu suprême à leur camarade défunt, les zouaves exécutèrent, en face du cimetière, une série de manœuvres que couronna une salve d'artillerie. Les honneurs militaires en pareille circonstance ont un cachet inoubliable.

Après avoir trop longtemps temporisé, ce frère épousa à Saint-Gervais, le 15 juin 1887, une demi-irlandaise, M.-Antoinette-Eva Fanning, décédée subitement en 1916. On a compris sans doute, qu'elle était canadienne-française par sa mère et irlandaise par son père, dont le physique proclamait l'ascendance. Sept enfants sont nés de ce mariage : Ls-Edouard-Gustave en 1889, et revenu du front avec une jambe amputée ; Antoinette-Estelle, en 1890, et décédée en 1896 ; Pierre-H.-Fanning, en 1892 ; Oscar, en 1894 , Ls-Maurice et J.-Albert, nés le 25 avril 1895, et décédés le 16 septembre 1895 ; Ls-Maurice, en 1901.

Fanning inscrit au barreau de Québec depuis 1915, membre de la société légale Dorion et Gosselin, et marié, le 28 mai 1917, avec Marie-Camille Roy, est le continuateur de cette famille.

8. Pierre : baptisé le 5 septembre 1850 ; reçu arpenteur provincial le 4 avril 1878, et arpenteur fédéral peu après, membre du personnel de la branche cadastrale depuis 1887.

S'il eût été doué d'un physique plus robuste, il aurait continué mon père, n'eût jamais quitté son village, et ferait encore les honneurs de la maison paternelle.

Forcé de s'éloigner et de prévoir l'avenir, il partit à Québec où, tout en étudiant l'architecture, il suivit

les leçons de professeurs privés, et ne manqua aucune occasion de compléter son bagage de connaissances. Il se préparait ainsi — sans presque s'en douter — à l'étude de l'arpentage, profession en harmonie avec ses goûts et ses aptitudes, et dont il est l'un des membres les plus compétents. Son avenir, je puis dire en toute vérité qu'il en a été le *Deus ex machina*, et que sa première décade dans la vie réelle a été rude.

Il eût été un excellent professeur dans les choses de sa sphère. C'est grâce à lui que, dans une leçon de deux heures, j'ai parfaitement compris la trigonométrie, et que je me suis familiarisé avec la résolution des triangles égaux et inégaux. Mon professeur était trop savant pour ses élèves et, aujourd'hui encore, je suis assez impertinent pour douter qu'il comprenait bien ce qu'il nous expliquait.

Confiant dans la Providence, car sa profession, plus que toute autre, doit compter avec de puissants facteurs, il épousa, le 23 novembre 1881, Rosalie-Félicie Lefrançois, décédée presque subitement le 21 septembre 1912. Dieu ne lui a pas donné d'enfants. Il les eût trop choyés. Alors il protégea des neveux, et adopta même l'un d'eux, son filleul, maintenant avocat pratiquant. Il tenait sans doute maison, pour lui d'abord, mais en même temps pour les parents de passage. Sa maison de Québec a toujours été et est encore une succursale de la maison paternelle de Saint-Laurent, ou plutôt, une réelle maison paternelle. Renoncer à ce plaisir, je le sais, sera son dernier sacrifice.

9. Jean : baptisé le 29 août 1852 ; entré au Petit Sémi-

naire de Québec le 4 février 1868 ; admis à l'étude du droit le 12 janvier 1875 ; admis à la profession le 11 janvier 1878 ; inscrit au barreau de Québec depuis cette époque.

Si j'étais strictement fidèle à la consigne reçue, je passerais immédiatement au cadet de la famille. Mais, tout en respectant son *desideratum*, je puis bien ajouter un *postscriptum* à cette sèche et brève nomenclature de dates. Ce complément, en tout cas, sera laconique et indirect autant que possible.

Ce frère entra en septième en passant sous les fourches caudines du professeur, l'abbé J. Girard, qui lui barra le passage et tenta de le refouler dans le corridor. Par suite d'un malentendu, il n'avait pas été prévenu. Toutefois, après échange d'explications, il autorisa temporairement le nouvel élève à s'asseoir sur le bout d'un banc. Quelques jours après, le peuple scolaire de cette classe composait un exercice français, et le survenant de la onzième heure, étranger aux us et coutumes, était le premier à livrer sa copie. Il croyait que la vitesse, en matière de concours, comptait comme à l'école. Sceptique, le professeur parcourt hâtivement la composition qu'il a en mains, lit et relit attentivement et constate que, non-seulement elle est sans fautes, mais qu'il ne lui manque pas un iota. Il est de fait que cet élève qui, en troisième, tirait d'embarras le professeur d'arithmétique, pouvait également bien suppléer le professeur de français en septième.

Cet incident me rappelle le début de l'ami Narcisse Proulx qui fut, lui aussi, placé d'abord au petit bon-

heur. Mais l'abbé Laliberté lui donna peu après la place d'un cancre qu'il reléqua aux abords de l'enfer. Les anciens n'ont pas oublié que, dans la septième de ce temps-là, il y avait un coin surnommé l'enfer. Comme toujours, les écoliers avaient trouvé le mot qui fait image.

Au Séminaire, comme à l'école de son village, ce frère cédait rarement la première place, et tenait même à distance le camarade qui le talonnait. Malheureusement la maladie le guettait. Elle en fit son favori et bientôt son inséparable. Les patients impassibles, dont la bonne humeur est inaltérable, qui n'ennuient personne de leurs jérémiades sont si rares ! Elle sembla d'abord ne vouloir que le taquiner ; mais, en troisième, elle se fit plus acariâtre, et il dût s'absenter à deux reprises au moins. Puis, au début de la seconde, tenaillé plus impitoyablement par le mal, il retourna à la maison et s'institua son propre professeur. Il continua donc, dans les conditions les plus défavorables que l'on puisse imaginer, l'étude du latin, du grec, de la littérature, de l'histoire et de la composition française. Cette tâche presque surhumaine, du moins pour des épaules ordinaires, il la mena à bonne fin avec une souveraine maîtrise. Sans une indisposition qui le força d'abrégier la dernière séance du baccalauréat ès-lettres, il eût concouru pour le prix du prince de Galles, car il lui manqua seulement quatre points pour les quatre-cinquièmes.

Après cette traversée mouvementée, il espérait une accalmie qui lui permettrait de suivre régulièrement le cours des sciences. Loin de là, ce fut la maladie qui suivit son cours. Dieu le voulait ainsi, puisqu'il laissait

les médecins perplexes et scindés sur le diagnostic. Alors, pas d'autre alternative pour cet élève infortuné que d'être son professeur de sciences comme de belles-lettres. Seulement sur le terrain scientifique, les raisins sont plus verts, par conséquent plus difficiles à digérer. Pour y réussir, deux auxiliaires sont indispensables : des manuels intelligents, parlant aux yeux et à l'esprit, clairs et méthodiques, malgré leur mutisme, autant et même plus que le verbe d'un professeur qui improvise. Puis naturellement, il faut un cerveau capable d'analyse et de synthèse, qui sache s'orienter et résumer chaque théorie. C'est précisément avec un manuel d'algèbre, chef-d'œuvre de clarté et de simplicité, que j'avais alors en mains, que ce frère se familiarisa avec cette science. Quant à l'arithmétique, il la possédait à fond, même au sortir de l'école. Sa trigonométrie, que peu de professeurs savent enseigner d'une manière pratique, il s'en rendit maître dans une seule leçon que lui donna le Dr Hyppolite Sirois, alors étudiant en médecine. Une preuve, c'est qu'il fut le seul candidat, à l'examen du baccalauréat, capable de résoudre l'un des problèmes. Quel professeur distingué eût été ce pauvre Sirois, si Laval lui eût confié un cours ! Il est maintenant trop tard puisqu'il est mort il y a une couple d'années. Pendant que j'écris ce nom, il évoque à mon esprit un autre souvenir qui corrobore ce que je viens de dire. J'ai eu en mains, en 1876, un résumé d'astronomie, par le même, qui eût mérité l'honneur d'être imprimé et adopté par nos collègues. Je l'ai utilisé pour la préparation d'un élève au bacca-

lauréat. Je devrais plutôt dire que ce dernier, grâce à ce manuel écrit à la main, a appris seul ce qu'un finissant est tenu de savoir en astronomie. Ce résumé était presque parfait. L'auteur procédait comme suit : après le cours, il s'empressait de faire la lumière dans les ténèbres, de modifier l'ordonnance et de compléter au meilleur de sa connaissance. Puis, au premier moment libre, prenant la position horizontale, il ruminait longuement ses notes, qu'il rédigeait, leur assimilation faite. Ce résumé préliminaire, qui n'était pour lui qu'un brouillon informe, il le résumait une dernière fois aussi soigneusement que s'il avait eu l'intention de le faire imprimer. Il est donc évident qu'un résumé préparé de cette façon par un étudiant intelligent, est nécessairement bien fait, et le reconnaître est simple justice. Ce jeune Sirois avait à un haut degré le don de la vulgarisation ; mais il ne prenait sa plume que lorsqu'il avait parfaitement compris. " Ce que l'on conçoit bien, s'énonce clairement. " Si plus d'élèves avaient cette méthode en honneur !

Tout en faisant seul son cours de sciences, ce finissant de 1875 prépara et passa son examen d'admission à l'étude du droit, en janvier ; puis, en juin de la même année, il subit heureusement l'épreuve du baccalauréat. Quel cours il eût fait si la santé ne lui avait fait défaut ! Il est évident que cette voie extraordinaire n'est à conseiller que dans le cas de nécessité extrême, dans l'impossibilité de suivre la voie régulière.

Si je me suis un peu attardé à ces menus détails, c'est parce qu'ils sont une leçon de choses pour les

jeunes, et qu'ils démontrent la presque toute-puissance d'une volonté humaine qui sait vouloir.

L'élève en droit fit un stage de deux ans au bureau de Me Guillaume Bossé, qui sut l'apprécier ; puis il termina sa cléricature chez Geoffrion et Rinfret, de Montréal, et fut admis à la profession, en janvier 1878. Heureux les étudiants qui ont un bailleur de fonds !

Bon gré mal gré, il me faut, ici, poser le point final que le principal intéressé souhaite sans doute, et néanmoins je ne fais que commencer. Je crains même qu'il ne trouve mon *post-scriptum* peu en harmonie avec la définition du dictionnaire. Je le regrette, car je pourrais encore aligner une foule de souvenirs que les neveux et petits-neveux liraient avec intérêt. Pour ne pas déplaire, je me résigne à les laisser dormir et à ne jamais les ressusciter, car, en ma qualité de doyen de ce frère, je partirai très probablement avant lui.

10. François-Xavier, comme l'indique l'année de sa naissance, est le cadet de ma famille. Autrefois, personne n'enviait son rang, mais si l'arrangement était maintenant possible, plusieurs de ses frères seraient probablement disposés à changer leur titre de doyens.

Baptisé le 8 mai 1857 ; première communion le 31 juillet 1867 ; confirmation à la cathédrale de Québec le 9 juin 1870 ; entré au Petit Séminaire de Québec le 3 septembre 1869 ; admis à l'étude du droit le 12 juillet 1876 ; reçu avocat le 14 juillet 1879 ; exerce sa profession à Chicoutimi jusqu'en 1886 ; du 15 novembre 1880 au 14 juillet 1882, associé de M. Ernest Cimon nommé juge en 1882, et décédé en 1917 ; puis, nom-

mé protonotaire de la Cour supérieure de Chicoutimi, le 2 mars 1886.

Sans l'arrivée providentielle d'un homme que l'Histoire du Saguenay appellera le second fondateur de Chicoutimi, le jeune protonotaire fut resté confiné dans ses fonctions professionnelles combinées avec la vie agréable d'un intellectuel auquel n'échappe nulle branche du savoir humain. Mais le nouveau venu, qui avait le don de discernement, l'attira dans son orbite, se ménagea sa collaboration, sans toutefois le faire sortir de sa sphère naturelle. Autrement je l'eus certainement regretté. Il n'a jamais marchandé son dévouement au génie bienfaisant dont l'emprise est irrésistible. Les devoirs professionnels et familiaux doivent sans doute tout primer ; mais chaque citoyen est tenu, dans la mesure du possible, de faire une part aux œuvres sociales et d'intérêt public. Quand l'on vit les bras croisés on est sûr de mourir tout entier, de ne laisser son nom que dans les registres de l'état civil. C'est ainsi que ce frère comprend la vie, et les litanies que je vais maintenant aligner sont la preuve qu'il a été et qu'il est activement mêlé à la renaissance ou plutôt à la fondation de la Reine du Nord dont il a été — *gratis pro Deo* — le secrétaire-trésorier, de 1895 à 1900. Je suppose que le Conseil n'a pas oublié de lui voter des remerciements en son temps.

Il est l'un des fondateurs-directeurs de la Cie de pulpe de Chicoutimi ; de la Cie électrique et de la Cie municipale des eaux qui, plus tard, furent fondues en une seule compagnie : la Cie des eaux et de l'électricité

de Chicoutimi, laquelle, à son tour, après l'achat de l'aqueduc par la ville, fit place à la Société d'éclairage et d'énergie électrique du Saguenay ; directeur du chemin de fer Roberval-Saguenay, du téléphone Saguenay-Québec, de la Société des constructeurs-mécaniciens jusqu'à sa liquidation volontaire ; fut le premier président de la Ha ! Ha ! Bay Sulphite Co. ; président actuel de la Ouiatchouan Falls Paper Co., de la Cie électrique de la Baie des Ha ! Ha !, de l'Alliance Nationale (Cercle de Chicoutimi), de la Caisse de petite Economie et de la Caisse populaire de Chicoutimi ; membre du bureau de direction de la Fédération ouvrière jusqu'à sa réorganisation comme corps exclusivement ouvrier ; et pour finir par la mention de deux titres qui auraient peut-être dû avoir la préséance et qui sont, dans tous les cas, les titres dont il s'honore le plus, il fut le premier secrétaire de la première conférence Saint-Vincent de Paul et le premier préfet de la congrégation des hommes de Chicoutimi.

Notre premier ancêtre, qui aimait tant brasser des affaires, s'il parcourt cette longue nomenclature, enverra probablement le sort d'un descendant dont le nom est mêlé à tant d'entreprises. Heureusement, grâce à l'âme qui les anime, elles ne dérangent nullement ses habitudes, et ne l'empêchent pas, comme me disait un de ses compagnons de classe, de mener la vie la plus intelligente qui soit possible à un professionnel.

Il faut avouer que ce privilégié a sous la main les éléments qui la favorisent. Il possède, en effet, une

bibliothèque bondée d'amis choisis, de tout âge et de tout tempérament, qui savent parfaitement causer de littérature, d'histoire, etc. Puis, s'il désire passer quelques quarts d'heure en compagnie d'amis plus bruyants, il n'a qu'un pas à faire pour se trouver en plein milieu intellectuel.

Je regrette seulement qu'une santé plus robuste ne lui permette pas les travaux de longue haleine, car il a une excellente plume. Mais empiéter sur les nuits, lui serait fatal. Collaborer au *Progrès*, accidentellement, en matière non politique; rédiger des mémoires et des adresses dans les circonstances solennelles fait l'affaire de ceux qui en bénéficient, plus que la sienne. Ce sont des feuilles détachées et disparates qui ne seront jamais éditées en volume. Il m'aurait plu le voir préparer et publier l'Histoire du royaume du Saguenay, qu'il possède passablement. Il suffit, pour s'en convaincre, de parcourir l'Album in-quarto, de 50 pages, qu'il a ordonné, rédigé et publié en 1913, à l'occasion de la visite de la "Fédération des Chambres de commerce de la province de Québec." Comme l'indique le sous-titre "Histoire primitive du Saguenay," cet album est en réalité un canevas qu'il suffirait d'amplifier, un cadre dans lequel l'auteur n'aurait qu'à jeter des poignées de faits divers. Qu'elle serait intéressante cette Histoire d'une région qui comptera un jour plusieurs provinces de Québec! Tout de même, il faudrait pour cette œuvre des loisirs qu'il n'a pas. Les habitudes du chanoine Huard, qui se couche généralement peu avant le chant du coq.

Sa maison, à deux minutes du palais de Justice, et d'où l'œil embrasse presque toute la ville, est l'ancienne propriété du juge Cimon. Tout de blanc habillée, on l'appelle naturellement la "Maison Blanche," sans arrière-pensée. D'ailleurs, les multiples sociétés industrielles dont il a été le président justifient suffisamment cette appellation. Heureux de favoriser la fondation d'un monastère de Sacramentines, congrégation des Servantes du Très Saint Sacrement, il leur a cédé ou, plus exactement, presque donné en 1904, les deux-tiers de son emplacement pour un prix qui lui a valu d'être inscrit au nombre des bienfaiteurs de l'institution. En retour, le privilège de faire, avec sa famille, sa religion dans la chapelle du Saint-Sacrement est un premier acompte qui a bien son prix.

Humainement parlant, il ne lui manque pas grand' chose puisque cinq enfants lui sont nés de son mariage avec Marie-Honorine Fournier, le 29 mai 1888 : M. Antoinette, née en 1889, et mariée en 1910, avec Philippe Béchar, directeur-gérant de la Cie Bélanger, Montmagny ; Marguerite, née en 1892, mariée en 1914 avec Rodolphe Joron, ingénieur civil et arpenteur ;

Frs-Joseph, né en 1893 ; admis à l'étude du droit en 1915 ;

Anne-Marie-Cécile, née en 1897 et décédée en 1907 ;

Jean-Jos.-Antoine, né en 1901 et reparti en 1902.

Maintenant je laisse ce jeune grand-père s'amuser avec ses petits-enfants qu'il idolâtre presque ; je m'excuse encore une fois de m'être tant attardé dans ma fraternité familiale, bien que j'aie supprimé un monde

de souvenirs, et je continue de faire immédiatement défiler les oncles et tantes Gosselin dont je n'ai pas encore parlé.

VII. Michel

Cet oncle semblait ne viser que d'un œil, mais avec une précision impeccable. Ce n'est pas à lui que s'applique la boutade du chansonnier : " visa le noir, et tua le blanc. " Son histoire va le démontrer.

Sur la terre devenue sienne¹ il y avait autrefois — s'il m'est permis de débiter comme dans certains contes populaires — un homme et une femme avancés en âge et sans postérité. Pierriche Rousseau était le nom du mari, et Angèle Savoie, celui de l'épouse stérile. Leur terre était la troisième de Saint-Laurent ouest, quelques arpents seulement au nord de celle de la famille Gosselin. Les deux riverains étaient naturellement des amis, aimant causer ensemble et, au besoin, se rendant mutuellement service. J'ignore si le jeune Michel visa le ménage sans enfants, qui, bientôt, ne pourrait plus tenir en place sans un bâton de vieillesse. Il est naturel de le présumer. Quoiqu'il en soit, il tomba dans l'œil des deux sexagénaires qui le connaissaient à fond. Bien planté, travailleur, sobre et économe puisque malgré les salaires nominaux de

1. C'est sur cette terre, cinq ou six arpents à l'est de la maison, qu'était installé un poste de télégraphe aérien qui, en agitant dans l'espace des bras éperdus, mettait en communication Québec et les paroisses sud de l'île d'Orléans.

cette époque, il possédait déjà un pécule de six cents piastres, il présentait l'ensemble des garanties qu'on peut raisonnablement exiger en pareil cas. Je puis dire, en connaissance de cause, que Saint-Laurent ne comptait pas un donataire mieux qualifié, à cette époque du moins. Cette donation fut peut-être la meilleure transaction que les donateurs aient jamais faite. Les éclipses momentanées de la bonne entente sont quantité négligeable. Les mariages d'amour n'en sont pas exempts, a *fortiori* les mariages d'intérêts mutuels. Dans les deux cas, la patience chrétienne est le meilleur ciment de l'union et du bonheur des parties contractantes. On sait qu'il est pratiquement impossible d'être invariablement content des autres, puisqu'à certaines heures on est même mécontent de soi.

Le nouveau donataire participait sans doute aux privilèges des propriétaires, mais il n'avait encore qu'un pied dans l'étrier. Son immeuble était grevé d'une hypothèque, avec, en sus, une première rente payable à une tierce partie ; et celle-ci éteinte, une seconde rente payable aux donateurs leur vie durant. De cette façon, il a eu la jouissance de payer des rentes pendant une trentaine d'années au moins. Maison, grange et dépendances, toutes vénérables qu'elles fussent par l'âge, allaient forcément — sous peu — être livrées au pic et à la pioche des démolisseurs, sans compter que les méthodes de culture avaient besoin d'être rajeunies. Ces détails suffisent à démontrer — comme je l'ai dit — qu'il n'avait qu'un pied dans l'étrier et qu'un rien pouvait le désarçonner. Il le comprit, et

visa tellement bien qu'il était au moins un petit seigneur lorsqu'il est décédé en 1888.

L'hypothèque, il la purgea sans tarder, avec les six cents piastres qu'il avait amassées. Le ministre de l'Intérieur qu'il lui fallait pour réussir, il l'emprunta à une paroisse dont chaque maison, à cette époque, était une école ménagère à laquelle il ne manquait que l'affiliation à Laval. Les négociations marchèrent rondement, et après quelques entrevues officielles il ramenait de Saint-Pierre une jeune femme vraiment accomplie : jolie, intelligente, fermière hors ligne, qui n'avait que le tort d'être une parente de son mari, du cinquième degré. Sans injustice pour cet oncle, je puis dire que sa femme fut autant, sinon plus que lui, l'artisan de sa fortune. Mon ancien curé, M. Naud, un excellent psychologue en pareille matière, estimait que la tante Reinette et Mme Prisque Plante étaient deux ménagères incomparables, supérieures à toutes leurs sœurs de Saint-Laurent. Appeler de ce jugement équivaldrait à la négation de faits que tous les paroissiens pourraient assermenter.

Malgré son rare coup d'œil, je suis tenté de croire que le Saint-Esprit avait visé pour lui. Après son mariage, l'argent commença d'entrer par portes et fenêtres, comme l'on dit familièrement. La vieille bicoque centenaire fut remplacée par un palais sans tourelles ni porte cochère, mais spacieux et baigné de lumière. Ses nombreuses pièces furent garnies de meubles un peu rajeunis, il est vrai, mais non pas luxueux ; la garde-robe et les armoires s'emplirent peu à peu d'ha-

bits et de lingerie de toute espèce, au point que l'emmagasinage pouvait suffire à la génération suivante. Les animaux domestiques, que tout bon cultivateur ne traite pas comme un vil bétail, furent pensionnés dans une nouvelle grange parfaitement ventilée et éclairée. Le revenu de la terre quadrupla presque, et permit de doter convenablement chacune des filles, et d'installer les trois fils à Saint-Laurent même, sur d'excellentes terres, sans fonder le dépôt en banque.

Ces faits sont l'éloquente démonstration que l'oncle Michel, comme je l'ai écrit plus haut, visait juste, et que la tante Reinette était certainement la reine des ménagères de cette époque. Ils démontrent aussi l'ingratitude de ceux qui ne savent que calomnier le lopin de terre qui donnerait cent pour cent si on savait l'exploiter intelligemment.

Ces faits, de plus, évoquent à mon esprit une parole de la Sainte Ecriture, que tout le monde connaît : *mulierem fortem, quis inveniet ?* Ne sachant que balbutier en matière d'exégèse, et n'étant pas à proximité des sources auxquelles s'abreuvent les professeurs, je ne suis pas téméraire au point de risquer un commentaire, mais je puis bien gloser une seconde sur ce passage. Dans mon humble opinion, il signifie que la femme forte n'est pas un mythe, mais un oiseau tellement rare, que la phrase, exclamative autant qu'interrogative, semble presque un défi de la trouver. Prétendre qu'elle est introuvable serait un contre-sens contre lequel protestent les faits, et contre lequel eût certainement protesté l'heureux mari de Reinette Gosselin. Il lui

a rendu pleine justice en son temps. Autrement, il eût été le seul à apprécier imparfaitement une femme à laquelle les paroissiens rendaient unanimement hommage, et plus populaire que son mari dans le clan des neveux et nièces. Ils l'aimaient beaucoup, parce qu'elle était bonne, avenante, causant agréablement, bien que peu instruite, enchantée de les recevoir, comme il était aisé de le constater. Le sourire avec lequel elle les accueillait valait même mieux qu'une invitation. Il était tel que l'équivoque était impossible, tandis qu'une invitation verbale ne jouit pas toujours de ce privilège. Aussi, les visites individuelles étaient fréquentes, et personne ne manquait la réunion plénière annuelle. Les trop rares survivants de cette époque souscriront à ce témoignage sans hésitation.

Sur pied au chant du coq, sa prière faite, Reinette Gosselin commençait à égrener les ordres du jour, passant de l'un à l'autre à la minute psychologique, trotinant plutôt qu'elle ne marchait, se débrouillant sans précipitation, et finissant sa journée comme elle l'avait commencée : à genoux. Cette fière chrétienne ne marchandait pas avec le Bon Dieu qui la payait au centuple. Mais il l'aimait trop pour ne pas lui ménager quelques contrariétés, et empêcher son ciel terrestre d'être sans nuages.

C'est la sempiternelle histoire des donations entrevues, qui mettent en contact une jeune et une vieille femme. Aux antipodes par l'âge, elles le sont généralement sous tous les rapports, et un rien suffit alors pour allumer la guerre. Pourtant, l'entente cordiale me

semble facile, surtout quand la donatrice est indépendante, a ses appartements et se pensionne elle-même. Telle était la position d'Angèle Savoie, épouse de Pierrick Rousseau, qui, lui, était un pacifique. Nonobstant son prénom, il est certain que cette brave femme n'avait pas la nature angélique. D'humeur acariâtre native, je crois, probablement susceptible et imaginaire, privée de distractions qui sont une soupape de sûreté pour le système nerveux, déprimée par l'âge, ses crises n'ont rien qui doivent étonner. Qui sait si, après la tempête, elle ne regrettait pas ces scènes inconscientes plus que réfléchies, dont j'ai été plusieurs fois le témoin.

Son programme, bien qu'il ne fut pas imprimé, était invariablement le même. Ses multiples allées et venues de sa chambre au poêle de cuisine étaient le signe infailible que la pile électrique allait actionner la machine. Tout en continuant à faire la navette entre ces deux pôles, on l'entendait bientôt turluter, pianissimo au début. Puis, le monologue commençait, allant crescendo, jusqu'à ce que sa voix eût parcouru l'intervalle entre les deux octaves. Alors, elle criait plutôt qu'elle ne parlait, comme si elle eût harangué un auditoire hostile de dix mille personnes. La philippique ne finissait que lorsque l'orateur était époumonnée, incapable de prolonger son discours. Le pire, c'est qu'il fallait l'écouter bon gré mal gré, car il était impossible de causer pendant l'orage. Une fois reposée, elle réapparaissait quelques heures après, complètement métamorphosée. Je ne sais si c'était préméditation et calcul, mais ses scènes concordaient généralement avec les

visites que recevait la famille. Heureusement, l'oncle Michel restait impassible comme un sourd-muet. Sa femme, moins maîtresse de ses nerfs, laissait parfois échapper un mot dont le résultat net était le même que celui d'une goutte de pétrole sur un brasier. Lorsque, plus tard, élève de quatrième, on m'initia à la science mythologique, la description des "Furies" anciennes me rappela Angèle Savoie pendant ses crises hystériques. Les ressemblances étaient indéniables. En tout cas, ce que l'histoire mythologique disait de ces mégères, dames ou demoiselles, ou peut-être les deux à la fois, était plus réel que la thèse de la "voie lactée", galante, je le veux bien, mais trop peu astronomique. Aussi, elle amusait les jeunes collégiens, et — malgré leur candeur — ils restaient incrédules.

Michel Gosselin, né en 1811, est décédé en juillet 1888. Sa femme, un peu plus jeune que lui, n'est partie qu'en 1893, ayant à peu près le même âge que son mari. Tous deux ont été inhumés dans l'église paroissiale.

De leur mariage, célébré à Saint-Pierre, en 1845, huit enfants leur sont nés :

Rose-Delima, née en 1849 ; mariée en juillet 1874 avec son cousin-germain, François Gosselin, et décédée en 1885. Ce mariage, que je célébrai, me plaisait ; mais la parenté me causait des appréhensions qui se sont malheureusement réalisées. Cette cousine que j'estimais beaucoup, et qui était sûrement la perle de sa famille, n'a été que onze ans en ménage.

Marie, née en 1851, et dont j'ai célébré le mariage en 1878, avec Omer Lemay, de Sainte-Croix. Depuis,

je l'ai revue au plus une couple de fois. Son mariage fut une surprise générale car elle semblait saturée d'une superbe indifférence pour le genre masculin. On la pensait seulement capable d'aimer sa mère.

François, né en 1853 et décédé en 1918, épousa comme son père, en 1883, une paroissienne de Saint-Pierre, Marie-Philomène Ferland, sa parente du troisième degré. Il succéda à son père sur la terre qui porte les numéros 728 et 730 du cadastre, et y continua les traditions de famille. Malgré le quart de siècle écoulé, son père serait enchanté s'il y revenait en promenade. Rien — sauf les visages — n'a encore changé. Mœurs, coutumes, ordonnance de l'intérieur de la maison sont les mêmes qu'à son départ. J'en ai fait l'expérience personnelle, il y a quelques années. Avant le dîner et le souper, la famille récite l'*Angelus* comme dans le bon vieux temps. Ce que son père a fait pour sa blonde progéniture, le fils l'a fait également. Seulement, il est juste de rappeler que la table était bien mise lorsqu'il est devenu le maître de céans, et que ses débuts n'ont pas été aussi méritoires que ceux de son père.

Michel, né en 1854, marié en 1878, avec Lumina Coulombe, décédée il y a une douzaine d'années, mère de douze enfants.

Le père, miné avant l'âge par un travail excessif, a déposé les armes lorsqu'il n'était pas encore sexagénaire. Il a pour successeur sur l'ancienne terre de Jean Labrecque, numéro 193 du cadastre, son fils J.-Mathias. Une nouvelle famille est en train de remplacer la première.

Philomène, née en 1858, mariée en 1882, avec S. Desrochers, de Sainte-Croix ; décédée en mars 1906.

Joseph, né en 1860 ; marié en 1895, avec Firmine Desrochers, de Sainte-Croix.

Amable, né en 1861, et décédé en 1868.

Pierre-Honoré, né et décédé en 1863.

Les petits-enfants de Michel et Reinette Gosselin forment actuellement une peuplade de cinquante à soixante. C'est la conspiration dont nos anglo-canadiens se plaignent aussi amèrement que des sous-marins. Ils ont tout perdu, même l'empire des mères.

Au moment où j'allais clore cette page consacrée à Michel Gosselin, le souvenir de Gabriel Lapointe vient me rappeler que lui aussi a été élevé dans cette maison. Une parente de Québec, en promenade dans cette famille, l'avait amené avec elle, alors qu'il n'était qu'un bambin. Le petit bonhomme se plut tellement dans ce nouveau milieu, que le moment de repartir arrivé, il refusa obstinément de retourner chez sa mère. Pour éviter une scène, sa tante retourna seule, comptant que l'ennui lui ferait bientôt reprendre le chemin de Québec. En fait, on eût tort de lui laisser imposer sa volonté. Choyé à l'égal des autres enfants, ses compagnons de jeux, la nostalgie ne fit pas son apparition. Conséquence : resté par boutade, il retourna également par boutade, n'ayant pas moins d'une quinzaine d'années, et ni plus ni moins avancé. C'est ainsi qu'il est devenu pratiquement un cousin des neveux et nièces de l'oncle Michel. Lorsqu'il est décédé en 1917, il était quinqucaillier sur la rue de la Couronne. C'est en

face de son magasin que j'ai une dernière fois causé avec lui, quelques mois avant sa mort. Il était évident que le bedeau le talonnait.

VIII. Elizabeth

Née en 1813 ; mariée en 1852, avec Marcel Grégoire-Deblois, de Saint-Sauveur, Québec, et décédée en 1875. Comme l'indiquent les dates que je viens de mentionner, elle passa trente-neuf ans à la maison paternelle, et vingt-trois en ménage.

Son frère Amable vit partir avec regret cette intendante de sa maison depuis plus de vingt ans, et qu'il pensait peut-être prédestinée, comme lui, au célibat. C'était, pour lui et ses frères, l'âme de la maison qui s'envolait une seconde fois, ne laissant qu'une belle-mère avancée en âge et incapable de la suppléer. On conçoit aisément le vide fait par celle qui, depuis si longtemps, remplaçait sa mère et en rappelait le souvenir. De plus, son mariage à l'âge de trente-neuf ans, après avoir refusé de mordre à l'hameçon d'un paroissien de Saint-Pierre d'abord, et d'un paroissien de Beauport ensuite, sa famille l'avait classé parmi les improbabilités. Aussi, sa première impression fut naturellement ce que l'on suppose ; mais on l'aimait trop pour la chagriner.

Le nouvel oncle était un ancien insulaire, natif de Saint-François, I. O. Sans instruction presque, mais intelligent, homme d'affaires, raisonnant bien, il s'était créé seul une position déjà enviable. Propriétaire

à la fois, à Saint-Roch et à Saint-Sauveur, il opta définitivement, après son mariage, pour le quartier naissant et s'installa comme épicier sur la rue Sauvageau. Cet excellent poste commercial n'en fit pas un richard, mais lui procura l'aisance et ne tarda guère à le faire compter parmi les notables. Une preuve, c'est que le nom de Marcel Grégoire apparaît sur la liste des anciens maires de Saint-Sauveur, avant son annexion à Québec. Les circonstances le favorisèrent sans doute, mais évidemment, il était populaire et estimé dans son milieu. S'il aima la politique municipale et les choses de la politique en général, sa femme, je crois, goûtait médiocrement ces velléités. Elle entrevit nettement, dès le début, les multiples inconvénients qui pouvaient en résulter. Dans son humble opinion, le moindre risque que courait son mari était de perdre son temps. Le flair féminin, l'expérience le prouve, n'est pas une quantité négligeable. De lui, on ne peut dire : " Bien fol qui s'y fie. " Bien que je n'aie pu consulter les contemporains — tous disparus — de cette époque, j'ai lieu de croire qu'il pilota parfaitement la barque municipale. Son verbe, sans être oratoire ni académique, imposait l'attention, et sa manière de raisonner impressionnait favorablement. Pourrait-on donner semblable certificat à tous les maires de Québec ?

Sa première maison, en bois comme toutes celles du Saint-Sauveur de cette époque, fut rasée par le feu lors de la conflagration de 1866, qui transforma ce faubourg en un désert de cheminées branlantes. Cette journée dominicale fut, cette fois, une journée d'enfer.

Avant de déménager son mobilier en dehors de la zone de feu, il lui fallut improviser un coffre-fort souterrain. Heureusement ou malheureusement, je ne sais trop, il avait en mains un montant de cinq cents piastres en espèces sonnantes, que le feu allait fondre sans l'autorisation du maître. Il imagina donc, et je le félicite de cette idée lumineuse, de creuser un trou sous la cheminée, et d'y enfouir la jarre qui contenait le précieux métal. Grâce à cette banque temporaire, il put continuer de dormir sur ses deux oreilles.

A quelque chose malheur est bon ! Il profita de la leçon, et rebâtit en brique rouge une grande maison à trois étages. C'est là qu'il vécut et qu'il est mort, ainsi que la tante Elizabeth.

Celle-ci partit la première, en octobre 1875, emportée par l'apoplexie foudroyante, bien qu'agée seulement de soixante-deux ans. Son mari, si je me rappelle bien, la suivit trois ans plus tard, en juin ou juillet 1878.

Il ne laissait qu'une fille, Henriette, décédée à son tour quelques années après son mariage avec un nommé Biron. Il ne reste donc plus aucun descendant de cette famille.

X. Henriette

Cette tante était le dernier grain de la dizaine du premier mariage de François Gosselin et de Catherine Beaudoin.

Née en 1817, elle épousa, en 1838, Isidore Aubin,

cultivateur de Saint-Pierre, I. O. C'est là qu'elle a vécu heureuse, et qu'elle est décédée sans enfants. Je puis dire que j'ai mieux connu son mari, un normand, de Tourouvre : gros bébé joufflu ; ni beau ni précisément laid ; lèvres sensuelles ; rire sonore et s'échappant comme une ondée ; usant de tout et n'abusant de rien ; laborieux sans se morfondre ; calculateur minutieux, et menant son affaire en homme avisé. Dieu l'avait beaucoup aimé en lui donnant une femme qui poussait la complaisance jusqu'au complément de sa toilette, lorsqu'il s'endimanchait, les dimanches et fêtes d'obligation. C'est peut-être un jugement téméraire, mais je crois que ses aumônes plus que ses macérations ont abrégé son purgatoire.

Ce paroissien a longtemps chanté les louanges du Seigneur dans sa petite église de Saint-Pierre, dont on a célébré le deuxième centenaire en 1917. Le chœur de cette paroisse, il y a un demi-siècle, comptait de beaux gosiers. Si je me rappelle bien, celui de Pierre Leclerc jouissait d'une primauté incontestée. On leur reprochait seulement d'égrener les notes mollement, paresseusement, comme s'ils eussent été à moitié endormis. Aussi, le vicaire Pélisson les étonna pendant sa station chez eux. Saint-Pierre, comme la plupart de nos paroisses, était alors fort loin de Solesmes. Mais, là comme ailleurs, on s'est modernisé dans le bon sens du mot.

L'oncle Aubin est décédé en août 1886, et sa femme en juillet 1894, laissant pour successeur un nommé Jalbert qu'ils avaient adopté.

Sixième ancêtre

Magloire

Cet oncle fut à la fois le premier et le dernier-né du mariage de François Gosselin avec Catherine Hébert, en juillet 1823. Il n'était donc qu'un demi-frère des oncles et tantes dont j'ai longuement causé, surtout pour le bénéfice des descendants qui ne les ont pas connus. Mais cette différence accidentelle n'était que nominale car, pratiquement, il fut pour eux un frère dans la plénitude du terme. Leurs relations ne laissèrent jamais transparaître ce fait généalogique. Les seules notes visibles qui le différenciaient, c'était qu'il était le cadet et moins riche de santé et de vigueur physique.

Timide, mais capable parfois d'un franc-parler qui étonnait, indifférent aux honneurs civiques ; se plaisant dans la pénombre paroissiale, scrupuleusement honnête, redoutant les responsabilités, tel était cet agriculteur par goût et par vocation, successeur de l'oncle Amable qui, lui, fut plutôt un cultivateur honoraire ou, encore mieux, le directeur d'une grande ferme.

“ Les derniers seront les premiers, ” dit la Sainte Ecriture. Ce cadet, qui ne se présenta que trois ans après le second mariage de son père, craignant sans doute de n'être pas le dernier, en fit l'expérience. Le bon Dieu, par la grâce de l'oncle Amable, l'installa, non pas précisément *in paradiso voluptatis* qu'il avait ménagé au premier homme, mais dans l'un des plus délicieux coins de terre de Saint-Laurent, un paradis terrestre

au moins relatif. Il n'était pas aussi enchanteur, il est vrai, mais la donation ne stipulait aucune réserve, et le donataire pouvait manger du fruit de tous les arbres plantés dans son verger. Aussi, il put "le cultiver et le garder," jusqu'à sa mort, comme le lieu qui lui était donné pour sa demeure, et le transmettre à ses descendants, plus fortunés en cela que ceux d'Adam. Grâce au coup de baguette de sa fée, le cadet ne supplanta pas ses frères mais, sans la diplomatie de Jacob que Rachel n'eût jamais réussi à lui faire agréer, il acquit en fait le droit d'aînesse avec tous les privilèges qui en découlaient. Son destin était irrévocablement fixé.

L'oncle Magloire, alors âgé de trente-deux ans, ne pouvait donc plus, raisonnablement du moins, ajourner un mariage qui s'imposait. Sa maison, depuis le départ de la tante Elizabeth, en 1852, était sans ministre de l'Intérieur. Il en souffrait sans doute, ainsi que son donateur, mais je suis convaincu que mon tuteur spirituel ne se fut jamais marié sans la raison d'Etat. Il était à cet âge où l'on soupçonne, *in confuso* du moins, les incidents et surtout les accidents d'un voyage au long cours sur le "Matrimonial." Il avait vécu heureux en restant sur la rive, et constaté de *visu* que son frère ne l'était pas moins. S'il avait aimé, personne ne s'en était aperçu. La procédure, que les amoureux prennent plaisir à compliquer et à prolonger, il l'avait en horreur. Les risques et périls de l'aventure il les élevait à la troisième puissance. Bref, sa mentalité était plutôt celle d'un célibataire par vocation. Néan-

moins, il finit par mater ses hésitations et se préoccuper de réaliser un mariage qui était certainement écrit dans le ciel. Une présomption, c'est que l'alliance fut, je crois, négociée par son ange gardien dont la procédure fut plus sommaire et expéditive qu'elle ne l'est ordinairement. Il le prit en quelque sorte par la main, l'entraîna à la maison paternelle de ma mère, lui désigna la deuxième des trois filles de Nicolas Lapierre, et, par condescendance pour son protégé, il l'exempta même de la grand'demande. On s'était compris ; on se connaissait parfaitement ; la cordialité de l'accueil était une invitation indirecte à récidiver, et, pratiquement le mariage était décidé. Cette cousine germaine, nièce de ma mère, allait devenir à la fois une tante en épousant l'oncle Magloire. Je connais mon Saint-Laurent de ce temps-là aussi bien que les rayons de ma bibliothèque, et je puis affirmer l'impossibilité de faire un meilleur choix. Une vie déjà longue de quarante-vingts ans bientôt n'a cessé de l'attester. Epouse, mère et veuve, la fière chrétienne ne s'est jamais démentie. Je n'en suis pas étonné car elle a été formée à la même école que ma mère. Son père, comme je l'ai écrit au cours des pages consacrées à la famille Lapierre, fut le tuteur de ses frères et sœurs mineurs. Née sur les marches d'un trône, elle eût été une superbe reine. Je n'en ai jamais vu en chair et en os ; mais j'ai entrevu des princesses qui auraient gagné à échanger leur masque avec le sien. Il est indéniable que l'ancienne famille Lapierre, de Saint-Laurent, a été une pépinière de beau monde, à peu d'exceptions près. Per-

sonne n'a le droit de s'enorgueillir d'être l'une des plus belles paroissiennes de son village, mais l'ignorer candidement comme cette cousine, est un fait si charmant et si inouï — chez une femme — que je puis bien le mentionner en passant. Cette mentalité spéciale, je l'ai surprise au cours d'une causerie à bâtons rompus, il y a quelques années, et n'a rien de romantique.

Le 11 juillet 1858, dimanche de la publication — pour la première et la dernière fois — il y eût double proclamation de bancs : celle de Magloire Gosselin avec Philomène Lapierre, ainsi que celle de François Pouliot avec Soulanges Lapierre, sœur de la première. Il est permis de mentionner un fait rare dans la petite paroisse de Saint-Laurent. Naturellement, les deux mariages eurent également lieu le mardi, treize juillet. La superstition populaire, à propos du chiffre néfaste, ne fit ni avancer ni reculer la cérémonie, et n'influa en rien sur la destinée des deux mariages. Les intéressés étaient trop intelligents pour faire cas de ces enfantillages. La pluie qui, ce jour-là, ne cessa de tomber vingt-quatre heures consécutives, fut — comme il arrive souvent — une circonstance purement fortuite.

On me pardonnera sans doute, sur ce festin nuptial, quelques détails que les enfants de l'oncle Magloire, très jeunes en 1858, liront peut-être avec plaisir. Ce double mariage fut célébré suivant le cérémonial accoutumé de l'époque : ni musique, ni chant, ni décorations, aussi simplement que celui d'Adam et d'Eve. Le curé, M. Naud, donna aux époux ce qu'il ne pouvait leur refuser : messe à leur intention, et bénédiction

nuptiale après avoir reçu leur mutuel consentement. Mais les invités aux noces dépassaient la centaine, recrutée presque en entier dans la parenté. Quelques cousins privilégiés avaient même été invités avec les jeunes filles qu'ils courtoisaient. Cette faveur, paraît-il, était inestimable, et valait dix invitations non privilégiées.

J'ai dit tout à l'heure que, le 13 juillet 1858, les cataractes du ciel étaient ouvertes. Une noce anglaise, en pareille occurrence, serait le *fac-simile* d'un enterrement de première classe. Mais les éclipses du soleil, un commencement de déluge même, n'empêchent pas l'âme française de s'épanouir dans l'allégresse, lors même que le brouillard effleure presque le sol. Les noces canadiennes d'autrefois, si chrétiennes en même temps, il est permis de regretter, malgré certains abus possibles, qu'elles tendent à disparaître. Elles resserraient les liens de la parenté et de l'amitié et consacraient en quelque sorte la nouvelle alliance des deux familles. On s'amusait si bien, même lorsque la danse et le vin étaient biffés du programme. Sans aller aux noces pour faire bombance, les convives restaient très longtemps attablés, causant du passé et du présent, faisant honneur à chaque mets qui défilait. Puis, lorsque les estomacs étaient de bonne humeur, les gosiers commençaient leur concert. Le programme ordinairement suivi peut se résumer ainsi : chansons canadiennes, anciennes et nouvelles, entremêlées de quelques chansons comiques. On débutait naturellement par les soli, qui étaient l'apanage des gosiers les plus renommés. Aux soli succé-

daient les duo, et le banquet se terminait par un dernier chant auquel prenaient part tous les invités. En un clin d'œil les tables étaient désertes, les cigares s'allumaient et les groupes se formaient au gré des circonstances, en attendant le dîner du soir. Parfois, lorsque la température le permettait, ce temps libre était consacré à une promenade en voiture. Le souper était moins solennel et plus court que le dîner. Il semblait que les invités, tout en faisant honneur au menu, étaient légèrement distraits et songeaient à la veillée qui allait bientôt commencer. Cette fin de la journée, pour beaucoup, était le clou de la noce. Manquer la messe et le dîner n'était qu'un accident de minime importance. Mais, ne pouvoir apparaître à la soirée, était l'équivalent d'une réelle infortune. C'est alors, voyez-vous, que la détente devenait générale, et que l'allégresse se fait plus chaude et plus communicative. Les amusements étaient multiples, en conformité avec la variété des goûts et des âges. On pouvait rire plus haut et même tapager jusqu'à un certain point. En un mot, le code protocolaire était moins inviolable, et les brèches faites à ses prescriptions moins remarquées. D'ailleurs, une soirée est généralement plus délicieuse qu'une réunion en plein jour. On réveillonnait bien entendu, et la séparation n'avait lieu qu'à l'aurore. Telles furent, à peu de chose près, les noces de Magloire Gosselin, auxquelles peuvent facilement assister en esprit ses enfants survivants qui liront ces pages.

Il n'en est plus ainsi aujourd'hui. Les mariés partent

immédiatement en voyage, dans la colonne des mondantités du journal du moins. Je sais un couple qui, rendu à Lévis, s'emprisonna trois jours durant, dans un hôtel voisin de la gare, bien qu'il fut gazetté pour New-York.

Quel est le meilleur des deux modes ? ça dépend des circonstances. Mais celui que je préfère, dans les paroisses rurales du moins, est le premier. Il est plus en harmonie avec les traditions nationales.

Le mariage de Magloire Gosselin et de Philomène Lapierre fut béni quinze fois. Preuve, la nomenclature suivante :

Marie, née en 1859, et mariée avec Joseph Maranda en 1890.

François, né en 1860 et marié, en 1887, avec Philomène Plante décédée en 1901. Il est le successeur de son père sur le bien de famille. Seule, la crainte que sa vieille mère ne fut pas aussi heureuse l'a empêché de se remarier. Maintenant il est trop tard. Il n'a plus qu'à demander au Saint-Esprit de bien choisir celui de ses enfants qui lui succèdera et continuera les traditions de famille. Son double prénom est François-Horace. Mais si on avait consulté la mère et le fils, il s'appellerait François tout court. Pratiquement, c'est ce que l'on fait.

Michel, né en 1861 ; marié, en 1888, avec Georgiana Emond décédée en 1893.

Cette mort déracina définitivement cet ancien paroissien de Saint-Laurent. On l'avait installé sur le bien de la famille Lapierre, dans une maison peuplée de souvenirs, berceau de ma mère, de la sienne ensuite,

et enfin, de ses deux filles Amélia et Adèle. Il n'y fut pas longtemps. Trop de complaisance lui fit bientôt transférer à un autre titulaire cette relique familiale qui lui eût procuré l'aisance et le bonheur. Quatre générations de Lapierre y ont vécu parfaitement heureuses. Il devint alors emplacitaire, et passa quelques années dans la maison de Charles Pouliot, dont il avait fait l'acquisition. Sans s'en douter, il était déjà en route pour le pôle nord. En fait, après être retourné à la maison paternelle, il la quittait définitivement pour le Yukon, en 1899 ou 1900. Il avait entendu parler de cette région aurifère où, disait-on, les pépites d'or égalaient presque les grains de sable du rivage. On n'avait pour les ramasser, qu'à se baisser à demi, on y marchait en quelque sorte sur le métal jaune. Aussi le défilé des caravanes humaines, de Seattle à Dawson, était presque ininterrompu. Ebloui par le mirage, comme tant d'autres, il partit et passa quatorze ans dans ce portique de l'enfer. Au lieu d'un mariage avec Mme Fortune, qui s'est toujours plu à mystifier ses nombreux prétendants, il revint au pays, veuf comme à son départ, possesseur seulement de quelques franges d'or péniblement arrachées de la robe de cette dame trop populaire.

Depuis son retour à Québec, il vit en famille avec ses deux filles, et comprend maintenant où est domicilié le vrai bonheur.

C'est bien assez bavarder sur le compte d'un cousin indépendant de moi, que j'ai entrevu lorsqu'il n'était qu'un enfant, et auquel je n'ai pas souvenance d'avoir

jamais parlé. Que puis-je dire de plus ? Tout de même, encore un mot, puisque je suis en frais d'indiscrétions. Ceux qui ne le connaissent pas n'auront qu'à jeter un coup d'œil sur le portrait que j'ai tracé de son père. Bel homme, et plus robuste que celui-ci, le buste n'était pas le même, mais les deux âmes étaient presque identiques. C'est la voix du sang qui me l'a dit par la bouche de sa fille Amélia. En visite chez moi, j'en profitai pour lui faire connaître son grand-père paternel en lui lisant la page du manuscrit que je lui ai consacrée. Mais, me dit-elle, en souriant, ce portrait est précisément celui de papa. Ce témoignage spontané dirime la question.

Edouard, né en 1862, décédé et inhumé en août 1884, sur les bords de la rivière Colombie, à un endroit que je ne puis préciser. Il fut emporté par la typhoïde, et on m'a dit, lors de mon voyage dans l'ouest que, dans son délire, il appelait désespérément sa mère.

Quel concours de circonstances l'avait entraîné au fond de cet immense désert ? Cette orientation s'opéra très naturellement, et il est aisé de la retracer. Il était l'un des commis de la maison Toussaint, de Québec, lorsque celle-ci ouvrit une succursale à Winnipeg, aux alentours — je crois — de 1875. Sur la demande de ses patrons, il partit donc pour la reine des Prairies. La succursale prospéra d'abord ; mais lorsque la fièvre de la spéculation tomba à la température normale, ses fondateurs s'empressèrent de liquider, et le jeune commis resta à pied. Cependant il ne voulut pas revenir à Québec, espérant peut-être que la for-

tune finirait par lui sourire là-bas. Ses cousins, les arpenteurs Louis et Pierre Gosselin, l'employèrent pendant deux saisons. Au printemps de l'été de 1884, ils voulurent encore se l'associer, mais il préféra courir sa chance, et s'enfoncer plus avant dans l'entonnoir où les fièvres le guettaient. C'est ainsi qu'il est décédé à l'âge de vingt-deux ans, loin des siens dont le chagrin fut lent à se dissiper.

Pierre, né en 1864, marié en 1880 avec Elmina Maranda décédée en 1907. Cet entrepreneur-menuisier est né, lui aussi, avec le sens des trois dimensions.

Amable, né en 1865, marié en 1891 avec Anne Maranda décédée en 1914.

Eugénie, née en 1866, décédée en 1868.

Joseph, né en 1867, décédé en 1870.

Rose de Lima, née en 1869, décédée en 1870.

Jean-Alfred, né en 1871, marié en 1895 avec Délia Tremblay. Il est décédé en 1917, à Saint-Roch, Québec, où il exerçait le métier de barbier-coiffeur.

Joseph-Arthur, né en 1872, marié avec Clara Pouliot en 1904.

Marie-Céline, née en 1874, décédée en 1903.

Marie-Philomène-Alice, née en 1876.

Marie-Anne-Alvine, née en 1878.

David, né en 1880.

Ce père de quinze enfants et d'une légion de petits-enfants dont la liste n'a pas fini de s'allonger, est décédé en 1885, un an seulement après la mort du donataire de la principauté qui porte sur le cadastre provincial les numéros 229 et 231. Le cadet de sa

famille, que je viens de mentionner, n'avait donc que cinq ans. Le fait n'a rien d'étonnant puisque l'oncle Magloire s'est marié dans la trentaine et qu'il est décédé à peine sexagénaire.

L'histoire de la première branche des descendants de Gabriel Gosselin est terminée. Il me reste seulement à insérer, au pied de la dernière page, ce que je puis appeler un *postscriptum*.

Faire défiler, au pas militaire, une génération d'ancêtres est une manœuvre passablement simpliste. Il suffit d'ouvrir un dictionnaire généalogique et d'enfiler les anneaux. Mais, avec de la poussière et des atômes dispersés, refaire le visage de noms disparus depuis longtemps sans laisser presque jamais le moindre bout de papier ; puis, ressouder momentanément l'âme au corps de ces disparus et l'analyser, n'est pas ce qu'un vain peuple pense. Combien, en effet, parcourront ces souvenirs, s'imaginant presque qu'ils se sont ressuscités et alignés seuls ! Qu'ils se détrompent ! Accompagner notre premier ancêtre, de Combray à Québec ; le suivre pas à pas sur le plateau de Beaulieu ; retourner à Québec avec lui, et se tenir à son chevet lorsqu'il rend son âme à Dieu, dans sa maison, rue Sous-le-Fort, a été une promenade parfois fatigante, mais dont les jouissances m'ont fait oublier tout le reste. Ces excursions ne sont pas mentionnées sur le programme de celles que l'on peut faire avec un billet aller et retour de la Cie Cook. Heureusement ce fondateur de la famille Gosselin, ne sachant ni lire ni écrire, a laissé des jalons qui permettent de le suivre, et un dos-

sier de transactions qui m'ont fort aidé à le portraiturer assez fidèlement, je crois. C'est l'explication du fait qu'il est la figure dominante de cette galerie d'ascendants, et que j'ai pu la mettre en pleine lumière, plus même que celles des quatre générations intermédiaires, et presque autant que les figures contemporaines de la sixième génération. Oui, je le répète, ses descendants peuvent être fiers de leur premier ancêtre, bien qu'il ne fut peut-être pas sans quelques défauts, comme tout vrai fils d'Adam.

Je me suis ensuite installé à Saint-Laurent, sur la terre ancestrale, dont la topographie m'est aussi familière que l'intérieur de mon presbytère, et que, dans mon enfance, j'ai maintes fois arpenté en tous sens. Là, j'ai regardé bien en face et interrogé les titulaires qui s'y sont succédé : Ignace, Antoine, Amable, François, Amable et Magloire qui, en réalité, n'en font qu'un. J'ai reconstruit, autant que possible, le foyer de chacun d'eux, groupé une dernière fois leurs enfants, et noté leur orientation en quittant le nid familial. Mais je me suis surtout attardé avec les représentants de la sixième génération. Ces oncles et tantes, s'ils ne m'ont pas plus que leurs devanciers légué d'archives, je les ai assez bien connus, et même mieux que je ne pensais. N'ayant pas de documents ni de " Livres de raison " à fouiller, je me suis fouillé moi-même ; ou plutôt, j'ai suggestionné et fouillé ma vieille mémoire qui, malgré son âge, a bien voulu me ressusciter un passé qui naturellement commence à s'embrumer. Grâce à sa collaboration, les futurs des-

cendants de Gabriel Gosselin pourront, aussi bien que les contemporains, connaître les générations qui se sont succédé sur le bien de famille de Saint-Laurent, chacune avec sa charge d'épreuves, vaillamment et surtout chrétiennement portées. Les noms de cette série d'ancêtres n'auront jamais l'honneur d'être inscrits au calendrier des saints, ni même de figurer dans le groupe des grands Canadiens de notre Histoire, mais ils sont sans tache. Tous, je puis le jurer, sont bien tels que je les ai montrés sans me laisser influencer par la voix du sang, des chrétiens du dix-septième siècle comme le premier de la lignée. Sans vouloir établir un parallèle qui serait blasphématoire, il me plaît de leur répéter le texte divin : *Inspice, et fac secundum exemplar*. Lisez et relisez ces pages consacrées au souvenir de nos proches, qui enferment près de trois siècles d'histoire intime. Dire qu'elles vous intéresseront serait impertinence ! Mais je puis bien vous affirmer qu'elles ont été écrites avec le cœur. Si elles ne sont pas littéraires comme il m'aurait plu, elles ont du moins cette caractéristique, peut-être visible parfois. A cette recommandation, qui est mon premier vœu, je me permets d'ajouter le *desideratum* qu'un représentant d'une branche quelconque de la famille Gosselin reprenne ce récit, plus tard, au point où je le laisse en 1919. J'aurai, je n'en puis douter, un continuateur qui débutera par les générations en train de disparaître, et causera ensuite des générations à peine entrées dans la vie ou qui ne sont pas encore nées.

DEUXIÈME BRANCHE

Ses deux premiers ancêtres sont les mêmes que ceux de la première branche, dont j'ai longuement parlé en son temps. Mais elle s'en écarta dès la troisième génération, et commença alors une lignée distincte de la première, aussi visiblement bénie, et dont l'histoire n'est pas moins intéressante.

Troisième ancêtre

Gabriel

Le petit-fils de Gabriel premier a l'honneur d'être le fondateur d'une branche qui compte actuellement, à Saint-Laurent, huit générations. Elle poursuit sa marche parallèlement à sa sœur aînée, dans des conditions à peu près identiques, et du même pas. Toutes deux semblent avoir pour programme : "Aime Dieu, et va ton chemin !" Les deux seuls infiniment petits qui les différencient, c'est que la première est plus nerveuse mais moins timide que la deuxième, et qu'elle a toujours occupé la même terre, tandis que la seconde a échangé celle sur laquelle Ignace second avait installé son fils Gabriel, comme il appert par le recensement officiel de 1725. Cette terre, au pied de laquelle le vieux moulin seigneurial n'a cessé de bourdonner, a pour titulaire actuel un descendant de la famille Coulobre, qui, en retour, céda celle qu'il possédait un peu à l'ouest.

de l'église paroissiale. Quelles raisons déterminèrent l'échange de terres qui, à peu de différence près, représentaient la même valeur ? Je l'ignore. Mais la famille Gosselin désirait peut-être vivre dans un milieu mieux apparenté en ce temps-là. Ou bien, elle appréciait par-dessus tout le site d'une terre qui allait lui permettre de vivre réellement à l'ombre du clocher paroissial. L'échange, dans mon humble opinion, est la résultante probable de ces deux considérations. Je ne puis, non plus, préciser l'époque de ce déménagement, mais il semble presque certain qu'il eut lieu sous Antoine quatre, héritier de Gabriel.

Ce fondateur eût-il l'intuition, au moins confuse, d'être prédestiné à devenir le chef d'une légion innombrable de descendants ? On peut le présumer puisque ses deux mariages successifs furent bénis seize fois. Ce chiffre le classe donc parmi les patriarches de la nouvelle Loi, dont les privilèges, comme l'on sait, sont plus limités. Ces mariages simultanés, que tolérerait la loi mosaïque, ne sont plus que simples concubinages depuis que Jésus-Christ a ramené l'alliance de l'homme et de la femme à son unité primitive. En tout cas, conscient ou non d'une vocation que le temps a mise en évidence, il sut accomplir fidèlement les devoirs qu'elle lui imposait, et asseoir ainsi sa famille sur des fondations inébranlables.

De son mariage avec Marguerite Lemelin, en 1718, Gabriel Gosselin hérita des neuf enfants suivants :

Marie, née en 1719, épousa, en 1746, Joseph Civadier.

François, né en 1721, marié à Beaumont, en 1746,

avec Marie-Anne Lis ; décédé à Beaumont en 1795.

Marie-Geneviève, née en 1722.

Marguerite, née en 1724.

Gabriel, né en 1725 ; marié à Beaumont, en 1750, avec Thérèse Lacasse.

Louis, né en 1727 ; marié à Beaumont, en 1755, avec Isabelle Drapeau.

Joseph, né en 1728 ; marié à Saint-Charles, en 1751, avec Jeanne Vallières ; décédé subitement en 1809.

Louis, né en 1730.

Marie-Anne, née en 1731, épousa, en 1762, François Audet. L'année de sa naissance coïncide avec celle du décès de sa mère inhumée en mars 1731.

Si j'en crois le millésime 1706 de sa naissance, Marguerite Lemelin s'est mariée à douze ans, et n'en avait que vingt-cinq lors de son décès. En ce cas, cette jeune victime est cent fois digne du monument qui ne lui a pas encore été érigé. Seulement, la place naturelle de ce mémorial serait plutôt à Saint-Charles, paroisse à laquelle elle a donné quatre pionniers. Ce fait explique que la paroisse Saint-Charles comptait, en 1762, une dizaine de familles Gosselin, fournies surtout par Gabriel.

Soudainement veuf et, par-dessus le marché, père d'un groupe de neuf *puerili*, il eût été bien justifiable de se remarier immédiatement. Un mariage hâtif n'est pas toujours injurieux à la mémoire du conjoint défunt. Néanmoins, il temporisa dix-huit mois. Les mariages, en pareil cas, sont sûrement les plus épineux, car les mères qui savent aimer le premier groupe des

enfants autant que le second, ou du moins s'en faire aimer, ne sont pas légion. Il leur faut, pour y réussir, du tact, la défiance d'un sentiment très naturel et, parfois, une vertu presque héroïque. Il suffit aux belles-mères de réaliser ces trois caractéristiques pour redorer leur blason. Autant qu'il est possible d'apprécier un fait vieux de deux siècles, ce Gabriel semble être tombé sur la femme que la Providence lui prédestinait. Le Saint-Esprit — quand on l'invoque — souffle sans doute plus fort dans le cas d'un second mariage qui peut apporter au foyer la guerre ou la paix. Il épousa donc, en août 1732, Marguerite Couture. Guère plus âgée, et portant le prénom de celle qu'elle remplaçait, les bambins furent moins dépaysés, et donnèrent à leur mère adoptive — plus vite et de meilleur cœur — ses lettres de créance. Il est plausible que les choses se sont passées ainsi, tout en admettant qu'une preuve testimoniale vaut mieux que cette ratiocination. Une présomption, c'est que ce second mariage fut béni presque le même nombre de fois.

Guillaume, l'aîné de la famille, et l'aïeul de l'abbé Auguste Gosselin, de Saint-Charles, se présenta en août 1733. Puis, des sœurs et des frères lui arrivèrent successivement dans l'ordre suivant :

Geneviève, née en 1734, épousa, en 1753, Charles Rouleau.

Nicolas, né en 1735, épousa à Saint-Charles, en 1757, Marie Couture.

Antoine, né en 1737, succéda à son père sur le bien de famille.

Laurent, né en 1739, épousa à Saint-Charles, en 1757, Marie Côté.

Marguerite, née en 1741, épousa, en 1765, Jean Langlois.

Deux jumeaux, nés et décédés le 19 octobre 1747.

Ils eurent juste le temps d'être baptisés avant de repartir. Leur sort était donc plutôt digne d'envie. Mais la ruée de la mort, cette fois, emporta aussi la mère des deux anges, qui fut inhumée le 22 du même mois. Grâce à la Providence, ces drames tragiques sont heureusement rares, sans toutefois être inédits. Je ne sais rien de plus lamentable, et cette scène reste à jamais dans les yeux de celui qui en a été le témoin. On espère ne plus revoir une maisonnée d'âmes noyées dans le chagrin, dont les lamentations ont un accent spécial et semblent monter jusqu'au ciel.

Sa première femme ne lui fut pas enlevée aussi brusquement. Il eut le temps de regarder la mort s'approcher à pas plus lents avant de faire son œuvre, et de se préparer au sacrifice. Mais sans fondre comme la foudre sur sa victime, les deux mortalités n'étaient pas sans une certaine similitude, puisque sa première femme ne partit que dix-huit semaines après la naissance de la petite Marie-Anne.

Treize ans de vie conjugale une première fois ; quinze seulement une seconde fois ; deux groupes de bambins orphelins de mère, à l'heure où elle semble indispensable, tel a été le lot de ce paroissien. Assimiler cette vie à une montée de calvaire serait exagération, mais je puis bien dire que ses épaules ont porté

deux des plus lourdes croix. Si ce langage risquait de n'être pas suffisamment chrétien, je serais même tenté d'ajouter que la coupe des épreuves humaines, dans son cas, a été trop pleine. Dieu m'en garde ! Puisqu'il s'est plu à crucifier ce fondateur, c'est qu'il savait que son âme ne cesserait dans ses adversités de bénir son saint nom. D'ailleurs, qui sait les compensations ménagées à ceux qu'il plonge ainsi dans le creuset des adversités ! Evidemment, le *labor et dolor* de la vie sont de tous les âges, puisque Gabriel Gosselin n'était même pas sexagénaire. Il signifie seulement qu'il est généralement l'unique partage des octogénaires.

A part Antoine, qui continua son père, à Saint-Laurent, Guillaume, Nicolas et Laurent, suivirent leurs demi-frères à Saint-Charles, et comptent parmi les pionniers de cette paroisse. Plusieurs de ces prénoms reviendront plus loin.

Je ne saurais dire en quelle année est décédé ce petit-fils de Gabriel trois, né entre les années 1788 et 1794. J'aime croire, toutefois, et j'espère que la dernière phase de sa vie a été exempte d'orages, et qu'il a bénéficié d'une vieillesse douce et calme.

Quatrième ancêtre

Antoine

Son père en fit son héritier et lui confia le soin de sa vieillesse. Je n'ai aucun doute qu'il s'appliqua à lui adoucir l'amertume des dernières années.

Je serais fort en peine de le photographier puisqu'il est mort vingt-trois ans avant ma naissance. Sa page d'histoire sera donc nécessairement laconique.

Né en 1737, il épousa, en 1762, Madeleine Baillargeon, fille de Jean et de Marie Lapierre. Ce dernier millésime m'a naturellement frappé. Un mariage au lendemain de la conquête, pour ainsi dire ! Si les registres ne font pas erreur, me suis-je dit, il est sans doute une exception. Alors j'ai jeté un coup d'œil sur la douzaine d'arbres généalogiques de la famille Gosselin, reproduits dans l'appendice. Pas un ne contient un hiatus. Même constatation dans le " Dictionnaire des familles de Charlesbourg ", que j'ai compulsé attentivement. Ce fait, fort élogieux pour nos ancêtres, mérite sûrement d'être souligné. Cette période historique en effet, n'était guère propice aux alliances de ce genre. Littéralement ruinés par le duel militaire franco-anglais qui, plusieurs années durant, se poursuivit à leurs dépens, et dont le Canada était l'enjeu ; passés sous l'obédience d'une nation de religion et de langue différentes ; en face d'un avenir qui justifiait les pires appréhensions, les Canadiens, il me semble, pouvaient songer à rebâtir leurs maisons incendiées, à labourer et semer pour échapper à la famine qui les guettait, l'instinct naturel de la conservation suffit à l'expliquer ; mais continuer — à l'heure des ténèbres — l'alignement des berceaux, étonne au premier abord. C'est oublier que ces descendants des anciens Gaulois, comme leurs grands ancêtres, ne redoutaient qu'une chose. La disparition du drapeau fleurdelisé n'était

nullement, pour eux, un signe précurseur de la fin du monde français en Amérique. Battus, mais non vaincus, rentrés dans leurs chaumières sans poudre ni munitions, ils inaugurèrent — sous l'impulsion divine — une campagne pacifique qui dure encore, qui ne coûte pas cher, et le mouvement matrimonial continua sans répit de multiplier les futures mères chrétiennes dont toute l'ambition était de bien garnir le foyer auquel elles présidaient. Le miracle ou quasi-miracle de notre survivance, après Dieu, est leur œuvre. Si le petit noyau de 1760 n'a pas été pulvérisé, mais a centuplé son volume, ne cessons pas de rappeler et de proclamer que les vraies fondatrices de notre peuple sont nos mères. Que l'on machine ce que l'on voudra, tant que le *crescite et multiplicamini* ordonné par Dieu sera religieusement observé, on peut, sans être prophète, prévoir sûrement l'avenir. Dans un siècle, nous serons quinze millions, et cinquante millions dans deux cents ans. Je n'en veux d'autre preuve que la branche dont je cause en ce moment. Son fondateur Gabriel trois a été le père de dix-sept enfants ; deux de ses descendants, que je mentionnerai bientôt, ont fourni l'un, un contingent de dix-neuf enfants, et l'autre un contingent de dix-sept. L'addition de ces trois nombres donne un total de cinquante-deux. Que ma foi nationale fasse sourire, peu m'inporte ! Les générations de cette époque, si cette page des " Figures d'hier et d'aujourd'hui " leur tombe sous les yeux, jugeront en dernier ressort.

En attendant, entrons chez Antoine Gosselin, et jetons un coup d'œil sur sa famille.

Il ne fut pas aussi riche d'enfants que son père, mais tout de même, Dieu lui en donna neuf :

Madeleine, née en 1763, mariée avec Laurent Audet, en 1789, et décédée à Saint-Laurent en 1845.

Marguerite, née en 1765, mariée avec Joseph Côté, en 1790, et décédée à Saint-Laurent, en 1852.

Marie, née en 1770, célibataire, et décédée à Saint-Charles, probablement chez son frère François.

Jean, né en 1773.

Antoine, né en 1775, est le continuateur de son père sur la terre paternelle.

Cécile, née en 1776, mariée avec François Lapierre, le 27 juillet 1799, et décédée le 21 août 1829. Elle est ma grand'mère maternelle.

Geneviève, née en 1782.

François, marié, en 1804, avec Véronique Chabot, et grand-père du Fr M.-Adélaré, de la Trappe d'Oka.

Louis, marié en 1794 avec Marie Leclerc.

Ce paroissien ne fut pas secoué — comme son père — par des coups de vent qui suffirent à empoisonner la vie. Il semble même avoir vécu relativement heureux. Ses filles, sauf une, restèrent à Saint-Laurent et ne s'éloignèrent guère de la maison paternelle. Parmi ses fils, il compte, lui aussi, un pionnier, chef d'une branche de Saint-Charles, dont je causerai plus loin. En outre, Dieu lui accorda une longue vie, car lorsqu'il le rappela, en avril 1823, il était âgé de quatre-vingt-six ans. Sa femme, sous ce rapport du moins, fut encore plus privilégiée, si je puis m'exprimer ainsi. Mourir presque centenaire, comme cette paroissienne

de Charlesbourg, décédée il y a quelques mois, âgée de quatre-vingt-quinze ans, et qui, jusqu'à la fin esfila son aiguille sans lunettes, parfaitement saine de corps et d'esprit, est sans doute un privilège enviable. En dehors de ce cas rarissime, il vaut mieux déménager avant quatre-vingt-dix-neuf ans, âge de Madeleine Baillargeon lorsqu'elle est décédée en février 1839. On peut se consoler, je crois, de ne pas atteindre cet âge patriarcal.

Tout de même, la longévité procure des jouissances qui minimisent ses ennuis. Ainsi, ce bon vieillard connut tous les petits-enfants que lui suscita son héritier, puisqu'ils étaient tous nés lorsqu'il mourut. Il partit probablement avec l'assurance que l'aîné, qui achevait ses études, serait prêtre quelques années plus tard. Mais cette consolation fut ménagée à la grand'mère, car le petit-fils était prêtre depuis onze ans lorsqu'elle trépassa. Son allégresse put, le jour de l'ordination, égaler celle du vieillard Siméon, mais elle ne crut pas devoir l'imiter au point de répéter son *nunc dimittis*.

Cinquième ancêtre

Antoine

Les deux disparus, choyés jusqu'à l'heure suprême, ne furent pas oubliés. Leur monde familial les regretta et fut lent à se familiariser avec leur absence. On les cherchait, mais sans les trouver à leur place accoutu-

mée. Il en est toujours ainsi dans les familles vraiment chrétiennes et dont les membres s'entraiment. Sauf ce changement, la physionomie et les habitudes du foyer domestique restèrent les mêmes, et le bien de famille continua de s'appeler Antoine, prénom qu'il portait depuis 1762. Pour que la ressemblance fut plus parfaite, je suppose, le fils vécut les années de son père, et ne partit qu'à l'âge de quatre-vingt-six ans, à la veille de compléter sa soixantième année de mariage. Bien que je ne lui aie jamais parlé, je l'ai entrevu maintes fois et, en particulier, durant l'été de 1860. Revenant d'une visite à ses filles, Mmes Jean Coulombe, Frs Coulombe et Clément Rouleau, il causa une dizaine de minutes avec ma mère assise près de la fenêtre, et dont il était l'oncle. Ses jambes, je crois, étaient devenues rétives, car il s'était fabriqué une voiture dont le nom n'apparaît certainement pas dans le catalogue des carrossiers, mais fort ingénieuse. Il avait à peine besoin de lever légèrement le pied pour s'installer sur le siège. Le seul détail qui me soit resté dans les yeux, c'est le diamètre des roues, qui ne dépassait pas quinze pouces. Nouveau et original, ce mode de locomotion me frappa et explique cette réminiscence d'enfance ou enfantine peut-être.

Antoine Gosselin épousa, en 1801, Catherine Chabot, qui lui donna onze enfants dont je vais maintenant rappeler le souvenir. Les filles de cette famille me sont mieux connues que leurs frères, car elles n'ont jamais cessé, sauf une, d'être des paroissiennes de Saint-Laurent. Mais les circonstances ont orienté

l'élément masculin aux quatre points cardinaux : l'aîné au Nouveau-Brunswick ; le deuxième à Chicago ; le troisième aux alentours de New-York, et le cadet, peut-être un peu malgré lui, a été retenu à Saint-Laurent.

Je suppose — ce qui n'est pas sûr — qu'un des multiples arrêtés ministériels pondus par Ottawa n'a pas encore modifié les quatre centres vers lesquels convergent toutes les directions. De gens sans boussole on peut, en effet, tout appréhender.

1. Le premier-né de cette famille, en date du 28 juillet 1802, porte le prénom de son père, et a été le deuxième prêtre originaire de Saint-Laurent.

Il entra au Petit Séminaire de Québec, le 13 avril 1818, en dernière classe. Son professeur, l'abbé Decoigne, rédigeant les notes de fin d'année, écrivait du petit Antoine et de deux de ses confrères : *Non magnis dotibus præditi, sed semper ad officium implendum intenti.*

Si j'en juge par la tournure de la note, ce jeune professeur savait passablement la langue qu'il était chargé d'enseigner. Malheureusement, il entra peu après dans le ministère paroissial car, en 1820, il était vicaire à Charlesbourg.

Quant à la première partie de la note, je ne crois pas qu'elle rende pleine justice au débutant. Le professeur semble avoir oublié, si toutefois il le savait, que cet adolescent avait seize ans ; qu'il n'y avait pas encore d'écoles dans sa paroisse et que, conséquemment, son cerveau et sa mémoire étaient restés à l'état natif.

Il est malaisé dans ces conditions défavorables de donner la mesure exacte de son talent naturel. Je comprends que les notes, rédigées en style télégraphique, ne sont que des instantanés plus ou moins fidèles. C'est pourquoi il faut savoir les lire et ne pas leur attribuer une importance exagérée. A quoi bon, dira-t-on, discuter sur une simple note d'écolier, vieille de cent ans ? Pour moi, il n'est jamais trop tard de rectifier un fait et de rendre justice à qui de droit.

J'ai en mains une note du même élève alors qu'il était en rhétorique, et qui date de 1823-24. Signée par son professeur, l'abbé Montmigny, elle est ainsi conçue : *Linguae latinae, non autem eloquentiae, in eo regnavit amor.* Cette seconde note, j'y souscris à deux mains, parce que les timides ne sont jamais des possédés du démon de l'éloquence. Sa timidité, je puis en parler en connaissance de cause, car elle m'a été donnée, une fois, en spectacle. Sans doute, le dossier des élèves vaut mieux que le papier sur lequel il est imprimé, mais les horoscopes qu'on en tire parfois sont souvent démentis par l'avenir. " Bien fol, " par conséquent, " qui s'y fie. "

Le rhétoricien de 1823-24 ne fit qu'une année de philosophie. Son nom apparaît donc sur la liste des finissants de 1825. Ses compagnons de classe étaient : Joseph Duquet, prêtre ; Julien Guérin, agriculteur ; Hector Drolet, prêtre ; Chs Reeves, avocat ; John Hamilton, avocat ; J. Petitclerc, notaire ; Joseph Blais, dont la profession n'est pas mentionnée sur la liste, et Chs Borgia, avocat.

On lira sans doute avec intérêt le certificat élogieux de ces neuf finissants, qui résume parfaitement leur passage au Séminaire : *Viribus nunquam fractis et debilitatis, sapientiâ, diligentia et virtute ducti, laudabiliter omnia officia expleverunt.*

Ce témoignage les honore grandement.

Son cours terminé, il entra sans tarder au Grand Séminaire, le 21 novembre 1825, et fut ordonné à la cathédrale de Québec, le 26 octobre 1828. Dans l'après-midi, il présida l'office des vêpres en présence d'une foule de parents montés de Saint-Laurent pour assister à l'ordination. Ma mère, alors âgée de dix-huit ans, comptait naturellement dans ce groupe d'insulaires. Les fêtes religieuses et profanes, qui rompent la monotonie de la vie, avaient pour elle un charme dont elle ne faisait pas mystère. D'ailleurs, à cette époque, l'ordination d'un jeune prêtre était pour les parents et les paroissiens un événement capital.

Une fois ordonné, le jeune abbé Antoine Gosselin suivit la filière ordinaire. Il débuta à la Rivière-Ouelle ; passa au vicariat de Saint-Henri, en 1830 ; à celui de la Malbaie, en 1831 ; puis, en 1832, il desservit les missions Saint-Bonaventure et Paspébiac. A son retour, sur la fin de 1835, il fut appelé à la nouvelle cure de Sainte-Agnès, comté de Charlevoix, dont il a été le titulaire jusqu'au 21 septembre 1838. Puis, il quitta le diocèse de Québec et passa immédiatement à la cure de Saint-Bruno, Madawaska.

Le premier curé de Sainte-Agnès n'a donc pas démissionné après une simple descente sur les lieux,

comme le prétend une légende qui, de plus, le faisait arriver à Québec avant sa lettre. Conclusion : se méfier même des légendes qui semblent authentiques !

Il est possible qu'il ait été invité par son évêque à aller travailler à la vigne acadienne, mais j'incline plutôt à croire qu'il offrit ses services. Pendant sa lente résurrection ce peuple martyr manqua longtemps de prêtres, et suppliait naturellement Québec de lui en fournir, même lorsqu'il n'était plus sous sa juridiction. L'ancienne Acadie était un beau champ d'apostolat auquel il fallait des ouvriers pour faire lever la moisson. Ce milieu, étranger jusqu'à un certain point, était peut-être aussi plus en harmonie avec les goûts de ce modeste. Il souriait probablement à ce timide, qui espérait s'y trouver plus à l'aise et mener plus longtemps la vie de missionnaire. Je crois que ces deux motifs, d'inégale valeur mais honorables tous deux, déterminèrent son départ qu'il n'a jamais regretté. Une preuve, c'est qu'il déclina respectueusement l'offre de reprendre sa place dans les rangs du clergé de Québec, que lui fit plus tard Mgr Baillargeon dont il était le proche parent.

Cependant, il n'a jamais oublié sa paroisse natale. Malgré la difficulté des communications entre les deux provinces adjacentes, il y a près d'un siècle, il n'en faisait pas moins sa visite *ad limina*, si je puis m'exprimer ainsi, tous les cinq ans. C'est grâce à ces promenades que j'ai pu — non pas le connaître — mais le voir très bien. Je ne puis préciser l'année de sa dernière apparition à Saint-Laurent, mais je me la rappelle

parfaitement. C'était pendant mes vacances de collégien. Il y passa le dimanche et, sur l'invitation du curé, il accepta de chanter la messe. J'ai compris cette fois — ce que je ne soupçonnais guère alors — le supplice du prêtre que la gêne paralyse à l'autel ou en chaire. Je puis dire qu'il était doublement mal à l'aise car, à Saint-Laurent, par crainte probablement de mal édifier, il portait la soutane.

A la suite des vêpres, ses parents et ses anciennes connaissances firent queue au pied de l'escalier de la sacristie où il se tenait pour leur serrer la main et causer avec eux. Cette audience faisait contraste avec les réceptions officielles à la mode, onéreuses et ennuyeuses pour tout le monde. Ce fut, je crois, la dernière fois qu'il parut au milieu des siens.

Si je suis bien renseigné, M. Antoine Gosselin démissionna en 1871, prit résidence à Grande-Digue où il avait été curé ; et décéda le 27 novembre 1875, à l'âge de soixante-treize ans, après avoir donné l'exemple d'une belle vie sacerdotale et d'une charité qui lui a permis de vivre et de mourir pauvre. On pourrait dire assez justement, je crois, que les prêtres canadiens, qui ont missionné chez les Acadiens étaient la fine fleur du clergé de Québec.

Bel homme, bien doué, sympathique, il eût dû faire sa marque et prendre place parmi les figures les plus remarquables du diocèse de Saint-Jean. Mais timide et sans ambition, comme je l'ai souligné plus haut, il n'est pas étonnant qu'il soit resté dans la caste des simples missionnaires qui, en définitive, est la plus

méritante et la plus agréable à Dieu. Les hommes ainsi trempés, il faut les deviner, les pousser sans les consulter. Ils ne se font connaître que dans l'intimité, en les observant sans qu'ils s'en doutent.

2. Les enfants d'une même famille se suivent, mais ne se ressemblent pas plus que les jours qui se succèdent. Celui dont je vais causer, n'était pas un timide comme son frère aîné. Né en 1803, il fut baptisé sous le prénom de Etienne, et ses contemporains ne l'appelaient pas autrement que Tiennon. Je ne sais s'il avait le presentiment du long itinéraire qu'il devait parcourir, mais il ne s'attarda pas à la maison paternelle.

Il débuta à Lévis dont il serait devenu l'un des principaux hommes d'affaires s'il y fut resté. Pour son malheur, il était un voisin immédiat de l'ancienne gare du Grand-Tronc, et ce voisinage fut l'occasion d'un conflit avec cette puissante Compagnie. Ennuyé, redoutant pour son crédit le choc en retour, et craignant qu'au sortir de la filière judiciaire il ne fut trop tard pour recommencer sa vie si l'issue lui était fatale, il alla tenter fortune à Chicago. La reine de l'Ouest, en l'an de grâce 1847 ou 1848, était presque aussi célèbre que la reine de Saba, en Amérique seulement, bien entendu. Il n'est pas nécessaire d'être grand clerc pour soupçonner qu'il n'a pas suffi à cet ancien Lévisien de s'installer sur les bords du Michigan pour pincer le bon vent. Il lui fallut se trémousser, puiser à larges mains sur son capital d'énergie, le seul qu'il eut emporté du Canada : en un mot, faire jouer tous les ressorts d'une activité qui ne chôme jamais.

Après quelques années d'un rude labeur, la partie était gagnée puisqu'il avait un pied à terre dans la cité, comme l'on dit à Chicago. A partir de ce moment l'avenir était assuré, et il allait vivre dans l'aisance autant et plus qu'à Lévis. Par surcroît, il n'y avait pas de Grand-Tronc dans la jeune ville.

Conclusion logique : il ne plaiderait donc plus avec cette Compagnie. Hélas ! il raisonnait bien et mal à la fois. L'idéal qu'il se dessinait ressemblait à ces nombreux châteaux qu'il y a au-delà des Pyrénées. Il n'y avait pas de Grand-Tronc à Chicago ! C'était vrai, mais celui de Lévis pouvait bien y entrer un jour. C'est ce qui arriva. Mieux que cela, l'ancien Lévisien se trouva encore voisin de la gare de son ami du Canada. Franchement ! C'est un de ces cas typiques qui font presque croire à la fatalité. Il ne manquait donc plus qu'un procès pour compléter une seconde édition identique à la première. Il ne tarda guère, sans que je puisse préciser le point en litige, et la Compagnie fut déboutée comme elle l'avait été antérieurement par la Cour d'appel de Québec.

Etienne Gosselin a longtemps été à Chicago le seul ancien paroissien de St-Laurent, mais il n'en est plus ainsi. Ma paroisse y est représentée, depuis une trentaine d'années, par un certain nombre de familles groupées en général autour de l'église du quartier Brighton, sans compter la colonie insulaire d'Escanaba, village situé à l'extrémité nord du Michigan. Son nom peut avoir amorcé ce courant migrateur, mais je puis écrire à sa louange qu'il n'a jamais remué un

doigt pour déraciner qui que ce soit. Il était bien trop avisé pour ne pas comprendre que ces grains de sable canadien français, dès la troisième génération, ne seraient plus que de la poussière américaine.

Les deux jeunes gens qu'il y appela quelques années après, Paul et Damase Pouliot, ne prouvent pas le contraire. Il les manda, il est vrai, mais temporairement, et le plus jeune eût l'esprit de revenir en temps, à Saint-Laurent. Quant au premier, il était américanisé dans l'âme lorsqu'il est mort. Je n'ai pas connu Etienne Gosselin, car il n'est jamais revenu à Québec, mais sa femme et plusieurs de ses enfants faisaient de temps en temps un pèlerinage à la maison paternelle, à la grande joie des vieux parents. Ce fut précisément pendant une promenade de sa femme à Saint-Laurent, je ne saurais dire en quelle année, qu'il est décédé à Chicago, muni des sacrements de l'Eglise catholique. Quelques années plus tard, sa femme partait à son tour, emportée subitement. Cette femme était une cousine de ma mère, du troisième degré, et une ancienne paroissienne de Saint-Laurent.

A l'époque où cette famille Gosselin entra dans la fourmilière humaine de Chicago, dont les citoyens courent aux affaires comme s'ils étaient talonnés par les gendarmes, l'organisation religieuse n'était encore qu'embryonnaire. Il n'est donc pas étonnant que quelques-uns de ses membres, influencé par le milieu ambiant, aient fini par glisser dans l'hérésie. C'était presque inévitable, étant donné qu'ils étaient alors sans pasteur parlant leur langue, littéralement comme

des brebis errantes. Pour comble de malheur, le Luther canadien ne tardait pas à lever l'étendard de la révolte, et entraînait dans l'apostasie une partie du troupeau dont il était le berger officiel. Tout en soulignant et regrettant le fait, il est difficile, en pareil cas de ne pas s'égarer, surtout quand l'instruction religieuse est trop élémentaire. Pour moi, les victimes de ces volte-faces sont plus à plaindre qu'à blâmer. Leur infortune est assez grande sans l'aggraver par des réflexions qui ne rémédieraient à rien. Saluons maintenant chacun des membres défunts et vivants de cette famille.

Huit enfants sont nés du mariage de Etienne Gosselin avec Geneviève Lapière, à Lévis, en 1833 : Geneviève, Etienne, Sara, Rébecca, Joseph, Louis, Adélaïde et Henriette.

Geneviève n'a jamais quitté Saint-Laurent. Lors du départ de son père, elle sortit des Ursulines et fut élevée par son oncle François. Puis en 1853, elle épousa Joseph Noël.

Etienne suivit son père. Il épousa une irlandaise qui lui donna trois fils, tous mariés et résidant à Chicago. Nominalelement du moins la lignée masculine se continue ; mais il est possible que la prononciation de son nom soit moins française qu'autrefois. Peu importe ! Pourvu que la branche principale reste fièrement catholique.

Sara, la deuxième des filles, épousa un nommé Chalifour, de Chicago, dont la famille, je crois, était originaire de Beauport. En tout cas, son nom seul était resté canadien français.

De ce mariage sont nés un fils et deux filles maintenant mariés et résidant à Chicago. Je n'ai pas le plaisir de pouvoir ajouter qu'ils sont catholiques. Si, du moins, ils avaient la même bonne fortune que leur mère. Que le Bon Dieu l'aima, et quel gros cierge elle lui doit ! Par un miraculeux dessein de la Providence elle descendit mourir à Saint-Laurent, chez sa sœur Geneviève qu'elle vénérât. Elle croyait dur comme fer que ses soins intelligents, avec l'air natal, la remettraient sur pieds. Son médecin, qui n'en pouvait mais, plaida peut-être la cause de sa patiente et, en tout cas, conseilla le voyage en Canada. Mais on s'en doute bien, la malade ne recouvra pas la santé.

Son ange gardien ne l'avait pas traînée du lac Michigan à Saint-Laurent pour cet avantage secondaire. Il était chargé de préparer les voies du salut à une âme qui n'avait pas péché contre le Saint-Esprit, de rendre possible une renaissance catholique décrétée par la miséricorde de Dieu. Dans son milieu habituel, la mesure de grâces eût probablement été insuffisante. C'est ainsi que procède ordinairement la Providence, et que nous la secondons souvent sans nous en douter.

Heureuse d'avoir réalisé son suprême *desideratum*, tout entière au plaisir d'être en compagnie de sa sœur, plus confiante que jamais, son moral fit croire que la réaction pointait à l'horizon. Cette apparence n'était qu'un trompe-l'œil, et la mort était sûre de sa victime ; aussi l'illusion fut éphémère. Alors on s'ingénia à soulager la malade et, surtout, à lui obtenir la grâce de mourir entre les bras de notre sainte Mère l'Eglise.

La prière, en pareil cas, est l'arme par excellence, et le dénouement le prouva. A part une entrevue avec qui de droit, que la charité fraternelle imposait, et indemne de toute influence indue, la liberté de cette âme fut religieusement respectée. Je puis donc affirmer que l'appel du curé de Saint-Laurent, M. Blais, lorsque la malade réalisa l'inévitable, fut spontané et volontaire dans toute la plénitude de ces deux termes. L'âme était sauvée. Peu importe que sa dépouille mortelle repose dans un cimetière protestant de Chicago ; l'odieuse de ce dernier acte rejaillit uniquement sur l'auteur.

Rébecca épousa un prussien catholique, nommé Fisk. Le *credo* catholique resta toujours le sien. Lorsqu'elle est décédée, elle était la mère de quatre fils et deux filles.

Joseph épousa une allemande protestante. Il faut lui être indulgent, car il était sourd-muet. Il est décédé laissant un fils unique âgé de dix ans, que sa mère a élevé dans le protestantisme.

Louis épousa une américaine qui, naturellement, ne lui donna pas d'enfants.

Adélaïde fut la plus fortunée puisqu'elle est morte à l'âge de dix-neuf ans.

La cadette de la famille, Henriette, épousa un M. Chs-H. Smith, et réside à Elgin, Illinois. Elle n'a plus qu'une fille, connue maintenant sous le nom de Mme Adams.

3. Catherine. Les dates suivantes résument sa carrière. Née en 1805, elle épousa, en 1829, Jean

Labrecque, un paroissien de Saint-Laurent, et mourut en 1850, laissant une douzaine d'enfants. Cette aînée de la famille est la mère du docteur Honoré Labrecque, de la Malbaie, et la grand'mère maternelle du coroner de Québec.

4. Marie. J'ai rappelé son souvenir au cours de la page consacrée à la famille Coulombe, qu'elle avait faite, et condensé dans une simple phrase la vie méritoire de cette excellente paroissienne. Il me suffit donc de mentionner ici qu'elle est née en 1806, et qu'elle épousa, en 1831, François Coulombe, dont j'ai causé en son temps.

5. Joseph : né en 1808, est parti pour le ciel en 1810. Conséquences : il jouit d'un bonheur qui ne lui a rien coûté ; il a échappé au danger d'aller s'engouffrer dans la fournaise américaine, et il a simplifié ma tâche.

6. Edouard. On s'apercevra aisément que cet ancien insulaire est pour moi un inconnu ou son équivalent. C'est sa faute plus que la mienne puisque, lui aussi, a cédé à la fantaisie de s'expatrier. Je ne l'ai entrevu qu'une fois, il y a bien soixante ans, dans un banc du jubé de l'ancienne église pendant la grand-messe paroissiale. Mes yeux ont gardé le souvenir d'une ressemblance frappante avec celui qui représentait sa famille à Saint-Laurent. Il est de fait que l'effigie et la carrure des membres de cette famille étaient presque identiques. Il suffisait d'en connaître un pour deviner les autres.

De plus, il fit sur moi l'impression d'un être mystérieux, d'un revenant d'outre-monde, tant Québec et

New-York me paraissaient alors aux antipodes l'un de l'autre.

Quel coup de vent l'avait poussé jusque-là, à une époque où les Canadiens français n'émigraient pas encore ? Je l'ignore, mais je présume qu'il partit par humeur voyageuse, par désir de voir du pays ; en résumé, pour des motifs similaires à ceux du pigeon de Lafontaine. Ses bons vieux parents lui adressèrent-ils en prose les mêmes remontrances que le pigeon délaissé par son frère ? Je le crois, du moins je suis convaincu qu'ils goûtèrent médiocrement ce voyage en lointain pays, et redoutèrent les conséquences de l'aventure. Il leur dit donc adieu, en pleurant peut-être. Heureusement, il ne devait pas revenir comme le pigeon maudissant sa curiosité, " traînant l'aile et tirant le pied ". Au contraire, il s'acclimata si bien dans ce milieu étranger, le genre de vie américain lui plut tellement qu'il échangea définitivement le comté de Montmorency pour celui de Westchester, où il a vécu et est mort. Sauf la naturalisation, il a été en fait un citoyen américain. Il n'en revenait, à intervalles périodiques, que pour visiter sa famille et revoir Saint-Laurent qu'il semble n'avoir jamais oublié. Sans doute ce nouveau convive ne trouva pas table mise à son arrivée dans la grande République, et dut patiemment solliciter la fortune avant de réussir à l'amorcer ; mais il finit par décrocher ce bonheur humain. Son domaine de Peekskill, sur la rivière Hudson, à 60 minutes de New-York, le nid enviable qu'il s'y créa, en sont une preuve sensible. Fût-il vraiment heureux dans cette oasis ? J'aime

le croire. Son bonheur fût-il une compensation adéquate des jouissances dont il fût sevré en vivant loin des siens ? J'en doute ou, plutôt, je ne puis le croire, tout en admettant que le tempérament est un facteur dont il faut tenir compte en pareil cas. Quoiqu'il en soit, les vers du poète : " Combien j'ai douce souvenance du joli lieu de ma naissance, " traduisent bien, il me semble, le sentiment naturel et ineffaçable gravé dans toute âme humaine. S'il n'est pas inconciliable avec le bonheur de celui qui s'est exilé, il le tempère sûrement. De même la strophe suivante du chansonnier :

" Un jour, triste et pensif, assis au bord des flots,
 " Au courant fugitif, il adressa ces mots :
 " Si tu vois mon pays, mon pays malheureux,
 " Va dire à mes amis que je me souviens d'eux. "

est bien le cri de l'âme de tout exilé volontaire ou involontaire.

Seulement, si ma mentalité était universelle, personne ne bougerait de son pays, et certains inconvénients pourraient parfois s'ensuivre.

Ce compatriote émigré n'a jamais prétendu que le bon Dieu lui avait montré—par-dessus les Alléghanys,—le site de Peekshill où il s'est arrêté, avec l'invitation de sortir de son pays. Non ! S'il a un jour enjambé la frontière, c'est " proprio motu ". Il n'avait pas en poche le passeport du patriarche Abraham. Surtout, il ne lui avait pas été promis qu'il deviendrait le chef d'un grand peuple puisqu'il ne lui est né aucun enfant de son mariage avec Henriette Parker, américaine de langue et de religion.

“ Partout où jaillit le fleuve, dit poétiquement le P. Sertillanges, c'est que le glacier est là. ” “ Une naissance, dit le P. Raoul Plus, c'est dans l'âme des parents un passage du Seigneur, *transitus Domini*. Pour l'enfant, nativité ; pour les parents, jour de Pâques, c'est-à-dire jour de joie, mais souvent jour de renouveau, parfois de résurrection. ” Des enfants, “ protection du foyer, agents de sanctification du foyer, joie du foyer ”, il en fût privé, et dût envier le sort du frère qu'il avait laissé à Saint-Laurent, et qui compta dix-neuf “ de ces passages du Seigneur. ” Les neveux ne suffisent pas à combler le vide. D'ailleurs, il est malaisé de s'en faire des héritiers. Il l'expérimenta à deux reprises. Je suis donc dispensé, pour une raison majeure, de causer de ses enfants.

Plusieurs s'étonneraient sans doute, si je ne faisais pas mémoire du yacht de ce franco-américain, qui, je crois, fut un amateur de sport.

Beaucoup de paroissiens se rappellent encore, j'en suis sûr, ce bateau mignon, immobilisé, — trente ans durant, — au fond de l'anse de l'église, à quelques pieds du pont Campeau. Les anciens d'aujourd'hui, alors des enfants, ont pu assister au lancement de ce premier-né des yachts canadiens. Il avait pour père celui que j'ai mentionné plus haut ; il fut construit par Jean Lapierre, sous la surveillance du maître, conformément au devis qu'il avait sans doute apporté, et mon père fut chargé de la ferrure. Si on l'avait baptisé, on l'eût probablement appelé “ l'Hirondelle ”, volatile auquel il faisait naturellement songer. Lorsqu'il vo-

guait, toutes voiles dehors, sa coque noyée presque, émergeait à peine de quelques pouces. Il ressemblait réellement à l'hirondelle qui rase la surface de l'eau et dont les ailes seules sont visibles. C'est dire qu'il était un américain authentique, bien que né en terre canadienne. Sa mine plaisait à l'œil, mais sa coiffure — sans l'enlaidir — risquait de le faire capoter si le vent soufflait fort. Il était sans doute bien lesté, mais il eût fallu pour l'empêcher de rouler et le maintenir à l'état stable, la haute quille de fer maintenant en usage. On devine aisément la résultante d'une voilure démesurée. Nautonier plaisant et sûr dans les parages de l'île d'Orléans, ce yacht ne l'était guère ou plutôt ne l'était pas du tout lorsqu'il s'aventurait dans le bas Saint-Laurent. François-Antoine, frère du propriétaire, l'expérimenta si bien que les paroissiens le crurent quelques jours au fond de l'eau. Heureusement, son apparition en chair et en os les convainquit bientôt que la rumeur était sans fondement.

Pourquoi ce yacht n'a-t-il pas suivi son maître à Peekshill ? je l'ignore. Ce dernier avait-il intention première de l'utiliser sur l'Hudson ? C'est probable, et j'en suis persuadé. Une fois en possession du jouet qui l'avait passionné, s'en désintéressa-t-il, comme il arrive invariablement aux enfants ? C'est possible. Avait-il rêvé pouvoir passer, tous les ans, quelques mois à Saint-Laurent ? Ce n'est pas improbable. Quoiqu'il en soit, son yacht n'a jamais été mis en vente et n'a jamais bougé de l'anse de l'église. L'*usufruitier*, je crois, se fût volontiers résigné à passer l'été sur le fleuve, mais il

lui aurait fallu laisser sa terre en friche. Alors il renonça à l'agréable pour se consacrer à l'utile, et le yacht resta indéfiniment en hivernement. A partir de ce moment, il ne servit plus guère qu'aux enfants du village qui faisaient l'école buissonnière. Il était sûrement digne d'un meilleur sort.

Lors de son décès, Edouard Gosselin laissa à sa femme l'usufruit de ses biens, sa vie durant ; et à la mort de celle-ci, la succession fut partagée entre les héritiers légaux qui reçurent chacun une somme de trois mille piastres environ.

7. Adélaïde. Née en 1813, elle épousa, en 1834, Joseph Lajeunesse, un paroissien de Saint-Laurent que les circonstances poussèrent à Saint-Bruno, Madawaska. Comme trois de ses frères, elle vécut donc et mourut en dehors de Québec.

De ce premier mariage, elle eût deux enfants : Joseph et Malvina. Le premier est décédé sur la fin de son cours au Petit Séminaire de Québec, en 1865. J'en parle longuement au cours de la page consacrée à la famille Lajeunesse.

Sa sœur, mariée avec un irlandais, est morte après deux ans de mariage, laissant une fille.

Devenue veuve, Mme Lajeunesse reprit la direction du presbytère de son frère avec lequel elle vivait heureuse. Mais, comme toute la politique financière de ce curé, qui ne savait rien refuser, consistait à attacher annuellement les deux bouts, elle comprit le sort qui l'attendait s'il partait avant elle. Assurer son avenir fut donc la raison déterminante du second mariage

qu'elle contracta avec un M. Hianveux-Lafrance. C'est ainsi qu'elle devint la mère de trois autres enfants : Edouard, célibataire impénitent ; Stanislas, décédé à l'âge de dix-sept ans, et Adélaïde qui, comme sa mère, s'est mariée deux fois. En 1899, elle résidait à Grand-Falls, N.-B.

8. Henriette. J'ai rarement remarqué figure plus douce et plus sympathique.

Née en 1816, elle épousa, en janvier 1842, Clément Rouleau, et devint la mère de trois prêtres.

Je puis dire sans exagération que ce mariage fut l'alliance de la gêne avec le sans-gêne.

9. Mathilde. Née en 1818, elle épousa, en novembre 1851, Jean Coulombe, pilote. Elle était bien la femme qu'il fallait à cet homme tout d'une pièce, et raide comme une barre d'acier.

Sixième ancêtre

François-Xavier

Cet ancien paroissien est le dernier grain de la dizaine d'enfants nés du mariage de Antoine Gosselin et de Catherine Chabot. Mes premiers souvenirs de ce sixième ancêtre de la deuxième branche remontent à l'année 1852. Il venait d'entrer dans la trentaine, alors que je n'étais qu'un bambin. Je le remarquai la première fois que mes parents me conduisirent à l'église. Il comptait parmi les chantres de cette époque, et occupait la première stalle de la rangée

sud, adossée à la chapelle de la Sainte Vierge, dont le balustre me servait alternativement de siège et de prie-dieu. Il m'eût donc fallu, comme les dieux païens, avoir des yeux et ne pas voir ; avoir des oreilles et ne pas entendre, s'il n'eût attiré mon attention, puisqu'il n'était qu'à dix pas de moi. Je me rappelle parfaitement son timbre de voix doux et agréable, sa prononciation un peu molle du latin, plus douce que mordante, et, surtout, la dépense visible d'héroïsme que lui coûtait chaque intonation, car il était un timide. S'il avait eu au moins une parcelle de la belle indépendance de son ami Michel Campeau, il n'eût probablement jamais déserté son poste d'honneur.

Lorsqu'il est né en 1821, il était décrété qu'il serait le bâton de vieillesse de ses parents, leur continuateur sur le bien de famille. Cette mission que lui réservait la Providence lui valut d'être le cadet. D'humeur voyageuse, comme ses frères ; n'étant pas un passionné de l'agriculture, il s'en fut probablement allé sous d'autres cieux si un autre frère avait pu le remplacer. Mais Dieu voulant le garder à la maison paternelle, le plaça au dernier rang de la hiérarchie familiale. Il savait que la mesure de piété filiale versée dans cette âme ferait le bonheur de ceux qui lui seraient confiés, et que son dévouement à l'occasion, serait même capable d'héroïsme. En retour, il devait bénir son mariage dix-neuf fois, se choisir un prêtre dans sa famille, lui ménager une grosse somme de bonheur humain, et ne le rappeler à Lui que lorsqu'il compterait parmi les octogénaires.

Trop jeune pour avoir vécu dans son intimité, j'ai cependant passablement connu ce paroissien dont la mine ouverte mettait son âme à nu, du moins pour qui sait regarder. Je crois même l'avoir suffisamment compris pour apprécier la grâce que Dieu a faite à ses enfants en leur donnant un tel père. François-Antoine, comme on l'appelait habituellement, était l'un des beaux types du cultivateur canadien. Je n'ose dire de lui ce que Mgr Hamel pensait sincèrement de l'archevêque de Regina, mais s'il n'était pas sans défauts, ce qui est fort probable, ceux-ci étaient presque aimables. Ceux qui l'ont fréquenté, j'en suis sûr, pensent comme moi. En tout cas, il était riche des qualités qui font oublier les défauts : aimant tout le monde, souriant à tous, serviable jusqu'à l'hérisse, planant au-dessus des rivalités mesquines, débordant de gaieté, aimant la vie et assez avisé pour la goûter, plus jeune que son âge, et, par surcroît, loyal, optimiste et débrouillard. En résumé, son tempérament, puis-je dire, était un frère de celui de ses deux amis, David Bouffard et Michel Campeau. A mon humble avis, aucun paroissien ne sut mieux que ce trio apprécier les choses de la vie à leur juste valeur et être réellement heureux. Qu'on veuille bien croire que la note n'est pas majorée, et que ce portrait descriptif n'est pas embelli.

Pour le compléter, je puis ajouter que cette âme habitait un corps presque parfait : grosse tête blonde, éclairée par une paire d'yeux intelligents, large poitrine, buste carré, dont la soudure avec les mem-

bres auxiliaires formait un bloc masculin enviable.

Moins timide, ce paroissien pouvait être un remarquable entraîneur d'hommes. Sa branche, si je ne m'illusionne pas, est un peu moins nerveuse que la mienne, mais plus timide. C'est pourquoi, il s'est contenté d'être un homme heureux, estimé et populaire.

Son désintéressement, auquel j'ai fait allusion plus haut, il le manifesta dès le début de sa carrière. Il venait à peine de se marier qu'il risqua tout pour sauver du naufrage la succession de son frère Etienne. S'il eût perdu en appel, comme en première instance, l'action intentée au "Grand-Tronc," il était irrémédiablement ruiné, et le bien de famille eût été vendu par le shérif. Ces risques, cet heureux tempérament n'en avait cure, et les courait gaiement. Il se fut indifféremment, l'occasion échéant, jeté à l'eau, et dans le feu même.

J'ai, en passant, souligné le fait qu'il était d'humeur voyageuse. Il est aisé de prouver qu'il fut un grand voyageur devant le Seigneur, du moins pendant nos longs hivers. Le récit circonstancié de ses pérégrinations formerait presque la matière d'un volume. Il se mettait en route avec l'allégresse d'un écolier qui part en vacances, tout entier à la joie de revoir ceux qu'il aimait. Ainsi, il est allé plusieurs fois au Nouveau-Brunswick, non pas dans la banale voiture traînée par le cheval-vapeur, mais en carriole, enveloppé dans ses fourrures, les poumons gonflés d'air pur, les yeux pleins des paysages variés et multiformes qui se succédaient, faisant halte *ad libitum*, et sûr d'atteindre en son temps le terminus. Tomber à l'improviste dans le presbytère

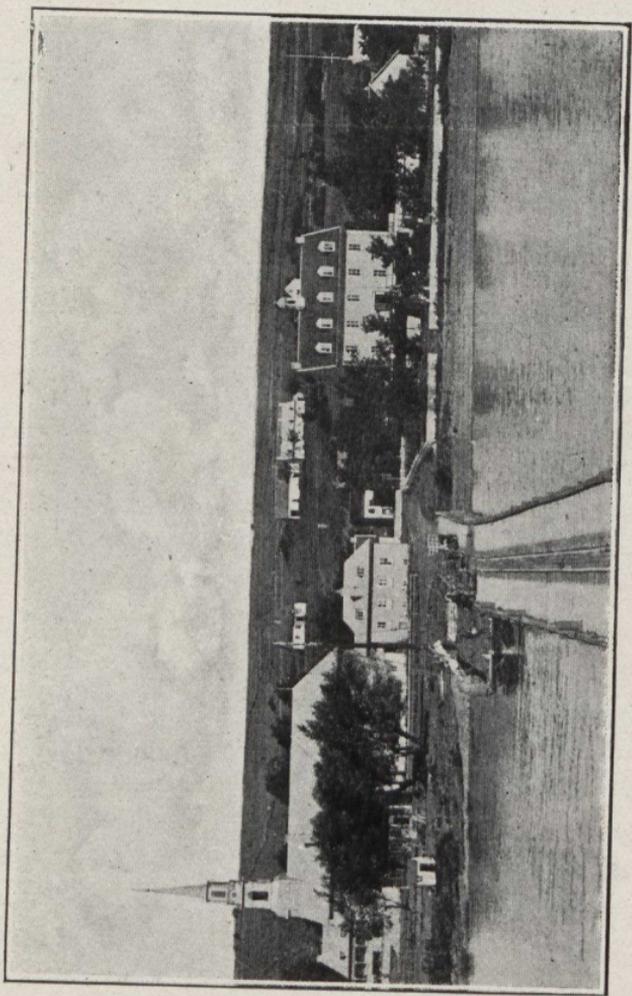
du curé de Saint-Bruno du Madawaska eût comblé son bonheur. Mais l'allure du coursier, les impératifs retentissants de son maître trahissaient invariablement le promeneur. Le frère et la sœur étaient déjà sur le haut de l'escalier, lorsque la carriole arrivait au pied. Une fois l'accolade fraternelle donnée, le diapason de la première salutation descendait de quelques degrés, la causerie commençait, et ne finissait que pour recommencer. On passait et repassait à travers Saint-Laurent, en s'arrêtant à chaque maison. Je laisse à ses enfants, qui connaissent mieux que moi l'âme de leur père, la tâche de reconstituer ces entretiens intimes. Pour notre voyageur, comme pour l'écolier en vacances, le temps passait comme une vapeur qui s'évanouit instantanément, et il ne s'empressait jamais de retourner. Il savait d'expérience qu'il retrouverait les choses aussi en ordre qu'à son départ.

Je ne saurais dire combien il a fait d'excursions hivernales à Saint-Prime, Lac Saint-Jean, où il comptait deux fils. Elles s'imposaient encore plus que les premières et n'étaient pas moins pittoresques. Je puis en parler pertinemment puisque j'ai fait cette traversée des Laurentides. Seulement, il me fallait filer à toute vitesse, et non pas en simple touriste. C'était dans la dernière semaine de décembre 1882. Les deux chevaux du charretier Giguère franchirent, via la Baie St-Paul, en vingt-neuf heures, les cent quarante-quatre milles qui séparent Québec de Chicoutimi. Ce record, favorisé par la température et les chemins, n'a jamais été surpassé.

Dès que la route reliant Québec à Saint-Jérôme, Lac Saint-Jean, fut ouverte à la circulation, François-Antoine ne tarda pas à s'y aventurer. Cette fois, le passage des Laurentides lui ménagea de l'imprévu et des émotions, plus peut-être qu'il n'en désirait. La caravane, sans chef attiré au départ, comptait à part ce paroissien de Saint-Laurent, Jean Chamberland et Xénophon Cinq-Mars, ainsi que quatre citoyens d'Hébertville. Partie de Québec le 21 janvier 1871, elle cheminait lentement mais heureusement, lorsque rendue à mi-chemin à peu près, elle faillit rester immobilisée, incapable d'avancer ou de reculer. Il neige ou il pleut quand il plaît à Dieu. Or, ce jour-là, lorsque les pèlerins ouvrirent les yeux, ils constatèrent que le chemin dont on voyait si bien la trace, la veille encore, était enseveli sous une couche de plusieurs pieds de neige. On sonda cette mer de neige, mais sans atteindre le chemin battu ou, du moins, sans le reconnaître sous son épais manteau. Après une série de manœuvres toujours infructueuses, le découragement commença à envahir la petite caravane. Chamberland, le moins cuirassé de la bande, était déjà blotti au fond de sa carriole, convaincu que la mort était inévitable. Alors François-Antoine, fouetté par l'imminence du péril, s'affirma comme chef et prit la direction du sauvetage. Se rappelant probablement l'antienne "*estote fortes*" qu'il avait souvent entonnée, "soyez hommes, dit-il à ses compagnons déprimés. Larmoyer comme les filles de Jérusalem ne nous remettra pas sur la piste. Regarder la mort s'approcher sans

lutter jusqu'au bout serait presque un suicide. Nous sommes en route pour le Lac Saint-Jean, et nous y arriverons coûte que coûte." Sa harangue terminée, il versa à chacun un cordial qui revigota à la fois le corps et l'âme ; puis, campé dans sa carriole, et laissant flotter les rênes, il chargea son cheval de les tirer d'embaras. C'est précisément ce qu'il devait faire, car l'instinct animal est plus infallible que l'intelligence humaine. Après avoir tâtonné, tournoyé à hue et à dia pendant une quinzaine de minutes qui semblaient éternelles, le pas ferme du cheval qui battait la marche, fit comprendre que le chemin caché sous neige était retrouvé. La caravane était sauvée, et, après avoir remercié Dieu, elle continua sa route dans l'allégresse. Le 28 janvier, elle était au terme du voyage.

Ce paroissien voyageur a toujours compris qu'un cheval de route, comme l'on dit, qui ne bronche jamais, est indispensable et inappréciable. Je me rappelle, en particulier, son *Black*, dont la robe noire était sans tache, la mine vraiment superbe, et qui franchissait aisément en trois minutes la distance d'un mille. Même lorsqu'il était lancé à une vitesse immodérée, il ne galopait jamais. A cette époque de mon enfance il m'aurait plu d'être charretier si l'on m'avait donné *Black*. Mais cette velléité s'envola du moment qu'il fut vendu. Je passe sous silence les multiples voyages secondaires de François-Antoine, car il passait rarement un hiver sans prendre quelques semaines de vacances. Ceux que j'ai succinctement relatés suffisent à démontrer que je n'ai rien exagéré en écrivant que



AVENUE DU QUAI

le récit détaillé de ses courses formerait la matière d'une intéressante brochure, que l'on pourrait intituler : "Pique-niques d'hiver," sans jeu de mots. S'il est vrai que la géographie s'apprend surtout par les pieds, ce paroissien eût mérité d'être membre de la Société de géographie de Québec.

Sur le soir de sa vie, qui semble — même à un septuagénaire — si proche de son matin, il n'éprouva pas le *tædet animam meam vitæ meæ* du juste dont parle la Sainte Ecriture. Le dégoût de la vie eût été de l'ingratitude, car Dieu lui avait presque tout donné : santé, aisance, une femme exquise, personnification de douceur et de bonté, une belle et nombreuse famille, des amis fidèles, et ne lui avait rien ôté. Au contraire, il trouva la vie bonne jusqu'à la fin, malgré les inévitables contrariétés dont elle est plus ou moins parsemée.

C'est pourquoi lorsqu'il entendit le premier coup de cloche, il se demanda naturellement s'il avait rêvé ou s'il avait réellement vécu pareil nombre d'années. La vie humaine, on l'a dit des centaines de fois, ressemble à ces vapeurs légères qui s'évanouissent pendant qu'on les regarde flotter dans l'air. Plus une vie est longue et heureuse, plus cette impression est fortement ressentie. Les conséquences de la paralysie qui le frappa une dizaine d'années avant de mourir furent, puis-je dire, son unique ennui. Ne plus être son propre serviteur fut à ce tempérament trempé dans la gêne un crucifiement perpétuel.

C'est précisément ce qu'un secret pressentiment

lui avait toujours fait redouter. Aussi, son premier mot en revoyant son fils, le curé de Lévis, fut le suivant : " Ça y est. " Le sens n'est pas douteux. Il eût probablement préféré partir sans passer par cette phase pénible, mais il ne perdit pas sa bonne humeur accoutumée. Il supporta chrétiennement l'épreuve et presque gaiement, remerciant Dieu sans doute de n'avoir ni paralysé son cerveau ni obscurci son intelligence. Je me rappelle avoir longuement causé avec lui, une après-midi de juillet 1887, en compagnie de son ami David Bouffard, sur le ton et presque avec l'entrain d'autrefois. Ses facultés intellectuelles étaient parfaitement intactes et sa paralysie n'était qu'un demi-mal. C'est ainsi que Dieu, qui l'aimait trop pour le frustrer d'une portion de " bonne souffrance, " le sevrera graduellement des joies terrestres, et l'achemina paternellement vers le terme de son pèlerinage qu'il atteignit définitivement le 16 février 1901, jour de sa sépulture. Sa femme, presque aussi âgée, le suivit de près, et quitta à son tour, le 30 juin 1902, la maison où elle avait vécu heureuse plus de cinquante ans. La sixième page de l'histoire de cette branche était terminée et la septième allait commencer.

Comme je l'ai souligné plus haut, le mariage de François-Antoine et de Henriette Lachance-Pepin, en 1844, a été béni dix-neuf fois. Cette famille avait la place d'honneur sur le palmarès paroissial du Saint-Laurent de cette époque. Son répertoire familial, je vais maintenant le feuilleter rapidement, et le mettre sous les yeux du lecteur en intercalant, pour mieux le

renseigner, quelques notes brèves. Mais je me garderai de faire précéder d'une croix les prénoms des disparus, car cette page serait la photographie d'un petit cimetière de la campagne. La mort a déjà fauché bien des têtes dans ce groupe presque innombrable d'enfants, de petits-enfants et d'arrière-petits-enfants.

Enfants de François-Antoine :

1. Frs-Xavier : baptisé le 17 décembre 1844 ; entré au Petit Séminaire de Québec en 1858 ; ordonné en octobre 1869 ; vicaire à Saint-Roch, Québec, de 1869 à 1876 ; curé de Saint-Roch, Québec, de 1876 à 1885 ; de Saint-Joseph, Beauce, de 1885 à 1895 ; curé de Lévis depuis 1895 ; nommé prélat en 1913.

Il m'en coûte de résister à la démangeaison de causer plus longuement de ce prêtre dont j'ai été neuf ans l'un des vicaires, auquel, il me semble, je pourrais consacrer des pages qui intéresseraient probablement. Mais, sûr de blesser une humilité que j'admire sans la cultiver aussi intensivement, personne, je l'espère, ne me reprochera mon laconisme. Quant aux dates, elles sont le domaine privilégié de l'histoire, et propriété publique.

2. Philadelphie : né en 1845, et baptisé par son curé sous le prénom de Narcisse, pratiquement resté lettre morte. Bien qu'il ait vécu assez longtemps pour avoir le loisir de se marier même plusieurs fois, il est mort célibataire. Il n'a jamais eu que des demi-succès, c'est peut-être parce qu'ils lui ménageaient un prétexte plausible de rester en dehors de la zone matrimoniale. Quoiqu'il en soit, il eût fallu plus d'un plat de lentilles

pour le décider à céder son droit au célibat. Les soirées protocolaires équivalaient, pour lui, à un emprisonnement temporaire. Une preuve, c'est qu'une fois libéré, il poussait un profond soupir de soulagement, et bourrait immédiatement sa pipe qu'il ne tardait pas d'allumer.

3. Henriette : baptisée le 3 avril 1847. Elle se fut définitivement ensevelie à l'Hôtel-Dieu de Québec si une santé plus solide eût secondé la réalisation de ce beau rêve. Au sortir du couvent, les prétendants ne lui manquèrent pas, mais ils lui reprochaient de ne guère mordre à l'hameçon et de se tenir à trop longue distance. Sans vocation pour le mariage, elle a pris pension au presbytère de son frère, où elle vit parfaitement heureuse.

4. Joseph : baptisé le 18 juin 1848, et décédé à Saint-Prime, Lac Saint-Jean, le 21 juin 1917.

Il m'est impossible de préciser l'année de son départ de Saint-Laurent. Je sais seulement qu'il n'était encore qu'un adolescent d'une vingtaine d'années. De plus, je ne l'ai jamais revu, mais je me rappelle encore ce contemporain que tous les jeunes appelaient Jos. Le voici, tel du moins qu'il m'est resté dans les yeux et dans la mémoire : carrure un peu moins forte et moins haute que celle de son père ; même tempérament jovial, sympathique et optimiste ; en résumé, plus que ses frères la copie fidèle de son père, son héritier physiologique. Il possédait en outre un inépuisable répertoire d'anecdotes qu'il se plaisait à répéter en brochant le canevas original, ou qu'il composait lui-même. Aussi

il était l'un des élèves les plus populaires de l'école de son village paroissial.

Ce paroissien adoptif de Saint-Prime n'était pas allé planter sa tente sur les rives du Lac Saint-Jean pour y vivre en ermite. Il ne tarda donc pas à compléter sa fondation et, le 4 juillet 1871, il épousait, à Hébertville, Elmire Muir, nièce de l'ancien greffier de l'Assemblée législative de Québec. Ce premier stage matrimonial ne dura que six ans, car sa jeune femme mourut le 12 juin 1877, laissant quatre enfants : Elmire, Pierre, Joseph et Elodie.

Suivons immédiatement leur carrière.

Elmire, née en 1872, épousa en 1897, Norbert Fortin, de Chambord. Dieu l'a visiblement bénie puisqu'elle est mère de treize enfants.

Pierre, né en 1874, épousa en 1903, à Nicolet, Marie-Anne Laramée.

Il demeure actuellement à Waltham, mais heureusement, son séjour aux Etats-Unis ne l'empêche pas d'élever une famille vraiment canadienne. En 1913, elle comptait six enfants : Joseph, né en 1904, et décédé peu après ; Pierre, né en 1905, et décédé en bas âge ; Walter, né en 1906 ; Marie-Rose-Corona, née en 1909 ; Charles-Edouard, né en 1910 ; Louis-Philippe, né en 1913. Ce beau mouvement a dû se continuer, mais les prénoms de ces nouveau-nés n'ont pas été transmis.

Joseph, né en 1875, épousa, en 1901, Albertine Naud, de Saint-Alban, et demeure au Lac Edouard. Il est le père de onze enfants. L'aîné est de 1902, et le cadet,

de l'année 1914, c'est-à-dire qu'il lui a suffi de douze ans pour emplir sa maison.

Marie-Elodie, née en 1877, épousa, en 1906, Elisée Naud, de Chambord. Si ces quatre têtes blondes, que je viens de mentionner, n'ont pas eu le bonheur de connaître leur mère, la Providence ne les a évidemment pas abandonnées.

En pareil cas, on conçoit que le mariage d'un veuf s'impose et même à bref délai. Cependant Jos. Gosselin attendit un an révolu, et le 2 septembre 1878, il épousa Marie Auclair, une paroissienne de Saint-Prime, qui lui donna les quatre enfants suivants : Sara, François-Xavier, Marie-Exilia et Joséphine.

Sara, née en 1880, et décédée en 1902, épousa, en 1897, Léonidas Godbout, de Saint-Prime, et natif de Saint-Laurent.

Frs-Xavier, né en 1882, épousa Marie Perron, en 1903, à Roberval. En 1917, il était le père de sept enfants, et je présume qu'il n'avait pas dit son dernier mot.

Marie-Exilia, née en 1884, et décédée en 1907, épousa en 1903, Joseph Larouche, de Saint-Prime.

Joséphine, née en 1887, épousa, en 1906, Oliva Rivard, de Saint-Prime.

Lorsque cet ancien paroissien de Saint-Laurent est décédé en 1917, il comptait déjà beaucoup plus de petits-fils que d'enfants.

5. Marie-Aurélie, née en 1850, et décédée en 1915, épousa, en 1885, Adélarde Lamontagne, de Saint-Prime.

6. Jean, né en 1857, et décédé en 1874.

7. Mathilde, née en 1852, épousa, en 1901, William Rooth.

8. Honoré-Gilbert, né en 1854, présentement un paroissien de Plessisville, épousa, en 1882, Marie Faucher, de Sainte-Anastasia.

On peut dire sans exagération qu'il se maria avec un squelette ambulante, qui semblait une victime prédestinée de la tuberculose. Telle fut, du moins, l'impression générale des conviés au mariage, convaincus que le jour des funérailles et celui des noces voisineraient. Aussi le frère du marié présida la cérémonie avec crainte et tremblement, je crois, et bénit si bien les deux époux que cette demi-morte est encore à son poste, et qu'elle est la mère de seize enfants. Que ceux qui seraient tentés de douter de l'authenticité de ce fait extraordinaire veuillent bien parcourir la liste officielle qui m'a été transmise, et qui prouve une fois de plus que les apparences sont trompeuses.

Je note ces "passages du Seigneur," par ordre chronologique : Rose de Lima, née en 1883, et mariée en 1902 ; Auxilia, née en 1885 ; Frs-Xavier, né en 1886, et décédé en 1891 ; Honoré, né en 1888, et décédé en 1891 ; Valère, né en 1890 ; Napoléon, né en 1891 ; Anastasia, née en 1893, et mariée en 1913, avec Donat Gamache ; Imelda, née en 1894 ; Valérie, née en 1896 ; Marie-Anne, née en 1898 ; Tarce, née en 1899 ; Anonyme, née en 1900 ; Frs-Xavier, né en 1902 ; Laura, née en 1903 ; Robert, né en 1904 ; Lucienne-Germaine, née en 1906.

Si je sais encore compter, je viens d'aligner seize prénoms.

9. Pierre, né en 1856, épousa en 1885, à Hébertville, Marie Bégin, décédée en 1904, quatre jours après la naissance d'une fille baptisée sous le nom de Alice.

Neuf enfants sont nés du mariage de ce paroissien de Saint-Prime :

Pierre, né en 1887, décédé en 1899 ;

Adélaïde, née en 1889, épousa en 1911, Joseph Tremblay, de Saint-Prime ;

Victor, né en 1891, et décédé en 1911 ;

Alma, née en 1893, et décédée en 1908 ;

Antonia, née en 1895, et mariée en 1913, avec Wilbrod Gauthier, de Roberval ;

Uldéric, né en 1898 ;

Gérard, né en 1900, et frère Mariste sous le nom de Gérard de Magellá ;

Albertine, née en 1902, et décédée en 1903 ;

Alice, née le 7 octobre 1904.

10. Valère : né en 1858 ; élève finissant du Petit Séminaire de Québec en 1879 ; admis au notariat en 1882 ; pratiqua à Québec de 1882 à 1886, et à Saint-Joseph, Beauce, depuis cette époque. Un an plus tard, en janvier 1887, il épousa à Saint-Jean-Baptiste, Québec, Lucia Laberge.

Si je ne le connaissais mieux que son frère Pierre, il ne me resterait plus qu'à dresser la liste de ses enfants.

Il a, je crois, l'honneur d'être le premier Valère de

sa paroisse natale, prénom de l'instituteur de l'école du village cette année-là. Son premier geste, paraît-il, en arrivant sur la machine ronde " fut une risette ". Il n'attendit même pas d'être baptisé, et je le crois sans peine. Depuis, à l'école, au Séminaire, dans sa famille, en pleine rédaction de " minutes ", en tout temps et en tout lieu, pourrais-je presque dire, il rit, plus ou moins suivant les circonstances. Ainsi, il affectionne le rire royal dans les réunions intimes, le rire de deuxième classe dans un milieu moins familial, et ainsi de suite. Mais quel que soit le ton qu'il choisisse, son rire, ni feint ni simulé, monte invariablement du cœur. C'est bien son âme qui s'épanouit sur ses lèvres. De plus, il sourit lorsqu'il ne rit pas. C'est par un sourire que s'apaise un mouvement nerveux primo-primus ; c'est par un sourire qu'il nous salue dès qu'il nous aperçoit. Sachant qu'on ne rend compte que des paroles inutiles, il récidive sans scrupule. Cet heureux tempérament doit être prédestiné à compter un jour parmi les octogénaires. En tout cas, je le lui souhaite sans rire.

Dieu ne lui a pas donné autant d'enfants que de clients, car il eût peut-être cessé de rire, mais tout de même il en compte onze :

Lucie, née en 1890, mariée en 1916, avec L.-Augustin Gravel, avocat, de Québec, et décédée en 1918 ;

Valérie, née en 1892, mariée en 1914, avec Godfrey Gourdeau, gérant de banque ;

Imelda, née en 1893, mariée en 1915, avec Valmore Armand de Billy, avocat, de Québec ;

Ange-Clara, née en 1894, mariée en 1917, avec Raoul Gourdeau, comptable ;

Adrienne, née en 1895 ;

Béatrice, née en 1896 ;

Joseph-Auguste-Léon-Valère, né en 1897 ; notaire pratiquant en société avec son père.

Yves-Philippe, né en 1899 ;

Armand, né en 1900, décédé en 1901 ;

Bernadette, née en 1902 ;

Laurent, né en 1905.

La Providence continue de le favoriser, car on lui enlève ses filles avec un entrain que doit envier plus d'un père de famille.

11. Edouard. Bien qu'il soit un paroissien de Saint-Laurent, et le continuateur de son père sur le bien de famille, je ne le connais guère. Tout au plus pourrais-je l'identifier si je le croisais quelque part. Je ne puis que le regretter. Heureusement, il est le chef d'une nombreuse famille, et la nomenclature de ses treize enfants me permet au moins de lui consacrer une page qui lui fait honneur.

Né en 1859, il épousa en 1888, Vitaline Lapointe, une ancienne paroissienne de Saint-Laurent. Elle lui resta si bien imprimée sur la rétine qu'il ne put l'oublier lorsqu'elle suivit son père à Québec. C'est la raison de son mariage à Saint-Sauveur.

Regardons maintenant défilier cet intéressant groupe dans l'ordre chronologique :

Henriette, née en 1889 ;

Delphine, née en 1890, et décédée le même jour ;

Mathilda, née en 1891 et décédée en 1892 ;
J.-Edouard, né en 1902 et décédé le même jour ;
Imelda, née en 1893, et mariée en 1912 avec Paul
Pouliot, de Saint-Laurent ;
Frs-Xavier, né en 1894 ;
Marie-Ange, née en 1895 et décédée en 1907 ;
Philadelphie, né en 1896 ;
Germaine, née en 1897 et décédée en 1914 ;
Alphonse, né en 1898 ;
Rose de Lima, née en 1901, et décédée en 1902 ;
Adrienne, née en 1903 et décédée en 1905 ;
Rose de Lima, née en 1904.

La terre de Edouard Gosselin porte le numéro cadastral 184. J'ai noté plus haut l'échange des familles Coulombe et Gosselin. C'est pourquoi la première a été longtemps tenue à l'entretien du pont du Trou-Saint-Patrice, et la seconde à l'entretien du pont de la rivière Maheu.

12. Auxilia, née en 1850 ; mariée avec Léon Labrecque, ancien pilote de Saint-Laurent, en 1881.

13. Lumina, née en 1862, et décédée en 1866.

14. Gaudia, née en 1863, entrée au Bon-Pasteur de Québec en 1889, et profession, en 1892, sous le nom de S. Valère.

15. Célestin, né en 1865 et décédé en 1866.

16. Philéas, né en 1866 et décédé en 1867.

17. Sara, née en 1866 ; religieuse du Bon-Pasteur de Québec ; décédée en 1898.

18. Malvina, née en 1867 ; décédée en 1868.

19. Alphonse, né en 1869 et décédé en 1870.

TROISIÈME BRANCHE

Cette troisième branche n'est pas encore déracinée, mais elle n'a plus qu'un représentant à Saint-Laurent.

Son histoire, puisque j'ai longuement causé des deux premières générations, commence donc avec Ignace III, fils de Ignace II, et petit-fils de Gabriel I.

Troisième ancêtre

Je sais fort peu de choses sur le compte de ce troisième ancêtre et sur les trois générations postérieures à la sienne. Baptisé en 1689, Ignace III épousa, en 1714, Marguerite Godbout. Sa terre, proche la rivière Maheu, a pour titulaire actuel Joseph Vaillancourt, un insulaire de Sainte-Famille. C'est là qu'il a vécu, et que cinq générations de cette branche se sont succédé. Il est probablement décédé, de passage à Saint-Charles, dans l'automne de 1765, chez son fils Antoine, fondateur, dans cette paroisse, de la branche de Mgr Amédée Gosselin.

D'après Tanguay, ce petit-fils de Gabriel I fut le père de dix enfants. L'aîné, son homonyme, né en 1715, fut son héritier, et le deuxième, Antoine, né en 1716, émigra à Saint-Charles. Comme les autres grains de la dizaine ne rappellent aucun souvenir historique, je les laisse dormir en paix, sans même mentionner leurs noms.

Quatrième ancêtre

Ignace IV, comme je l'ai noté plus haut, succéda à son père. De son mariage avec Catherine Rousseau, en 1738, il hérita de neuf enfants qui, conformément à la coutume de ce temps-là, portent les prénoms des générations précédentes. Si tous les Joseph, Louis, Pierre, Jean, François, Michel et Gabriel Gosselin, depuis Gabriel I jusqu'à nos jours, étaient alignés, ils formeraient sûrement une litanie double et triple même des litanies des Saints.

A part le don d'une nombreuse famille, Dieu fit à ces époux la faveur de voir leurs enfants et leurs petits-enfants. En effet, le père comptait quatre-vingt-huit ans révolus lorsqu'il décéda en mai 1803 ; et sa femme était dans sa soixante-seizième année lors de sa mort arrivée en octobre 1793.

Sans pouvoir le prouver par un bilan quelconque, je crois que le règne de Ignace IV a été l'âge d'or de cette branche.

Cinquième ancêtre

Pierre fut le continuateur de son père sur le bien de famille.

Né en 1750, il épousa en 1774, Geneviève Pouliot, et mourut en 1835. On voit par ces dates, qu'il vécut presque le même nombre d'années que son père.

Sixième ancêtre

Louis, que les paroissiens de Saint-Laurent appelaient communément Louison, est le sixième ancêtre de cette branche. Je ne l'ai pas plus connu que ses descendants, puisque je n'avais que seize mois lorsqu'il est mort. Le fait d'avoir accidentellement entendu prononcer son nom ne m'en a pas appris davantage. Les deux branches n'ignoraient pas qu'elles descendaient du même ancêtre, mais plus elles vieillissaient, plus elles devenaient étrangères l'une à l'autre.

Né en 1781, Louis épousa, en 1815, Louise Létourneau, et décéda en 1848. Evidemment, son père et son grand-père avaient oublié de lui confier le secret qui les avait fait octogénaires ou, peut-être, il ne sut pas en profiter.

Si je suis bien renseigné, quatre enfants seulement naquirent du mariage de Louis Gosselin et de Louise Létourneau. Deux moururent en bas âge, de sorte qu'il n'en resta que deux : Pierre et Joseph, qui, l'heure arrivée, se séparèrent sans s'éloigner plus que la distance d'un jet de pierre.

Né en 1816, Pierre fut admis au notariat en 1839, après avoir suivi la filière réglementaire, qui était plus longue que redoutable. Pour entrer en cléricature, il suffisait d'un léger bagage de connaissances, n'équivalant pas toujours à celui des adolescents au sortir d'une bonne école modèle. Aussi, je crois volontiers à la nomenclature d'un ancien inven-

taire, dressé par je ne sais quel notaire, et attribuant à la succession en jeu "douze poules, dont un coq." Heureusement, cette confusion hérétique ne lésait aucun droit. Exiger des aspirants le même degré d'instruction que présentement, était alors une impossibilité. D'ailleurs, pour être bon notaire, il faut le sens des affaires et un tempérament débrouillard; plus qu'une instruction soignée. On peut dire la même chose de n'importe quelle profession. C'est tellement le cas, que l'un des meilleurs médecins actuels de Québec est peut-être le moins instruit, et n'a fait qu'un cours classique à peine ébauché.

A raison de la même impossibilité la cléricature, en ce temps-là, était l'image de la préparation à l'étude. Elle se résumait à la fonction de copiste cinq longues années durant. Pourvu que la calligraphie fut soignée, et la copie conforme à l'original, sans l'omission d'un "susdit," le patron était enchanté de son clerc, et lui donnait en échange — non pas un cours — mais de brèves explications, s'il était assez avisé pour en demander. En définitive, la préoccupation principale du disciple était la préparation du répertoire complet des formules englobant, à peu de chose près, tous les cas probables. Heureusement, les minutes des anciens notaires étaient une mine inappréciable dont l'exploitation leur appartenait de droit.

Les futurs disciples de Thémis n'étaient pas plus privilégiés. Leur cléricature était de même durée et se faisait dans des conditions aussi désavantageuses. Ils débutaient dans le maquis de la procédure par les

brefs de sommation et ce qu'on appelle, en style sténographique, des "*Fi-Fa*," et en sortaient suffisamment familiers avec le fil conducteur. Mais ils ne savaient que l'abécédaire du droit. Evidemment, cet état de chose n'était pas l'idéal et ne pouvait être que transitoire. La fondation de Laval donna le coup de grâce à un régime qui avait trop duré, et si les professionnels de toute classe veulent être justes et reconnaissants, c'est surtout à ce point de vue qu'ils doivent se placer. Patience ! Le bien qu'elle n'a encore pu faire, elle le réalisera en son temps. En attendant, sachons reconnaître un passé qui n'est pas sans mérites, en dépit d'erreurs la plupart humainement inévitables, et dont la première, à mon humble avis, a été de n'être pas fondée sur une base similaire à celle de Louvain. Quand notre université nationale sera bicentenaire, on pourra aisément constater qu'elle a été fidèle à sa mission et qu'elle fait honneur au peuple canadien français.

En tout cas, l'ancien notaire Gosselin, dont je cause présentement, eût été heureux, comme les insulaires de Saint-Laurent de l'époque actuelle, de suivre des cours qui lui auraient dévouvert des horizons insoupçonnés, et qui en eussent peut-être fait l'égal des Genaple, Chambalon, Becquet, Rageot et Fillion, pour ne mentionner que les principaux notaires du régime français. Une présomption, c'est que, malgré une instruction fort limitée, et une cléricature dans les conditions que je viens de mentionner, il s'en tira à merveille. Sans doute, il n'était pas une lumière nota-

riale, mais il fut un professionnel prudent, judicieux et intègre surtout.

Ce paroissien m'apparaît encore comme le type parfait de l'ancien notaire rural qui, avant longtemps, ne sera plus qu'un souvenir : familial et paternel, jamais pressé, tenant bureau à toute heure et n'importe où, l'humble serviteur des clients, sans autre ambition que celle de mériter la confiance publique, rédigeant pour un modeste honoraire des "minutes" souvent impayées, et ne venant jamais à la grand'messe dominicale sans emporter sa longue boîte ronde de ferblanc, pleine de formules. Il eût été fort embêté si on lui eût escamoté cette savantissime boîte.

Installé par son père au pied du coteau qui, de la maison paternelle descend au chemin du roi, presque sur les frontières de Saint-Laurent et de Saint-Jean, ce professionnel pouvait aisément desservir les deux paroisses les plus importantes de l'île d'Orléans. Ce bel emplacement, qui compléta probablement sa part d'héritage, n'a pas encore changé de nom. Bien plus, jusqu'à l'année de son décès, 1917, Mme Gosselin ne manquait jamais d'y passer les mois d'été.

Sans être absolument indépendant de la clientèle, ce notaire Gosselin l'était du moins dans une certaine mesure, puisqu'il était régistreur des hypothèques pour l'île d'Orléans. Il fut nommé en 1841, deux ans seulement après son admission à la pratique. Le registre hypothécaire, comme d'ailleurs à cette époque les registres de l'état civil, n'avait pour voûte de sûreté qu'une armoire en bois. Heureusement, la

Providence protégea les intéressés trop insoucians en pareille matière. Les vrais coupables étaient les conseils municipaux.

A part ces fonctions permanentes, il remplissait généralement celle d'officier-rapporteur à chaque consultation populaire. Du moment qu'il était bien au fait de la procédure légale à suivre, les crocs-en-jambe n'étaient pas à redouter. On était sûr de son impartialité, et les erreurs eussent été inconscientes s'il en avait commises.

Solidement charpenté, en possession d'un système nerveux inaccessible aux hausses et aux chutes brusques, ne déviant jamais du régime des sages, il semblait prédestiné à dépasser l'octoginta. Sauf une invasion de la "picote", qui le cribla *a plantâ pedis usque ad verticem*, il n'a même jamais été malade, à ma connaissance du moins. S'il avait cette fois consulté sa femme, elle eût sans doute refusé son consentement. Malgré ces promesses apparentes de longue vie, il n'avait que cinquante-neuf ans lorsqu'il est décédé en 1875.

Tout de même, ce notaire estimable avait eu le temps, dans ses entr'actes, d'emplir sa maison d'enfants et d'en grouper seize à son foyer.

Trois lui naquirent de son mariage, en 1844, avec Cécile Lachance, inhumée le 24 mars 1849 : Pierre, Thomas et François.

Né en 1845, Pierre est un paroissien de Saint-Boniface, Manitoba, depuis une trentaine d'années. Il y est le maître-boulangier à la mode, à tel point que

même les fanatiques de Winnipeg dévorent son pain tout canadien français qu'il soit.

Il ressemble beaucoup à son père : même stature, même verbe grave et lent, même grosse écriture avec moins de poli.

Ce manitobain est le fondateur d'une branche Gosselin qui, avec le temps, fera tache d'huile comme celles de Québec ; et qui, j'en suis sûr, restera canadienne française, bien que les " Huntariens " émigrés là aient déchiré tous les chiffons de papier qui stipulent que le français est langue officielle aussi bien que l'anglais.

Au cours d'un voyage dans l'Ouest, il y a vingt-cinq ans, j'ai entrevu ses enfants, une bonne demi-douzaine, si je me rappelle bien, tous mariés maintenant, et en train de tresser à leur père une couronne de petits-enfants qui feront nombre, en attendant qu'ils fassent leur marque dans une province qui fut française au début.

Thomas, né en 1847, s'est noyé accidentellement aux Etats-Unis, je ne sais en quelle année. Il est mort célibataire.

François, né en 1848, est décédé en 1849, trois semaines seulement avant sa mère.

Treize enfants lui naquirent de son second mariage, en 1851, avec Rose de Lima Noël, une paroissienne de Saint-Jean. Je ne puis que rééditer la liste dressée en 1899, exacte à cette époque-là, mais qui ne l'est plus autant aujourd'hui et qui, en tout cas, est un peu trop sèche.

Rose-Emma, née en 1852.

Rose-Orphélia, née en 1853, et mariée, en 1873, à Québec, avec Léon Ratté, résidant actuellement à Saint-Paul, Minnesota.

Eudore, né en 1854.

Rose-Georgiana, née en 1856, mariée en 1876 avec Chs St-Michel, à Montréal.

Rose-Alice, née en 1857 ; mariée en premières noces, en 1879, avec Elzéar Roberge de Saint-Laurent ; et en secondes noces, en 1886, avec Frs Dufresne, à Escanaba, Michigan.

Wilfrid, né en 1859.

Cymodocée, née en 1860 ; mariée, en 1897, avec Arthur Lafrance, Québec.

Jules-Emile, né en 1862, réside à Saint-Paul, Minnesota.

Willina, née en 1864 ; mariée, en 1897, avec Aimé Toussaint, de Québec.

David, né en 1866, réside à Montréal.

Ernestine, née en 1869, et mariée avec Wilfrid Giguère.

Adjutor, né en 1871.

Elmire-Florida, née et décédée en 1872.

Sur seize enfants que comptait cette famille, il n'en reste pas un seul à Saint-Laurent.

Joseph

Ce frère du notaire Gosselin continua son père sur le bien de famille, mais sans le remplacer, je crois.

Bien que je l'aie entrevu des centaines de fois, et souvent frôlé à la porte de l'église, il est resté pour moi un inconnu. Je ne lui ai jamais parlé, et n'ai pas non plus le souvenir d'avoir entendu sur son compte une appréciation quelconque. Le juger d'après les apparences, qui sont généralement trompeuses, serait téméraire et m'exposer à ne pas lui rendre justice. Tout ce que je puis affirmer, c'est qu'il est toujours resté cramponné aux barreaux du pied de l'échelle paroissiale, par humilité peut-être, et qu'il a été le dernier titulaire du bien de famille sur lequel se sont succédé cinq générations de sa branche. Après avoir cédé sa terre, il est monté à Québec où il s'est remarié avec une veuve qui, je suppose, lui a adouci les douleurs et les ennuis de la vieillesse, mais sans lui donner d'enfants.

Les enfants nés de son mariage avec Réparate Pichet, en 1848, sont M.-Virginie, en 1850 ; Marie, en 1852 et décédée en 1854 ; Joseph, né en 1854, et marié avec Sara Bernard, de Québec ; Théophile, né en 1856, et marié avec Emma Normand ; Marie-Anna, née en 1859 ; Sara, née en 1863, et décédée quelques jours après.

Comme je l'ai déjà écrit, Théophile, simple emplacitaire, est à Saint-Laurent l'unique représentant de cette branche.

QUATRIÈME BRANCHE

L'historique de cette troisième branche terminé, je puis — sans transition — rappeler immédiatement

le souvenir du rameau qu'elle a transplanté à Saint-Charles, comme je l'ai noté en passant.

Antoine IV

Ce fondateur, né en 1716, s'appelait Antoine. Il était fils de Ignace III et de Marguerite Godbout, par conséquent, arrière-petit-fils de Gabriel I.

En quelle année émigra-t-il ? Une couple d'années probablement avant son mariage qui eut lieu en 1743.

Quelle terre arrosa-t-il de ses sueurs ? Je ne saurais le préciser, car le bien de famille actuel de sa lignée n'est pas le lopin qu'il défricha et sur lequel il vécut d'abord. Tout ce que je puis dire, c'est qu'il compte parmi les pionniers de Saint-Charles.

Bien que cette paroisse ne fut alors qu'une concession de celle de Beaumont, séparée de Saint-Laurent seulement par le fleuve, quitter son milieu paroissial et familial, se tailler — à coups de hache — un domaine en pleine forêt, n'est pas le fait d'une âme vulgaire et mesquine. Le pionnier est presque un héros, surtout quand il a le courage de perdre de vue le Saint-Laurent sur les bords duquel il a été élevé.

Qu'on me pardonne une mentalité qui peut étonner, mais nulle paroisse ne me plaît si elle n'est baignée par notre grand fleuve, ou au moins, si elle n'a pas vue sur une nappe d'eau. J'aime croire que tous les insulaires ont cette mentalité.

Heureusement, il trouva à Saint-Charles un coin

de son ancienne paroisse, un clan de Gosselin qui l'entoura à son arrivée et l'empêcha de succomber à la nostalgie. D'après un recensement nominal, de 1762, conservé aux archives du Séminaire de Québec, et que Mgr Amédée Gosselin a pu aisément consulter, le Saint-Charles Borromée, de Bellechasse, comptait, cette année-là, neuf familles Gosselin, dont les terres groupées et alignées auraient formé un front de vingt-six arpents. Le chiffre dix serait même plus strictement exact. Antoine, il est vrai, était mort en 1751, mais sa famille était encore à Saint-Charles. Sa femme s'était remariée avec Jean Vallières, en 1760, et les deux familles durent temporairement se fondre, avec domicile chez le beau-père. Cet arrangement est trop naturel et trop fréquent pour n'avoir pas le droit de le présumer.

L'acquisition et le défrichement d'une terre sont les préliminaires qui préparent la voie, mais non pas les éléments essentiels sans lesquels on ne peut être fondateur. Il faut, de plus, à celui qui ambitionne ce titre, "une aide semblable à lui". C'est la fin de cette fondation et sa fin unique. D'ailleurs, que peut faire un pionnier ermite ? Sinon mourir d'ennui et manquer sa mission. Le jeune Antoine comprenait ainsi le problème de la vie. Puisqu'il n'avait pu charger sur ses épaules son Saint-Laurent et l'emporter à Saint-Charles, il résolut de lui enlever au moins une de ses paroissiennes. Le missionnaire installé, tout colon songe naturellement à prendre femme s'il est tant soit peu avisé. Le nouveau pionnier de Saint-Charles ne tarda

donc pas à demander la main de Marie-Anne Leclair et l'épousa, à Saint-Laurent, en 1743. De cette façon, il vivait à la fois, pour ainsi dire, dans deux paroisses. Deux ans plus tard, son mariage était béni une première fois. Dieu l'assurait par la naissance d'un fils qu'il l'avait choisi pour être le fondateur d'une nouvelle lignée sans, toutefois, lui laisser entrevoir que le rameau transplanté éclipserait la branche dont il était détaché. Le petit Antoine fut baptisé à Beaumont, en 1745, parce que Saint-Charles n'avait pas encore son registre paroissial. Il eut un second fils qu'il appela François. Mais, sans connaître le nombre de ses enfants, le départ prématuré du père a dû nécessairement le limiter.

Je viens, pour ainsi dire, de mentionner son mariage, sa carrière ne faisait que commencer, et cependant Dieu le rappela après huit ans de vie conjugale. La mission confiée à ce fondateur n'était qu'ébauchée, il est vrai, mais les prémisses étaient posées, et la Providence saurait bien faire le reste. Il mourut donc laissant plusieurs enfants en bas âge, et fut inhumé à Saint-Charles, le 20 février 1751. Le changement de nom de sa terre et le mariage de sa femme, en 1760, furent les conséquences de cette mort et expliquent ce qui, du reste, était presque inévitable.

Antoine V

L'école du malheur, sans être désirable en soi, restera toujours le meilleur apprentissage de la vie. Je n'en

veux d'autre preuve que l'histoire du fils aîné d'Antoine, qui, en dépit de tout, réussit à continuer son père. Né en 1744, orphelin à l'âge de six ans, il avait à peine vingt ans lorsqu'il passa devant le notaire Fortier, le 28 octobre 1765, son contrat de mariage avec Charlotte Couture, une paroissienne de Saint-Charles qu'il épousa le 11 novembre. Seize ans plus tard, le 25 juin 1781, il achetait de son cousin Guillaume Gosselin une terre de trois arpents sur quarante, au prix de 3400 francs. Le 7 mars 1782, tout était payé. Cet Antoine V, évidemment, était presque aussi débrouillard que son premier ancêtre Gabriel I.

Cette terre, voisine de celle de Guillaume Gosselin, est le bien de famille actuellement occupé par Wilfrid, frère de Mgr Amédée Gosselin. Le 6 juin 1795, il en fit donation à l'héritier qu'il avait choisi, se réservant, pour lui et sa femme, une belle rente, et obligeant le donataire à élever ses frères et sœurs, et donner à chacun d'eux cent livres et une vache. Pressentant probablement qu'il était sur le point de mourir bien qu'il n'eût que cinquante ans, il chargeait son fils Antoine VI de compléter la tâche qu'il allait laisser inachevée.

D'après l'acte de donation, ces enfants, au nombre de sept, étaient :

- Joseph, dont il est question plus bas ;
- Pierre, résidant à Saint-Denis-sur-Richelieu ;
- Marguerite, résidant à Saint-Henri ;
- Marie, épouse de Joseph Turgeon ;
- Charlotte, mariée avec Ls Audet ;
- Marie-Anne, mariée avec Joseph Dallaire ;

Angélique, mariée avec Victor Bussières.

Comme plus d'un le remarquera, ce père de famille vit de près non pas la fin du monde, mais la fin de son monde, puisqu'il ne comptait qu'un garçon à Saint-Charles.

Ses prévisions ou, plutôt, celles de sa famille, ne tardèrent pas à se réaliser. Quatre mois plus tard, ce donateur décédait, et fut inhumé à Saint-Charles, le 14 octobre 1795. On peut dire que ces deux fondateurs de la branche de Saint-Charles n'ont pas fait vieux os, et que le climat de cette paroisse ne leur a pas été un facteur de longévité.

Antoine VI

Né et baptisé à Saint-Charles, le 19 février 1768, il succéda donc à son père sur le bien de famille. Sa première transaction fut son mariage avec Angélique Genest, de Saint-Charles, qui eut lieu, le 5 avril 1796. Il est décédé en 1849, âgé de quatre-vingt-un ans, doublant presque l'âge de son père et de son grand-père. Il a donc l'honneur d'être le premier octogénaire de cette branche, de Saint-Charles.

Il faut avouer qu'il n'avait rien négligé pour vivre longtemps car, le 20 novembre 1827, vingt-deux ans avant sa mort, il s'était dépouillé de tout en faveur de son fils — unique pourrais-je dire — puisqu'il était le seul survivant des enfants nés de ce mariage. Les donations aussi hâtives sont rares, et attestent beaucoup de confiance en les donataires, mais elles

n'expliquent pas le fait. Pourquoi le donateur se désintéressa-t-il si à bonne heure ? Je l'ignore. Mais si on rapproche la date de la donation, 20 novembre 1827, et celle du mariage du donataire, 21 novembre 1827, on a peut-être la raison du pourquoi. Quoiqu'il en soit, il n'est pas téméraire de supposer que cette longue vie de rentier a contribué — plus que les médecins — à en faire un octogénaire. Cet avantage compense largement le sacrifice d'une démission.

Joseph VII

Lorsque son père remit à ce fils né en 1803, les clefs de son domaine, il savait que le nouveau titulaire ne serait qu'un cultivateur honoraire, car il comptait déjà parmi les professionnels. Mais les deux fonctions ne sont pas incompatibles. Il suffit, en pareil cas, de s'associer un intendant expérimenté, d'être un directeur compétent, et d'avoir l'œil ouvert. De cette façon, l'exploitation d'une terre et la pratique du notariat peuvent se combiner sans se nuire. Ce mariage d'intérêts me paraît vraiment être l'idéal. Il y a chance alors que les méthodes agricoles soient plus modernes et plus scientifiques. C'est ce qui arriva, et le donateur connaissait trop bien son fils pour ne pas en être convaincu.

Jusque-là, ce fils unique s'était surtout préoccupé de meubler son cerveau : à l'école du village d'abord, puis au Petit Séminaire de Québec où il était entré en

octobre 1814. Mais souvent, sinon presque toujours indisposé, comme en témoignent ses fréquentes éclipses, il sortit définitivement le 19 octobre 1819. Cinq ans de collège ! C'est peu et beaucoup à la fois. Ça dépend. Peu, pour le cancre qui fait un cours de bancs ; beaucoup, pour le studieux intelligent. Son cours classique était tronqué, il est vrai, mais il avait buché autant que la santé le lui permettait. Aussi il fut admis d'emblée à l'étude du notariat, fit sa cléricature, je crois, avec le notaire Louis Turgeon, et reçut sa " commission " le 20 juillet 1825.

Pour couronner son *curriculum vitæ* et assurer sa survivance il ne lui restait donc plus qu'à cueillir la poire que la Providence lui destinait, et qu'elle lui avait mise à portée de la main. Il l'avait entrevue dans ses multiples pérégrinations professionnelles à Beaumont. Aussi, l'heure arrivée de franchir le Rubicon matrimonial, le choix du jeune notaire était irrévocablement arrêté.

Le 21 novembre 1827, il épousait à Beaumont une insulaire de l'île d'Orléans, puisqu'elle était née à Saint-Jean, I. O., nommée Julie, fille de Basile et de Louise Plante et, par conséquent, doublement Plante. La raison de ce mariage à Beaumont, c'est que cette jeune fille demeurait à cette époque chez son bienfaiteur Thomas Podd. Grâce à lui et à une tante, Mère Saint-Gabriel, longtemps supérieure des Ursulines de Québec, elle avait fait son cours complet dans cette institution, pépinière de tant de femmes instruites et distinguées. Ce mariage m'explique maintenant pourquoi

cet ancien notaire était si bien connu à Saint-Jean ainsi qu'à Saint-Laurent.

La tradition rapporte qu'il était ce que le popolo appelle un chantre "dépareillé". Le fait suivant en est la preuve. A la même époque, la paroisse Sainte-Famille s'enorgueillissait du même privilège. Un jour, au cours d'une causerie entre les curés de ces deux paroisses, la valeur des deux gosiers fut discutée. Chacun avocassait naturellement la supériorité de son paroissien. Pour dirimer le débat, il fut convenu que les deux fameux chantres feraient eux-mêmes la preuve en présence d'un tribunal d'arbitrage. Le tournoi choral eût lieu, et la palme fut décernée au paroissien de Saint-Charles. Je n'en suis pas étonné, car la connaissance du latin le favorisait grandement. Pendant que je relate cet incident, le souvenir de Marcoux, un autre paroissien de Saint-Charles, me revient à l'esprit. On se serait richement moqué de quiconque eût osé contester sa primauté.

Le notaire Gosselin est décédé le 8 mai 1850, à l'Assomption, chez Michel Viger, où il était allé pour affaires professionnelles, et a été inhumé à Saint-Charles, le 15 mai.

Sa famille comptait trois filles : Georgiana, mariée en 1852 avec Jean-Raphaël Hill ; Léocadie, mariée en 1855 avec Joseph Chabot ; Célanire, mariée en 1858 avec J.-B. Marcoux, et mère de M. le chanoine Marcoux, ancien supérieur du collège de Lévis.

Le nombre des garçons, comme dans les générations précédentes de cette branche, était inférieur à celui

des filles, et limité à deux seulement : Edmond et Eugène.

Le premier, maître-charron, est mort à Notre-Dame de Lévis, au printemps de 1890.

Eugène VIII

Il succéda à son père sur le bien de famille.

Né en 1836, il entra au Petit Séminaire de Québec en 1847, et en sortit en 1854 pour s'installer sur la terre ancestrale et l'empêcher ainsi de changer de nom. Sans cette raison d'Etat il eût probablement orienté autrement sa carrière, et au lieu d'être un simple recteur familial il n'est pas absolument impossible qu'il fût devenu un recteur universitaire. Mais il préféra léguer à Laval un fils digne de cet honneur. Il fit bien et, en réalité, il n'a rien perdu et n'en a pas été moins heureux. Il est décédé, le 1^{er} février 1904, des suites d'un accident.

Treize enfants, dont neuf encore vivants, lui sont nés de son mariage avec Claire-Arthémise Fournier, le 29 juillet 1856. Je ne puis mieux terminer cette page qu'en les présentant à mes lecteurs : Léocadie, décédée à l'Hôtel-Dieu de Lévis, en 1919; Omer, télégraphiste à l'étranger; Wilfrid, le continuateur de son père sur le bien paternel, avec la collaboration actuelle de son fils aîné, son héritier présomptif, qui, après quelques années passées au Séminaire de Québec, est retourné à la terre, et sera le sixième successeur sur la terre acquise par Antoine V.

Amédée, né en 1863 ; ordonné en 1890 ; ancien recteur de Laval et protonotaire apostolique ;

Adolphe, chef-de-gare, Québec ;

Charles, notaire à Plessisville ;

Achillas, franciscain ; en religion : Frère Noël. Je ne suis pas autorisé à divulguer le nom de plume dont il signe ses écrits, vers ou prose. J'ai en mains un opuscule dont il est l'auteur, et qui lui fait d'autant plus honneur qu'il n'a jamais fréquenté que l'école de son village ;

Alfred, commis à Québec ;

Goderic, mouleur, citoyen de Sherbrooke.

Wilfrid, Adolphe, Charles et Goderic sont mariés, de sorte que cette lignée n'est plus menacée d'extinction.

GINQUIÈME BRANCHE

Je profite de mon passage à Saint-Charles, pour rappeler le souvenir d'une branche qui compte dans sa descendance le premier historien de l'Eglise du Canada.

Guillaume

Guillaume, un arrière-petit-fils du premier ancêtre de la famille Gosselin, est le fondateur de cette branche. Il était fils de Gabriel II et de Marguerite Couture, dont j'ai causé au cours des premières pages de la deuxième branche. Lorsqu'il est né en août

1733, son père était le titulaire de la terre au pied de laquelle est bâti le moulin seigneurial. Ses descendants, s'ils en ont la curiosité, peuvent donc — sans un guide — localiser le nid familial du fondateur de la cinquième branche.

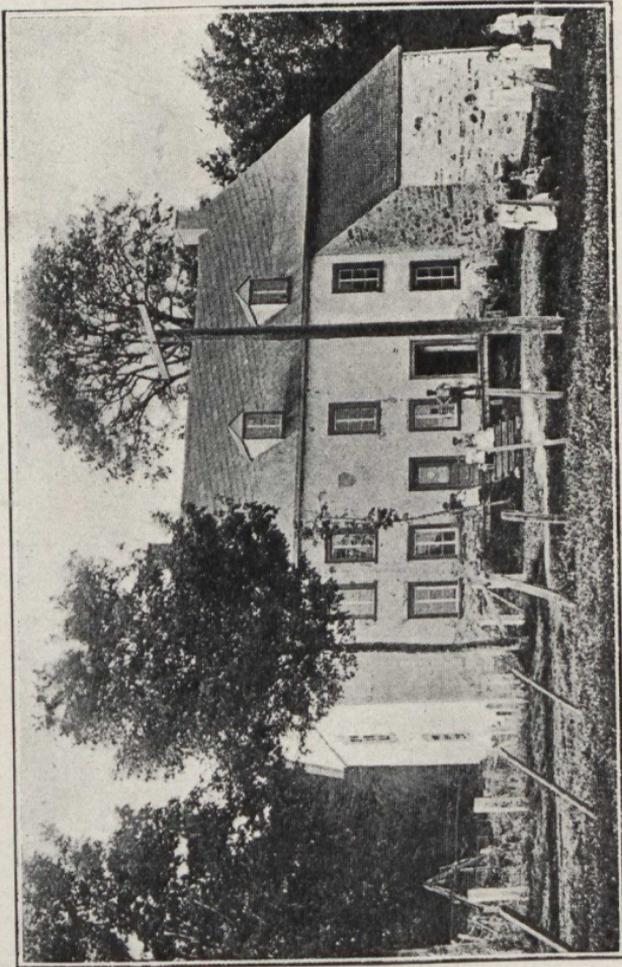
A quelle date a-t-il quitté sa paroisse natale ? Je l'ignore. Mais il est probable qu'il devint un paroissien de Saint-Charles entre les années 1755 et 1760. Son départ ne dut pas lui être pénible, car il allait retrouver là-bas une moitié de sa famille. Déjà, comme je l'ai noté plus haut, presque tous ses frères et demi-frères l'avaient devancé et l'y attendaient. Le Saint-Charles de cette époque comptait même un clan de Gosselin. Emigrer dans ces conditions n'est sûrement pas un acte héroïque.

Je puis ajouter que ce pionnier fut l'enfant gâté de la Providence, car il monta d'un bond au rang des notables de Saint-Charles. Le 4 avril 1763, il épousait Thérèse Nadeau et, doublement fortuné ce jour-là, on lui transmettait en même temps, comme cadeau de noces, l'acte notarié qui l'instituait seigneur de la terre voisine de l'église.

Le donateur était le bon M. Sarault, premier curé de Saint-Charles, et protecteur de cette jeune femme depuis la mort de son père.

Ce dernier, qui signait de sa belle main Joseph Nado, comme l'attestent les registres de cette paroisse, était un capitaine de milice, victime du général Murray, sur l'ordre duquel il a été mis à mort.

“ Après la défaite de Sainte-Foy, écrit l'auteur de la



MOULIN SEIGNEURIAL

Seigneurie de Lauzon, pour se venger des habitants de la côte du sud, qui avaient protégé les maraudeurs de Lévis pendant tout l'hiver, Murray avait fait pendre près de sa demeure à Saint-Michel, le capitaine Nadeau."

Exécuter Nadeau fut un crime, et pendre un capitaine de milice au lieu de le fusiller, un raffinement de cruauté que l'eau du Saint-Laurent ne suffirait pas à laver. On n'avait pas oublié, en 1775, cette page d'histoire.

L'immeuble gracieusement donné a porté le même nom de famille de 1763 à 1918. Son dernier titulaire a été l'abbé Auguste Gosselin, arrière-petit-fils de Guillaume, et décédé subitement à la maison paternelle, le 14 août 1918. Si cette clause de son testament eût été agréée, la fabrique paroissiale aurait hérité de la terre et de la maison qui serait devenue le berceau de "l'Hôpital Gosselin."

Ce vocable était la seule condition imposée au donataire.

Ce dernier geste fait honneur au cœur et à l'intelligence de celui que ses concitoyens ont toujours appelé "M. le curé Gosselin," et ses gestes nerveux, dont il était d'ailleurs la première victime, ne pèsent guère au regard de celui-ci.

M. Sarault eût sans doute été enchanté de la conversion de sa donation en hôpital et, j'en suis sûr, n'eût pas été tenté de regretter son premier placement. Quand donc notre clergé paroissial aura-t-il son historien ? Quand ses principales figures, du moins, auront-elles leur biographe ? Il y a là une mine dont on ne soup-

bonne peut-être pas assez la richesse. Le temps est arrivé, il me semble, de mettre en relief un rôle moins banal qu'il n'apparaît à première vue.

D'après le dictionnaire Tanguay, cinq enfants naquirent du mariage de Guillaume et de Thérèse Nadeau : Charlotte, mariée avec Guillaume Nolin, en 1787 ; Thérèse, mariée avec Louis Couture, en 1796 ; Marguerite, mariée avec L. Pouliot, en 1798 ; Guillaume, marié avec Françoise Pouliot, en 1788, et Jean-Baptiste, marié avec Marguerite-Angélique Morisset, en 1796.

Jean-Baptiste

Il continua son père sur le bien de famille et hérita, lui aussi, de cinq enfants : Marguerite, mariée avec Louis Fournier, en 1815 ; Thérèse, avec P. Marcoux, en 1818 ; Olive, avec J.-B. Clément, en 1829 ; Charlotte, avec Elzé. Gontier, et Joseph, qui lui succéda.

Si je suis bien renseigné, il eut un autre fils qui s'appelaient Joseph. Son cours classique terminé, il entra au Grand Séminaire de Québec, quitta la soutane au bout de deux ans, et embrassa la carrière commerciale. Il était commis chez un quincaillier de la rue Saint-Jean, précisément à l'endroit du "Bon Marché" fondé par M. Némèse Garneau, lorsqu'une imprudence régla son avenir. Un jour, un client de la campagne se présente en quête de bonne poudre. Comme il insistait sur la qualité et craignait d'être trompé, le commis prit une pincée de poudre dans chacun des barils alignés près du comptoir, et approcha la mèche. Malheureuse-

ment, il avait mal calculé la distance, et l'on devine le reste. La poudre était tellement bonne que le magasin sauta instantanément et que les deux expérimentateurs furent émiettés avant la livraison. Les imprudents sont légion, il est vrai, mais l'être à pareil degré est presque inconcevable. Evidemment, ce jeune commis n'avait pas encore trouvé sa voie.

Joseph

Ce sixième ancêtre épousa, en 1842, Angélique Naud-Labrie, et devint le père de dix enfants : Auguste, Martial, Louis, François-Xavier, Jean, Amanda, Hedwige, Marie, Anne, Hermine.

1. Auguste, né en 1843, finissant du Petit Séminaire de Québec en 1863 ; ordonné à Saint-Charles en 1866 ; secrétaire de l'archevêché en 1866 ; premier curé de Sainte-Jeanne en 1868 ; curé de Saint-Féréol en 1886 ; démissionnaire et pensionnaire de la Société Saint-Joseph, avec résidence à Saint-Charles en 1893.

Ces détails biographiques donnés, je me réserve de parler plus longuement de ce prêtre qui fait l'honneur de sa famille et de l'Eglise de Québec. Il a droit à plus qu'une mention honorable, comme les autres membres de sa famille, que je vais faire défiler.

2. Louis réside à Chicago, où il exerce le métier d'entrepreneur en bâtiments. Tout ce que je sais sur son compte c'est, qu'à part un gros grain d'originalité, il est âgé de soixante-quatre ans, et qu'il ne lui reste plus qu'un garçon et une fille.

3. François-Xavier, né en 1854 ; élève finissant du Petit Séminaire de Québec en 1875 ; reçu médecin en 1879 ; a exercé sa profession à Saint-Roch-des-Aulnaies, jusqu'en 1919, année de sa mort. Un stage ininterrompu dans la même paroisse est au moins une présomption que ce médecin n'était pas un assassin.

Il épousa en 1880 Marie Gemme Tremblay, fille d'un ancien médecin de Saint-Roch-des-Aulnaies, auquel il a succédé. Sa famille compte quatre enfants :

Thomas : né en 1885 ; reçu médecin en 1910 ; marié en 1912 avec Anne-Marie Lizotte, exerce sa profession à Saint-Pacôme.

Henri : né en 1887 ; ancien élève de l'université d'Ottawa ; marié avec Lucile, fille de l'ancien Dr Rousseau, de Saint-Casimir ; actuellement gérant de la Banque nationale à Sainte-Anne-de-la-Pocatière.

Gustave : né en 1889, employé civil d'Ottawa ; marié avec Anne-Marie de Martigny. Le Dr F.-X. est le parrain du petit-fils né de ce mariage.

Jeanne : née en 1886 ; mariée en 1906 avec Albert Harwood, employé civil d'Ottawa, décédé quelques années plus tard. Il laissa deux orphelins : Albert, mort après avoir subi la trépanation ; et Florence, élevée par son grand-père et occupant actuellement la position de son père.

A part cette petite-fille, le grand-père adopta, lorsqu'elle n'avait que deux jours, une jumelle de la famille Tremblay, nommée Marie-Paule qui, ainsi que sa sœur, est actuellement une jeune fille de dix-neuf ans. On dirait que ce père adoptif, regrettant que son quatuor

d'enfants ne fut pas le taux coutumier des familles canadiennes françaises, chercha une compensation dans ces adoptions. Quoiqu'il en soit, elles lui font honneur.

4. Amanda, en religion, Sainte-Chantal.

5. Hedwidge, en religion, Sainte-Paule.

6. Marie, épouse de Marc Turgeon.

7, 8, 9 et 10. Martial, Jean, Anne et Hermine sont partis jeunes.

Le père de cette belle famille est décédé en 1890, à l'âge de 77 ans ; et la mère en 1869, à l'âge de 45 ans seulement.

Après avoir salué ces parents du cinquième degré, il me plaît de causer plus longuement de l'aîné de la famille, que j'ai entrevu la première fois en février 1861. Il avait dix-sept ans, et un demi siècle plus tard il semblait presque aussi jeune. L'illusion eût été complète si, pour un instant, il avait dépouillé sa soutane et endossé son ancien capot d'écolier. Vif, alerte, sautillant plutôt qu'il ne marchait, infatigable, sens et facultés intellectuelles aussi primes qu'autrefois, il semblait avoir en poche un certificat de futur octogénaire. Cette identité — aux deux bouts de la vie — est parfois le privilège des adolescents qui n'ont jamais été parfaitement jeunes. Aussi, cette soudaine disparition sans symptômes précurseurs, pour ainsi dire, a-t-elle été une surprise générale. Je puis même dire qu'il est parti sans descendre du train en marche, puisque sa journée du 14 août avait été aussi besogneuse qu'à l'ordinaire. Ce jour-là, comme toujours depuis vingt-cinq ans, à l'heure conventuelle, après avoir verrouillé

sa porte et remisé sa soutane, il était descendu dans sa mine historique. Tel était son rite habituel. Perdu au milieu d'une masse de bouquins et de paperasses qu'il consultait alternativement, il faisait naturellement songer à l'écureuil en frais de croquer les amandes de sa provision de fênes. Sauf le temps consacré aux repas et aux exercices spirituels, il passait dans ce camp retranché journées et soirées. Toutefois, il ne pouvait empêcher qu'on allât parfois frapper à sa porte. Il est possible qu'il ait accidentellement répondu : " Je n'y suis pas. " Mais généralement il n'oubliait pas son mot de passe : " Qui est là ? " S'il flairait un indésirable, il le congédiait prestement après lui avoir réglé son affaire par le trou de la serrure. Si la qualité du visiteur l'exigeait, il répondait : " Un instant, s'il vous plaît. " Puis il courait endosser sa soutane, et tirait enfin le fameux verrou. Alors, il était aimable sans se violenter. Il l'était encore plus, paraît-il, lorsqu'on lui disait : " Pardonnez-moi, car je tenais à vous saluer en passant, mais je sais trop la valeur du temps pour vous distraire longtemps. " Alors, rassuré, sa figure s'épanouissait, et il ripostait en tapotant amicalement l'épaule de l'interlocuteur : " on reconnaît toujours les gens d'esprit. "

Je n'ai pas l'intention de canoniser un genre de vie par trop original. Quoiqu'il en soit, l'ermite est préférable, je crois, au juif errant. A tort ou à raison, il était convaincu que les conversations, laïques et ecclésiastiques, étaient généralement trop peu sérieuses, banales même, un simple passe-temps plus ou moins

agréable. C'est pourquoi il s'en désintéressait par goût plus que par vertu.

Grâce à cette mentalité, cet ancien curé — que plusieurs de ses paroissiens s'imaginaient être journellement en préparation d'examens — a extrait de la mine qu'il n'a cessé d'exploiter une quinzaine de volumes, sans compter une vingtaine de brochures et une foule d'articles disséminés dans des revues canadiennes et françaises. Ce bilan intellectuel, il est certain, assure sa survivance plus que les causeries et les parties de cartes qu'il aurait pu perdre aussi bien que gagner.

Ses principaux ouvrages sont : *Le docteur Labrie, Le journal d'un voyage en Europe et en Terre Sainte, Au pays de Mgr de Laval, Henri de Bernières, Jean Bourdon, Jean Nicolet, Mgr de Saint-Vallier et son temps, La Mission du Canada avant Mgr de Laval, La vie de Mgr de Laval* (2 volumes), *l'Eglise du Canada depuis Mgr de Laval jusqu'à la conquête* (3 volumes), *L'Eglise du Canada après la conquête*.

Ce dernier, qui, en trois volumes, devait renfermer l'histoire de l'Eglise canadienne jusqu'à Mgr Plessis inclusivement, demeure inachevé. Le premier volume, où il expose la période qui s'étend de 1760 à 1775 a été publié en 1916. Le deuxième, qui étudie la période de 1775 à 1789, a paru en 1917. Et l'auteur avait déjà amassé des gerbes de notes pour le troisième, qui devait traiter la période dont Mgr Plessis est la figure prédominante, cet évêque que mon premier curé, pour mieux accentuer son admiration, se plaisait à appeler le " Bishop Plessis. "

Les choses étant ainsi, je persiste à croire que son "Laval" restera son œuvre capitale. Nous sommes probablement à l'unisson sur ce point puisqu'il désirait la simple inscription mortuaire suivante : "L'abbé Gosselin, auteur de la vie de Mgr de Laval." Il est indiscutable, en effet, qu'il est plus fouillé, plus vif et plus littéraire que les frères qui lui sont nés plus tard, et qu'il est même écrit *con amore*.

Au lendemain de sa mort, j'ai relu les quatre pages que j'ai consacrées à ce fils aîné de l'auteur, dans le numéro de la *Semaine religieuse de Québec*, en date du 11 octobre 1890. Sauf un qualificatif trop élogieux pour une œuvre humaine, je n'ai pas un mot à modifier. Cette appréciation — après un laps de vingt-huit ans — me paraît encore juste et impartiale. Les qualités et les défauts que je soulignais sont bien réels et visibles également dans *l'Eglise du Canada après la conquête*. Ce fait est naturel puisque l'auteur est le même écrivain. De plus, il lui eût fallu quinze ans au moins pour revivre cette période historique, en feuilleter chaque page, en méditer et discuter l'esprit, causer avec les documents, tracer les grandes lignes de son cadre, et ne laisser courir sa plume qu'après cette minutieuse préparation, et dans ses moments de bonne humeur seulement. Or, les années s'accumulaient, le temps passait, et il fallait faire vite autant que possible. Je lui avais sans doute promis, en août 1917, la longévité requise pour le complément de son dernier ouvrage. Malheureusement pour lui, le billet de faveur que je lui consentais volontiers n'était pas contre-

signé par le Maître de la vie et de la mort. Il n'est donc pas étonnant que dans ces conditions son *Eglise du Canada après la conquête* ne soit pas l'égale de son *Laval*.

Ainsi, il me semble avoir abusé des exposants, qui hérissent chaque page, et finissent par agacer le lecteur. Il importe de distinguer les faits, et de réserver les références pour les principaux. Quant aux autres, l'honorabilité de l'historien est une garantie suffisante. De plus, dans la Grande Histoire, les détails secondaires doivent être sacrifiés. Ainsi, les visites pastorales qui ne diffèrent que par les variantes, ramassées en un seul chapitre, eussent intéressé davantage. De même, il est presque toujours mieux de résumer un document qui risque de trop ralentir la marche du récit. Mais ce sont là peccadilles sur lesquelles j'aurais tort d'insister, et qui ne déprécient nullement la valeur substantielle de cet ouvrage. Comme l'abbé Auguste Gosselin me le disait un jour : "Le trop et le trop peu sont deux écueils qu'il n'est pas toujours facile d'éviter." Sur ce point encore nous sommes d'accord.

Mais je ne puis le taire, nous ne sommes plus à l'unisson sur la mentalité canadienne française de 1775. Le Canada anglais n'avait que douze ans, tandis que le Canada français, pur de tout alliage comme le louis d'or ancien cours, était français comme il l'est encore en 1919. Son cœur n'aimait que Dieu, sa sainte Mère l'Eglise, dont il était le premier-né en Amérique, et sa mère-patrie. Le duel séculaire franco-anglais venait à peine de prendre fin. Le vaincu avait encore dans les yeux ses champs dévastés, ses maisons

incendiées, en un mot, les scènes de guerre de la veille. On l'avait désarmé ; il lisait dans le regard du vainqueur la méfiance et parfois le mépris. Dans ces conditions, se soumettre aux puissances établies est une vertu cardinale ; fraterniser, même à longue distance, est héroïque ; dépouiller une mentalité qui est l'équivalent d'une seconde nature, est à la fois impossible et indésirable.

L'âme canadienne, sauf quelques groupes isolés, — un sixième au plus de la population, — impolitiques et plus dignes d'indulgence que d'anathèmes et, en tout cas, infiniment moins coupables qu'un groupe d'anglais pur sang, monta jusqu'à la vertu et à l'héroïsme ; mais Dieu merci ! elle resta française intransigeante et, par une conséquence naturelle et presque invariable, catholique en même temps. C'est maintenant un fait historique bien constaté : chaque fois qu'une âme canadienne a cessé d'être française, elle n'a pas tardé d'abdiquer son *credo*. Aussi, Mgr Briand n'aurait pas eu de successeurs sur le siège de Québec, si l'âme de ses 60,000 diocésains n'était restée aussi fièrement française, et l'Eglise canadienne que l'abbé Auguste Gosselin aimait autant que moi, n'aurait pas l'honneur de compter les cardinaux Taschereau et Bégin.

Puisque je suis bien disposé à médire, le plus ou moins importe peu. Au point de vue littéraire, *l'Eglise canadienne après la conquête* ne vaut pas son *Laval*. Sans doute la facture de la phrase est grammaticale, impeccable toujours, bien française, mais il lui manque un

certain poli, ce qu'on peut appeler le vernis littéraire, déficit que la lecture publique met bien en relief. Sur ce point encore, la cause première, c'est que l'auteur n'avait pas le temps "de se hâter lentement." En outre, il s'était tellement cantonné dans l'Histoire, qu'il me semble s'être sevré de toute jouissance purement littéraire.

Fondées ou non, ces réserves ne diminuent en rien la valeur réelle d'un ouvrage malheureusement inachevé. Espérons qu'il se rencontrera une plume assez vigoureuse pour ordonner les notes de l'auteur et compléter son œuvre.

Après le souvenir des confrères dans leurs prières, parachever son monument est probablement le *desideratum* de ce modeste entre tous.

Les funérailles de notre premier historien ecclésiastique ont eu lieu le 17 août 1918 dans sa paroisse natale. Le service a été chanté par Mgr Amédée Gosselin, et l'absoute présidée par le cardinal-archevêque de Québec. Puis, sa dépouille mortelle a été déposée au pied de la grande croix du cimetière de Saint-Charles, sans éloge funèbre comme il en avait exprimé le désir.

SIXIÈME BRANCHE

Il suffit d'un coup d'œil sur l'arbre généalogique de cette branche, reproduit dans l'appendice, pour constater qu'il est impossible — non pas d'aligner ses représentants successifs — mais de ressusciter leur

passé et de refaire leurs visages. Le squelette de cette famille, je ne l'ai même pas remonté sans tâtonnements. A plus forte raison, ses faits et gestes, que chaque migration paroissiale a volatilisés et dispersés aux quatre vents, ne sont plus que poussière insaisissable. Si, au lieu de pérégriner dans les comtés de Bellechasse, Dorchester et Mégantic, elle n'eût pas déserté son berceau, son histoire ne serait probablement pas l'une des moins intéressantes des trois volumes des *Figures d'hier et d'aujourd'hui à travers Saint-Laurent*.

Ignace, le fondateur de cette branche, est à la fois le trisaïeul du procureur du Séminaire de Québec et de l'archevêque de Séleucie. J'ai noté — avec de brefs détails — son mariage et sa sépulture à Saint-Vallier dans la page consacrée aux enfants de Gabriel I, dont il est un petit-fils.

Joseph, fils de Ignace, et petit-fils de Frs-Amable et de Françoise Labrecque, épousa, en 1762, Marguerite Marceau. Il semble, comme son père, avoir toujours été un paroissien de Saint-Vallier. Après la mort de sa femme en 1766, il se remaria en 1767, à Saint-Vallier, avec Marthe Guilmet.

De son premier mariage il eut un fils qui porte le nom d'Antoine et dont il sera question tout à l'heure. Son second mariage lui donna quatre enfants : Marthe, Marie, Jacques et Ignace.

Antoine, l'aîné de la famille, échangea sa paroisse natale, je ne sais à quelle époque, avec celle de Saint-Charles. Il imitait son grand-père qui avait quitté

Saint-Laurent pour Saint-Vallier. C'est donc là qu'il a vécu et qu'il épousa, en 1789, Charlotte Boissel.

Les enfants nés de ce mariage sont : Antoine, Joseph marié à Saint-Nicolas, avec Marguerite Jardinier, en 1825 ; Pierre, Marie, Pélagie et Marguerite. Les seuls détails que je puisse ajouter, c'est que deux de ces enfants résidaient à Lévis : l'une était mariée avec un nommé Laurent Lemieux, et l'autre avec Joseph Lemieux.

Quant à Pierre, il était allé s'établir à Saint-Anselme.

Comme son père, il se remaria une seconde fois, je ne sais en quelle année ni avec qui, et devint le père de deux autres enfants : David et Jean-Baptiste.

Son fils Antoine résida un certain temps à Saint-Charles où il épousa Françoise Fortier. Puis, autour de 1832, il déménagea à Sainte-Claire et, de là, à Saint-Ferdinand, comté de Mégantic, en 1839 ou 1840.

Les "Bois-Francis" étaient alors l'équivalent d'une nouvelle terre promise. Les colons y accouraient d'une foule de paroisses, et leur invasion par les Canadiens français, commencée depuis peu, ne devait s'arrêter qu'avec la conquête du dernier pouce de territoire. Ses berceaux furent le facteur qui assura la victoire définitive.

Antoine Gosselin a donc l'honneur, je crois, d'être l'un des pionniers de Saint-Ferdinand. Ce fut la dernière étape de cette famille qui, depuis soixante-quinze ans, enfonce ses racines dans le sol des "Bois Francis."

Six enfants naquirent du mariage de Antoine et Françoise Fortier :

Augustin, décédé à Saint-Patrice de Beaurivage ;

Antoine, décédé à Saint-Ferdinand.

André, père de l'abbé Odilon.

Marguerite, morte à Saint-Fortunat.

Flavie, encore sur le calendrier des vivants.

Joseph, décédé à Saint-Fortunat.

Bien que je sois au seuil de l'histoire contemporaine de cette famille, je ne suis pas moins pauvre de menues choses qu'au début. Les archives des pionniers, on le conçoit, sont nécessairement maigres.

André continua son père sur le bien de famille, et épousa, en 1856, Philomène Drouin. Les six enfants nés de ce mariage sont :

Elise, épouse de J.-S. Laroche, de Saint-Ferdinand ;

Israël, mort célibataire en 1903 ;

Hedwige, épouse de James Powell, Saint-Ferdinand ;

François-Xavier, mort célibataire en 1902 ;

Georgianne, épouse de Téléphore Dubois, Saint-Ferdinand ;

Odilon, né en 1872 ; ordonné en 1900, et actuellement procureur du Séminaire de Québec.

Cette branche, aussi fortunée que la plupart de ses sœurs, a donc l'honneur, elle aussi, d'avoir donné un prêtre à l'Eglise du Canada. Cette insigne bénédiction était le complément des multiples bénédictions que Dieu avait fait pleuvoir sur chaque mariage des sept générations de cette famille. Ce jeune prêtre qu'il lui avait prêté, il le prédestinait à devenir l'intendant de notre vieux Séminaire. . . Ce qualificatif, attribué au procureur du Séminaire de Québec, n'a rien d'exa-

géré. Seul, en réalité, il exprime pleinement son rôle. Un personnel enseignant, universitaire et collégial, il est facile à mobiliser ; mais sans munitions, il ne tardera pas à désertter. Laval même n'eût pas été fondé si le procureur de cette époque, l'abbé Forgues, n'eût pas réussi à doubler et tripler le revenu annuel. C'est pourquoi il serait plus équitable, il me semble, de dire, que notre université nationale a été fondée par les abbés Louis-Jacques Casault et Michel Forgues. C'est bien assez qu'un procureur soit — sa vie professionnelle durant — plongé dans la matière, ignoré, sans compensations et, parfois, injustement critiqué. L'hermine, il ne la portera jamais, et son nom apparaîtra invariablement dans l'annuaire de chaque année académique, suivi du sempiternel titre " procureur. " S'il n'est pas un " humble de cœur " les occasions ou, si l'on aime mieux, les grâces suffisantes ne lui ont pas manqué. Ces réflexions, on voudra bien n'en pas douter, ne sont nullement une critique, mais le simple énoncé d'un principe que je crois juste. Donc, " Honni soit qui mal y pense ! " Quoiqu'il en soit d'une thèse discutable *ad libitum*, il est certain que la Providence suscite en temps et lieu les procureurs indispensables à une maison d'éducation. Les aptitudes requises sont le signe sensible de cette vocation spéciale ; mais les diagnostiquer sûrement n'est pas toujours aisé. L'appel des supérieurs, en pareil cas, n'est pas quasi infailible comme en matière de vocation. Heureusement, il y a le remède d'une demande de démission si le choix a été plus ou moins heureux.

En somme, ce titulaire, qu'il faut regarder à l'œuvre pour le juger, doit être : débrouillard, capable de saisir et dénouer instantanément le nœud gordien d'une affaire, psychologue ou, au moins, familier avec la mentalité populaire, en garde contre les paiements en monnaie de singe, indépendant des critiques et des ennuis inhérents à sa fonction, laisser à un collaborateur expérimenté la cuisine du bureau, qui serait pour lui perte de temps, estimer le capital accumulé chose intangible, ambitieux de grossir les revenus annuels, non pas pour thésauriser, mais pour intensifier le développement du *grande opus* de son séminaire doublé d'une université, connaître la géographie de la principauté de Beaupré aussi bien que celle de sa paroisse natale ; en un mot, vivre avec son objectif professionnel dans les yeux, sauf pendant ses causeries intimes avec le bon Dieu. Ces notes qui, du reste, ne font pas le surhomme, j'ai frôlé des procureurs qui les possédaient presque toutes. Le procureur actuel est-il l'un de ces heureux mortels ? Je l'ignore naturellement. Le Séminaire seul le sait. Mais personne ne peut me reprocher de le penser, pourvu que je ne l'écrive pas. En tout cas, je le souhaite de tout mon cœur, pour deux raisons parfaitement avouables : premièrement, dans l'intérêt de l'Œuvre ; et secondement parce que le premier ancêtre de cet arrière-cousin est également le mien. Jeune encore, solide comme un roc, on peut présumer sans témérité qu'il fournira une longue carrière et qu'il répondra à l'attente générale si, du moins, les menottes du Conseil ne gênent pas trop sa liberté

d'action. Sans être un moderniste, il comprendra sans doute que certaines réformes s'imposent et, en particulier, l'installation de la procure sur la ruelle qui court de la basilique au Séminaire. Le public, je crois, applaudira à ce déménagement, et sera bien aise de pouvoir frapper à la porte du bureau sans passer par ce qu'on peut doublement appeler "le chemin des écoliers." Qui vivra, verra !

SEPTIÈME BRANCHE

L'abbé Louis Gosselin, actuellement curé de Pointe-Fortune, est l'unique représentant masculin de cette branche. Il est donc écrit qu'il en sera le dernier rameau direct. Sans lui, elle serait restée enfouie dans l'oubli. Mais si cette branche est restée ignorée des hommes, elle ne l'a pas été de Dieu, puisqu'elle a fini par avoir le privilège et l'honneur de donner un prêtre à l'Eglise du Canada. Grâce à ce fait, elle restera indéfiniment inscrite au calendrier de la famille Gosselin.

L'historique de cette famille sera nécessairement très abrégé. Elle a trop pérégriné et vécu trop loin de moi, depuis que son fondateur a quitté Saint-Laurent, pour qu'il me soit possible de retracer autre chose que les étapes de l'itinéraire qui l'a conduit à Valleyfield. La Providence l'a probablement poussé là pour que le dernier-né put faire son cours classique et arriver ensuite à la prêtrise.

François, fils d'Antoine et de Marguerite Crépeau, et

arrière-petit-fils de Gabriel I est le fondateur de cette branche.

Né à Saint-Laurent, le 16 août 1739, il épousa, en 1765, à Saint-Vallier, M.-Cécile Roy. Ces deux millésimes laissent deviner approximativement l'année de son départ de sa paroisse natale.

Il fut continué à Saint-Vallier par son fils Antoine, qui épousa, en 1811, Marie-Josephte Roy.

Ce dernier eût également pour successeur son fils Antoine, qui épousa, en 1835, Rose Roy.

Il semble donc probable que ces trois générations n'ont pas bougé de Saint-Vallier. Les trois mariages que je viens de mentionner permettent du moins de le présumer. Autrement il faudrait supposer — ce qui est improbable — que les jeunes filles de cette paroisse, et les demoiselles Roy, en particulier, monopolisaient le marché matrimonial plusieurs lieues à la ronde.

J'ignore quel fut, à Saint-Vallier, le successeur de Antoine VI. Mais il est certain qu'il n'y fut pas continué par son fils Régis, père de l'abbé Louis Gosselin. Je puis dire que ce membre de la famille d'Antoine fut à la fois un novateur et un nomade. Une preuve, c'est qu'il rompit la tradition matrimoniale de ses trois ancêtres immédiats ; qu'il débuta comme paroissien de Saint-Michel, où il épousa en 1865, Agnès Fournier, et qu'il alla s'éteindre à Valleyfield.

Après avoir navigué un certain temps, il apprit le métier de menuisier, moins émotionnant, mais moins périlleux aussi, et qui est toujours de saison.

Au printemps de 1886, ce paroissien émigra, avec sa famille, de Saint-Michel à Montréal d'où, après un séjour de dix ans, il alla se fixer à Valleyfield. Ce fut sa dernière étape. C'est là que les parents du jeune prêtre sont décédés tous deux : sa mère en 1911, à l'âge de 69 ans ; et son père, en 1917, chez sa fille Rosalie, mariée en secondes noces avec un nommé Harminie Charette.

Son père, Antoine VI, qui l'avait suivi lorsqu'il quitta Saint-Michel, est décédé à Montréal, à l'Hospice des Sœurs Grises, presque centenaire, puisqu'il est mort à l'âge de 99 ans et huit mois.

De son mariage avec Agnès Fournier, Régis Gosselin eut neuf enfants, tous baptisés à Saint-Michel, savoir : huit filles et un garçon. Si la Providence ne réglait tout, je serais tenté d'apprécier ainsi cette litanie : une de trop peut-être ; et, en tout cas, un de plus eût mieux fait l'affaire. Sur les huit filles, deux sont décédées en bas âge : Antoinette et Marie ; puis une troisième, Alma, épouse de Trefflé Asselin, menuisier, est décédée à Valleyfield, en 1913. Des cinq autres, toutes mariées, l'une demeure à Valleyfield, trois à Montréal, et une dernière au Sault-Montmorency.

Le plus jeune de la famille, ordonné en 1907, après un professorat de quatre ans au collège de Valleyfield, fut nommé vicaire au Côteau-du-Lac, puis à Saint-Timothée, qu'il quitta pour la cure de Pointe-Fortune.

Puisse-t-il voir les années de son grand-père !

L'histoire du premier ancêtre de la famille Gosselin et d'un certain nombre de descendants est terminée.

Ma sincérité et mon impartialité sont, je l'espère, suffisamment transparentes pour que le lecteur ne soit pas en suspicion. Ce double témoignage, il est aisé de le deviner, je l'estime par-dessus tout.

Avant de fermer la dernière page de cet historique, je crois — sans sortir de mon cadre — pouvoir insérer la biographie d'un ancien prêtre du diocèse de Québec, qui, nominalement du moins, appartient à la famille Gosselin. Bien que les circonstances ne m'aient pas permis les recherches indispensables pour dresser son arbre généalogique, il n'est pas improbable qu'il descende de la même souche que la famille Gosselin du Canada. Le fait qu'il est un diocésain d'Amiens, évêché assez rapproché de la Normandie, justifie cette présomption. Quoiqu'il en soit, puisqu'il est un membre du clergé canadien, il est bien ici, dans son milieu le plus naturel. Grâce aux notes de Mgr Amédée Gosselin, je puis fidèlement retracer les étapes de cette carrière sacerdotale.

Le chanoine J.-B. Gosselin

“Gosselin Jean-Baptiste, ordonné à Québec le 26 octobre 1734, mourut en 1759.”

Cette trop laconique note de Tanguay est même inexacte. Le millésime 1749 doit être substitué à celui de 1759. Il semble donc écrit que pas une ligne de cet auteur n'est sûrement impeccable. En matière généalogique surtout, causer et rire sont imprudences presque toujours fatales. Heureusement, il est d'autres

mines de renseignement que le *Répertoire du clergé canadien*.

M. Gosselin, je l'ai souligné plus haut, était originaire du diocèse d'Amiens. Il vint en Canada au printemps de 1729, en compagnie de Mgr Dosquet et des abbés Vallier et de St-Ponoy.

Le jeune abbé, qui n'était même pas dans les ordres, était une recrue destinée au Séminaire de Québec par le Séminaire des Missions étrangères de Paris. On sait l'amitié qui a toujours existé entre ces deux Maisons. Les Messieurs du Séminaire de Paris, présumant que le fils avait hérité du talent financier de son père, espéraient qu'il serait à la procure un précieux collaborateur en attendant qu'il en devint le titulaire. Mais l'expérience ne tarda pas à démontrer que le fils du financier avait plus de vocation et d'appétitudes pour le spirituel que pour le temporel, ce qui n'est pas précisément un déficit, du moins pour un lévite.

On l'installa donc à la procure alors sous la direction d'un M. Hamel. Mais il fut bientôt évident qu'il n'était pas l'homme providentiel annoncé et attendu. Pendant son triennat il ne révolutionna pas le système fiscal de ses prédécesseurs. Il semble même les avoir copiés, bien qu'il eût pu faire table rase et inaugurer une ère nouvelle puisqu'il devint le titulaire de la procure. Une preuve, c'est que les archives renferment des " Actes " qu'il a signés en qualité de procureur et qui le mentionnent comme tel.

Il n'appert donc pas qu'il ait éclipsé ses aînés, comme

l'espéraient les Messieurs du Séminaire de Paris. *A priori*, la conclusion s'impose. Mais le fait qui semble l'amoindrir est, rigoureusement du moins, susceptible d'une autre interprétation. Jeune, inexpérimenté, sans le noviciat préalable, et transplanté dans un milieu étranger, temporiser a peut-être été sa politique. Si peu de manœuvres maladroites suffisent à embourber n'importe quel char financier ! S'il a ainsi raisonné, j'opine à croire qu'il eût été un procureur assez avisé, avec plus de goût pour les affaires bien entendu.

Après un premier séjour à Québec, le jeune clerc — désireux sans doute de revoir son pays — repassa temporairement en France, dans l'été de 1732, en compagnie, cette fois encore, de Mgr Dosquet, et de l'abbé Boulanger, l'un de ses collaborateurs à la procure.

Arrivé à Paris, il se rendit au Séminaire des Missions étrangères, et le 17 mai 1733, M. de Montigny l'un des directeurs, écrivait au Séminaire de Québec : “ Nous avons eu ici pendant quelque temps M. Gosse- lin ; il a perdu son père et ses affaires de famille l'ont appelé à son pays. Nous avons cru qu'il était à propos de lui donner un an pour s'appliquer à l'étude et se disposer à recevoir les ordres sacrés et la prêtrise. Comme le séminaire de Laon, dont MM. de St-Nicolas, du Chardonnet ont la direction, est assez proche de son pays, nous lui avons conseillé d'aller y passer un an et nous y payerons sa pension. ”

L'intérêt évident que le Séminaire de Paris portait au fils m'incline à croire que le père lui avait rendu des

services financiers. Sinon, ses sympathies n'en sont que plus dignes d'éloges. En tout cas, il a été pour le jeune abbé un protecteur et un directeur avisé.

Quelques jours plus tard, le 26 mai, M. de Montigny écrivait à M. de St-Ferréol, supérieur du Séminaire de Québec :

“ M. Gosselin a du zèle pour le soutien de votre séminaire, mais quoiqu'il ait quelque expérience du temporel du Canada, il ne paraît guère propre pour tenir les livres et les comptes. Je n'ai point voulu redire à ces Messieurs du Séminaire de Paris qu'il m'avait dit ne point vouloir retourner au Séminaire de Québec, à moins qu'on ne le fit directeur ; personne n'aurait été de cet avis. Je ne sais ce que vous et vos Messieurs en pensez. ”

Cette note suggestive prouve évidemment que M. de Montigny était le confident de M. Gosselin, un peu osé, il me semble, en sollicitant son agrégation bien qu'il ne fût pas encore prêtre. Ainsi vont les choses en matière d'agrégation : les uns la réclament trop tôt, et les autres trop tardivement.

Les Messieurs du Séminaire de Québec, on le conçoit, éludèrent la réponse à cette question ; mais le 16 octobre 1733, dans une lettre au Séminaire de Paris, ils sollicitèrent le retour de leur ancien procureur :

“ Nous espérons que M. Gosselin aura persévéré dans l'attachement qu'il nous a promis, et que vous aurez la bonté de nous le renvoyer. Sa présence nous aurait été très utile cette année ; néanmoins, comme nous aimons son bien, nous avons supporté son ab-

sence avec la soumission que nous devons à vos sentiments et à ceux du coadjuteur qui a jugé à propos de lui faire faire une année de séminaire en France ; nous espérons que nous n'en aurons dans la suite que plus de consolation et de services. ”

Abstraction faite du point de vue pratique, ce témoignage est presque l'équivalent d'une agrégation.

Au printemps de 1734, les Messieurs du Séminaire de Paris, sachant que leur protégé était disposé à retourner au Canada, écrivirent au Séminaire de Québec :

“ Nous vous renvoyons M. Gosselin, mais comme il se dispose à la prêtrise et qu'il faut qu'il étudie, il ne pourra pas encore sitôt être utile pour les affaires temporelles. Il aurait souhaité que nous l'eussions agrégé à votre séminaire de Québec, non pour être directeur, mais pour être de votre corps. Nous avons différé cette affaire à laquelle l'Evêque n'aurait pas voulu donner les mains. ”

Mgr Dosquet, nommé évêque de Québec, entra dans sa ville le 16 avril 1734, et, avec lui, vraisemblablement, l'abbé Gosselin. Trois semaines après, le 8 septembre, Mgr Dosquet l'ordonnait sous-diacre ; diacre le 12 du même mois, et prêtre le 18.

Que se passa-t-il au lendemain de son ordination ? Je l'ignore. Mais l'abbé dont le Séminaire de Québec avait sollicité le retour lui échappa.

Il partit presque aussitôt pour aller missionner — à Lanoraie probablement — qu'il quitta en 1736 pour repasser en France une seconde fois. Soit nostalgie ou inconstance, soit un mélange de l'un et de l'autre,

il ne devait cesser de pérégriner que dans le royaume des cieux.

Les Messieurs du Séminaire, au lieu de le reconduire au bateau, écrivirent au Séminaire de Paris : " M. Gosselin, après avoir poursuivi avec chaleur les titres de sa mission et les avoir obtenus, a pris le parti de repasser en France. Les titres qu'il a pris lui ôtent tout droit de ne jamais rien prétendre au Séminaire de Québec, ni à celui de Paris. Il compte pourtant retourner chez vous comme pensionnaire. Vous pouvez le recevoir en cette qualité, mais qu'il n'ait toujours rien sur notre compte, et quand il lui prendrait envie de revenir au Canada, que ce ne soit pas à nos dépens, ni pour le Séminaire."

La teneur de ce passeport laisse suffisamment deviner ce qui s'était passé au lendemain de l'ordination, et pourquoi l'on se boudait. Le privilège de l'agrégation était la cause de tout le mal. Il était pour le jeune prêtre la condition " sine qua non " de son entrée au Séminaire qui, de son côté, persistait à le lui refuser. L'évêque n'avait pas juridiction dans cette question " d'habeas corpus " improprement dit, et le mariage fut manqué. Chaque partie était donc dans son droit, bien que toutes deux n'eussent pas également raison. En tout cas, dans mon estimation, ces conflits bien humains n'ont rien qui doivent étonner.

En apparence du moins, les Messieurs du Séminaire de Paris n'attachèrent guère d'importance à l'incident auquel ils firent allusion dans les termes suivants, dans une lettre en date du 18 mai 1737: " M. Gosselin

est resté dans son pays et y fait les fonctions de vicaire. ”

En 1738, il reprit son bâton de pèlerin, comme il appert par une lettre des directeurs du Séminaire de Paris, en date du 15 mai :

“ M. Gosselin a pris son parti de lui-même pour retourner au Canada ; ce n'est point nous qui le renvoyons. Il aurait souhaité que nous l'eussions fait, mais nous n'avons pas cru devoir surcharger votre séminaire. Il est de bonne volonté et il aime votre œuvre, mais il est bien vif et ne se laisserait peut-être pas facilement conduire. D'ailleurs, il vous serait entièrement inutile pour la conduite de vos jeunes gens. Nous ne vous conseillons donc pas de l'agréger facilement quoique nous n'ayons nul sujet de plainte contre lui. Nous lui avons même fait amitié lorsqu'il est revenu de son pays, nous l'avons reçu au Séminaire le peu de temps qu'il est resté à Paris et nous lui avons donné 50 livres par gratification que nous ne mettons pas sur vos comptes. ”

Cette lettre démontre que la sympathie de ces Messieurs pour leur protégé ne se démentait pas. En présence d'un cas identique les médecins actuels concluraient probablement à la neurasthénie.

Pendant son court séjour à Québec, M. Gosselin semble avoir été l'auxiliaire de la cure de Québec et s'occupait de botanique. On lit, en effet, dans Ferland,¹ qu'en 1739, l'intendant Hocquard faisait passer à Rochefort “ un petit ballot contenant un herbier,

1. Vol II, p. 450.

formé par le sieur Gosselin prêtre et chanoine.”

Chanoine titulaire de Québec il devait l'être un jour, mais il ne l'était pas à cette époque.

Dans l'automne de 1738, il fut chargé de la desserte des missions de la rivière Chambly. Le 10 mai 1741, Daine déclare qu'il a fait “ cession de sa seigneurie au sieur Gosselin, curé de la rivière Chambly, il y a environ deux ans. ”

Cette seigneurie était dans la baie de Missiskouy, au lac Champlain.¹

M. Gosselin desservit ces missions trois ans environ : Yamaska 1738-40 ; Saint-Denis et Saint-Charles, 1740-41.

Après la mort de Mgr de l'Auberivière, le Chapitre de Québec nomma M. Gosselin curé inamovible d'Yamaska, ainsi que cinq autres curés. Il venait à peine de recevoir ses lettres qu'il sollicita sa translation à un autre poste, alléguant insuffisance du revenu.

Le Chapitre, par délibération en date du 18 septembre 1740, consentit à lui donner les titres et provisions d'une nouvelle cure sur la rivière Chambly, dont l'érection était réservée au bon plaisir du futur évêque, et le chargeait en même temps de desservir, par voie de mission, le rang de la seigneurie de Contrecoeur qui longe la rivière Chambly, ainsi que la seigneurie de Saint-Denis.

Puis, le Chapitre décida en même temps l'érection de la seigneurie de Lafresnière et Contrecoeur en

1. Edits et Ord. vol. II, p. 56.

paroisse, avec Saint-Louis pour titulaire et M. Gosselin pour curé.

Malheureusement, cette procédure du Chapitre, paraît-il, était *ultra vires*. Aussi, Mgr de Pontbriand, après prise de possession du siège de Québec, exigea purement et simplement la démission des inamovibles. C'était son droit incontestable ; mais il pouvait également bien suppléer à l'absence de juridiction en ratiifiant les nominations faites de bonne foi par le Chapitre. Cette revalidation n'eût probablement pas mis en péril l'Eglise du Canada. En tout cas, M. Gosselin s'exécuta princièrement, et, le 7 septembre 1741, il signait sa démission rédigée comme suit :

“ L'An 1741, je, J.-B. Gosselin, curé de Saint-Michel d'Yamaska, ai remis purement et simplement la dite paroisse d'Yamaska entre les mains de Monseigneur pour en disposer comme il le jugera à propos, renonçant dès à présent à tout droit sur la dite cure, m'en tenant dès à présent à mon canonicat. ¹ 7 sept. 1741. Signé : Gosselin.”

A l'époque où il démissionnait comme curé d'Yamaska, M. Gosselin était bien et dûment chanoine titulaire du Chapitre de Québec. Les provisions, qu'il tenait du Roi, étaient datées du 18 mai 1741. L'installation du successeur du chanoine LeRiche avait eu lieu le 31 août 1741. Cette nomination dût être agréable à l'intendant Hocquart qui en fut le parrain comme nous aïïons le voir.

1. Archives de l'Archevêché.

Se trouvant à Québec lors de l'arrivée de Mgr de l'Auberivière, M. Gosselin se prodigua à tel point pour les malades du vaisseau arrivé le 7 août, que l'Intendant Hocquart crut devoir le signaler à la cour dans les termes suivants :

“ Le sieur Gosselin ne sera pas en état cette année d'envoyer beaucoup de plantes ; depuis l'arrivée des vaisseaux du Roi, il s'est employé entièrement à consoler les malades de l'équipage du vaisseau détenus dans les hôpitaux et à leur administrer les sacrements. Il l'a fait avec une générosité d'autant plus louable qu'il était presque le seul des ecclésiastiques séculiers qui se soit livré à cette œuvre de charité sans ménagement... Il mérite, Monseigneur, pour cette raison, vos bontés.”

“ Comme il y a deux canonicats qui vaquent en régale, je prends la liberté de vous en demander un pour lui ; il s'en est rendu digne. Ce bénéfice lui donnera de quoi vivre et lui permettra de travailler dans le temps de ses vacances, à la recherche des plantes pour le Jardin du Roi.¹”

M. Gosselin, comme il en avait prévenu Mgr de Pontbriand, revint donc à Québec dans l'automne de 1741. Il collaborait au ministère de la paroisse Notre-Dame de Québec et, de plus, le Chapitre le chargea de dire la messe quotidienne au Palais de l'Intendant, à raison de 100 livres par an, du 1^{er} novembre au

14 octobre 1742, sans cependant le dispenser de l'assistance à l'office.

Tout de même, il sut arranger son affaire pour prendre des vacances, comme il appert par le journal du P. Maurice, S. J., pour l'année 1742 :

“ Dans le premier voyage de la goëlette, M. Gosselin, prêtre et chanoine de la cathédrale de Québec, s'embarqua avec M. Cugnat pour voir si dans les terres du Domaine il ne trouverait pas quelques plantes particulières. Il a eu le bonheur, dit-on, d'en rencontrer quelques-unes, qui ont été estimées et reçues au Jardin du Roi, en France.¹ ”

La passion des voyages n'est en rien contraire à la foi et aux bonnes mœurs. Si quelqu'un en doute, il n'a qu'à consulter le chanoine Huard. Après un nouveau séjour de quatre ans, il n'est donc pas étonnant que le chanoine Gosselin rêvât une petite promenade en France. Sa santé, pensait-il, réclamait l'air du pays natal. Personne n'en douterait ! C'est précisément sur ce point qu'il se faisait illusion.

Le 14 septembre 1742, il était en instance auprès du Chapitre sans l'autorisation duquel un chanoine titulaire ne peut s'absenter. Bien plus, il lui fallait présenter le certificat d'un médecin attestant qu'un congé lui était nécessaire. La demande d'un simple billet de confession eut mieux fait son affaire. Le 19 du même mois, il recevait une réponse négative. M. Gosselin resta donc à Québec, continuant de dire la messe au

1. Notice sur les Missions du Saguenay, p. 32.

Palais, de confesser les religieuses, de faire du ministère à la cathédrale et de remplir ses fonctions de chanoine. ¹

Au lieu du congé qu'il sollicitait en 1742, le Chapitre lui confia la charge de trésorier, par arrêté du 16 avril 1743. Il est probable qu'il goûta médiocrement cette marque de confiance, car il réussissait à faire agréer sa démission de procureur du Chapitre, le 15 octobre 1744.

Cependant il ruminait toujours de repasser en France, et le Chapitre continuait de faire la sourde oreille, voulant sans doute lui donner le temps de préparer sa malle. Enfin, le 7 octobre 1748, muni d'un certificat de son médecin, le chanoine Gosselin sollicita un congé de deux ans que le Chapitre lui accorda volontiers. Il se montra même bon prince puisque l'autorisation stipulait ce qui suit : " Pendant le dit temps, il jouira du revenu de sa prébende tant pour le gros que pour la rétribution mensuelle, à l'exception des deux mois de vacances pendant lesquels il ne touchera la rétribution mensuelle que sur le même pied que ceux qui sont à Québec et s'absentent pendant le dit temps. "

Deux jours plus tard, Mgr de Pontbriand écrivait au ministre des Colonies : " Malgré le petit nombre de chanoines, je n'ai pu refuser au Sieur Gosselin la permission de passer en France, à cause de la faiblesse de sa vue. S'il pouvait obtenir une pension il quitte-

1. Registres du Chapitre.

rait volontiers son canonicat. Je crains qu'il ne se fixe en France et que, sous prétexte d'infirmité, il ne conserve son canonicat. ”

En style clair et net : Je veux bien qu'il passe en France et même qu'il y reste, pourvu que la meuse épiscopale n'y contribue en rien. Evidemment, les adieux de l'évêque et de son chanoine ne durent pas être aussi déchirants que ceux de saint Paul et des anciens d'Ephèse. Cette légère croix qu'il redoutait trop, Mgr de Pontbriand ne devait pas la porter. Dieu lui en préparait une plus épiscopale et insoupçonnée à cette heure-là, sous le poids de laquelle il succomba en 1760, après être monté au calvaire.

Parti sur la fin de l'automne de 1748, M. Gosselin se rendit au Séminaire de Paris où il passa l'hiver. En effet, le 1^{er} avril 1749, on écrivait : “ M. Gosselin est à peu près dans le même état ; il est toujours avec nous. ”

Il se rendit ensuite dans son pays où il mourut à la fin de septembre 1749. Nous en avons la preuve dans une lettre du 15 janvier 1750, écrite par M. de Ganne-Falaise, au Chapitre de Québec : “ J'ai acquitté, dit-il, les messes pour le repos de l'âme de feu M. de Lotbinière et M. Gosselin décédé en son pays à la fin de septembre. ”

La correspondance que j'ai citée, les faits et gestes que j'ai mentionnés démontrent, il me semble, que ce chanoine Gosselin était un impulsif que seuls les Messieurs du Séminaire de Paris ont parfaitement compris.

APPENDICE

ÉVÊQUE, PRÉLATS, CHANOINES,
PRÊTRES et DIACRE

DES

DESCENDANCES MASCULINE et FÉMININE

DE

GABRIEL GOSSELIN

ET

FRANÇOISE LELIÈVRE



APPENDICE

- I. Gabriel Gosselin 1653 Frse Lelièvre
- II. Ignace " 1683 M.-Anne Ratté
- III. Antoine " 1726 Marg. Crépeau
- IV. Amable " 1765 Isabelle Maranda
- V. Amable " 1805 Catherine Dupré
- VI. Angélique " 1843 Marc Courtemanche
- VII. Adéline Courteman. 1864 J.-B. Allaire
- VIII. L'abbé Arthur Allaire, auteur du *Dictionnaire du clergé*, et fondateur de la revue : *Le clergé canadien-français*.

- I. Gabriel Gosselin 1653 Frse Lelièvre
- II. Ignace " 1683 M.-Anne Ratté
- III. Madeleine " 1720 Jean Leclerc
- IV. Geneviève Leclerc 1742 Jean-F. Audet
- V. Marc Audet 1778 M.-Anne Gendreau
- VI. François " 1820 Victoire Thibault
- VII. L'abbé Ferdinand Audet, décédé à Winooski, Vermont.

- I. Gabriel Gosselin 1653 Frse Lelièvre

- | | | | |
|-------|--|------|-------------------|
| II. | Ignace Gosselin | 1683 | M.-Anne Ratté |
| III. | Madeleine “ | 1720 | Jean Leclerc |
| IV. | Thérèse Leclerc | 1752 | Pierre Chabot |
| V. | Nathalie Chabot | 1778 | P. Dallaire |
| VI. | Lse Dallaire | 1805 | Jean Audet |
| VII. | Jean Audet | 1831 | Luce Roy |
| VIII. | Aug. “ | 1866 | Sophonie Fournier |
| IX. | L'abbé J.-Omer Audet, né à Frampton en 1888 ; ordonné en 1915. | | |

- | | | | |
|------|---|------|----------------|
| I. | Gabriel Gosselin | 1653 | Frse Lelièvre |
| II. | Ignace “ | 1683 | M.-Anne Ratté |
| III. | Madeleine “ | 1720 | Jean Leclerc |
| IV. | Thérèse Leclerc | 1752 | Pierre Chabot |
| V. | Marg. Chabot | 1783 | Jacques Buteau |
| VI. | Marg. Buteau | 1803 | Pierre Audet |
| VII. | L'abbé Nicolas Audet, ancien curé de Carleton où il est décédé en 1870. | | |

- | | | | |
|------|--|------|------------------|
| I. | Gabriel Gosselin | 1653 | Frse Lelièvre |
| II. | Ignace “ | 1683 | M. Anne Ratté |
| III. | Madeleine “ | 1720 | Jean Leclerc |
| IV. | Genev. Leclerc | 1742 | Jean-Frs Audet |
| V. | Frs Audet | 1786 | M.-Anne Godbout |
| | Le même | — | Lucie de Villers |
| VI. | L'abbé Octave Audet, ancien prêtre du Séminaire de Québec et ancien aumônier du couvent de Sillery. Pour faire plus ample connaissance avec lui, consulter mes <i>Etapas d'une classe au Petit Séminaire</i> . | | |

- | | | |
|---------------------|------|--------------------|
| I. Gabriel Gosselin | 1653 | Frse Lelièvre |
| II. Ignace | " | 1683 M.-Anne Ratté |
| III. Madeleine | " | 1720 Jean Leclerc |
| IV. Thérèse Leclerc | 1752 | Pierre Chabot |
| V. Marg. Chabot | 1783 | Jacq. Buteau |
| VI. Marg. Buteau | 1803 | Pierre Audet |
| VII. Pierre Audet | — | Rose Filteau |
- VIII. Le chanoine Pierre-Célestin Audet, décédé
curé de Saint-Fabien, Rimouski.

- | | | |
|-----------------------|------|---------------------|
| I. Gabriel Gosselin | 1653 | Frse Lelièvre |
| II. Ignace | " | 1683 M.-Anne Ratté |
| III. Madeleine | " | 1720 Jean Leclerc |
| IV. Madeleine Leclerc | 1741 | Ant. Chabot |
| V. Pierre Chabot | 1797 | M.-Lse Dorval |
| VI. Félicité | " | 1818 Amable Beaudet |
- VII. L'abbé Hubert Beaudet, né aux Grondines
en 1832 ; ordonné en 1862 ; ancien curé de la
Baie-Saint-Paul, où il est décédé en 1888.

- | | | |
|-----------------------|------|----------------------|
| I. Gabriel Gosselin | 1653 | Frse Lelièvre |
| II. Ignace | " | 1683 M.-Anne Ratté |
| III. Madeleine | " | 1720 Jean Leclerc |
| IV. Madeleine Leclerc | 1741 | Ant. Chabot |
| V. Frs Chabot | 1784 | Frse Pepin |
| VI. Alexis | " | 1834 Marg. Lemelin |
| VII. Caroline | " | 1859 Cyprien Bernier |
- VIII. L'abbé Adélarde Ange Bernier, fondateur du
collège des vocations tardives, Saint-Victor,
Beauce.

I. Gabriel Gosselin	1653	Frse Lelièvre
II. Ignace	"	1683 M.-Anne Ratté
III. Joseph	"	1710 Frse Godbout
IV. Pierre	"	1752 Anne Fortier
V. P.-Noël	"	1802 Marg. Coulombe
VI. Esther	"	1833 Jean Blouin
VII. L'abbé J.-B. Blouin, ancien curé de Sainte-Anne-de-Beaupré, dont la basilique a été construite sous sa direction.		

I. Gabriel Gosselin	1653	Frse Lelièvre
II. Frs-Amable	"	1690 Frse Labrecque
III. Antoine	"	1724 Joseph Lajoué
IV. Thérèse	"	1773 Joseph Chabot
V. Jos. Chabot	1804	Victoire Audet
VI. Frse	"	1852 David Bouffard
VII. L'abbé Herménégilde Bouffard, curé de Saint-Malo, Québec. Sans en être le premier curé, il en est sûrement le fondateur.		

I. Gabriel Gosselin	1653	Frse Lelièvre
II. Ignace	"	1683 M.-Anne Ratté
III. Madeleine	"	1720 Jean Leclerc
IV. Thérèse Leclerc	1752	Pierre Chabot
V. Théotiste Chabot	1778	Jacques Boutin
VI. Jacques Boutin	1804	Cath. Télémer
VII. Jacques	"	— Archange Audet
VIII. L'abbé Frs de Borgia Boutin, ordonné en 1880, actuellement pensionnaire de la société Saint-		

Joseph. Il fut grand voyageur devant le Seigneur.

I. Gabriel Gosselin	1653	Frse Lelièvre
II. Ignace	1783	M.-Anne Ratté
III. Madeleine	1720	Jean Leclerc
IV. Thérèse Leclerc	1752	Pierre Chabot
V. Théotiste Chabot	1778	Jacques Boutin
VI. Jacques Boutin	1804	Cath. Télémér
VII. Jean	—	— Bégin
VIII. Pierre	—	Sophonie Larose
IX. L'abbé Amédée Boutin, ordonné en 1898, nouveau du précédent.		

I. Gabriel Gosselin	1653	Frse Lelièvre
II. Ignace	1683	M.-Anne Ratté
III. Antoine	1726	Marg. Crépeau
IV. François	1765	M.-Cécile Roy
V. M.-Louise	1813	Frs Breton
VI. André Breton	1862	M.-Julie B-Lamontagne
VII. L'abbé J.-M. Désiré Breton, ordonné en 1908.		

I. Gabriel Gosselin	1653	Frse Lelièvre
II. Gabriel	1692	Mad. Pichet
III. Jean	1721	Thérèse Dupile
IV. M.-Joseph	1759	Chs Couture
V. Joseph Couture	1786	Ant. Campeau
VI. Antoine Campeau	—	Perpétue Bigaouette

VII. L'abbé Antoine Campeau, né à Québec, en 1812 ; ordonné en 1837 ; ancien curé de Beaumont ; décédé à la Pointe-aux-Trembles pendant la grippe de 1890. Il n'aurait guère goûté l'avance de l'heure.

I. Gabriel Gosselin	1653	Frse Lelièvre
II. François	"	1688 Charlotte Côté
III. Joseph	"	1735 Cath. Blouard
IV. Françoise	"	1763 Zacharie Nadeau
V. Charlotte Nadeau	1791	Louis Labrecque
VI. Charlotte Labrecq.	1819	Jos. Carrier
VII. Jos. Carrier	1857	Céline Labrecque
VIII. Les abbés Wilfrid Carrier, curé de Garthby, Sherbrooke, et Alfred, décédé en 1918.		

I. Gabriel Gosselin	1653	Frse Lelièvre
II. Ignace	"	1683 M.-Anne Ratté
III. Geneviève	"	1724 Prisque Bélanger
IV. Madeleine Bélanger	1749	Pancrace Catellier
V. Jos. Catellier	1796	M.-Anne Roy
VI. Prisque	"	1824 Marg. Marceau
VII. L'abbé J.-Boniface Catellier, vicaire à Saint-Roch, Québec, où il est décédé en 1877.		
L'abbé Ferdinand Catellier, ancien curé de Saint-Georges, Beauce, où il est décédé en 1880.		
Ces deux abbés étaient plus riches de talents que de santé.		

I. Gabriel Gosselin 1653 Frse Lelièvre

- II. Ignace Gosselin 1683 M.-Anne Ratté
 III. Madeleine " 1720 Jean Leclerc
 IV. Mad. Leclerc 1741 Antoine Chabot
 V. Geneviève Chabot 1793 Jean Cazeau
 VI. Monseigneur C.-F. Cazeau, décédé en 1881,
 après 51 ans de prêtrise, passés au service des
 évêques Panet, Signay, Turgeon, Baillargeon
 Taschereau.

- I. Gabriel Gosselin 1653 Frse Lelièvre
 II. Ignace " 1683 M.-Anne Ratté
 III. Madeleine " 1720 Jean Leclerc
 IV. Madeleine Leclerc 1741 Ant. Chabot
 V. Julien Chabot — Suzanne Carrier
 VI. Julien " 1830 Marg.-Aimée
 Brunelle
 VII. Le R. P. Arthur Chabot, Trappiste.

- I. Gabriel Gosselin 1653 Frse Lelièvre
 II. Frs-Amable " 1670 Frse Labrecque
 III. Antoine " 1724 Joseph Lajoue
 IV. Thérèse " 1773 Joseph Chabot
 V. Jos. Chabot 1804 Victoire Audet
 VI. L'abbé Edouard Chabot, décédé en 1866, à
 Saint-Pierre-les-Becquets.

- I. Gabriel Gosselin 1653 Frse Lelièvre
 II. Ignace " 1683 M.-Anne Ratté
 III. Madeleine " 1720 Jean Leclerc
 IV. Thérèse Leclerc 1752 Pierre Chabot

- | | | | |
|------|---------------|------|---------------|
| V. | Pierre Chabot | 1785 | Marg. Lamothe |
| VI. | François “ | 1826 | Angèle Ruel |
| VII. | Jude “ | — | Marg. Roy |
- VIII. L'abbé Ferdinand Chabot, né à Sainte-Claire, en 1856 ; ordonné en 1883, et décédé de paralysie, il y a quelques années.

- | | | | |
|------|-------------------|------|-----------------|
| I. | Gabriel Gosselin | 1653 | Frse Lelièvre |
| II. | Ignace “ | 1683 | M.-Anne Ratté |
| III. | Madeleine “ | 1720 | Jean Leclerc |
| IV. | Madeleine Leclerc | 1741 | Antoine Chabot |
| V. | François Chabot | 1784 | Frse Pepin |
| VI. | Ambroise “ | 1829 | Archange Moreau |
- VII. L'abbé Laurent-Bénoni Chabot, ancien curé de Saint-Basile, comté de Portneuf.

- | | | | |
|------|------------------|------|-------------------|
| I. | Gabriel Gosselin | 1653 | Frse Lelièvre |
| II. | Ignace “ | 1683 | M.-Anne Ratté |
| III. | Madeleine “ | 1720 | Jean Leclerc |
| IV. | M.-Anne Leclerc | 1750 | Ant. Godbout |
| V. | M.-Anne Godbout | 1773 | Ant. Langlois |
| VI. | M.-Anne Langlois | 1803 | Frs Cinq-Mars |
| VII. | Frs Cinq-Mars | 1836 | Charlotte Pouliot |
- VIII. Les abbés Napoléon Cinq-Mars, ancien curé de Portneuf, et François Cinq-Mars, ancien curé de Lyon's Mountain, près Plattsburg.

- | | | | |
|------|------------------|------|---------------|
| I. | Gabriel Gosselin | 1653 | Frse Lelièvre |
| II. | Ignace “ | 1683 | M.-Anne Ratté |
| III. | Madeleine “ | 1720 | Jean Leclerc |

- IV. Thérèse Leclerc 1752 Pierre Chabot
 V. Nathalie Chabot 1778 Pierre Dallaire
 VI. Judith Dallaire — Michel Corriveau
 VII. Théophile Corriveau 1858 Henriette Lachance
 VIII. L'abbé Alphonse Corriveau, né en 1875 ; ordonné en 1911 ; premier curé de Saint-Louis de Gonzague, où son premier presbytère a été une cave humide et enténébrée.

- I. Gabriel Gosselin 1653 Frse Lelièvre
 II. Michel " 1684 Marie Minville
 III. Joseph " 1732 Madel. Leclerc
 IV. Laurent " 1805 Genev. Drouin
 V. Scholastique" 1833 Joseph Côté
 VI. Mgr Alph.-Benoit Côté, curé de Meteghan, diocèse de Halifax.
 VII. Le R. P. Alphonse Roberge, C. SS. R., neveu de Mgr Côté, et petit-fils de Scholastique Gosselin et de Joseph Côté.

- I. Gabriel Gosselin 1653 Frse Lelièvre
 II. Michel " 1684 Marie Minville
 III. Louise " 1703 P.-Noël Côté
 IV. Louis Côté 1738 Dorothée Noël
 V. Gabriel " 1768 Hélène Pichet
 VI. L'abbé F.-X. Côté ; né à Québec, en 1788 ; ordonné en 1813 ; mort curé de Sainte-Genève, en 1862.

- I. Gabriel Gosselin 1653 Frse Lelièvre

- | | | | |
|------|-----------------|------|-------------------|
| II. | Ignace Gosselin | 1683 | M.-Anne Ratté |
| III. | Ignace | 1714 | Marg. Godbout |
| IV. | Ignace | 1738 | Marie Rousseau |
| V. | François | 1793 | Thérèse Ferland |
| VI. | Françoise | 1819 | Michel Couture |
| VII. | Julie Couture | 1841 | Jean Côté, S. Chs |
- VIII. L'abbé Georges Côté, ancien curé de Sainte-Croix. Il est sûrement décédé sans soupçonner cette parenté éloignée, mais réelle. Néanmoins, il ne m'a jamais marchandé son amitié, bien que nous fussions aux antipodes sur certaines matières. Ce spirituel confrère, auteur de multiples boutades, délicieuses généralement, savait mon estime pour lui. C'est peut-être pour cette raison qu'il m'avait discrètement exprimé le désir d'être portraituré par moi si je partais après lui. Il est possible que je cède un jour ou l'autre à la tentation, si ses nombreux amis restent les bras croisés.

- | | | | |
|------|------------------|------|-----------------------|
| I. | Gabriel Gosselin | 1653 | Frse Lelièvre |
| II. | Ignace | 1683 | M.-Anne Ratté |
| III. | Antoine | 1726 | Marg. Crépeau |
| IV. | Amable | 1765 | Isabelle Maranda |
| V. | Amable | 1805 | Catherine Dupré |
| VI. | Angélique | 1843 | Narcisse Courtemanche |
- VII. L'abbé Narcisse Courtemanche; décédé en 1900, en son presbytère, à Saint-Roch-sur-Richelieu, et auteur d'un opuscule sur sa famille.

- | | | |
|---|------|--------------------|
| I. Gabriel Gosselin | 1653 | Frse Lelièvre |
| II. Ignace | 1683 | M.- Anne Ratté |
| III. Madeleine | 1720 | Jean Leclerc |
| IV. Thérèse Leclerc | 1752 | Pierre Chabot |
| V. Basile Chabot | 1787 | Josephte Provost |
| VI. Génév. " | 1823 | Louis Couture |
| VII. F.-X. Couture | 1857 | Constance Fournier |
| VIII. L'abbé F.-X. Couture, né en 1860 ; ordonné en 1886. | | |

Son originalité transcendente l'empêchera de mourir tout entier.

- | | | |
|--|------|-------------------|
| I. Gabriel Gosselin | 1653 | Frse Lelièvre |
| II. Ignace | 1683 | M.-Anne Ratté |
| III. Madeleine | 1720 | Jean Leclerc |
| IV. Thérèse Leclerc | 1752 | Jean Chabot |
| V. Nathalie Chabot | 1778 | Pierre Dallaire |
| VI. Pierre Dallaire | 1804 | Angélique Lacroix |
| VII. Pierre | 1836 | Angélique Trudel |
| VIII. Le R. P. Joseph Dallaire, dominicain, dé-cédé. | | |

- | | | |
|-----------------------|------|---------------|
| I. Gabriel Gosselin | 1653 | Frse Lelièvre |
| II. Ignace | 1683 | M.-Anne Ratté |
| III. Ignace | 1714 | Marg. Godbout |
| IV. Geneviève | 1744 | Pierre Ruel |
| V. Josephte Ruel | 1786 | Aug. Morency |
| VI. Ignace B. Morency | 1812 | Reine Pichet |
| VII. Léocadie | 1852 | Ferd. Drouin |
| VIII. Célestin Drouin | 1888 | Alvine Leroux |

IX. L'abbé Célestin-Isidore Drouin. actuellement vicaire à Saint-Roch, Québec.

- | | | |
|-----------------------|------|----------------|
| I. Gabriel Gosselin | 1653 | Frse Lelièvre |
| II. Ignace | 1683 | M.-Anne Ratté |
| III. Madeleine | 1720 | Jean Leclerc |
| IV. Geneviève Leclerc | 1742 | Jean-Frs Audet |
| V. Frse Audet | 1770 | Alexis Dumas |
| VI. Chrysos. Dumas | — | Suzanne Côté |
- VII. L'abbé Jos. Dumas, né à l'île Verte, en 1833 ; noyé accidentellement à Saint-Eloi, diocèse de Rimouski, en 1887.

- | | | |
|----------------------|------|---------------------------|
| I. Gabriel Gosselin | 1653 | Frse Lelièvre |
| II. Michel | 1684 | Marie Minville |
| III. Gabriel | 1726 | Gen. Crépeau |
| IV. Joseph | 1763 | M.-Josephte
Létourneau |
| V. François | 1807 | Félicité Tremblay |
| VI. Lucie | 1838 | Benjamin Fillion |
| VII. Philéas Fillion | 1866 | Lucie Lachance |
- VIII. Les abbés Philéas, de l'Université Laval ; Hector, du collège Ste-Anne ; le R. P. Joseph, des Pères Blancs, et leur cousin l'abbé Amédée Fillion, vicaire à Jacques-Cartier.

- | | | |
|---------------------|------|----------------|
| I. Gabriel Gosselin | 1653 | Frse Lelièvre |
| II. Michel | 1684 | Marie Minville |
| III. Louise | 1703 | Pierre Noël |

IV. Pierre Noël	1737	M.-Anne Pepin
V. M.-Anne "	1757	Pierre Leclerc
VI. Hélène Leclerc	1782	J.-B. Fortier
VII. J.-B. Fortier	1846	Hélène-Lse Laliberté
VIII. Le R. P. Onésime Fortier, dominicain.		
I. Gabriel Gosselin	1653	Frse Lelièvre
II. Ignace "	1683	M.-Anne Ratté
III. Guillaume "	1713	Genev. Gravel
IV. Basile "	1748	Josephte Fortier
V. Joseph "	1770	Marie Dubord
VI. Françoise "	1802	J.-B. Gagnon
VII. Benj. Gagnon	1826	Constance Gingras
VIII. Isaïe "	1862	Estner Desroches
IX. L'abbé Alphonse Gagnon, maître de l'Archevêché de Québec.		

I. Gabriel Gosselin	1653	Frse Lelièvre
II. Ignace "	1683	M.-Anne Ratté
III. Madeleine "	1720	Jean Leclerc
IV. Thérèse Leclerc	1752	Pierre Chabot
V. Nathalie Chabot	1778	Pierre Dallaire
VI. Marie Dallaire	1801	Aug. Audet
VII. Marg. Audet	1839	Pierre Gagnon
VIII. Laurent Gagnon	—	Marg. Audet
IX. L'abbé Arthur Gagnon, ordonné en 1917.		

I. Gabriel Gosselin	1653	Frse Lelièvre
II. Frs-Amable "	1690	Frse Labrecque

- | | | | |
|-------|---|------|-------------------------------|
| III. | Ignace Gosselin | 1727 | Madeleine Isabel |
| IV. | Félicité " " | 1752 | J.-M. Lefebvre-
Boulangier |
| V. | Joseph Lefeb.-Boul. | 1774 | Catherine Morisset |
| VI. | Augustin " " | — | M.-Thér. Beaudoin |
| VII. | Marcelline " " | 1849 | Ferd. Gagnon |
| VIII. | L'abbé Cléophas Gagnon, ancien procureur du
Séminaire de Québec. | | |

- | | | | |
|-------|--|------|-----------------|
| I. | Gabriel Gosselin | 1653 | Frse Lelièvre |
| II. | Ignace " " | 1683 | M.-Anne Ratté |
| III. | Madeleine " " | 1720 | Jean Leclerc |
| IV. | Thérèse Leclerc | 1752 | Pierre Chabot |
| V. | Nathalie Chabot | 1778 | Pierre Dallaire |
| VI. | Marie Dallaire | 1801 | Aug. Audet |
| VII. | Marg. Audet | 1839 | Pierre Gagnon |
| VIII. | Joseph Gagnon | — | Caroline Goulet |
| IX. | Les abbés J.-E. Placide Gagnon, né en 1880 ;
ordonné en 1915 ; et Adélarde Gagnon, né en
1882 ; ordonné en 1916. | | |

L'abbé Frs-Edouard Gendreau, né en 1836,
à Saint-Césaire, comté de Rouville, du mariage
de Charles Gendreau et de Charlotte Gosselin ;
ordonné en 1867, décédé en 1883.

- | | | | |
|------|------------------|------|------------------|
| I. | Gabriel Gosselin | 1653 | Frse Lelièvre |
| II. | Ignace " " | 1683 | M.-Anne Ratté |
| III. | Joseph " " | 1710 | Frse Godbout |
| IV. | Madeleine " " | 1747 | Michel Huot |
| V. | Jacques Huot | 1780 | Catherine Plante |

- VI. Angélique Huot 1813 Frs Laberge
 VII. Angélique Laberge 1838 Chs Marcoux
 VIII. Lucine Marcoux 1871 Isidore Giroux
 IX. L'abbé Emile Giroux, curé de Laval et le
 R. P. Auguste Giroux, C. SS. R.

- I. Gabriel Gosselin 1653 Frse Lelièvre
 II. " " 1692 Madeleine Pichet
 III. Pierre Gosselin, ordonné diacre le 1^{er} mars
 1722 ; décédé le 22 novembre 1723, et inhumé
 à la basilique de Québec.

- I. Gabriel Gosselin 1653 Frse Lelièvre
 II. Ignace " 1683 M.-Anne Ratté
 III. Gabriel " 1732 Marg. Couture
 IV. Antoine " 1762 Mad. Baillargeon
 V. François " 1804 Véronique Chabot
 VI. Magloire " 1839 Angèle Bacquet
 VII. Le R. P. Adélarde Gosselin, Trappiste, et
 autrefois avocat à Québec.

- I. Gabriel Gosselin 1653 Frse Lelièvre
 II. Ignace " 1683 M.-Anne Ratté
 III. Ignace " 1714 Marg. Godbout
 IV. Antoine " 1743 M.-Anne Leclair
 V. Antoine " 1765 Charlotte Couture
 VI. Antoine " 1795 Angèl. Genest
 VII. Joseph " 1827 Julie Plante
 VIII. Eugène " 1856 Arthémise Fournier
 IX. Mgr Amédée Gosselin, ancien recteur de Laval.

- | | | | |
|------|------------------|------|---|
| I. | Gabriel Gosselin | 1653 | Frse Lelièvre |
| II. | Ignace | " | 1683 M.-Anne Ratté |
| III. | Joseph | " | 1710 Frse Godbout |
| IV. | Gabriel | " | — Angélique Coursol-
les. Verchères. |
- V. L'abbé Antoine Gosselin, né en 1793 ; ordonné en 1824 ; ancien curé de Saint-Jean, I. O., où il est décédé subitement en 1867.

- | | | | |
|------|------------------|------|-----------------------|
| I. | Gabriel Gosselin | 1653 | Frse Lelièvre |
| II. | Ignace | " | 1683 M.-Anne Ratté |
| III. | Gabriel | " | 1732 Marg. Couture |
| IV. | Antoine | " | 1762 Mad. Baillargeon |
| V. | Antoine | " | 1801 Cath. Chabot |
- VI. L'abbé Antoine Gosselin, ordonné en 1828 ; ancien curé de Grande Digue.

- | | | | |
|------|------------------|------|-------------------------------|
| I. | Gabriel Gosselin | 1653 | Frse Lelièvre |
| II. | Ignace | " | 1683 M.-Anne Ratté |
| III. | Gabriel | " | 1732 Marg. Couture |
| IV. | Guillaume | " | 1763 Thérèse Nadeau |
| V. | Jean-Baptiste | " | 1796 Marg.-Ang.
Morissette |
- VI. Joseph Gosselin 1842 Angèle Naud
- VII. L'abbé Auguste-Honoré Gosselin, né en 1843 ; ordonné en 1866 ; décédé en 1918.

- | | | | |
|------|------------------|------|--------------------|
| I. | Gabriel Gosselin | 1653 | Frse Lelièvre |
| II. | Ignace | " | 1683 M.-Anne Ratté |
| III. | Antoine | " | 1726 Marg. Crépeau |

IV. Amable Gosselin	1765	Isabelle Maranda
V. François	1799	Catherine Beaudoin
VI. Joseph	1836	Soulanges Lapierre
VII. Le chanoine D. Gosselin, curé de Charlebourg.		

I. Gabriel Gosselin	1653	Frse Lelièvre
II. Ignace	1683	M.-Anne Ratté
III. Gabriel	1732	Marg. Couture
IV. Antoine	1762	Mad. Baillargeon
V. Antoine	1801	Cath. Chabot
VI. Frs-X.	1844	Henriette Lachance
VII. Mgr F.-X. Gosselin, curé de Lévis.		

I. Gabriel Gosselin	1653	Frse Lelièvre
II. Ignace	1683	M.-Anne Ratté
III. Gabriel	1732	Marg. Couture
IV. Antoine	1762	Madel. Baillargeon
V. François	1804	Véronique Chabot
VI. Magloire	1839	Angèle Bacquet
VII. F.-X.	1885	Anna Lapointe
VIII. L'abbé J.-Chs Gosselin ; ordonné à la Propagande, le 21 mai 1910.		

I. Gabriel Gosselin	1653	Frse Lelièvre
II. Ignace	1683	M.-Anne Ratté
III. Antoine	1726	Marg. Crépeau
IV. Amable	1765	Isabelle Maranda
V. Frs	1799	Cath. Beaudoin
VI. Antoine	1836	Brigitte Turgeon

VII. L'abbé Jean-Baptiste Gosselin ; actuellement
aumônier de l'hôpital d'Assise.

I. Gabriel Gosselin	1653	Frse Lelièvre
II. Ignace	"	1683 M.-Anne Ratté
III. Gabriel	"	1718 Marg. Lemelin
IV. François	"	1746 M.-Anne Iis
V. François	"	1769 Eliz. Fournier
VI. Joachin	"	1802 Genev. Morisset
VII. François	"	— Marg. Roy
VIII. François Gosselin	—	Hélène Sirois
IX. L'abbé Joseph Gosselin, prêtre du collège de Sainte-Anne. Je ne puis garantir la pleine exactitude de cet arbre généalogique.		

I. Gabriel Gosselin	1653	Frse Lelièvre
II. Ignace	"	1683 M.-Anne Ratté
III. Antoine	"	1726 Marg. Crépeau
IV. Amable	"	1765 Isabelle Maranda
V. Frs	"	1799 Cath. Beaudoin
VI. Frs	"	1827 Cath. Charest
VII. Frs	"	1850 Frse Létourneau
VIII. Le R. P. Louis Gosselin ; membre de la Con- grégation du T. S. Rédempteur.		

I. Gabriel Gosselin	1653	Frse Lelièvre
II. Ignace	"	1683 M.-Anne Ratté
III. Antoine	"	1726 Marg. Crépeau
IV. François	"	1765 M.-Cécile Roy
V. Antoine	"	1811 M.-Joseph Roy

- VI. Antoine Gosselin 1835 Rose Roy
 VII. Régis " 1865 Agnès Fournier
 VIII. L'abbé Louis Gosselin, prêtre du diocèse de Valleyfield.

- I. Gabriel Gosselin 1653 Frse Lelièvre
 II. Frs-Amable " 1690 Frse Labrecque
 III. Ignace " 1727 Marie Isabel
 IV. Joseph " 1762 Marg. Marceau
 V. Antoine " 1789 Charlotte Boissel
 VI. Antoine " 1821 Frse Fortin
 VII. André " 1858 Philomène Drouin
 VIII. L'abbé Odilon Gosselin ; procureur actuel du Séminaire de Québec.

- I. Gabriel Gosselin 1653 Frse Lelièvre
 II. Ignace " 1683 M.-Anne Ratté
 III. Antoine " 1726 Marg. Crépeau
 IV. Amable " 1765 Isabelle Maranda
 V. Frs " 1799 Cath. Beaudoin
 VI. Antoine " 1836 Brigitte Turgeon
 VII. Frs " 1868 Cédulie Duquet
 VIII. L'abbé Onésime Gosselin, actuellement curé de Beaugard

- I. Gabriel Gosselin 1653 Frse Lelièvre
 II. Ignace " 1683 M.-Anne Ratté
 III. Madeleine " 1720 Jean Leclerc
 IV. Thérèse Leclerc 1752 Pierre Chabot
 V. Nathalie Chabot 1778 Pierre Dallaire

- VI. Marie Dallaire 1807 Aug. Audet
 VII. Marg. Audet 1839 Pierre Gagnon
 VIII. Céline Gagnon — Octave Goulet
 IX. Les RR. PP. Octave Goulet, né en 1885 ; ordonné en 1911 ; et Amédée Goulet, tous deux, Pères Blancs d'Afrique.

- I. Gabriel Gosselin 1653 Frse Lelièvre
 II. Ignace " 1683 M.-Anne Ratté
 III. Joseph " 1710 Frse Godbout
 IV. Madeleine " 1747 Michel Huot
 V. Jacques Huot 1780 Catherine Plante
 VI. Jacques " 1814 Angélique Fortier
 VII. Jean " 1842 Olive Burcau
 VIII. Emmanuel " 1876 C. roline Belleau
 IX. L'abbé Antonio Huot, ordonné en 1899 ; du personnel de la rédaction de l'*Action catholique* ; son père, ancien comptable de la Banque nationale, était un finissant de 1868.

- I. Gabriel Gosselin 1653 Frse Lelièvre
 II. Ignace " 1683 M.-Anne Ratté
 III. Joseph " 1710 Frse Godbout
 IV. Madeleine " 1747 Michel Huot
 V. Michel Huot 1769 Marie Vézina
 VI. Louis " 1808 Angélique Marois
 VII. L'abbé Ls-Joseph Huot, né à Québec en 1817 ; mort curé de Saint-Paul l'Ermitte, Montréal, en 1897.

I. Gabriel Gosselin	1653	Frse Lelièvre
II. Ignace	"	1683 M.-Anne Ratté
III. Joseph	"	1710 Frse Godbout
IV. Madeleine	"	1747 Michel Huot
V. François Huot	1782	Ursule Cantin
VI. Nicolas	"	1819 M.-Anne Fortier
VII. L'abbé Mathias Huot, ordonné en 1862 ; ancien curé de Lambton, Beauce. Il était, en 1861, l'un des régents de la petite salle du séminaire.		

I. Gabriel Gosselin	1653	Frse Lelièvre
II. Ignace	"	1683 M.-Anne Ratté
III. Joseph	"	1710 Frse Godbout
IV. Madeleine	"	1747 Michel Huot
V. Jacques Huot	1780	Cath. Plante
VI. Angélique	"	1813 Frs Laberge
VII. Olivier Laberge	1843	Flavie Côté
VII. Emélie	"	1887 C.-Alp. Laberge
IX. Les abbés Adolphe Laberge, du collège de Lévis ; et Henri Laberge, actuellement vicaire à Saint-Malo.		

I. Gabriel Gosselin	1653	Frse Lelièvre
II. Ignace	"	1683 M.-Anne Ratté
III. Madeleine	"	1720 Jean Leclerc
IV. M.-Anne Leclerc	1750	Ant. Godbout
V. Charlotte Godbout	1789	Ls Labrecque
VI. Grégoire Labrecque	1840	Marie Cinq-Mars
VII. Cyprien	"	1877 Alvine Vézina

VIII. L'abbé Chs-Albert Labrecque, actuellement curé de Stoneham ; et le R. P. Aristide Labrecque des Pères Blancs.

I. Gabriel Gosselin	1653	Frse Lelièvre
II. Ignace	1683	M.-Anne Ratté
III. Joseph	1710	Frse Godbout
IV. Marguerite	1754	Pierre Curodeau
V. Marg. Curodeau	1778	P.-Noël Lajeunesse
VI. Marg. Lajeunesse	1812	Pierre Labrecque
VII. Ferd. Labrecque	1858	Célanire Bouffard
VIII. L'abbé J. Arthur Labrecque,		curé actuel de Sainte-Sophie.

I. Gabriel Gosselin	1653	Frse Lelièvre
II. Ignace	1683	M.-Anne Ratté
III. Gabriel	1718	Marg. Lemelin
IV. François	1746	M.-Anne Lis
V. Marie	1773	J.-Ambr. Lacasse
VI. Ambr. Lacasse	1794	Marie Thibault
VII. Pierre	—	Marg. Aubert
VIII. Pierre	—	Ombéline Corriveau
IX. L'abbé Arthur Lacasse, curé de Saint-Tite, Montmorency, qu'il ne quitte que pour monter sur le Parnasse.		L'abbé Joseph Lacasse, vicaire à Lévis.

I. Gabriel Gosselin	1653	Frse Lelièvre
II. Ignace	1683	M.-Anne Ratté
III. François	1716	Frse Lemelin

IV. Madeleine Gosselin	1735	Ignace Noël
V. M.-Genev. Noël	1764	Etienne Roy
VI. J.-B. Roy	1801	Suzanne Forgues
VII. Jean “	1831	Joseph Audet
VIII. Marie “	—	Joseph Lachance
IX. L'abbé Téléphore Lachance, DD., curé de Saint-Jean Port-Joli.		

I. Gabriel Gosselin	1653	Frse Lelièvre
II. Ignace “	1683	M.-Anne Ratté
III. Madeleine “	1720	Jean Leclerc
IV. Judith Leclerc	—	J.-B. Paquet
V. J.-B. Paquet	—	Catherine Gonthier
VI. Marie “	—	Antoine Laflamme
VII. Ls Laflamme	—	Rosalie Couture
VIII. Chs “	—	M. Emélie Dumont
IX. Le chanoine Eugène Laflamme, curé de Notre-Dame de Québec.		

I. Gabriel Gosselin	1653	Frse Lelièvre
II. Ignace “	1683	M.-Anne Ratté
III. Joseph “	1710	Frse Godbout
IV. Jean-Frs “	1749	Angélique Fortier
V. Marie “	1782	Simon Bacquet-Lamontagne
VI. Joseph Lamontagne	1819	Angèle Côté
VII. L'abbé Alphonse Lamontagne, ordonné en 1873 ; mort curé de Saint-Eloi.		

I. Gabriel Gosselin 1653 Frse Lelièvre

II. Ignace Gosselin	1683	M.-Anne Ratté
III. Joseph	1710	Frse Godbout
IV. Jean-Frs	1749	Angélique Fortier
V. Marie	1782	Simon Bacquet- Lamontagne
VI. S.-B. Lamontagne	1821	Adélaïde Côté
VII. Théodore	1856	Angélique Roy
VIII. L'abbé Arthur Lamontagne,	ordonné en 1893 ;	
curé " au-Sable,"	Grand Rapids, Michigan.	

I. Gabriel Gosselin	1653	Frse Lelièvre
II. Ignace	1683	M.-Anne Ratté
III. Joseph	1710	Frse Godbout
IV. Jean-Frs	1749	Angélique Fortier
V. Marie	1782	Simon Bacquet- Lamontagne
VI. Pierre Bacquet-La- montagne	1812	Frse Goulet
VII. Dominique " "	1861	Rose Bourret
VIII. L'abbé J.-Philibert Lamontagne,	curé de Saint- Côme de Kennebec.	

I. Gabriel Gosselin	1653	Frse Lelièvre
II. Ignace	1683	M.-Anne Ratté
III. Joseph	1710	Frse Godbout
IV. Jean-Frs	1749	Angélique Fortier
V. M.-Joseph	1776	Jos. Bacquet- Lamontagne
VI. Jos. Bacquet-La- montagne	1806	Archange Bélanger

- VII. Frs Bac.-Lamont. 1832 M.-Anne Bourrel
 VIII. Raymond“ “ 1870 Léontine Larochelle
 IX. L'abbé Raymond Lamontagne, ordonné le 27
 décembre 1901.

- I. Gabriel Gosselin 1653 Frse Lelièvre
 II. Ignace “ 1683 M.-Anne Ratté
 III. Madeleine “ 1720 Jean Leclerc
 IV. Genev. Leclerc 1742 Jean-Frs Audet
 V. Madeleine Audet 1773 Antoine Turgeon
 VI. Angélique Turgeon 1815 Benj. Girard
 VII. Luce Girard 1835 Jean Langlois
 VIII. Nap. Langlois 1873 Philomène Plante
 IX. L'abbé Alfred Langlois, DD., curé du Sacré-
 Cœur, Québec.

- I. Gabriel Gosselin 1653 Frse Lelièvre
 II. Ignace “ 1683 M.-Anne Ratté
 III. Madeleine “ 1720 Jean Leclerc
 IV. M.-Anne Leclerc 1750 Ant. Godbout
 V. M.-Anne Godbout 1773 Ant. Langlois
 VI. Paul Langlois 1812 Thérèse Labrecque
 VII. Louis “ 1850 Elizab. Coulombe
 VIII. L'abbé Alfred Langlois, né à Sainte-Claire,
 ordonné en 1881 ; curé de Fitchburg, Mass.

- I. Gabriel Gosselin 1653 Frse Lelièvre
 II. Michel “ 1684 Marie Minville
 III. Madeleine “ 1725 Jean Fradet
 IV. Cécile Fradet 1746 Jacq. Roy

- V. M.-Josephte Roy 1805 Ls Larochelle
 VI. Laurent Larochelle 1839 Henriette Pepin
 VII. Laur. Edm. " 1864 Marg.-Eliz.
 Gendreau
 VIII. L'abbé Léon-Louis Larochelle, curé de la Du-
 rantaye.
 I. Gabriel Gosselin 1653 Frse Lelièvre
 II. Gabriel " 1692 Madeleine Pichet
 III. Madeleine " 1712 Chs Dorval
 IV. Thérèse Dorval 1756 Ls Baillargeon
 V. Thérèse Baillargeon 1786 J.-B. Rousseau
 VI. Thérèse Rousseau 1812 Laurent Tessier
 VII. Marg. Tessier 1849 Isidore Leclerc
 VIII. Le R. P. Cl. Leclerc, C. SS. R., et l'abbé
 Pierre Leclerc, curé de Château-Richer.
 IX. Le R. P. Alphonse Leclerc, O.M.I., neveu
 des précédents.

- I. Gabriel Gosselin 1653 Frse Lelièvre
 II. Michel " 1684 Marie Minville
 III. Joseph " 1732 Madeleine Leclerc
 IV. Alexis " 1773 Madeleine Ferland
 V. Agathe " 1790 Joseph Plante
 VI. Prisque Plante 1816 Genev. Ruel
 VII. Desanges Plante 1856 Germain Lemay
 VIII. L'abbé Albert Lemay, actuellement aumônier
 de Mastai.

- I. Gabriel Gosselin 1653 Frse Lelièvre

II. Michel Gosselin	1684	Marie Minville
III. Joseph	"	1732 Mad. Leclerc
IV. Alexis	"	1773 Mad. Ferland
V. Agathe	"	1790 Joseph Plante
VI. Mad. Plante	1830	Pierre Maranda
VII. Chs Maranda	1867	Nathalie Laliberté
VIII. Les abbés Damase Maranda, vicaire au Sacré Cœur, Québec, et J.-Arthur Maranda, vicaire à l'Islet.		

I. Gabriel Gosselin	1653	Frse Lelièvre
II. Ignace	"	1683 M.-Anne Ratté
III. Ignace	"	1714 Marg. Godbout
IV. Antoine	"	1743 M.-Anne Leclerc
V. Antoine	"	1765 Charlotte Couture
VI. Antoine	"	1796 Angélique Genest
VII. Joseph	"	1827 Julie Plante
VIII. Eugène	"	1856 Arthémise Fournier
IX. Célanire	"	— J.-B. Marcoux
X. Le chanoine Auguste Marcoux, du collège de Lévis.		

I. Gabriel Gosselin	1653	Frse Lelièvre
II. Frs-Amable	"	1690 Frse Labrecque
III. François	"	1724 Gênev. Rousseau
IV. Geneviève	"	1750 Michel Turgeon
V. Michel Turgeon	1782	Frse Adam
VI. Michel	"	1812 Julie Girard
VII. Hermine	"	1843 Jean Marcoux
VIII. L'abbé Edmond Marcoux, ancien vice-recteur		

de Laval, Montréal, décédé et inhumé en France.

I. Gabriel Gosselin	1653	Frse Lelièvre
II. Ignace	1683	M.-Anne Ratté
III. Joseph	1710	Frse Godbout
IV. Madeleine	1747	Michel Huot
V. Jacques Huot	1780	Catherine Plante
VI. Angélique	1813	Frs Laberge
VII. Angélique Laberge	1838	Chs Marcoux
VIII. L'abbé Thomas Marcoux,		aumônier des Ursulines de Roberval.

I. Gabriel Gosselin	1653	Frse Lelièvre
II. Gabriel	1692	Madeleine Pichet
III. Madeleine	1712	Chs Dorval
IV. Jos. Dorval	1762	Angélique Thibault
V. Génév.	1797	André Roy
VI. Angélique Roy	1822	Jos. Morisset
VII. Les abbés Fidèle Morisset, ancien curé de Saint-Anselme ; Damase Morisset, ancien curé des Trois-Pistoles et Léon Morisset, ancien curé de Saint-Ephrem.		

I. Gabriel Gosselin	1653	Frse Lelièvre
II. Ignace	1683	M.-Anne Ratté
III. Genev.	1724	Prisque Bélanger
IV. M.-Mad. Bélanger	1749	Pancrace Catellier
V. Jacq. Catellier	1785	Marie Goupy
VI. Jacq.	1808	Lse Beaudoin
VII. Marie	1839	Laurent Noël

VIII. L'abbé Cyrille Noël, ordonné en 1879, et décédé jeune prêtre. Il fut, je crois, un protégé du juge Bossé pour le district de Montmagny.

I. Gabriel Gosselin	1653	Frse Lelièvre
II. Ignace	"	1683 M.-Anne Ratté
III. Gabriel	"	1732 Marg. Couture
IV. Jean	"	1774 Genev. Godbout
V. Jean	"	1798 M.-Anne Roy
VI. Jean	"	1826 Basilisse Talbot
VII. Perpétue	"	1854 Antoine Paré
VIII. Les abbés Alfred Paré, curé de Saint-Pascal, et Edmond Paré, curé d'Issoudun.		

I. Gabriel Gosselin	1653	Frse Lelièvre
II. Ignace	"	1683 M.-Anne Ratté
III. Joseph	"	1710 Frse Godbout
IV. Marg. Godbout	1754	Pierre Curodeau
V. Frs Curodeau	1787	Euphrosine Delisle
VI. P.	"	1815 Angèle Labrecque
VII. P.	"	1846 Agnès Royer
VIII. Hermine	"	— J. B. Pichet
IX. L'abbé Emilien Pichet, curé de l'Enfant-Jésus.		

I. Gabriel Gosselin	1653	Frse Lelièvre
II. Ignace	"	1683 M.-Anne Ratté
III. Guillaume	"	1718 Génev. Gravel
IV. Guillaume	"	1743 M.-Lse Boutillet
V. Guillaume	"	1768 Reine-Vict. Paré
VI. Françoise	"	1806 Louis Guilbault

- VII. Reine Guilbault 1848 Anicet Poulin
 VIII. L'abbé Achille Poulin, ancien curé, diocèse
 de Marquette.
 L'abbé Napoléon Poulin, décédé au Manitoba.

- | | | |
|---|------|--------------------|
| I. Gabriel Gosselin | 1653 | Frse Lelièvre |
| II. Ignace | " | 1683 M.-Anne Ratté |
| III. Madeleine | " | 1720 Jean Leclerc |
| IV. M.-Anne Leclerc | 1750 | Antoine Godbout |
| V. Genev. Godbout | 1774 | Pierre Pouliot |
| VI. Pierre Pouliot | 1801 | Thérèse Lapierre |
| VII. Frs | " | 1832 Julie Audet |
| VIII. Pierre | " | 1855 Luce Ferland |
| IX. L'abbé Alphonse Pouliot, curé dans le diocèse
de Saint-Boniface. | | |

- | | | |
|--|------|--------------------|
| I. Gabriel Gosselin | 1653 | Frse Lelièvre |
| II. Ignace | " | 1683 M.-Anne Ratté |
| III. Madeleine | " | 1720 Jean Leclerc |
| IV. M.-Anne Leclerc | 1750 | Antoine Godbout |
| V. Genev. Godbout | 1774 | Pierre Pouliot |
| VI. Pierre Pouliot | 1801 | Thérèse Lapierre |
| VII. L'abbé Chs Pouliot, né en 1815 ; décédé subit-
ement en 1897, et inhumé à Saint-Laurent. | | |

- | | | |
|---------------------|------|--------------------|
| I. Gabriel Gosselin | 1653 | Frse Lelièvre |
| II. Ignace | " | 1683 M.-Anne Ratté |
| III. Madeleine | " | 1720 Jean Leclerc |
| IV. M.-Anne Leclerc | 1750 | Antoine Godbout |
| V. Genev. Godbout | 1774 | Pierre Pouliot |

- VI. Antoine Pouliot 1803 Angélique Gobeil
 VII. Pierre " 1848 Adelaïde Tanguay
 VIII. L'abbé E.-Alfred Pouliot, actuellement curé
 de Saint-Agapit.

- I. Gabriel Gosselin 1653 Frse Lelièvre
 II. Ignace " 1683 M.-Anne Ratté
 III. Madeleine " 1720 Jean Leclerc
 IV. M.-Anne Leclerc 1750 Antoine Godbout
 V. Genev. Godbout 1774 Pierre Pouliot
 VI. Pierre Pouliot 1801 Thérèse Lapière
 VII. Frs " 1832 Julie Audet
 VIII. Damase " 1864 Aurélie Audet
 IX. Les abbés Napoléon Pouliot, curé de Cap-
 Santé, et Valère Pouliot, vicaire à Saint-Malo.

- I. Gabriel Gosselin 1653 Frse Lelièvre
 II. Ignace " 1683 M.-Anne Ratté
 III. Madeleine " 1720 Jean Leclerc
 IV. Anne Leclerc 1750 Ant. Godbout
 V. Genev. Godbout 1770 Pierre Pouliot
 VI. Frs Pouliot — Julie Damien
 VII. L'abbé Pascal Pouliot, né en 1807 ; ordonné
 en 1830 ; décédé en 1871.

- I. Gabriel Gosselin 1653 Frse Lelièvre
 II. Jean " 1694 Marie Cadieu
 III. J.-B. " 1723 Marie Lemieux
 IV. Salomé " 1752 Frs-Ignace Richard
 V. J.-B. Richard — Frse Gagné

- VI. Frs Richard 1829 Josephte Gagnon
 VII. Les abbés Edouard Richard et Charles Richard,
 anciens curés du Château-Richer.

- I. Gabriel Gosselin 1653 Frse Lelièvre
 II. Jean " 1694 Marie Cadieu
 III. J.-B. " 1723 Marie Lemieux
 IV. M.-Rose " 1741 Joseph Richard
 V. J.-B. Richard — Frse Gagné
 VI. François " 1819 Josephte Grenon
 VII. François " 1847 Octavie Roy
 VIII. Le chanoine C. Richard et ses trois frères,
 les abbés Salluste, Joseph et Edouard. Cette
 famille comptait quinze enfants et deux couples
 de jumeaux.

- I. Gabriel Gosselin 1653 Frse Lelièvre
 II. Ignace " 1683 M.-Anne Ratté
 III. Gabriel " 1718 Marg. Lemelin
 IV. Antoine " 1762 Mad. Baillargeon
 V. Antoine " 1801 Cath. Chabot
 VI. Henriette " 1842 Clément Rouleau
 VII. Damase Rouleau — Cath. Caron
 VIII. L'abbé J.-D. Rouleau, curé de Valcartier.

- I. Gabriel Gosselin 1653 Frse Lelièvre
 II. Ignace " 1683 M.-Anne Ratté
 III. Gabriel " 1718 Marg. Lemelin
 IV. Antoine " 1762 Mad. Baillargeon
 V. Antoine " 1801 Catherine Chabot

- VI. Henriette Gosselin 1842 Clément Rouleau
 VII. Mgr Th.-G. Rouleau, et ses frères, les abbés Joseph et Fortunat.

- | | | |
|---------------------|------|-----------------------|
| I. Gabriel Gosselin | 1653 | Frse Lelièvre |
| II. Ignace | " | 1683 M.-Anne Ratté |
| III. Geneviève | " | 1724 Prisque Bélanger |
| IV. Jacq. Bélanger | 1768 | M.-Lse Rousseau |
| V. Jacq. | " | 1788 Thérèse Brochu |
| VI. Thérèse | " | 1815 J.-B. Rousseau |
- VII. Les abbés Esdras Rousseau, décédé en 1864, à l'âge de 42 ans ; et Ulric Rousseau, ancien curé de Deschambault, où il est décédé.

- | | | |
|---------------------|------|-------------------|
| I. Gabriel Gosselin | 1653 | Frse Lelièvre |
| II. Frs-Amable | 1690 | Frse Labrecque |
| III. Ignace | " | 1727 Mad. Isabel |
| IV. Pierre | " | 1762 Gen. Gautron |
| V. Pierre | " | 1805 Barbe Dion |
| VI. Pierre | " | 1830 Julie Roy |
| VII. Desanges | " | 1851 Benjamin Roy |
- VIII. Mgr l'Archevêque de Séleucie, le R. P. Arsène, dominicain, et les abbés Camille, Philéas et Alexandre Roy.

- | | | |
|---------------------|------|--------------------|
| I. Gabriel Gosselin | 1653 | Frse Lelièvre |
| II. Ignace | " | 1683 M.-Anne Ratté |
| III. François | " | 1716 Frse Lemelin |
| IV. Madeleine | " | 1735 Ignace Noël |
| V. M.-Genev. Noël | 1764 | Etienne Roy |

- | | | |
|---|------|-----------------|
| VI. J.-B. Roy | 1801 | Suzanne Forgues |
| VII. Jean “ | 1831 | Josephte Audet |
| VIII. Jean “ | 1855 | Zoé Filteau |
| IX. Les abbés J.-Elias et J.-Olivier Roy, prêtres
du collège de Lévis. | | |

- | | | |
|---|------|-------------------|
| I. Gabriel Gosselin | 1653 | Frse Lelièvre |
| II. Ignace “ | 1683 | M.-Anne Ratté |
| III. Madeleine “ | 1720 | Jean Leclerc |
| IV. Thérèse Leclerc | 1752 | Jean Chabot |
| V. Nathalie Chabot | 1778 | Pierre Dallaire |
| VI. Pierre Dallaire | 1804 | Angélique Lacroix |
| VII. Angèle “ | 1839 | Alexis Roy |
| VIII. Le R. P. J.-Philéas Roy, Trappiste du mo-
nastère d'Oka. | | |

- | | | |
|--|------|----------------|
| I. Gabriel Gosselin | 1653 | Frse Lelièvre |
| II. Ignace “ | 1683 | M.-Anne Ratté |
| III. Madeleine “ | 1720 | Jean Leclerc |
| IV. Mad. Leclerc | 1741 | Antoine Chabot |
| V. Mad. Chabot | 1793 | Eustache Roy |
| VI. Michel Roy | 1815 | Judith Fortier |
| VII. L'abbé Léon Roy, né en 1818 ; ordonné en
1843 ; ancien curé de Lotbinière. | | |

- | | | |
|---------------------|------|----------------|
| I. Gabriel Gosselin | 1653 | Frse Lelièvre |
| II. Ignace “ | 1683 | M.-Anne Ratté |
| III. Madeleine “ | 1720 | Jean Leclerc |
| IV. Mad. Leclerc | 1741 | Antoine Chabot |
| V. Mad. Chabot | 1763 | Eustache Roy |

- VI. Eustache Roy 1793 Victoire Fortier
 VII. Laurent " 1851 Catherine Buteau
 VIII. L'abbé Placide Roy, ancien curé de Saint-Isidore, et neveu, par sa mère, de l'abbé Félix Buteau, longtemps prêtre du Séminaire de Québec.

- I. Gabriel Gosselin 1653 Frse Lelièvre
 II. Ignace " 1683 M.-Anne Ratté
 III. Madeleine " 1720 Jean Leclerc
 IV. Jean Leclerc 1763 Marie Audet
 V. Mad. " 1797 J.-B. Turcotte
 VI. Jos. Turcotte 1837 Flavie Huppé
 VII. L'abbé J.-Philéas Turcotte, né en 1880, curé de Saint-Bernard.

- I. Gabriel Gosselin 1653 Frse Lelièvre
 II. Ignace " 1683 M.-Anne Ratté
 III. Joseph " 1710 Frse Godbout
 IV. Madeleine " 1747 Michel Huot
 V. Jacques Huot 1780 Catherine Plante
 VI. Jacques " 1814 Angélique Fortier
 VII. Angèle " 1843 Aug. Vézina
 VIII. L'abbé Augustin Vézina, actuellement pensionnaire de la caisse Saint-Joseph.

Bien que les données me manquent pour planter ici leur arbre généalogique, je puis sûrement inclure dans la descendance féminine de Gabriel Gosselin les prêtres suivants :

- M. Pierre Fortier, curé dans le Kansas ;
M. Théodore Mercier, curé dans le diocèse du Sault-Sainte-Marie ;
M. Paul Lapierre, de Québec, décédé en 1918.
M. Désiré Chabot, ordonné en 1917 ;
M. Wilfrid Ferland, ordonné en 1908 ;
M. Calixte Ferland, ordonné en 1917 ;
M. Arthur Ferland, ordonné en 1916 ;
M. Philogone Lemay, ancien missionnaire du Labrador ;
M. Léonidas Lemay, actuellement inspecteur diocésain ;
M. Michel-Olivier Gosselin, né à Montréal en 1773, ordonné en 1796, décédé en 1810, à la Baie-du-Febvre où il était curé.

Cette litanie démontre que l'arbre planté par Gabriel Gosselin n'a pas été stérile comme le figuier de l'Évangile. Une guirlande sacerdotale de cent trente prêtres au moins est un honneur qu'il n'a sûrement ni rêvé ni entrevu, et qui lui assure peut-être la première place parmi les fondateurs de nos familles canadiennes françaises. Je pourrais même ajouter que, abstraction faite de ses innombrables descendants, la couronne sacerdotale de mon premier ancêtre est beaucoup plus enviable qu'une couronne royale.

Cette enfilade d'arbres généalogiques a été alignée — en grande partie — par un insulaire aussi authentique que moi, le R. P. Leclerc, C. SS. R. Il est donc juste de l'en créditer, et de le remercier bien qu'il circule dans ce labyrinthe familial avec autant d'aisance et de sé-

curité que s'il tenait en mains le fil d'Ariane. Dans ce maquis inextricable pour plusieurs, il va et vient comme dans un jardin dont les allées parallèles ou transversales sont tirées au cordeau.

Aussi je m'étonne presque du mauvais tour que faillit lui jouer le *supin* de la grammaire latine, pourtant moins compliqué que le tracé d'un arbre généalogique. Lorsque l'ancien petit paroissien de Saint-Pierre entendit le premier appel de Dieu, il en causa naturellement avec son curé. Heureux de favoriser cette vocation en herbe, M. Tardif se chargea volontiers de l'initier aux éléments du latin. Tout marcha à souhait jusqu'à la page où l'on entre en relations avec le *supin*. On sait que cette sorte de substantif verbal est la partie du verbe qui sert à former plusieurs temps. J'ignore si le grammairien fut suffisamment clair, distingua nettement ce qui différencie le *supin actif* du *supin passif*, en illustrant le tout par des exemples qui font image. Il est permis d'en douter sans jugement téméraire. Quoiqu'il en soit, l'élève ne comprit absolument rien, et se heurta si invinciblement à ce qui lui semblait aussi incompréhensible qu'un mystère, qu'il renonça à l'avenir entrevu, et ferma sa grammaire qu'il n'ouvrirait plus jamais, pensait-il. Heureusement, Dieu veillait. La crise passa, le futur rédemptoriste se ressaisit bientôt, la vision nette du *supin* allait lui apparaître. Un second appel du Maître lui fit reprendre le chemin du presbytère paroissial avec sa grammaire sous le bras, et continuer avec le frère du curé ce qu'il avait commencé.

Ce fait me rappelle un incident presque identique

arrivé au R. P. Resther, jésuite, et que j'ai relaté dans sa biographie publiée en son temps par la *Semaine religieuse de Québec*. Au lendemain de son entrée au collège, les déclinaisons l'embrouillèrent tellement que sans une grâce spéciale, son avenir aurait été irrémédiablement compromis.

TABLE DES MATIÈRES

DU

DEUXIEME VOLUME

	Pages
IMPRIMATUR.....	VI
DÉDICACE.....	VII
OUVRAGES DU MÊME AUTEUR.....	VIII
Combray à vol d'oiseau.....	1

Galerie historique des familles Gosselin :

PREMIÈRE BRANCHE

PREMIER ANCÊTRE

Gabriel.....	18
Enfants de Gabriel.....	51

DEUXIÈME ANCÊTRE

Ignace.....	63
Enfants de Ignace.....	67

TROISIÈME ANCÊTRE

Antoine.....	69
--------------	----

QUATRIÈME ANCÊTRE

Amable.....	72
-------------	----

CINQUIÈME ANCÊTRE

François.....	78
Enfants de François :	
I. François.....	80
II. Amable.....	98
III. Antoine.....	107
IV. Catherine.....	111
V. Jean-Baptiste.....	112
VI. Joseph.....	117
VII. Michel.....	156
VIII. Elizabeth.....	165
IX. Henriette.....	167

SIXIÈME ANCÊTRE

Magloire.....	169
---------------	-----

DEUXIÈME BRANCHE

TROISIÈME ANCÊTRE

Gabriel.....	182
--------------	-----

QUATRIÈME ANCÊTRE

Antoine.....	187
--------------	-----

CINQUIÈME ANCÊTRE

Antoine..... 191

SIXIÈME ANCÊTRE

François-Xavier..... 210

TROISIÈME BRANCHE

Troisième ancêtre..... 228
Quatrième ancêtre..... 229
Cinquième ancêtre..... 229
Sixième ancêtre..... 230
Septième ancêtre..... 236

QUATRIÈME BRANCHE

Antoine IV..... 238
Antoine V..... 240
Antoine VI..... 242
Joseph VII..... 243
Eugène VIII..... 246

CINQUIÈME BRANCHE

Guillaume..... 247
Jean-Baptiste..... 250
Joseph..... 251

SIXIÈME BRANCHE

Ignace..... 259

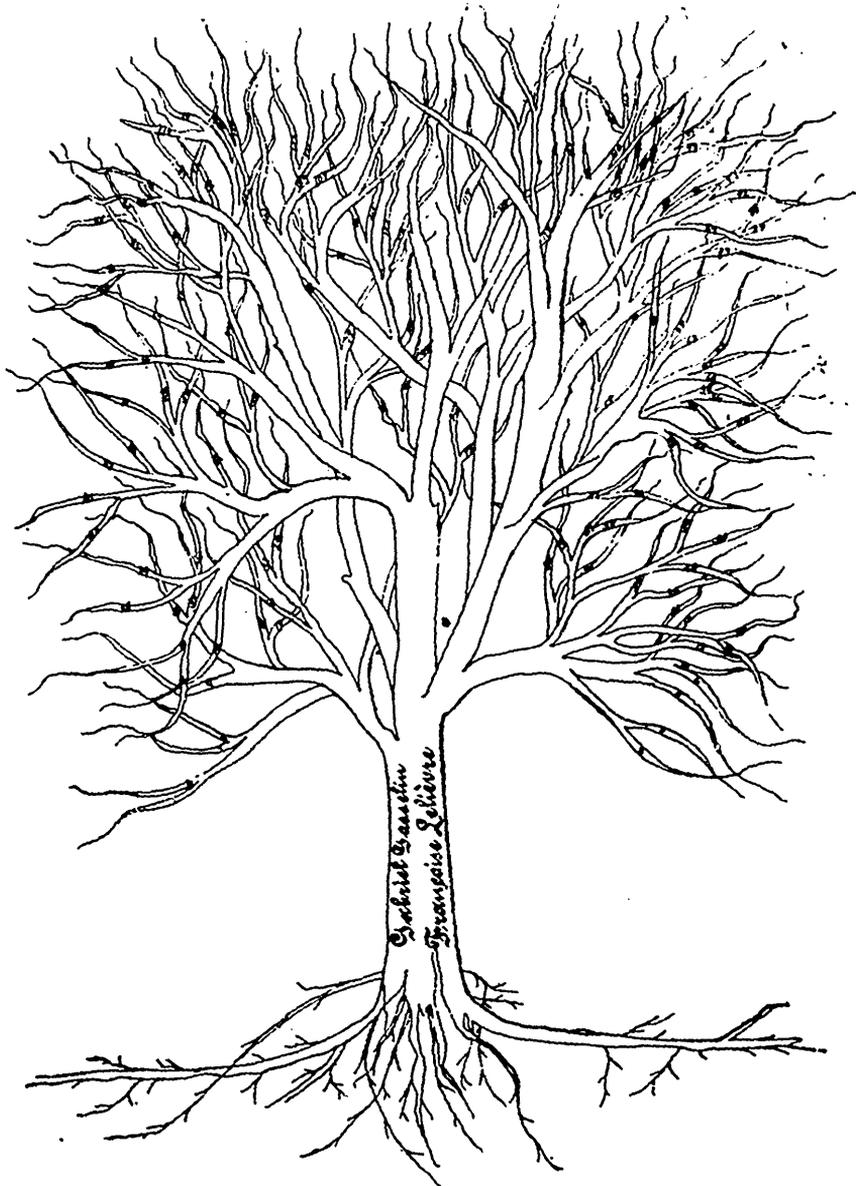
SEPTIÈME BRANCHE

François.....	265
Chanoine J.-B. Gosselin.....	268

APPENDICE

Evêque, prélats, chanoines, prêtres et diacre des descen- dances masculine et féminine de Gabriel Gosselin et Françoise Lelièvre.....	283
---	-----

26 juin 1919.



6

EGO PLANTAVI;
DEUS AUTEM INCREMENTUM DEDIT.